



# [ Rapport annuel 2002





**Rapport annuel 2002**



Ce rapport annuel a été imprimé sur un papier Mega Matt, production Znaders, c'est un couché moderne sans bois 2 faces, réalisé à 50 % en fibres recyclées et désencrées et à 50 % en cellulose blanchie 100 % sans chlore.

Ses caractéristiques contribuent à la protection de l'environnement.



# Sommaire

Message des Présidents	7
La Vision AXA	10
<b>Introduction</b>	<b>12</b>
Le Groupe AXA	14
Gouvernement d'entreprise	15
AXA en Bourse et actionariat	31
Evolution du cours du titre AXA	36
A l'écoute de nos actionnaires	40
Organigramme simplifié	42
Chiffres-clés	44

<b>Activités du Groupe</b>	<b>54</b>
Introduction	56
Vie, épargne, retraite	58
Dommages	64
Assurance internationale	67
Gestion d'actifs	70
Autres services financiers	72
Placements des sociétés d'assurance	72
Provisions de sinistres	79

<b>Politique d'investissement et financement</b>	<b>84</b>
Politique d'investissement	86
Trésorerie et financement du Groupe	88

<b>Gestion des risques</b>	<b>94</b>
Risques de marché	96
Autres risques	102
Risques juridiques	104
Risques sociaux ou environnementaux	106
Politique en matière d'assurance	107

<b>Rapport de gestion du Directoire</b>	<b>108</b>
Les conditions de marchés en 2002	110
Événements significatifs de l'exercice 2002	115
Événements postérieurs à la clôture	117
Résultats consolidés	117
Vie, épargne, retraite	123
Dommages	145
Assurance internationale	161
Gestion d'actifs	165
Autres services financiers	168
Holdings	170
Perspectives	171
Glossaire	171

## Comptes Consolidés

	176
Bilan consolidé	178
Compte de résultat consolidé	180
Annexe aux comptes consolidés	181
Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés	249

## Autres informations à caractère financier

Comptes consolidés en normes américaines	252
--	-----

## Comptes sociaux

Commentaires sur les comptes sociaux	276
Bilan	280
Compte de résultat	282
Tableau de financement	283
Tableau des filiales et participations	284
Résultats financiers de la Société au cours des cinq derniers exercices	288

## Renseignements de caractère général

Principales dispositions statutaires de la Société	292
Renseignements concernant le capital de la Société	296
Synthèse des plans d'options	300
Responsables du document	307
Sommaire COB	308



# Message du Président du Conseil de Surveillance

L'année 2002 aura accentué la tendance du mouvement qui s'était dessiné en 2000 et 2001 : celle de la déconnexion de l'économie réelle et des marchés. Tandis que l'on parle de plus en plus de développement durable, c'est-à-dire du devoir de faire en sorte que les activités présentes ne nuisent pas aux activités futures mais au contraire les favorisent, les marchés financiers s'enfoncent dans un "court termisme" de mauvais aloi.

Ce sont les analystes qui se focalisent sur les résultats trimestriels et des prévisions à moins d'un an. Ce sont les investisseurs institutionnels qui, bien qu'ayant essentiellement des engagements à long ou très long terme, sont obligés de faire état de leurs performances d'investissement sur un an voire 6 ou 3 mois.

C'est la spéculation, orchestrée par des *hedges funds* et des salles de marché utilisant des outils financiers sophistiqués, qui permet de s'enrichir ou de se ruiner sans que cela ait un lien avec l'évolution des entreprises sous-jacentes. Ce sont les régulateurs, qui croient se protéger et protéger l'économie en poussant vers des comptabilités en *mark to market* ne correspondant pas à la réalité économique et créant une volatilité, qui enlèvent toute signification aux marchés financiers. La Bourse ne joue plus son véritable rôle qui est de fournir des fonds propres aux entreprises pour favoriser le développement à long terme de l'économie.

Après les enthousiasmes introduits par la nouvelle économie, voici le temps du massacre de valeurs dont l'avenir est pourtant assuré et les perspectives à moyen et long terme souvent bonnes. Et dans la panique, jamais les acteurs n'auront été aussi moutonniers. Dans ce contexte, que se passe-t-il dans le secteur de l'assurance ?

Qu'une société annonce une mauvaise nouvelle – mauvais résultat d'une filiale bancaire, dégradation des résultats techniques, etc. – et c'est immédiatement tout le secteur qui en pâtit. Comme les mauvaises nouvelles à court terme ne manquent pas – amiante, inondations en Allemagne, tempêtes sur l'Europe,... – tout étant médiatisé,



Claude Bébéar  
Président du Conseil de Surveillance

parfois au-delà du raisonnable, le secteur de l'assurance se trouve bien malmené. Les acteurs du marché ignorent en revanche ce qui créera de la valeur dans le secteur à long terme, c'est-à-dire les besoins d'épargne qui augmentent et la nécessité de s'assurer contre les risques qui est plus forte que jamais.

Voilà pourquoi, malgré une amélioration remarquable de ses performances techniques – économies spectaculaires des frais généraux, amélioration de la sinistralité en dommages – en 2002, le parcours boursier d'AXA est loin d'être aussi brillant que ne le justifieraient ses performances économiques. Car économiquement, AXA se porte bien avec un chiffre d'affaires qui croît, des *cash-flows* très largement positifs, des résultats qui progressent et cela grâce au travail remarquable accompli par ses équipes qu'il faut féliciter. Mais tant que les marchés ne retrouveront pas leurs esprits, c'est-à-dire tant que la Bourse restera déconnectée de l'économie réelle, cette performance ne se traduira pas, comme elle devrait le faire, dans le cours de l'action AXA.

Claude Bébéar  
Président du Conseil de Surveillance

## Entretien avec le Président du Directoire



*Henri de Castries*  
*Président du Directoire*

### **Que faut-il retenir de l'exercice 2002 en ce qui concerne le Groupe AXA?**

*Henri de Castries* : 2002 a été une année de turbulences sans précédent pour le secteur financier, succédant à un exercice 2001 déjà difficile.

L'assurance Dommages a continué à souffrir d'une sinistralité exceptionnelle, en grande partie du fait de catastrophes naturelles de grande ampleur.

Dans le même temps, la crise financière s'est approfondie, avec des indices boursiers qui ont baissé au point de retrouver leurs niveaux d'il y a cinq ans, voire vingt ans pour le Japon. Cette crise des marchés actions a affecté les portefeuilles de nos clients ainsi que les actifs de nos compagnies.

Mais dans cet exercice très difficile, le Groupe a démontré sa très forte capacité de réaction et sa solidité.

L'ensemble des collaborateurs s'est mobilisé pour atteindre nos objectifs d'excellence opérationnelle et 2002 montre les premiers résultats de ces efforts.

### **Ces deux années difficiles remettent-elles en cause le métier de protection financière? Comment faut-il voir l'avenir?**

*H. de C.* : Non, les turbulences récentes ne remettent pas du tout en question le métier du Groupe, au contraire. Nos clients sont de plus en plus conscients des risques qui les concernent et contre lesquels ils doivent se prémunir. Par exemple, ils intègrent de mieux en mieux la nécessité d'épargner pour préparer leur retraite, ou de se couvrir contre les risques matériels.

Plus que jamais, nos clients ont besoin de nos conseils et de nos solutions.

De plus, l'année 2002 aura démontré que nos choix stratégiques sont les bons. En premier lieu, le choix de nous concentrer sur notre métier, la protection financière, sans céder au chant des sirènes de la diversification.

Et en second lieu, le choix de nous concentrer sur les grands marchés où nous avons le plus d'atouts.

Ces choix commencent à porter leurs fruits :

- la croissance du chiffre d'affaires s'est accélérée en assurance Dommages et reste très positive en assurance Vie / Epargne / Retraite ;
- AXA enregistre, malgré la conjoncture, une forte progression de son résultat opérationnel ;
- le résultat net se redresse très fortement malgré l'impact des moins-values boursières ;
- la réduction des frais généraux dépasse sensiblement les objectifs fixés après le 11 septembre 2001 ;
- la structure de bilan reste très solide et le désendettement se poursuit.

Au final, 2002 a été une année de vrai progrès pour AXA et doit nous inciter à continuer sur notre lancée, car nous pouvons et nous devons encore nous améliorer.

## Comment envisagez-vous 2003 ?

H. de C. : Comme une équipe qui a une deuxième mi-temps à jouer et qui veut gagner le match.

Nous avons foi en notre métier et nous sommes bien décidés à montrer que, quel que soit l'environnement, nous pouvons continuer sur le chemin de l'excellence opérationnelle, le seul qui nous permettra d'atteindre notre ambition : devenir le champion incontesté dans notre métier, grâce au formidable travail et à la mobilisation des équipes des sociétés du Groupe, à tous les niveaux.

## Pour la première fois, ce rapport d'activité est découpé en deux parties, l'une consacrée aux résultats 2002, l'autre au développement durable d'AXA. Pourquoi ?

H. de C. : Comme tous les mots à la mode employés à l'excès, le développement durable risque de perdre son sens et la force de son contenu.

Néanmoins, je pense qu'il est important de dire concrètement ce qu'AXA et ses équipes font chaque jour pour inscrire le développement du Groupe dans le long terme en ayant le souci constant de l'ensemble des partenaires de l'entreprise.

D'ailleurs, par nature, notre métier est un métier de développement durable dans la mesure où il concilie une vision longue, un souci de prévention et la volonté d'aider nos clients à préparer leur futur.



## AXA en quelques chiffres

### 50 millions

de personnes et d'entreprises font confiance à AXA pour :

- assurer leurs biens (véhicule, habitation, équipement...),
- protéger leur famille ou leurs collaborateurs en matière de santé et de prévoyance,
- gérer leur patrimoine ou les actifs de leur entreprise.

### 130.000

collaborateurs et distributeurs à travers le monde sont mobilisés pour proposer les solutions les mieux adaptées et offrir le meilleur service.

### 30.000

collaborateurs s'impliquent bénévolement auprès d'associations de solidarité.

Chiffre d'affaires

**74,7 milliards d'euros**

Actifs gérés

**742 milliards d'euros**

Résultat opérationnel

**1,7 milliard d'euros**

Résultat net

**949 millions d'euros**

## La vision AXA

### Notre métier : la protection financière

C'est la conception que nous avons de notre métier, la protection financière, et de la manière de l'exercer.

La protection financière consiste à accompagner les clients, particuliers, petites, moyennes ou grandes entreprises, en matière d'assurance, de prévoyance, d'épargne et de transmission de patrimoine au cours des différentes étapes de la vie.

### Nos valeurs

Professionnalisme, Innovation, Réalisme, Esprit d'équipe, Respect de la parole.

### Nos engagements

Les engagements d'AXA vis-à-vis de ses partenaires concrétisent la volonté du Groupe de contribuer au développement durable des communautés dans lesquelles nous exerçons notre activité.

### Notre ambition

Tous ensemble, nous poursuivons la réalisation d'une ambition commune : devenir les champions de la protection financière.

## Nos engagements



### Environnement

Nous souhaitons participer à la préservation de l'environnement grâce à notre expertise des risques environnementaux, et par l'amélioration de nos pratiques sur nos sites d'exploitation.



### Clients

Nous voulons construire avec eux une relation de confiance durable, en leur offrant un service de proximité efficace et des solutions adaptées à leurs besoins, dans le cadre d'une déontologie professionnelle rigoureuse.



### Fournisseurs et Partenaires commerciaux

Nous cherchons à entretenir avec eux une relation de qualité basée sur une déontologie "achats" stricte et un dialogue suivi.



### Actionnaires

Notre objectif est de nous situer parmi les meilleures performances opérationnelles du secteur et de donner à nos actionnaires une information complète et transparente.



### Collaborateurs

Nous souhaitons assurer l'épanouissement de chacun de nos collaborateurs dans sa vie professionnelle grâce à un environnement de travail respectueux de la personne humaine et à un style de management responsabilisant axé sur le développement de nos collaborateurs.



### Société civile

Nous nous engageons à agir en entreprise citoyenne, que ce soit sous forme de mécénat, de mise à disposition de notre expertise (enseignement - actions de prévention...) ou d'innovation sociale.



# Introduction





Le Groupe AXA	14
Gouvernement d'entreprise	15
AXA en Bourse et actionariat	31
Evolution du cours du titre AXA	36
A l'écoute de nos actionnaires	40
Organigramme simplifié	42
Chiffres-clés	44

AXA<sup>1</sup> a pour origine l'association de plusieurs mutuelles régionales d'assurance, les Mutuelles Unies :

**En 1982**, les Mutuelles Unies prennent le contrôle du Groupe Drouot, l'ensemble ainsi formé prenant ensuite la dénomination AXA.

**En 1986**, AXA prend le contrôle du Groupe Présence et, en **1988** AXA se rapproche de la Compagnie du Midi qui prend le nom d'AXA Midi puis d'AXA.

Deux ans plus tard, les activités françaises d'assurance s'organisent par canal de distribution.

**En 1992**, AXA prend le contrôle d'Equitable Companies Incorporated à l'issue de sa démutualisation. The Equitable Companies Incorporated a adopté en 1999 la dénomination AXA Financial Inc. ("AXA Financial").

**En 1995**, AXA prend une participation majoritaire dans National Mutual Holdings, à l'issue de sa démutualisation. National Mutual Holdings a récemment changé sa dénomination en AXA Asia Pacific Holdings Ltd.

**En 1997**, AXA fusionne avec la Compagnie UAP. Ce rapprochement permet au Groupe de doubler sa dimension et de se renforcer particulièrement en Europe.

**En 1998**, AXA rachète les intérêts minoritaires de la Royale Belge, puis en **1999** acquiert, par l'intermédiaire de sa filiale Sun Life & Provincial Holdings ("SLPH") en Grande-Bretagne le groupe Guardian Royal Exchange, confortant ainsi ses positions au Royaume-Uni et en Allemagne.

**En 2000**, AXA prend une participation majoritaire dans "Nippon Dantai Life Insurance Company", donnant ainsi naissance à une nouvelle société dénommée "AXA Nichidan". Par ailleurs, en juillet, AXA porte sa participation dans SLPH de 56,3 % à 100 %. En août 2000, AXA cède la banque d'affaires Donaldson, Lufkin & Jenrette ("DLJ") au groupe Crédit Suisse. En octobre 2000, Alliance Capital, filiale d'AXA Financial, acquiert la société de gestion d'actifs Sanford C. Bernstein. Enfin, en décembre 2000, AXA acquiert la totalité des intérêts minoritaires d'AXA Financial, aujourd'hui filiale à 100 % d'AXA.

**En 2001-2002**, AXA s'est attaché à améliorer sa performance opérationnelle. AXA s'est renforcé dans son cœur de métier avec l'acquisition de deux réseaux de conseillers financiers Sterling Grace et ipac en Australie et de Banque Directe en France. AXA a par ailleurs poursuivi la rationalisation de son portefeuille d'activités avec la cession de son activité santé en Australie, de ses activités d'assurance en Autriche et en Hongrie et la réorganisation de ses activités de réassurance.

(1) Par convention, dans le cadre du présent rapport :

- "La Société" désigne la société holding AXA,
- "AXA" désigne la société holding AXA et les sociétés contrôlées directement et indirectement par cette dernière.

AXA est attentif depuis de nombreuses années à la mise en œuvre des principes du gouvernement d'entreprise.

La nouvelle loi américaine Sarbanes Oxley, publiée en 2002, s'applique à la Société parce qu'elle est cotée à la bourse de New York, et les adaptations nécessaires ont été mises en œuvre. La Société a également revu les règles du gouvernement d'entreprise à la lumière des recommandations du rapport Bouton.

## **STRUCTURE À DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE**

Depuis 1997, AXA a choisi une organisation à Directoire et Conseil de Surveillance, qui dissocie les pouvoirs de gestion de ceux de contrôle, et qui représente aujourd'hui la formule la plus aboutie d'équilibre de ces pouvoirs.

Le Directoire est assisté par un Comité Exécutif et le Conseil de Surveillance est assisté de quatre Comités spécialisés.

### LE DIRECTOIRE

Le Directoire est l'instance collégiale décisionnaire de la Société.

Il se réunit chaque semaine pour traiter de sujets stratégiques ou de fonctionnement du Groupe.

Un règlement intérieur définit les règles de son fonctionnement.

Le Conseil de Surveillance du 15 janvier 2003 a, sur proposition du Comité de Sélection, renouvelé pour trois ans le mandat du Directoire qui venait à expiration le 19 janvier 2003, en nommant en qualité de membres du Directoire :

- Henri de Castries (48 ans).
- Françoise Colloc'h (59 ans), en charge des Ressources Humaines, de la Marque et de la Communication.
- Christopher Condron (55 ans), en charge des activités d'Assurance aux Etats-Unis et d'Alliance Capital.
- Gérard de La Martinière (59 ans), Directeur Financier.
- François Pierson (55 ans), en charge des activités d'Assurance en France, des activités Grands Risques et de l'Assistance.

M. Henri de Castries a été reconduit dans ses fonctions de Président du Directoire.

Puis le Conseil de Surveillance du 26 février 2003 a, sur proposition du Comité de Sélection, élargi le Directoire en nommant membres du Directoire, pour la même durée que les autres membres du Directoire :

- Claude Brunet (45 ans), en charge des Opérations et Projets Transversaux.
- Denis Duverne (49 ans), en charge des Finances, du Contrôle et de la Stratégie.

Au sein du Directoire, à titre interne, chaque membre se voit confier la responsabilité d'un domaine d'activités propre.

Les membres du Directoire se consacrent exclusivement à la gestion du Groupe et seul Gérard de La Martinière détient des mandats d'administrateur dans des sociétés extérieures au Groupe, Schneider Electric et Crédit Lyonnais.

## LE COMITÉ EXÉCUTIF

Le Comité Exécutif est l'instance de discussion et de mise en œuvre de la stratégie du Groupe.

Sa composition reflète la structure du Groupe AXA puisque le Comité Exécutif est constitué des membres du Directoire et des responsables des unités opérationnelles.

Les 17 membres du Comité Exécutif se réunissent une fois par trimestre dans le cadre de revues trimestrielles de performance, les "Quarterly Business Review" (QBR). Ces QBR ont été mises en place en 2000.

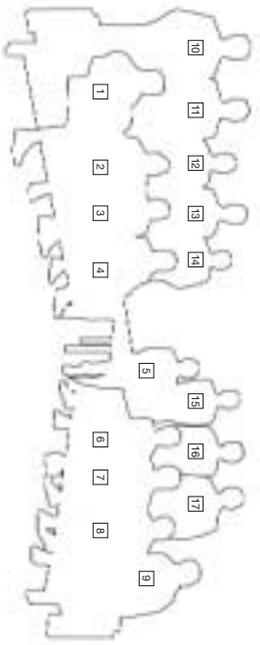
Elles sont destinées à :

- examiner les performances des entités opérationnelles dans un cadre transparent et cohérent : suivi des activités opérationnelles, état d'avancement des projets grâce à des indicateurs chiffrés définis avec les membres du Directoire ;
- mesurer la progression des projets transversaux du Groupe ;
- échanger sur les grandes orientations stratégiques du Groupe.

### Comité Exécutif

- <sup>1</sup> **Bruce Calvert** Chairman and Chief Executive Officer d'Alliance Capital (Etats-Unis)
- <sup>2</sup> **Michel Pinault** Responsable de la zone Asie-Pacifique (hors Japon)
- <sup>3</sup> **François Pierson** Membre du Directoire, Chief Executive Officer d'AXA France, Responsable des activités Grands Risques, de l'Assistance et d'AXA Canada (Canada)
- <sup>4</sup> **Nicolas Moreau**<sup>1</sup> Chief Executive Officer d'AXA Investment Managers
- <sup>5</sup> **Françoise Colloc'h** Membre du Directoire en charge des Ressources Humaines, de la Marque et Communication
- <sup>6</sup> **Christopher Condron** Membre du Directoire, Chief Executive Officer d'AXA Financial (Etats-Unis)
- <sup>7</sup> **Henri de Castries** Président du Directoire
- <sup>8</sup> **Alfred Bouckaert** Administrateur Délégué d'AXA Belgium (Belgique)
- <sup>9</sup> **Stanley Tulin** Responsable des relations avec les analystes, les agences de notation et les investisseurs américains, Vice-Chairman et Directeur Financier d'AXA Financial (Etats-Unis)
- <sup>10</sup> **Philippe Donnet** Chief Executive Officer d'AXA Japan (Japon) et Président du Conseil d'Administration d'AXA RE
- <sup>11</sup> **Les Owen** Managing Director d'AXA Asia Pacific Holdings (Australie)
- <sup>12</sup> **Claus-Michael Dill** Président du Directoire d'AXA Konzern (Allemagne)
- <sup>13</sup> **Denis Holt** Chief Executive Officer d'AXA UK (Royaume-Uni)
- <sup>14</sup> **Gérard de La Martinière** Membre du Directoire et Directeur Financier d'AXA
- <sup>15</sup> **Denis Duverne** Membre du Directoire en charge des Finances, du Contrôle et de la Stratégie
- <sup>16</sup> **Jean-Raymond Abat**<sup>1</sup> Chief Executive Officer d'AXA Seguros (Espagne) et Responsable de la zone méditerranée
- <sup>17</sup> **Claude Brunet** Membre du Directoire en charge des Opérations et Projets Transversaux

(1) Nommés au Comité Exécutif le 26 février 2003.



## LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

### Missions et attributions

Le Conseil de Surveillance veille au bon fonctionnement de la Société et en rend compte aux actionnaires. Le Conseil de Surveillance nomme les membres du Directoire et le Président du Directoire, et exerce le contrôle de la direction et de la gestion de la Société.

L'article 12 des statuts énonce la liste des sujets soumis à autorisation préalable du Conseil de Surveillance dans le cadre de son pouvoir de contrôle renforcé sur les sujets qui concernent particulièrement les actionnaires :

- les émissions de titres donnant accès directement ou indirectement au capital social de la Société,
- les propositions de programme de rachat d'actions à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires,
- les opérations de financement susceptibles de modifier substantiellement la structure financière de la Société,
- les opérations d'acquisition, sous quelque forme que ce soit,
- les accords de partenariat stratégiques,
- la mise en place de tous plans d'options de souscription ou d'achat d'actions,
- les propositions de modifications statutaires à l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires,
- les propositions d'affectation du résultat et de fixation du dividende de l'exercice écoulé à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires,
- les dates de paiement du dividende et des éventuels acomptes sur dividende.

### Fonctionnement

Les principes généraux de l'organisation, du mode de fonctionnement du Conseil de Surveillance et des Comités, ainsi que de la rémunération des membres du Conseil de Surveillance sont formalisés dans un règlement intérieur.

Le Conseil de Surveillance se réunit 5 à 6 fois par an, et ses membres reçoivent toutes informations utiles à l'exercice de leur mandat préalablement à chaque réunion.

En 2002, le Conseil de Surveillance s'est réuni 5 fois et le taux d'assiduité global a été de 86 %.

Afin que leur intérêt personnel soit lié à celui du Groupe, chaque membre du Conseil de Surveillance doit détenir des actions de la Société dont la valeur représente au moins l'équivalent des jetons de présence qu'il perçoit au cours d'une année.

Le Conseil de Surveillance est attentif à sa propre évaluation. A cette fin, un questionnaire d'auto-évaluation a été adressé en novembre 2002 à l'ensemble de ses membres. Ces derniers ont souligné la qualité du dialogue avec le Directoire, la qualité des débats au sein du Conseil de Surveillance et l'efficacité des réunions du Conseil et de ses Comités. Il a également relevé quelques mesures d'amélioration qui seront mises en œuvre en 2003.

## Composition

Le Conseil de Surveillance comprenait, au 31 décembre 2002, 14 membres nommés par l'Assemblée Générale des actionnaires, dont 3 non français. L'Assemblée Générale du 3 mai 2002 a ratifié la nomination de M. Edward Miller en qualité de membre du Conseil de Surveillance, en remplacement de M. Richard Jenrette, pour la durée restant à courir du mandat de ce dernier.

Le mandat de huit membres du Conseil de Surveillance vient à renouvellement lors de l'Assemblée Générale des actionnaires du 30 avril 2003 : MM. Jean-René Fourtou, Jacques Calvet, David Dautresme, Michel François-Poncet, Henri Hottinguer, Gérard Mestrallet, Edward Miller et Alfred von Oppenheim.

Suivant les recommandations du Comité de Sélection, le Conseil de Surveillance a décidé :

- de proposer au Directoire en vue de l'Assemblée Générale de renouveler le mandat de MM. Jean-René Fourtou, Jacques Calvet, David Dautresme, Henri Hottinguer, Gérard Mestrallet et Alfred von Oppenheim.
- de proposer au Directoire en vue de l'Assemblée Générale la nomination d'un nouveau membre : M. Ezra Suleiman.

A l'issue de l'Assemblée Générale du 30 avril 2003, le Conseil de Surveillance devrait compter en conséquence 13 membres.

Les membres du Conseil de Surveillance sont choisis et reconnus pour leur compétence, leur expérience, leur complémentarité et leur capacité à s'impliquer dans la supervision d'un groupe comme AXA.

En matière d'indépendance, ce qui paraît le plus important à la Société est d'apprécier l'indépendance de chaque membre du Conseil de Surveillance par rapport à la direction générale exercée par le Directoire.

Suivant les recommandations du Comité de Sélection, le Conseil de Surveillance s'est prononcé sur la situation d'indépendance de l'ensemble de ses membres, au regard des recommandations du rapport Bouton sur le gouvernement d'entreprise des sociétés cotées, et au regard des propositions actuelles de la loi Sarbanes Oxley pour la composition du Comité d'Audit.

Au regard des critères issus des recommandations du rapport Bouton, le Conseil de Surveillance indique que sur les 13 membres, 9 ont la qualité de membres indépendants : MM. Thierry Breton, Jacques Calvet, David Dautresme, Anthony Hamilton, Henri Hottinguer, Gérard Mestrallet, Alfred von Oppenheim, Bruno Roger et Ezra Suleiman.

Le Conseil de Surveillance devrait comprendre à l'issue de l'Assemblée Générale du 30 avril 2003 :

Nom (et âge)	Poste actuel au sein de la Société	Nombre d'actions AXA au 31/12/02 *	Jetons de présence perçus en 2002 (en euros)	Fonction principale dans les autres sociétés et autres fonctions	Première nomination / fin de mandat
Claude BEBEAR (67 ans)	Président du Conseil de Surveillance	708.386	77.509,78	Président-Directeur Général de Finaxa ; Administrateur ou membre du Conseil de Surveillance d'AXA Financial (Etats-Unis), de Schneider Electric et de BNP Paribas, de Vivendi Universal et des Mutuelles AXA.	Juin 1988 / mai 2004
Jean-René FOURTOU (63 ans) <sup>(2)</sup>	Vice-Président du Conseil de Surveillance	6.876	74.011,75	Président-Directeur Général de Vivendi Universal ; Administrateur d'Aventis, d'EADS (Pays-Bas), d'AXA Financial (Etats-Unis), des Mutuelles AXA et de Cap Gemini ; Président du Conseil de Surveillance de Vivendi Environnement et du Groupe Canal+.	Avril 1990 / mai 2003
Thierry BRETON (48 ans) <sup>(1)</sup>	Membre du Conseil de Surveillance	1.500	20.732,34	Président-Directeur Général de France Telecom ; Président du Conseil d'Administration de Thomson SA et d'Orange ; Administrateur ou mem- bre du Conseil de Surveillance de Dexia, Schneider Electric, Thomson.	Mai 2001 / mai 2005
Jacques CALVET (71 ans) <sup>(1) (2)</sup>	Membre du Conseil de Surveillance	4.530	45.509,46	Président du Conseil de Surveillance du Bazar de l'Hôtel de Ville (BHV) ; Vice-Président du Conseil de Surveillance des Galeries Lafayette ; Administrateur ou membre du Conseil de Surveillance de la Société Générale, de Vivarte et de Société Foncière Lyonnaise.	Janvier 1997 / mai 2003
David DAUTRESME (69 ans) <sup>(1) (2)</sup>	Membre du Conseil de Surveillance	26.800	39.393,42	Senior advisor Lazard Frères. Président de Parande Développement (Groupe Euris) ; Administrateur ou membre du Conseil de Surveillance de Lazard Frères Banque, Casino, Club Méditerranée et AXA Investment Managers.	Avril 1990 / mai 2003
Anthony HAMILTON (61 ans) <sup>(1)</sup>	Membre du Conseil de Surveillance	4.436	22.403,03	Chairman de Fox Pitt, Kelton Group Ltd (UK), de Fox-Pitt, Kelton Nominees Ltd (UK) et de AXA UK Plc (UK) et d'AXA Equity and Law (UK) ; Administrateur ou membre du Conseil de Surveillance d'AXA Financial (Etats-Unis) ; de Fox-Pitt Kelton Ltd (UK), de Pinault- Printemps-Redoute et de Swiss Re Capital Markets Ltd (UK).	Janvier 1996 / mai 2005
Henri HOTTINGUER (68 ans) <sup>(1) (2)</sup>	Membre du Conseil de Surveillance	58.996	39.098,63	Président et Directeur Général de Financière Hottinguer ; Président du Conseil de Surveillance de Crédit Suisse Hottinguer et Emba NV (Pays-Bas) ; Vice-Président de Gaspee (Suisse) ; Président du Conseil d'Hottinguer capital Corp. (USA) ; Président-Directeur Général de Sofibus ; Directeur Général Délégué et administrateur d'Intercom ; Administrateur de Finaxa, AXA France Iard, AXA France Vie et AXA France Collectives.	Juin 1988 / mai 2003
Henri LACHMANN (64 ans)	Membre du Conseil de Surveillance	7.060	26.744,88	Président-Directeur Général de Schneider Electric ; Administrateur ou membre du Conseil de Surveillance de Finaxa, Vivendi Universal, du Groupe Norbert Dentressangle et des Mutuelles AXA.	Mai 1996 / mai 2005
Gérard MESTRALLET (54 ans) <sup>(1) (2)</sup>	Membre du Conseil de Surveillance	2.825	29.439,12	Président-Directeur Général de Suez ; Président du Conseil de Tractebel (Belgique) et Société Générale de Belgique (Belgique) ; Vice- Président de Hisusa (Espagne) et de Sociedad General de Aguas de Barcelona (Espagne) ; Administrateur ou membre du Conseil de Surveillance de Saint-Gobain, Crédit Agricole S.A., Taittinger et Pargesa Holding S.A. (Suisse).	Janvier 1997 / mai 2003
Alfred von OPPENHEIM (68 ans) <sup>(1) (2)</sup>	Membre du Conseil de Surveillance	35.000	26.672,51	Président du Conseil de Surveillance de Banque Sal Oppenheim jr & Cie KgaA (Allemagne) et Président du Conseil d'Administration de Banque Sal Oppenheim jr & Cie AG (Suisse) ; membre du Conseil de Surveillance d'AXA Konzern AG (Allemagne).	Janvier 1997 / mai 2003
Michel PEBEREAU (61 ans)	Membre du Conseil de Surveillance	4.200	39.839,77	Président-Directeur Général de BNP Paribas ; Administrateur ou membre du Conseil de Surveillance de Saint-Gobain, Total Fina Elf, Lafarge, Dresdner Bank AG Francfort (Allemagne), BNP Paribas UK (UK).	Janvier 1997 / mai 2005
Bruno ROGER (69 ans) <sup>(1)</sup>	Membre du Conseil de Surveillance	11.236	43.102,21	Président de Lazard Paris (SAS) ; Président du Conseil de Surveillance de EURAZEO ; Administrateur ou membre du Conseil de Surveillance de Saint-Gobain, Pinault Printemps Redoute, Cap Gemini Ernst & Young, Sofina (Belgique).	Janvier 1997 / mai 2005
Ezra SULEIMAN (61 ans) <sup>(1) (3)</sup>	Membre du Conseil de Surveillance	–	–	Professeur de Sciences Politiques, et Directeur de Centre d'Études Européennes, Université de Princeton ; Professeur Associé, Institut d'Études Politiques, Paris.	Avril 2003 / avril 2007

(\*) La dernière invitation adressée aux membres du Conseil de Surveillance en vue de compléter leur ligne d'actions compte tenu de l'évolution du cours a été faite en août 2002 ; de telles invitations sont faites de manière périodique.

(1) Indépendants.

(2) Proposés au renouvellement à l'Assemblée Générale du 30 avril 2003.

(3) Proposé à la nomination à l'Assemblée Générale du 30 avril 2003.

## LES COMITÉS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Depuis 1990, AXA s'est doté de Comités spécialisés qui ont mis en œuvre les principes du gouvernement d'entreprise. Lors de l'adoption en janvier 1997 de la formule à Directoire et Conseil de Surveillance, le Conseil de Surveillance a confirmé l'organisation de quatre Comités spécialisés dont il a désigné les membres ainsi que le Président et fixé les attributions.

Le Conseil bénéficie ainsi des travaux du Comité d'Audit, du Comité Financier, du Comité de Sélection et du Comité de Rémunération.

Chaque Comité émet des avis, propositions et recommandations. Il peut procéder ou faire procéder à toutes études susceptibles d'éclairer les délibérations du Conseil de Surveillance. Chaque Comité peut décider d'inviter à ses réunions toute personne de son choix.

Un compte rendu des travaux de chaque Comité est effectué par son Président à la plus proche séance du Conseil de Surveillance.

Le rôle et le fonctionnement de chaque Comité sont précisés dans le règlement intérieur du Conseil de Surveillance.

### Comité d'Audit

Pour tenir compte des propositions actuelles de la nouvelle réglementation américaine, la composition du Comité d'Audit a été réduite à trois membres, qui seraient tous indépendants : MM. Jacques Galvet (Président), David Dautresme, Alfred von Oppenheim.

Le Comité a tenu 7 réunions en 2002 et le taux d'assiduité s'élève à 83 %.

Les missions du Comité d'Audit sont les suivantes :

- Le Comité examine les comptes annuels et semestriels de la Société avant qu'ils ne soient présentés au Conseil de Surveillance et les documents financiers diffusés par la Société à l'occasion de l'arrêté des comptes.
- Associé au choix des Commissaires aux Comptes de la Société, il examine leur programme d'intervention, les résultats de leurs vérifications, leurs recommandations ainsi que les suites données à ces dernières ; il est saisi par le Directoire ou par les Commissaires aux Comptes de tout événement exposant AXA à un risque significatif.
- Il est informé des règles comptables applicables au sein d'AXA et examine tout projet de changement de référentiel comptable ou de modification de méthodes comptables.
- Il examine le programme et les objectifs de la Direction de l'Audit d'AXA ainsi que les rapports produits par cette direction ou par les cabinets qu'elle pourrait mandater. Il peut demander la réalisation de tout audit interne ou externe qu'il juge nécessaire et assure le suivi de l'exercice du contrôle interne.
- Il alerte la direction d'AXA et, s'il le juge nécessaire, l'Assemblée Générale des Actionnaires sur tout sujet susceptible d'avoir un impact sur la valeur patrimoniale du Groupe dans son ensemble.
- Il se saisit de tout sujet qu'il estime nécessaire d'examiner et en rend compte au Conseil de Surveillance.

En complément du règlement intérieur du Conseil de Surveillance, le Comité d'Audit s'est doté d'une charte qui met notamment l'accent sur certaines missions du Comité :

- revoir avec le Directoire et le Directeur de l'Audit Groupe la Charte d'Audit interne du Groupe et la structure de la fonction Audit interne ;
- examiner le plan d'audit du Groupe ;
- rencontrer séparément, et sur des bases régulières, le Directeur de l'Audit Groupe en tant que de besoin ;

- être associé aux décisions de nomination et de remplacement des Commissaires aux Comptes du Groupe et de ses filiales ;
- contrôler l'indépendance des Commissaires aux Comptes en examinant les relations qu'ils développent avec le Groupe et particulièrement en examinant l'exhaustivité des honoraires d'audit facturés par eux.

Les principaux sujets traités par le Comité d'Audit en 2002 ont été les suivants :

- Examen des comptes annuels et semestriels.
- Examen des travaux de réconciliation entre les normes comptables French GAAP et les US GAAP.
- Etat de la fonction audit dans le Groupe.
- Méthodologie pour les provisions pour dépréciations à caractère durable.
- Mesures de lutte contre le blanchiment des capitaux.
- Couverture des risques chez AXA RE.
- Revue d'un certain nombre de risques spécifiques.

### Comité Financier

Le Comité Financier est composé de six membres, dont quatre membres indépendants : MM. Claude Bébéar (Président), Thierry Breton, Jacques Calvet, Gérard Mestrallet, Alfred von Oppenheim, Michel Pébereau.

Le Comité a tenu 4 réunions en 2002 et le taux d'assiduité s'élève à 79 %.

Les missions du Comité Financier sont les suivantes :

- Le Comité examine les projets de cession de participations ou d'immeubles dont le montant dépasse les délégations de pouvoir consenties au Directoire par le Conseil de Surveillance.
- Il examine tout projet d'opération financière d'importance significative pour AXA présenté par le Directoire.
- Il examine également les orientations données à la gestion des actifs d'AXA et, plus généralement, toute question intéressant la gestion financière d'AXA.

Les principaux sujets traités par le Comité Financier en 2002 ont été les suivants :

- Structure financière du Groupe.
- Gestion des actifs du Groupe.
- Restructuration du Groupe AXA Corporate Solutions.
- Restructuration du pôle bancaire et intégration de Banque Directe.
- Cession de la participation des sociétés du Groupe AXA dans SIMCO.

### Comité de Sélection

Le Comité de Sélection est composé de quatre membres, dont deux membres indépendants : MM. Jean-René Fourtou (Président), Gérard Mestrallet, Michel Pébereau, Bruno Roger.

Le Comité a tenu une réunion en 2002 et le taux d'assiduité s'élève à 80 %.

Les missions du Comité de Sélection sont les suivantes :

- Le Comité formule des propositions au Conseil de Surveillance en vue de toute nomination de membres du Conseil de Surveillance ou du Directoire et de leur Président ou Vice-Président, ainsi que de membres d'un Comité spécialisé du Conseil de Surveillance et de leur Président.
- Il est informé des nominations des principaux dirigeants d'AXA, et notamment des membres du Comité Exécutif.

Les principaux sujets traités par le Comité de Sélection en 2002 et au début 2003 ont été les suivants :

- Situation des membres du Conseil de Surveillance.
- Renouvellement du Directoire et nomination de deux nouveaux membres du Directoire.
- Examen des plans de succession des responsables des principales filiales du Groupe.

### Comité de Rémunération

Le Comité de Rémunération est composé de quatre membres, dont trois membres indépendants : MM. Henri Hottinguer (Président), David Dautresme, Jean-René Fourtou, Anthony Hamilton.

Le Comité a tenu une réunion en 2002 et le taux d'assiduité s'élève à 100 %.

Les missions du Comité de Rémunération sont les suivantes :

- Le Comité propose au Conseil de Surveillance la rémunération des membres du Directoire, le montant des jetons de présence soumis à la décision de l'Assemblée Générale, ainsi que les attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions de la Société aux membres du Directoire.
- Il examine pour avis les propositions du Directoire portant sur les principes et modalités de la rémunération des dirigeants d'AXA et sur les projets d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions de la Société à des salariés d'AXA.
- Il est en outre informé par le Directoire du montant des rémunérations des dirigeants fixées par les conseils des filiales de la Société.

Les principaux sujets traités par le Comité de Rémunération en 2002 ont été les suivants :

- Rémunération de chacun des membres du Directoire et information sur la rémunération des membres du Comité Exécutif.
- Détermination de l'enveloppe d'options pour les salariés du Groupe, attribution d'options aux membres du Directoire, information sur les attributions d'options aux salariés du Groupe par unité opérationnelle.

## UNITÉS OPÉRATIONNELLES ET FILIALES

### UNITÉS OPÉRATIONNELLES

AXA est organisé en neuf unités opérationnelles dont les responsables rapportent directement au Directoire et à son Président.

Ces unités opérationnelles sont les suivantes :

Noms	Fonctions
Jean-Raymond Abat	Région Méditerranéenne
Alfred Bouckaert	Benelux
Nicolas Moreau	AXA Investment Managers
Claus-Michael Dill	Allemagne et Europe de l'Est
Christopher Condron	Etats-Unis
Michel Pinault	Asie-Pacifique (hors Japon)
François Pierson	France et Assistance, Grands Risques, Canada
Dennis Holt	Royaume-Uni et Irlande
Philippe Donnet	Japon, AXA RE

## FILIALES

AXA a le souci de voir appliquer les principes de gouvernement d'entreprise au sein du Groupe. Ainsi, toutes les principales filiales, quelles soient cotées ou non cotées, sont dotées :

- d'un Conseil d'administration, comprenant des administrateurs indépendants ;
- d'un Comité d'audit, comprenant également des administrateurs indépendants.

## TRANSPARENCE DES RÉMUNÉRATIONS

### RÉMUNÉRATIONS ET INTÉRESSEMENT DES DIRIGEANTS

Les principes généraux de la politique de rémunération des équipes dirigeantes ont été présentés au Comité de Rémunération du Conseil de Surveillance de la Société. Cette politique s'applique à l'ensemble des personnels de direction et fait l'objet d'une déclinaison pays par pays sous la supervision des conseils d'administration et des comités de rémunération des sociétés du Groupe, prenant en compte des règles locales. L'application concrète de ces principes est régulièrement revue par le Comité de Rémunération d'AXA.

La rémunération des équipes dirigeantes comprend une partie fixe et une partie variable. La partie fixe est référencée avec un positionnement cible dans le quartile inférieur du marché. La partie variable est liée, avec des pondérations variables selon les niveaux de responsabilité, à la performance globale d'AXA, à celle de l'entité de rattachement et à la réalisation des objectifs personnels du dirigeant. La part variable est configurée pour représenter la composante principale de la rémunération annuelle totale de sorte qu'en cas de succès celle-ci place les dirigeants d'AXA dans la partie haute des références du marché.

Dans le tableau ci-après, sont précisées :

- d'une part, les rémunérations brutes versées au titre de l'exercice 2002 (e), à savoir la rémunération fixe versée en 2002 (a), la rémunération variable au titre de l'exercice 2002, versée en 2003 (n'incluant pas les indemnités d'expatriation qui pourraient être versées en 2003) (b), ainsi que les jetons de présence versés en 2002 (c) et les avantages en nature de 2002 (d) ;
- d'autre part, les rémunérations brutes versées au cours de l'exercice 2002 (g), à savoir la rémunération fixe versée en 2002 (a), la rémunération variable au titre de l'exercice 2001, versée en 2002 (f) (incluant les indemnités d'expatriation éventuellement versées en 2002), ainsi que les jetons de présence versés en 2002 (c) et les avantages en nature de 2002 (d) ;
- enfin, les rémunérations brutes versées au cours de l'exercice 2001, à savoir la rémunération fixe versée en 2001, la rémunération variable au titre de l'exercice 2000, versée en 2001 (incluant les indemnités d'expatriation éventuellement versées en 2001), ainsi que les jetons de présence versés en 2001 et les avantages en nature de 2001.

Cette présentation permet de comparer les rémunérations acquises au titre de l'exercice 2002 avec celles versées au cours des exercices 2001 et 2002.

L'augmentation de la part variable versée en 2003 au titre de l'exercice 2002 pour 12 des 17 membres du Comité Exécutif tient à deux éléments :

- le redressement des résultats du Groupe (les rémunérations variables avaient pour certains d'entre eux baissé en 2001) ;
- le changement de fonctions qui a conduit certains d'entre eux à rejoindre soit le Comité Exécutif, soit le Directoire, et les a ainsi placés à des niveaux de rémunération plus élevés.

(en euros)

	Rémunération fixe 2002 versée en 2002	Rémunération variable 2002 versée en 2003	Jetons de présence versés en 2002	Avantages en nature 2002	Rémunération totale versée au titre de l'exercice 2002	Rémunération variable 2001 versée en 2002	Rémunération totale versée au cours de l'exercice 2002	Rémunération variable 2000 versée en 2001	Rémunération totale versée au cours de l'exercice 2001
	(a)	(b)	(c)	(d)	(e) = (a)+(b)+(c)+(d)	(f)	(g) = (a)+(f)+(c)+(d)		
<b>Membres du Directoire</b>									
H. de Castries (Président)	500.000	1.353.487	104.907	4.272	<b>1.962.666</b>	719.967	<b>1.329.146</b>	1.381.373	<b>2.019.533</b>
C. Brunet <sup>(1)</sup>	274.410	475.515	2.727	3.648	<b>756.300</b>	237.560	<b>518.345</b>	25.620	<b>233.628</b>
F. Colloc'h	353.000	717.742	6.740	4.272	<b>1.081.754</b>	613.060	<b>977.072</b>	794.622	<b>1.153.556</b>
C. Condron (aux Etats-Unis) <sup>(2)</sup>	1.060.000	4.028.000	0	210.233	<b>5.298.233</b>	4.240.000	<b>5.510.233</b>	2.688.000	<b>3.406.289</b>
D. Duverne <sup>(3)</sup>	272.527	485.335	35.688	3.752	<b>797.302</b>	272.604	<b>584.571</b>	420.277	<b>787.111</b>
G. de La Martinière	320.000	506.871	125.628	4.272	<b>956.771</b>	469.429	<b>919.329</b>	579.259	<b>967.009</b>
F. Pierson	350.000	746.856	75.920	15.804	<b>1.188.580</b>	368.930	<b>810.654</b>	272.943	<b>496.387</b>
<b>Membres du Comité Exécutif</b>									
J.-R. Abat (en Espagne) <sup>(4)(5)</sup>	180.303	302.385	30.051	34.234	<b>546.973</b>	172.594	<b>417.182</b>	214.223	<b>449.695</b>
A. Bouckaert (en Belgique)	414.158	362.795	129.071	2.254	<b>908.278</b>	162.950	<b>708.433</b>	235.499	<b>639.920</b>
B. Calvert (aux Etats-Unis)	291.500	3.710.000	0	0	<b>4.001.500</b>	8.480.000	<b>8.771.500</b>	12.992.000	<b>13.300.000</b>
C. M. Dill (en Allemagne)	512.568	650.992	6.090	21.044	<b>1.190.694</b>	390.000	<b>929.702</b>	780.473	1.319.652
P. Donnet	220.000	393.022	129.191	9.988	<b>752.201</b>	218.907	<b>578.086</b>	200.704	<b>420.488</b>
D. Holt (au Royaume-Uni) <sup>(6)</sup>	596.250	626.063	0	10.871	<b>1.233.183</b>	477.000	<b>1.084.121</b>	0	<b>206.397</b>
N. Moreau <sup>(7)</sup>	296.920	493.120	0	3.648	<b>793.688</b>	417.306	<b>717.874</b>	465.825	<b>749.942</b>
L. Owen (en Australie) <sup>(8)</sup>	526.313	non défini	0	157.786	<b>non défini</b>	789.469	<b>1.473.568</b>	626.021	<b>1.176.051</b>
M. Pinault	220.000	198.500	0	3.648	<b>422.148</b>	311.525	<b>535.173</b>	477.985	<b>678.586</b>
S. Tulin (aux Etats-Unis) <sup>(9)</sup>	795.000	3.021.000	0	73.789	<b>3.889.789</b>	3.180.000	<b>4.048.789</b>	13.453.979	<b>14.034.831</b>

(1) C. Brunet a été nommé membre du Directoire le 26 février 2003. Il est entré dans le Groupe AXA le 2 avril 2001, et sa rémunération versée au cours de l'exercice 2001 est prorataée en conséquence sur 9 mois.

(2) C. Condron a opté pour le paiement différé de 25 % de sa rémunération fixe et de sa rémunération variable. Les montants indiqués correspondent à 100 % de ces rémunérations. C. Condron est entré dans le groupe AXA le 4 juillet 2001, et sa rémunération versée au cours de l'exercice 2001 est prorataée en conséquence sur 6 mois. Cette rémunération 2001 inclut un bonus de 2.688.000 euros versé au moment de son embauche.

(3) D. Duverne a été nommé membre du Directoire le 26 février 2003.

(4) J.-R. Abat a été nommé membre du Comité Exécutif le 26 février 2003.

(5) La rémunération et les avantages en nature de J.-R. Abat intègrent les avantages liés à son statut d'expatrié en Espagne.

(6) D. Holt est entré dans le Groupe AXA le 4 septembre 2001, et sa rémunération versée au cours de l'exercice 2001 est prorataée en conséquence sur 4 mois.

(7) N. Moreau a été nommé membre du Comité Exécutif le 26 février 2003.

(8) La rémunération et les avantages de L. Owen intègrent les avantages liés à son statut d'expatrié en Australie. La rémunération variable de l'exercice 2002 sera arrêtée au deuxième trimestre 2003.

(9) S. Tulin a opté pour le paiement différé de 25 % de sa rémunération fixe et de sa rémunération variable. Les montants indiqués correspondent à 100 % de ces rémunérations. Par ailleurs, le montant de la rémunération versée au cours de l'exercice 2001 inclut un montant exceptionnel de 8.960.000 euros au titre du rachat des intérêts minoritaires d'AXA Financial et 335.979 euros au titre de l'annulation de ses options AXA Financial.

En raison de la disparité des régimes fiscaux selon les pays où les membres du Comité Exécutif exercent leurs activités, la comparaison des rémunérations est difficile. Pour information, les taux marginaux d'imposition par pays sont : Allemagne : 49,6 % (incluant la Church tax de 8 à 10 % selon l'Etat), Australie : 47 %, Belgique : 60 %, Etats-Unis (New York ; Philadelphie): 45,01 % et 43,12 %, Espagne : 45 %, France : 59,58 % (dont 10 % de C.S.G. et C.R.D.S. et prélèvement social), Royaume-Uni : 40 %.

#### ACTIONS DÉTENUES PAR LES MEMBRES DU DIRECTOIRE

	Nombre d'actions détenues au 31/12/2002		
	Hors fonds commun de placement AXA	ADR AXA	Actionariat Finaxa
Henri de Castries (Président)	74.500	–	62.262
Claude Brunet	808	–	–
Françoise Colloc'h	15.121	–	6.603
Christopher Condron (Etats-Unis)	–	519.561	–
Denis Duverne	24.872	–	–
Gérard de La Martinière	824	–	50.000
François Pierson	8.000	–	–

#### JETONS DE PRÉSENCE DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Les membres du Conseil de Surveillance d'AXA perçoivent, pour seule rémunération, des jetons de présence dont les montants sont indiqués dans le tableau ci-dessus des membres du Conseil de Surveillance.

Leur montant est fixé par l'Assemblée Générale en application des statuts de la Société et est réparti par le Conseil de Surveillance entre le Conseil et ses différents Comités spécialisés selon les modalités suivantes :

- la moitié du montant des jetons de présence est répartie uniformément entre les membres du Conseil de Surveillance à titre de part fixe,
- une première part du montant résiduel est répartie entre les membres du Conseil de Surveillance à proportion de leur présence effective aux séances du Conseil.
- une seconde part du montant résiduel est affectée par le Conseil de Surveillance aux différents Comités spécialisés et répartie entre leurs membres à proportion de leur présence effective aux séances de ces Comités.

Compte tenu de l'importance du rôle du Comité d'Audit, il a été décidé de renforcer la part des jetons de présence revenant à ses membres.

Le montant global des rémunérations versées par la Société au titre des jetons de présence aux membres du Conseil de Surveillance en 2002 (soit 14 personnes au total) s'élève à 660.000 euros brut (617.853,26 euros net).

## OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS

AXA, depuis de nombreuses années, mène une politique d'attribution d'options à ses mandataires et collaborateurs, en France et à l'Étranger, à tous les niveaux dans la hiérarchie, afin de les rémunérer, les fidéliser au Groupe en les associant à la performance du Groupe.

Le Conseil de Surveillance donne son autorisation préalable à la mise en place de tous plans d'options de souscription ou d'achat d'actions.

Au 31 décembre 2002, 2.648 collaborateurs d'AXA en bénéficient.

Ces attributions sont faites en général au cours du premier trimestre de chaque année, avant la période d'interdiction de 10 jours de bourse précédant et suivant la publication des comptes annuels.

AXA a choisi jusqu'à présent d'attribuer principalement des options de souscription, plutôt que des options d'achat, pour éviter le coût de portage pour la Société.

43.789.361 options de souscription ou d'achat d'actions attribuées par AXA et représentant 2,5 % du capital social restent à exercer par leurs bénéficiaires au 28 février 2003 ainsi que 650.000 options de souscription Mofipar.

**TABLEAU DES OPTIONS DÉTENUES PAR LES MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF**  
(Options attribuées non encore exercées au 31 décembre 2002)

Détenteurs	AXA	AXA ADR <sup>(1)</sup>	Mofipar <sup>(2)</sup>	Finaxa
<b>Membres du Directoire</b>				
H. DE CASTRIES (Président)	3.095.640	284.796		110.000
C. BRUNET	320.000			
F. COLLOC'H	2.029.352	18.254	50.000	90.000
Ch. CONDRON (Etats-Unis)		1.694.608		
D. DUVERNE	970.436	158.220	20.000	
G. DE LA MARTINIERE	1.800.696		50.000	75.000
F. PIERSON	767.696			
<b>Membres du Comité Exécutif</b>				
J.-R. ABAT (Espagne)	235.593			
A. BOUCKAERT (Belgique)	400.868			
B. CALVERT (Etats-Unis)	20.288			
C. M. DILL (Allemagne)	360.868			
Ph. DONNET	399.244			
D. HOLT (Royaume-Uni)	220.000			
N. MOREAU <sup>(3)</sup>	218.416		50.000	
L. OWEN (Australie)	317.180			
M. PINAULT	462.896			
S. TULIN (Etats-Unis)	131.304	1.780.755		

(1) Dans le cadre du rachat des intérêts minoritaires d'AXA Financial par AXA, les options qui avaient été consenties par AXA Financial ont été converties en options sur les ADR AXA le 2 janvier 2001.

(2) Société non cotée, filiale d'AXA.

(3) Titulaire également de 7.562 options AXA Investment Managers, société non cotée.

**TABLEAU DES OPTIONS CONSENTIES ET EXERCÉES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX ET SALARIÉS  
AU COURS DE L'EXERCICE 2002**

Informations	Options AXA					Options AXA ADR				
	Options consenties			Options exercées		Options consenties			Options exercées	
	Nombre	Date d'échéance	Prix (en euros)	Nombre	Prix (en euros)	Nombre	Date d'échéance	Prix (USD)	Nombre	Prix
<b>Membres du Directoire :</b>										
H. DE CASTRIES (Président) <sup>(1)</sup>	800.000	27/02/12	20,98							
C. BRUNET	220.000	27/02/12	20,98							
F. COLLOC'H	400.000	27/02/12	20,98							
Ch. CONDRON (États-Unis)						571.806	27/02/12	18,05		
D. DUVERNE <sup>(2)</sup>	220.000	27/02/12	20,98							
G. DE LA MARTINIÈRE	300.000	27/02/12	20,98							
F. PIERSON	300.000	27/02/12	20,98	38.000	10,07					
				8.000	8,26					

(1) A également exercé 50.000 options Mofipar au cours de l'exercice 2002, au prix de 7,09 euros.

(2) A également exercé 10.000 options Mofipar au cours de l'exercice 2002, au prix de 7,09 euros.

## DÉONTOLOGIE

Dès le début des années 1990, AXA a élaboré un Code de déontologie.

Les membres du Conseil de Surveillance sont tenus à une obligation générale de confidentialité à l'égard des informations auxquelles ils ont accès du fait de leur mandat. Ils s'engagent à respecter, pour leurs opérations financières personnelles, le Code de déontologie de la Société.

La Société peut demander à chaque membre du Conseil de Surveillance de fournir toutes informations, relatives à des opérations effectuées sur des titres de sociétés cotées du Groupe, lui permettant de satisfaire aux obligations de déclaration auprès des autorités boursières et des autorités d'assurances de certains pays. Par ailleurs, chaque membre du Conseil de Surveillance est tenu d'informer le Président du Conseil de Surveillance à la fin de chaque semestre, des opérations qu'il aurait pu effectuer sur les titres AXA. La Société globalise ensuite les informations et procède à une déclaration non nominative à la Commission des Opérations de Bourse. Enfin, chaque membre est tenu d'informer la Société de toute situation le concernant susceptible de créer un conflit d'intérêt avec la Société ou des sociétés du Groupe.

Les collaborateurs du Groupe qui, du fait de leurs fonctions, peuvent avoir accès à des informations privilégiées, sont considérés comme "sensibles". Ils doivent alors respecter certaines interdictions lorsqu'ils réalisent des opérations sur les titres cotés qu'ils peuvent détenir.

Les principales sociétés du Groupe ont également un Code de déontologie ou d'éthique qui tient compte du cadre juridique et réglementaire des pays où sont exercées les activités.

AXA s'applique à respecter, quel que soit le lieu où il opère, les règles visant à la prévention du blanchiment et à la lutte contre la corruption. AXA a adopté une "Charte relative à la lutte contre le blanchiment des capitaux" et le Groupe s'est doté d'une organisation afin de veiller à la cohérence des systèmes mis en place localement :

- En matière de blanchiment, chaque société du Groupe a un correspondant "TRACFIN" chargé d'améliorer la coordination avec "TRACFIN" et de procéder aux déclarations nécessaires.
- En matière de lutte contre le financement du terrorisme, AXA exploite l'ensemble des listes transmises par les autorités des pays où AXA exerce une activité.

## **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

AXA souhaite exercer son activité en respectant et en mettant en œuvre des engagements responsables vis-à-vis de chacun de ses partenaires.

**CLIENTS** : AXA vise à construire avec eux une relation de confiance durable, en leur offrant des solutions adaptées à leurs besoins et un service de proximité efficace, dans le cadre d'une déontologie professionnelle rigoureuse.

**ACTIONNAIRES** : AXA s'engage à rechercher des performances opérationnelles parmi les meilleures du secteur et à délivrer une information riche et transparente.

**COLLABORATEURS** : AXA souhaite assurer l'épanouissement de chacun de ses collaborateurs dans sa vie professionnelle grâce à un environnement de travail respectueux de la personne humaine et à un style de management responsabilisant axé sur le développement de ses collaborateurs.

**PARTENAIRES COMMERCIAUX** : AXA cherche à entretenir une relation de qualité basée sur une déontologie "achats" stricte et un dialogue suivi.

**SOCIÉTÉ CIVILE** : AXA s'engage à agir en entreprise citoyenne, que ce soit sous forme de mécénat, de mise à disposition de notre expertise (enseignement - actions de prévention...) ou d'innovation sociale.

**ENVIRONNEMENT** : AXA souhaite participer à la préservation de l'environnement grâce à son expertise des risques environnementaux, et par l'amélioration de ses pratiques sur ses sites d'exploitation.

Des correspondants "développement durable" ont été nommés au sein des sociétés les plus importantes d'AXA afin de définir et de mettre en œuvre des plans d'actions propres à améliorer leurs performances par rapport à ces engagements dans le cadre d'une démarche de progrès.

Des indicateurs chiffrés ont été définis pour suivre l'évolution de ces performances. Par ailleurs, un outil intranet de reporting sociétal a été mis en place afin d'organiser la collecte d'informations sur ces indicateurs.

Vous trouverez les données sociales et environnementales d'AXA dans le rapport du Directoire à l'Assemblée Générale AXA du 30 avril 2003, remis en séance et disponible au siège social sur demande. Par ailleurs, une grande partie du rapport d'activité 2002 d'AXA est consacré à la mise en œuvre dans les sociétés d'AXA de bonnes pratiques dans le cadre de la démarche de développement durable d'AXA.

## LE MARCHÉ DES TITRES

### ACTIONS

L'action AXA est cotée à Euronext Paris SA sur le premier marché (continu A), Code Euroclear France : 12062 et depuis le 25 juin 1996, à la Bourse de New York sous forme d'*American Depositary Shares* (ADS) représentant une action AXA.

Les actions créées depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2003 par conversion d'obligations convertibles ou levées d'options de souscription sont cotées sur le premier marché au comptant jusqu'à leur assimilation après détachement du dividende de l'exercice 2002, prévu le 7 mai 2003.

### Transactions de l'action AXA et de l'ADS AXA sur 18 mois à Paris et New York

BOURSE DE PARIS				BOURSE DE NEW YORK			
Mois	Total titres échangés (en milliers)	Cours au plus haut (en euros)	Cours au plus bas (en euros)	Mois	Total titres échangés (en milliers)	Cours au plus haut (en US\$)	Cours au plus bas (en US\$)
<b>2001</b>				<b>2001</b>			
Septembre	242.427	30,46	16,40	Septembre	6.084	26,59	15,40
Octobre	175.983	26,55	20,08	Octobre	8.306	23,69	18,49
Novembre	160.803	28,35	23,40	Novembre	5.681	25,23	21,03
Décembre	125.087	26,36	21,32	Décembre	10.407	23,27	19,83
<b>2002</b>				<b>2002</b>			
Janvier	139.025	25,10	21,05	Janvier	8.502	22,57	18,29
Février	146.041	22,15	19,41	Février	6.893	19,30	17,00
Mars	170.061	26,06	21,26	Mars	8.157	23,19	18,60
Avril	159.122	26,09	22,75	Avril	5.187	23,04	20,56
Mai	204.023	24,05	20,90	Mai	6.070	21,97	19,43
Juin	191.045	21,20	15,91	Juin	6.184	19,77	16,10
Juillet	336.793	19,14	8,80	Juillet	11.710	18,41	9,25
Août	264.919	16,50	10,02	Août	10.990	15,95	10,11
Septembre	315.489	14,88	8,88	Septembre	10.720	14,37	9,05
Octobre	347.318	15,39	9,56	Octobre	10.840	15,13	9,55
Novembre	234.117	16,56	11,75	Novembre	7.910	16,28	11,94
Décembre	190.506	16,74	12,37	Décembre	7.380	16,43	12,92
<b>2003</b>				<b>2003</b>			
Janvier	224.947	14,55	10,23	Janvier	9.770	15,20	11,79
Février	237.593	12,58	9,97	Février	10.640	13,44	10,83

## LES AUTRES TITRES

### LES OBLIGATIONS

	Obligations subordonnées convertibles en actions du 8 février 1999	Obligations subordonnées convertibles en actions du 17 février 2000
Nombre d'obligations	9.239.333	6.646.524
Montant nominal de chaque obligation	165 euros	165,50 euros
Montant nominal total	1.524.489.945 euros	1.099.999.722 euros
Jouissance	8 février 1999	17 février 2000
Durée	14 ans, 10 mois et 21 jours	16 ans, 10 mois et 13 jours
Taux d'intérêt nominal	2,50 %	3,75 %
Conversion	à partir du 9 février 1999, à raison de 4,04 actions pour une obligation	à partir du 17 février 2000, à raison de 4,04 actions pour une obligation
Amortissement normal	en totalité au 1 <sup>er</sup> janvier 2014 au prix de 230,88 euros par obligation, soit 139,93 % du montant nominal	en totalité au 1 <sup>er</sup> janvier 2017 au prix de 269,16 euros par obligation, soit 162,63 % du montant nominal
Amortissement anticipé	<ul style="list-style-type: none"> <li>– à tout moment par achat en bourse ou hors bourse,</li> <li>– au gré de l'émetteur, en espèces, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2005 à un prix offrant un rendement actuariel brut de 4,45 %, si la moyenne de l'action de la Société sur une période de 10 jours consécutifs excède 125 % du prix de remboursement anticipé,</li> <li>– à tout moment, au gré de l'émetteur, au prix de 230,88 euros si le nombre d'obligations restant en circulation est inférieur à 10 % du nombre d'obligations émises.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– à tout moment par achat en bourse ou hors bourse,</li> <li>– au gré de l'émetteur, en espèces, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2007 à un prix offrant un rendement actuariel brut de 6,00 %, si la moyenne de l'action de la Société sur une période de 10 jours consécutifs excède 125 % du prix de remboursement anticipé,</li> <li>– à tout moment, au gré de l'émetteur, au prix de 269,16 euros si le nombre d'obligations restant en circulation est inférieur à 10 % du nombre d'obligations émises.</li> </ul>
Nombre d'obligations en circulation au 28 février 2003	9.199.793	6.639.463

Les obligations subordonnées convertibles **AXA 1999/2014** sont cotées au premier marché au comptant de la Bourse de Paris.

### Transactions des obligations subordonnées convertibles AXA 1999/2014

Mois	Total titres échangés	Cours plus haut (en euros)	Cours plus bas (en euros)
<b>2001</b>			
Septembre	239.936	180,00	142,20
Octobre	213.935	159,60	149,00
Novembre	132.794	168,50	150,00
Décembre	107.771	162,00	150,00
<b>2002</b>			
Janvier	56.021	162,00	149,20
Février	114.557	152,90	147,00
Mars	134.853	158,00	148,10
Avril	19.528	158,00	149,50
Mai	24.748	156,00	147,00
Juin	62.740	153,99	143,00
Juillet	60.759	152,00	126,80
Août	138.682	141,10	125,10
Septembre	39.661	144,40	131,00
Octobre	36.225	143,40	123,00
Novembre	29.166	156,00	137,00
Décembre	27.906	155,00	147,10
<b>2003</b>			
Janvier	49.939	160,20	146,10
Février	27.569	156,00	145,00

Les obligations subordonnées convertibles AXA 2000/2017 sont cotées au premier marché au comptant de la Bourse de Paris.

### Transactions des obligations subordonnées convertibles AXA 2000/2017

Mois	Total titres échangés	Cours plus haut (en euros)	Cours plus bas (en euros)
<b>2001</b>			
Septembre	75.226	186,00	148,00
Octobre	87.963	180,00	162,90
Novembre	42.505	188,90	171,10
Décembre	30.745	182,00	170,00
<b>2002</b>			
Janvier	95.061	180,00	163,20
Février	67.458	169,50	159,00
Mars	34.565	174,50	163,00
Avril	2.309	174,00	164,00
Mai	15.376	174,00	164,10
Juin	12.823	172,00	160,50
Juillet	79.727	165,80	142,70
Août	27.005	155,00	144,00
Septembre	89.964	159,00	142,00
Octobre	60.533	158,95	138,15
Novembre	29.928	168,00	151,00
Décembre	2.111	178,00	162,10
<b>2003</b>			
Janvier	20.160	175,00	144,60
Février	22.166	172,50	160,00

## **ACTIONNARIAT DES SALARIÉS**

AXA mène une politique volontariste d'actionnariat des salariés.

Le Directoire, faisant usage des autorisations conférées par les Assemblées Générales du 9 mai 2001 et du 3 mai 2002 d'augmenter le capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, en faveur des salariés d'AXA, dans le cadre de l'ordonnance du 21 octobre 1986, a procédé à deux augmentations de capital réservées aux salariés du Groupe ("Shareplan 2002").

Dans les pays où les conditions réglementaires, juridiques et fiscales le permettaient, deux formules de souscription ont été proposées aux salariés du Groupe en 2002 :

- une offre classique dans 27 pays,
- une offre dite à effet de levier dans 28 pays (34 pays en 2001).

L'opération Shareplan 2002 s'est déroulée en deux temps :

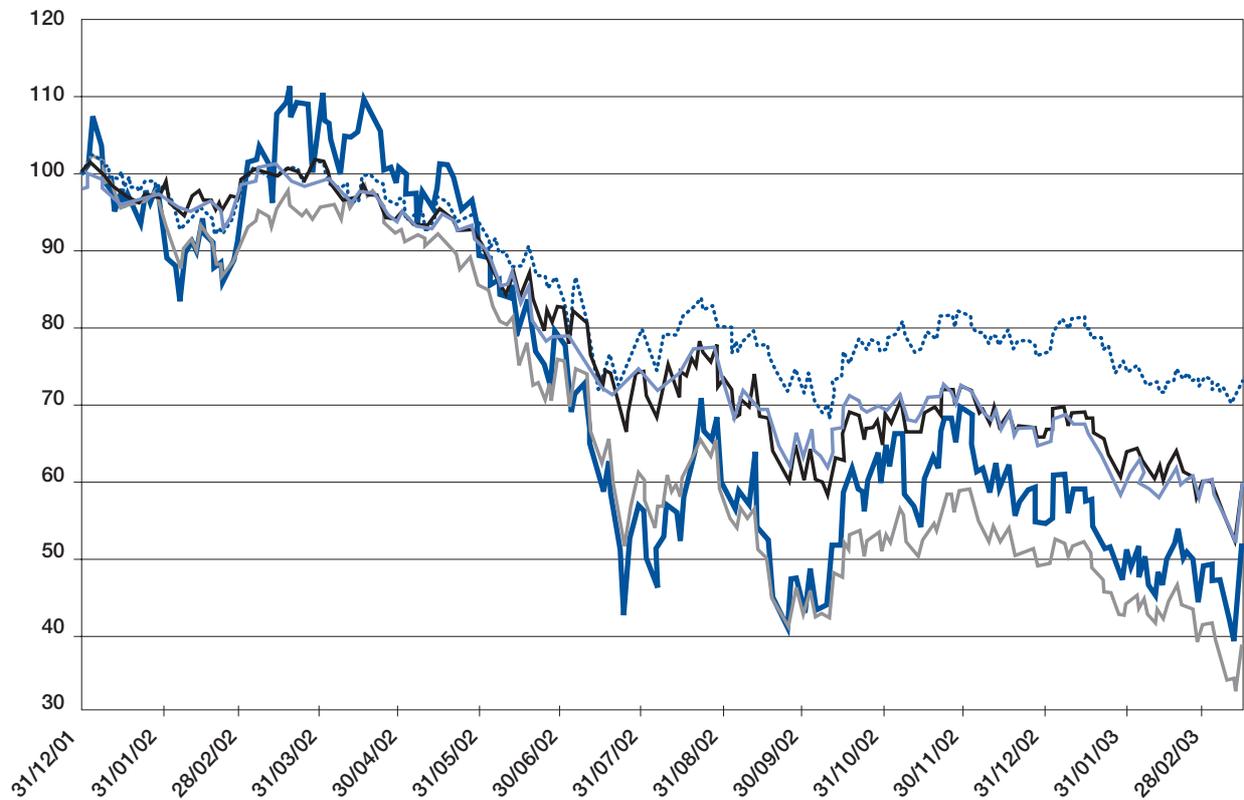
- une première émission, réalisée au mois de juillet, a été réservée aux salariés français pour leur permettre d'investir leur intéressement et leur participation,
- une deuxième émission au mois de décembre a été proposée à l'ensemble des salariés du Groupe sur la base de versements volontaires.

Plus de 140 sociétés dans 28 pays ont participé à Shareplan 2002. Le montant total des souscriptions s'est élevé à 255 millions d'euros, en baisse de 21 % par rapport à l'opération Shareplan 2001 (323 millions d'euros), dont :

- 41 millions d'euros pour la formule classique, contre 70 millions d'euros en 2001 ;
- et 214 millions d'euros pour la formule à effet de levier, contre 253 millions d'euros en 2001.

Au total, 27.173.513 actions nouvelles de 2,29 euros de nominal, jouissance 1<sup>er</sup> janvier 2002, ont été créées.

Au 31 décembre 2002, les salariés du Groupe AXA détiennent à travers 14 fonds communs de placement et par détention directe d'actions ou d'ADR, 70.076.322 actions, soit 3,98 % du capital de la Société et 4,17 % des droits de vote.



— AXA  
— STOXX INSURANCE  
— STOXX 50  
- - - S&P500  
— CAC40

Cours AXA (en euros) :  
 31 décembre 2001 : 23,47  
 31 décembre 2002 : 12,79  
 14 mars 2003 : 12,06

	31 décembre 2001	31 décembre 2002	Variation (%) 2002	14 mars 2003	Variation (%) cumul annuel 2003
AXA	23,47	12,79	(45,5 %)	12,06	(5,7 %)
Stoxx Insurance	322,33	157,18	(51,2 %)	122,92	(21,8 %)
Stoxx 50	3.706,93	2.407,51	(35,1 %)	2.126,97	(11,7 %)
S&P 500	1.148,08	879,82	(23,4 %)	833,27	(5,3 %)
CAC 40	4.624,58	3.063,91	(33,7 %)	2.740,01	(10,6 %)

## PANORAMA DE L'ANNÉE 2002

La situation des marchés financiers internationaux s'est encore détériorée par rapport à 2001. La performance du marché des actions a enregistré un repli pour la troisième année consécutive presque partout dans le monde. Le rendement total de l'indice MSCI World a chuté de 25 % en 2002, soit sa plus mauvaise performance annuelle depuis 1974. La faiblesse de la croissance économique, les scandales financiers alimentés par les opérations frauduleuses, les faillites, alertes sur les résultats, réductions de dividende, de même que la volatilité du marché, la crainte de la déflation et la menace imminente d'un conflit en Irak sont autant de facteurs qui, conjugués, ont provoqué la chute des marchés financiers. En Europe, le Stoxx 50 a chuté de 35 %, le DAX allemand a reculé de 44 %, le CAC 40 français a subi un repli de 34 % tandis que le UK FTSE 100 s'est replié de 25 %. Au Japon, le Nikkei a clôturé sur une baisse de 19 % après être retombé, en novembre dernier, au plus bas qu'il ait connu en 19 ans. Outre-Atlantique, le Dow Jones enregistre un déclin de 17 % tandis que le S&P 500, et l'indice des valeurs technologiques, le Nasdaq, ont respectivement perdu 23 et 22 %.

Tous les secteurs d'activités ont été touchés alors que ce sont l'alimentaire, les boissons et l'énergie qui s'en sortent le mieux (avec une baisse respective limitée à 14,5 % et 19,9 %)<sup>1</sup>. Les secteurs les plus durement atteints incluent les technologies (- 56,9 %) et l'assurance (- 51,2 %). Le **secteur de l'assurance** a été tout particulièrement fragilisé par les craintes entourant l'impact de la chute des marchés d'actions sur la structure financière et les résultats ainsi que par les renforcements de provisions techniques pour des montants significatifs.

### - Structure financière

Les assureurs européens sont traditionnellement investis à plus de 15% en actions. La surperformance des actions par rapport aux autres classes d'actifs à la fin des années 1990 a entraîné une hausse de l'exposition aux actions de nombreuses sociétés et, par voie de conséquence, la sous-performance des actions au cours des trois dernières années a eu un impact direct sur les fonds propres des assureurs européens en termes de diminution des plus-values latentes. Par ailleurs, un certain nombre d'assureurs ont utilisé une part importante de leurs excédents de capital en procédant à des acquisitions ou encore en ayant largement recours à de la dette pour financer ces acquisitions, d'où une hausse du niveau d'endettement. Au cours de l'année, les notations de solidité financière de la quasi-totalité des assureurs ont été soit revues à la baisse, soit placées sous surveillance par les agences de notation. La chute des marchés d'actions a poussé les assureurs à annoncer des augmentations de capital, levant ainsi un total de 7 milliards de dollars de fonds propres supplémentaires.

### - Résultats

Compte tenu de leurs investissements en actions, une part importante des résultats publiés par les assureurs européens est historiquement issue de la réalisation de plus-values. Le repli des marchés boursiers a gommé une bonne partie de celles-ci. En outre, nombre d'entre eux ont dû constituer des provisions pour dépréciation à caractère durable en vue d'enregistrer au bilan une part de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché réelle de leurs participations en actions, leurs résultats s'en trouvant diminués d'autant. Enfin, l'impact de la baisse des marchés d'actions a entraîné non seulement une diminution des commissions de gestion d'actifs et activités en unités de compte du fait de la baisse du niveau des encours sous gestion, mais aussi la constitution de réserves supplémentaires pour couvrir certaines garanties planchers sur les contrats à rente variable aux Etats-Unis et l'accélération de l'amortissement des coûts d'acquisition différés.

(1) Sur la base de l'indice sectoriel Dow Jones Stoxx 600 au 31 décembre 2002.

### – Renforcement des provisions techniques

En plus des points mentionnés ci-dessus qui sont directement liés aux marchés d'actions, certains assureurs ont également été affectés par les inquiétudes liées à l'adéquation du niveau de leurs provisions techniques. Le problème de l'amiante reste un sujet de préoccupation car il y a eu une accélération en flèche des litiges et déclarations de sinistres associés à ce matériau au cours des 18 derniers mois aux Etats-Unis. En parallèle, les coûts de sinistres, notamment les frais et règlements juridiques ont continué de croître. En 2002, plusieurs assureurs européens fortement exposés au segment Dommages aux Etats-Unis ont renforcé leurs provisions techniques de manière significative.

L'ensemble de ces facteurs a contribué à l'effondrement de la valeur du secteur de l'assurance, à hauteur de 51 %.

Le titre **AXA** a connu une baisse de 45,5 % en 2002, l'accent mis sur l'efficacité opérationnelle ayant permis au Groupe d'être mieux armé pour affronter une conjoncture difficile. En 2002, AXA a concentré son action sur la réalisation d'économies substantielles pour un montant de 866 millions d'euros, la réduction du ratio combiné de 114 % en 2000 à 106,5 % en 2002 et la diminution du ratio d'endettement qui passe de 63 % au 31 décembre 2000 à 46 % au 31 décembre 2002. La diversification d'AXA, tant au plan géographique que des produits, a permis au Groupe d'enregistrer une croissance de son chiffre d'affaires de 4,6 % à périmètre constant par rapport à 2001. La forte progression de la branche Vie, épargne, retraite aux Etats-Unis et au Japon a compensé le fléchissement des ventes en France et au Royaume-Uni, ces marchés ayant toutefois affiché une forte progression de leurs primes en assurance Dommages. Les effets de cette diversification se font également sentir au niveau des résultats opérationnels, ceux de la branche Dommages enregistrant une forte reprise, tandis que ceux de la branche Vie, épargne, retraite résistaient bien à la tourmente sur les marchés financiers, affichant un repli de 1 % seulement par rapport à 2001.

## 2003

2003 ne semble pas se démarquer des trois dernières années de morosité. Les marchés restent extrêmement volatils, les cours des actions fléchissant sous le poids des médiocres perspectives économiques et des résultats des sociétés décevants. L'inquiétude entourant la menace de guerre avec l'Irak a fait plonger le dollar américain, tandis que les prix du pétrole s'envolaient, créant un climat d'incertitude et de prudence dans l'environnement mondial.

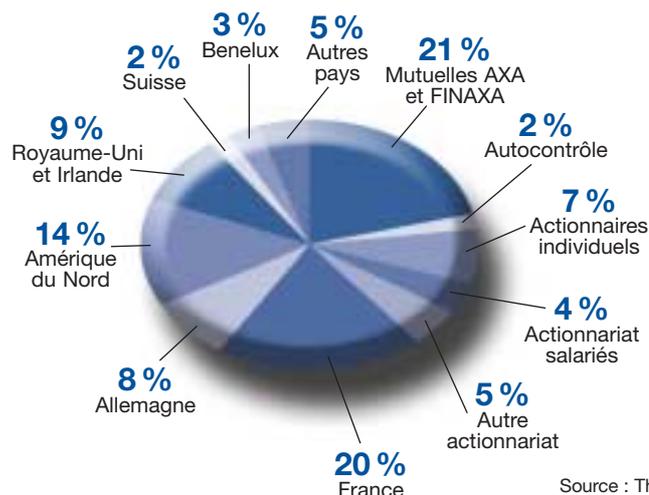
Dans le secteur de l'assurance, nombre des inquiétudes qui ont hanté l'année 2002 persistent aujourd'hui. Les risques sur le bilan subsistent et la performance du secteur sera étroitement liée à celle des marchés boursiers.

Les perspectives semblent plus encourageantes pour les assureurs non-vie. Les hausses importantes de tarifs observées suggèrent que l'année de souscription 2003 devrait être plus profitable pour les assureurs et réassureurs commerciaux qu'elle ne l'a été au cours des cinq dernières années. En outre, les conditions de contrats plus strictes et l'imposition largement répandue de limites de responsabilité ainsi que la définition plus précise des risques sont autant de paramètres présageant une amélioration de la rentabilité à moyen terme.

Les résultats d'AXA pour l'exercice 2002 ont été annoncés le 27 février 2003. A 949 millions d'euros, le résultat net est supérieur aux attentes du marché. Globalement, celui-ci a souligné l'amélioration de 10 % du résultat opérationnel, qui atteste du degré d'engagement du Groupe pour améliorer sa performance opérationnelle. Les 966 millions d'euros de réduction des charges sur les 15 derniers mois dépassent largement l'objectif initial. L'amélioration de six points du ratio combiné, qui passe de 112,5 % à 106,5 %, a permis aux activités Dommages d'enregistrer une forte reprise et a démontré que l'objectif de ratio combiné de 104 % qu'AXA s'est fixé pour 2003 est réalisable. La direction a également fixé un nouvel objectif de ratio combiné de 102 % pour 2005. L'activité Vie, épargne, retraite s'est bien tenue, malgré la situation économique défavorable, maintenant son résultat opérationnel au même niveau qu'en 2001. Le bilan du Groupe a résisté aux turbulences des marchés financiers, affichant une marge de solvabilité consolidée européenne du Groupe estimée à 172 % au 31 décembre 2002 ; la décision concernant le dividende de ramener le taux de distribution à un niveau acceptable et pérenne du résultat courant a été jugé prudente.

Le titre AXA a continué à surperformer le secteur de l'assurance en 2003 et n'a baissé que de 1,3 % depuis le début de l'année, alors que l'indice sectoriel Stoxx Insurance est en baisse de 17,6 %, l'indice Stoxx 50 de 8,5 % et le CAC 40 de 7,6 %.

Fin février 2003, au sein d'un panel de 38 analystes financiers qui suivent la valeur AXA, 24 analystes financiers ont une recommandation à l'achat sur le titre, 12 analystes sont neutres et 2 analystes estiment que la valeur va sousperformer le secteur.



### VIS-À-VIS DE SES ACTIONNAIRES INSTITUTIONNELS

AXA s'attache à bâtir et à entretenir une relation de proximité.

La publication des comptes semestriels et annuels donne lieu, sur toutes les places financières importantes du monde, à une série de présentations où les dirigeants d'AXA rencontrent les principaux actionnaires du Groupe. En 2002, plus de 375 réunions, dans quinze pays différents, ont ainsi été organisées avec les investisseurs. Outre ces rencontres, de nombreuses réunions sont dédiées aux principaux actionnaires institutionnels ainsi que des rendez-vous thématiques : commentaires sur les comptes deux fois par an, présentation d'indicateurs économiques particuliers à l'industrie - Embedded Value, présentation des différentes activités du Groupe ; aux Etats-Unis, en France et au Royaume-Uni, et des présentations à 16 conférences sectorielles.

Basées à Paris et à New York, les équipes de communication financière du Groupe sont en relation permanente avec l'ensemble de la communauté financière : analystes des maisons de courtage, gérants de fonds et analystes des sociétés de gestion et analystes des agents de rating. Elles les informent très régulièrement des événements qui marquent la vie du Groupe ainsi que de ses performances, répondent à leurs interrogations et témoignent de la volonté du Groupe de satisfaire au mieux leurs besoins d'information et de transparence. En réaction à la forte volatilité des marchés financiers, en 2002 le Groupe a réduit la période d'incertitude avant la publication de ses résultats semestriels avec une préannonce, et a avancé la publication de ses résultats annuels 2002 de quinze jours par rapport à 2001, se situant ainsi parmi les premiers groupes d'assurance à annoncer ses résultats.

L'ensemble de la communication institutionnelle du Groupe - communiqués de presse, présentation des résultats, interventions à des conférences spécialisées - est disponible sur le site [www.axa.com](http://www.axa.com). Les présentations des résultats sont retransmises en direct sur le site web du Groupe et accessibles par conférence téléphonique.

**Plus d'information financières sur :** [www.axa.com](http://www.axa.com)

Relations investisseurs :

Paris : 33 (0)1 40 75 48 42

New York : 1 212 314 53 81

E-mail : [infofi.web@axa.com](mailto:infofi.web@axa.com)

## VIS-À-VIS DE SES ACTIONNAIRES INDIVIDUELS

Les actionnaires individuels représentent environ 7% de l'actionnariat total d'AXA, qui multiplie les occasions d'information et de rencontre avec eux.

Leur rendez-vous principal est l'Assemblée Générale. En mai 2002, l'Assemblée Générale d'AXA a réuni environ 1.200 actionnaires individuels d'AXA, tandis que près de 3.300 étaient représentés.

Par ailleurs, depuis 1997, AXA réunit les actionnaires détenant leurs titres au nominatif, ainsi que les actionnaires au porteur qui en formulent la demande, au sein d'un club : le "Cercle des Actionnaires AXA".

Les membres du Cercle reçoivent :

- la Lettre du Cercle des Actionnaires, éditée à l'occasion de l'Assemblée Générale et de la publication des résultats annuels et semestriels,
- des courriers spécifiques, adressés à l'occasion de tout événement majeur de la vie du Groupe,
- des invitations aux réunions de présentation se déroulant en région. Des rencontres régulières sont organisées tout au long de l'année en France, où se situe la majorité des actionnaires individuels du Groupe,
- enfin, AXA a également un Comité Consultatif d'Actionnaires Individuels, composé de quinze membres issus du Cercle des Actionnaires. Ce Comité se réunit deux fois par an avec les dirigeants du Groupe, pour faire le point sur la politique d'information et de communication menée à l'égard des actionnaires individuels.

Depuis novembre 2001, la gestion des actions au nominatif est confiée aux équipes spécialisées de BNP Paribas Securities Services qui met à disposition des actionnaires une plate-forme téléphonique (0810 888 433) dédiée et plus récemment, depuis mars 2003, un site Internet (<http://gisnomi.bnpparibas.com>) qui permet de consulter ses actions inscrites en compte de titres nominatifs purs. Le site *GISnomi* permet de transmettre et de suivre ses ordres de bourse, après avoir rempli un contrat de Prestations Boursières et sous réserve de détenir un compte ouvert dans un établissement financier en France.

Les principales informations relatives à l'activité et à l'actualité du Groupe font l'objet d'une information réactive au travers :

- des encarts publiés dans la presse économique et patrimoniale à l'occasion d'événements majeurs pour le Groupe (résultats et Assemblée Générale),
- du site internet : [www.axa.com](http://www.axa.com), rubrique : L'Actionnaire Individuel,
- du minitel 3616 AXA (France).

En cas d'interrogations ponctuelles, les actionnaires ont également la possibilité de poser leurs questions par téléphone au service **Communication Actionnaires Individuels** :

Paris : 33 (0)1 40 75 48 43

New York : 1 212 314 29 02

E-mail : [actionnaires.web@axa.com](mailto:actionnaires.web@axa.com)

# Organigramme simplifié au 31 décembre 2002

## Assurance

### AMÉRIQUE

#### ETATS-UNIS

AXA FINANCIAL (a)  
100 % 100 %

#### CANADA

AXA ASSURANCES  
100 % 100 %

AXA INSURANCE  
100 % 100 %

### AFRIQUE

#### MAROC

AXA ASSURANCE  
MAROC  
51 % 100 %

### EUROPE

#### ALLEMAGNE

AXA KONZERN  
90 % 91 %

#### AXA ART

90 % 100 %

#### BELGIQUE

AXA BELGIUM  
100 % 100 %

#### ESPAGNE

AXA AURORA  
100 % 100 %

#### DIRECT SEGUROS

50 % 50 %

#### FRANCE

AXA FRANCE  
ASSURANCE (b)  
100 % 100 %

#### ITALIE

AXA ASSICURAZIONI  
100 % 100 %

#### IRLANDE

AXA IRELAND  
100 % 100 %

#### LUXEMBOURG

AXA LUXEMBOURG  
100 % 100 %

#### PAYS-BAS

AXA  
VERZEKERINGEN  
100 % 100 %

#### PORTUGAL

AXA PORTUGAL  
99 % 100 %

#### ROYAUME-UNI

AXA SUN LIFE  
100 % 100 %

AXA INSURANCE  
100 % 100 %

AXA PPP  
HEALTHCARE  
100 % 100 %

#### SUISSE

AXA ASSURANCES  
100 % 100 %

#### TURQUIE

AXA OYAK  
50 % 50 %

Le chiffre de gauche représente le pourcentage d'intérêt économique, celui de droite le pourcentage de contrôle.

(a) Holding détenant notamment The Equitable Life Assurance Society of the United States.

(b) Holding détenant notamment AXA France Vie, AXA France IARD, AXA France Collectives et Direct Assurance.

(c) Holding détenant notamment The National Mutual Life Association of Australasia.

(d) Nouvelle dénomination sociale à compter du 15 novembre 2002 (anciennement AXA Corporate Solutions).

**ASIE-  
PACIFIQUE****AUSTRALIE/  
NOUVELLE-ZELANDE**

AXA ASIA PACIFIC (c)  
51,7 % 100 %

**CHINE**

AXA MINMETALS  
39 % 51,7 %

**HONG KONG**

AXA  
CHINA REGION  
51,7 % 100 %

**JAPON**

AXA INSURANCE  
96 % 100 %

AXA NON-LIFE  
INSURANCE  
100 % 100 %

**SINGAPOUR**

AXA LIFE  
51,7 % 100 %

AXA INSURANCE  
100 % 100 %

**ASSURANCE  
INTERNATIONALE**

AXA RE (d)  
100 % 100 %

AXA ASSISTANCE  
100 % 100 %

**Services financiers****GESTION  
D'ACTIFS**

AXA INVESTMENT  
MANAGERS  
93 % 96 %

AXA REAL ESTATE  
INVESTMENT  
MANAGERS  
93 % 96 %

ALLIANCE CAPITAL  
MANAGEMENT  
56 % 56 %

AXA ROSENBERG  
75 % 75 %

**AUTRES  
SERVICES  
FINANCIERS****ALLEMAGNE**

AXA  
BAUSPARKASSE  
90 % 100 %

AXA BANK  
90 % 100 %

**BELGIQUE**

AXA BANK  
BELGIUM  
100 % 100 %

**FRANCE**

COMPAGNIE  
FINANCIERE  
DE PARIS  
100 % 100 %

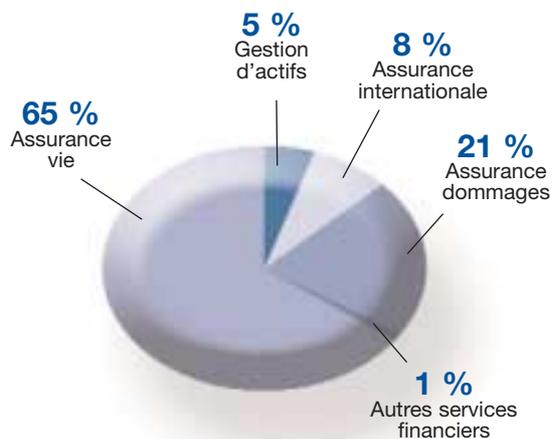
AXA BANQUE  
100 % 100 %

AXA CREDIT  
65 % 65 %

## INDICATEURS DE L'ACTIVITÉ

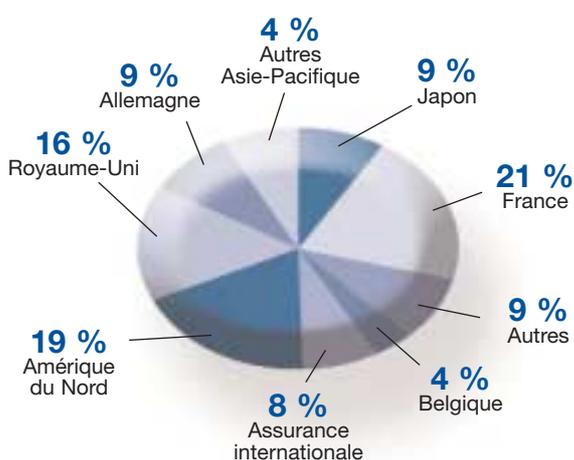
### CHIFFRE D'AFFAIRES

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ACTIVITÉ



TOTAL : 74,7 milliards d'euros

RÉPARTITION DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

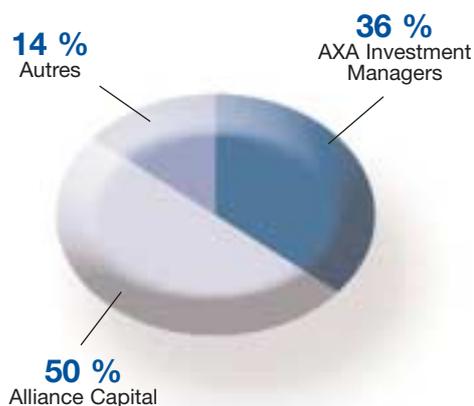


TOTAL : 70,3 milliards d'euros

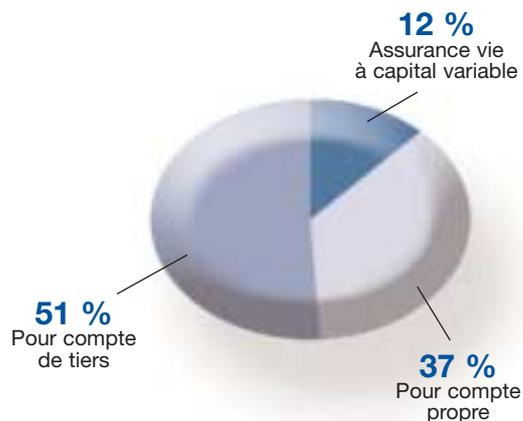
Total chiffre d'affaires 2002 :  
74,7 milliards d'euros  
(+ 4,6 % à données comparables)

### ACTIFS GÉRÉS

RÉPARTITION DES ACTIFS GÉRÉS PAR SOCIÉTÉ

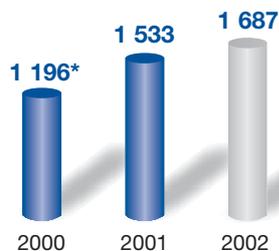


RÉPARTITION DES ACTIFS GÉRÉS PAR TYPE

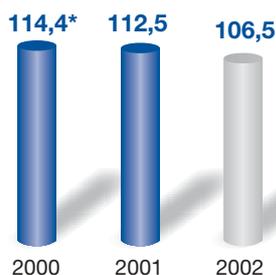
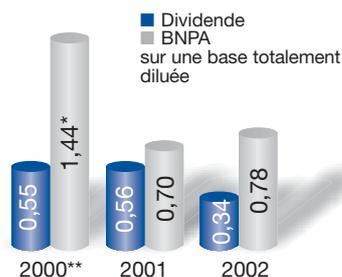
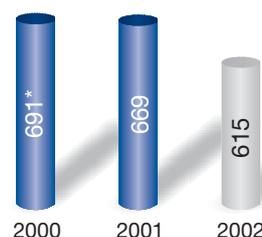


Total actifs gérés au 31.12.2002 :  
742 milliards d'euros

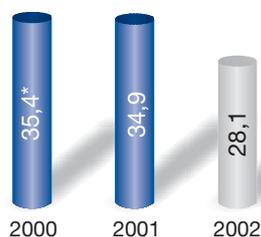
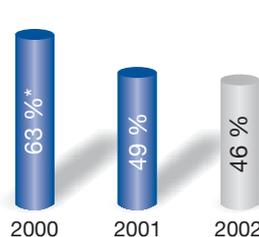
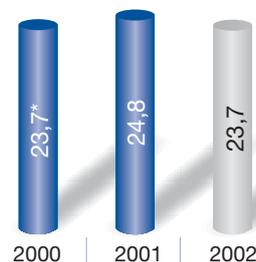
## INDICATEURS DE LA PROFITABILITÉ

RÉSULTAT  
OPÉRATIONNEL\*\*\*  
(en millions d'euros)CONTRIBUTION AUX RÉSULTATS CONSOLIDÉS  
(en millions d'euros)

	2002	2001	2000*
Vie, épargne, retraite	1.636	1.647	1.128
Dommages	226	(42)	(238)
Assurance internationale	(78)	92	(57)
Gestion d'actifs	258	328	209
Autres services financiers	133	115	253
Holdings	(488)	(607)	(99)
<b>Résultat opérationnel***</b>	<b>1.687</b>	<b>1.533</b>	<b>1.196</b>
Coût des événements du 11/09/01	(89)	(561)	-
Plus ou moins-values réalisées nettes revenant à l'actionnaire	(240)	229	1.096
<b>Résultat courant***</b>	<b>1.357</b>	<b>1.201</b>	<b>2.292</b>
Impact des opérations exceptionnelles	235	-	1.431
Dotation aux amortissements (part du Groupe) des écarts d'acquisition	(643)	(681)	(279)
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>949</b>	<b>520</b>	<b>3.444</b>

RATIO COMBINÉ  
(en points)BÉNÉFICE NET COURANT\*\*\*  
ET DIVIDENDE NET PAR ACTION  
(en euros)CONTRIBUTION  
DES AFFAIRES  
NOUVELLES VIE  
(en millions d'euros)

## INDICATEURS DE BILAN

EMBEDDED  
VALUE\*\*\*\*  
(en milliards d'euros)RATIO  
D'ENDETTLEMENT  
(en %, au 31 décembre)CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS  
PART DU GROUPE  
(en milliards d'euros, au 31 décembre)

en millions d'actions	1 665**	1 734	1 762
ROE courant*** :	12,4 %*	4,9 %	5,7 %
ROE opérationnel*** :	6,5 %*	6,3 %	7,1 %

\* Données 2000 retraitées comme si la nouvelle réglementation comptable, applicable depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2001, avait été appliquée au 1<sup>er</sup> janvier 2000.

\*\* Après division par quatre de la valeur nominale de l'action et la multiplication par quatre du nombre d'actions composant le capital de la société, résolutions votées par l'Assemblée Générale des actionnaires du 9 mai 2001.

\*\*\* Le résultat courant correspond au résultat net part du Groupe, hors impact des opérations exceptionnelles et avant dotation aux amortissements (part du Groupe) des écarts d'acquisition.

Le résultat opérationnel correspond au résultat courant, excluant les plus ou moins-values réalisées nettes revenant à l'actionnaire et le coût des événements du 11 septembre 2001.

\*\*\*\* Se reporter en page 51 pour plus de détails.

## Chiffre d'affaires consolidé par activité

(en millions d'euros)

	2002		2001	2000	Variations 2002/2001	
	Brut <sup>(a)</sup>	Net <sup>(a)</sup>			Données publiées	Données comparables
<b>Vie, épargne, retraite</b>	<b>48.619</b>	<b>48.586</b>	<b>48.399</b>	<b>45.997</b>	<b>0,4 %</b>	<b>5,5 %</b>
France	10.432	10.423	10.997	12.528	(5,2 %)	(5,4 %)
Etats-Unis	12.726	12.726	11.642	12.483	9,3 %	15,4 %
Royaume-Uni	8.362	8.362	9.086	7.939	(8,0 %)	(6,5 %)
Japon	6.428	6.428	5.475	3.353	17,4 %	28,7 %
Allemagne	3.141	3.140	2.997	2.912	4,8 %	4,7 %
Belgique	1.629	1.629	1.686	1.099	(3,4 %)	(3,4 %)
Autres pays	5.900	5.877	6.517	5.682	(9,8 %)	6,4 %
<b>Domages</b>	<b>15.981</b>	<b>15.948</b>	<b>15.896</b>	<b>15.579</b>	<b>0,3 %</b>	<b>5,7 %</b>
France	4.383	4.383	4.171	4.001	5,1 %	6,3 %
Allemagne	2.867	2.843	3.142	3.085	(9,5 %)	(1,6 %)
Royaume-Uni	2.749	2.749	2.480	2.683	10,9 %	12,6 %
Belgique	1.401	1.395	1.323	1.297	5,4 %	5,2 %
Autres pays	4.581	4.577	4.780	4.513	(4,2 %)	6,3 %
<b>Assurance internationale</b>	<b>5.872</b>	<b>5.762</b>	<b>5.678</b>	<b>3.651</b>	<b>1,5 %</b>	<b>4,6 %</b>
AXA Corporate Solutions	5.375	5.335	5.288	3.297	0,9 %	4,1 %
AXA Assistance	465	397	381	328	4,4 %	11,4 %
Autres activités transnationales	31	30	9	26	217,8 %	26,9 %
<b>Total Assurance</b>	<b>70.471</b>	<b>70.296</b>	<b>69.974</b>	<b>65.226</b>	<b>0,5 %</b>	<b>5,5 %</b>
<b>Gestion d'actifs</b>	<b>3.724</b>	<b>3.411</b>	<b>3.730</b>	<b>2.984</b>	<b>(8,5 %)</b>	<b>(7,2 %)</b>
Alliance Capital	2.903	2.778	3.200	2.577	(13,2 %)	(8,4 %)
AXA Investment Managers	820	633	503	383	25,8 %	(1,4 %)
National Mutual Funds Management	–	–	26	24	–	–
<b>Autres services financiers</b>	<b>1.046</b>	<b>1.020</b>	<b>1.128</b>	<b>11.760</b>	<b>(9,6 %)</b>	<b>(9,9 %)</b>
Donaldson, Lufkin & Jenrette (DLJ)	–	–	–	10.686	–	–
Banques françaises	137	134	187	182	(28,7 %)	(32,5 %)
Banques allemandes	133	117	100	82	16,9 %	16,9 %
AXA Bank Belgium	723	717	763	757	(6,0 %)	(5,4 %)
Autres	52	52	77	53	(32,7 %)	(40,5 %)
<b>Total services financiers</b>	<b>4.770</b>	<b>4.430</b>	<b>4.857</b>	<b>14.744</b>	<b>(8,8 %)</b>	<b>(7,8 %)</b>
<i>Eliminations des opérations intragroupes</i>	<i>(514)</i>	<i>–</i>	<i>–</i>	<i>–</i>	<i>–</i>	<i>–</i>
<b>TOTAL</b>	<b>74.727</b>	<b>74.727</b>	<b>74.832</b>	<b>79.971</b>	<b>(0,1 %)</b>	<b>4,6 %</b>

(a) Des éliminations intragroupes.

(en euros)

Taux de change	à la clôture		2002	moyen 2001	2000
	2002	2001			
Dollar Américain	0,95	1,14	1,06	1,12	1,09
Yen <sup>(a)</sup> (x100)	0,836	0,916	0,869	0,953	1,016
Dollar Australien <sup>(b)</sup>	0,54	0,58	0,58	0,58	0,63
Livre Britannique	1,54	1,64	1,59	1,61	1,64

(a) Taux correspondant aux périodes du 1<sup>er</sup> octobre au 30 septembre des exercices reportés.

(b) Idem (a), sauf exercice 2001, pour lequel les taux correspondent à la période 1<sup>er</sup> octobre 2000 au 31 décembre 2001 (15 mois).

## Résultat consolidé par activité

(en millions d'euros, sauf résultats par action)

	2002	2001	2000 <sup>(a)</sup> Proforma	2000 Publié
<b>Vie, épargne, retraite</b>	<b>1.367</b>	<b>1.225</b>	<b>1.401</b>	<b>1.437</b>
France	432	345	392	388
Etats-Unis	520	518	373	404
Royaume-Uni	348	167	179	179
Japon	(45)	(99)	52	52
Allemagne	(0)	21	46	41
Belgique	8	65	172	172
Autres pays	104	208	186	200
<b>Domages</b>	<b>93</b>	<b>182</b>	<b>237</b>	<b>408</b>
France	237	266	222	281
Allemagne	(28)	85	44	159
Royaume-Uni	(196)	(133)	(150)	(150)
Belgique	(29)	(5)	200	191
Autres pays	109	(31)	(78)	(73)
<b>Assurance internationale</b>	<b>(149)</b>	<b>(378)</b>	<b>112</b>	<b>153</b>
AXA Corporate Solutions	(142)	(350)	132	130
AXA Assistance	1	13	12	12
Autres activités transnationales	(8)	(41)	(32)	10
<b>Total Assurance</b>	<b>1.311</b>	<b>1.029</b>	<b>1.750</b>	<b>1.998</b>
<b>Gestion d'actifs</b>	<b>258</b>	<b>346</b>	<b>211</b>	<b>211</b>
Alliance Capital	195	273	160	160
AXA Investment Managers	63	58	48	48
National Mutual Funds Management	—	15	3	3
<b>Autres services financiers</b>	<b>133</b>	<b>144</b>	<b>273</b>	<b>273</b>
Donaldson, Lufkin & Jenrette (DLJ)	—	—	197	197
Banques françaises	(3)	15	23	23
Banques allemandes	2	(1)	4	4
AXA Bank Belgium	36	76	46	46
Autres	98	54	2	2
<b>Total services financiers</b>	<b>391</b>	<b>489</b>	<b>484</b>	<b>484</b>
Holdings	(344)	(318)	58	58
<b>RESULTAT COURANT, PART DU GROUPE<sup>(b)</sup></b>	<b>1.357</b>	<b>1.201</b>	<b>2.292</b>	<b>2.540</b>
Résultat courant par action <sup>(c)</sup>	0,78	0,70	1,51	1,67
Résultat courant dilué par action <sup>(c)</sup>	0,78	0,70	1,44	1,60
Rentabilité des fonds propres	5,7%	4,9 %	12,4 %	13,7 %
Impact des opérations exceptionnelles	235	—	1.431	1.643
Dotation aux amortissements (part du Groupe) des écarts d'acquisition	(643)	(681)	(279)	(279)
<b>RESULTAT NET PART DU GROUPE</b>	<b>949</b>	<b>520</b>	<b>3.444</b>	<b>3.904</b>
Résultat par action <sup>(c)</sup>	0,55	0,30	2,27	2,57
Résultat dilué par action <sup>(c)</sup>	0,55	0,32	2,15	2,44
Rentabilité des fonds propres	4,0 %	2,1 %	18,6 %	21,1 %

(a) Données 2000 retraitées comme si la nouvelle réglementation comptable, applicable depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2001 avait été appliquée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2000.

(b) Le résultat courant est le résultat net part du Groupe avant dotation aux amortissements (part du Groupe) des écarts d'acquisition et hors impact des opérations exceptionnelles.

(c) Après division par quatre de la valeur nominale de l'action et multiplication par quatre du nombre d'actions composant le capital de la société, résolution votée par l'Assemblée Générale des actionnaires du 9 mai 2001.

## Titres, capitaux propres, actif net réévalué et dividendes

(au 31 décembre)

	2002	2001	2000
Nombre d'actions en circulation (en millions)	1.762,17	1.734,19	1.664,92
Cours moyen (en euros)	17,8	30,3	37,9
Cours à fin décembre (en euros)	12,8	23,5	38,5
Plus haut annuel (en euros)	26,1	39,8	44,6
Plus bas annuel (en euros)	8,8	16,4	30,4
Capitalisation boursière (en millions d'euros)	22.538	40.701	64.100
Capitaux propres consolidés (en millions d'euros)	26.523	28.189	28.023
<i>dont Résultat (en millions d'euros)</i>	1.317	906	6.027
Capitaux propres consolidés, part du Groupe (en millions d'euros)	23.711	24.780	24.322
<i>dont Résultat, part du Groupe (en millions d'euros)</i>	949	520	3.904
Résultat courant	1.357	1.201	2.540
Actif net réévalué			
Total (en millions d'euros) :			
– avant impôt	27.871	34.496	35.053
– après impôt	25.915	30.952	31.930
Par action (en euros) :			
– avant impôt	15,8	19,9	21,1
– après impôt	14,7	17,8	19,2
Dividendes <sup>(a)</sup> :			
– brut (avoir fiscal inclus) par action (en euros)	0,51	0,84	0,83
– net par action (en euros)	0,34	0,56	0,55
– net total (en millions d'euros)	599	971	916
Pay-Out Ratio <sup>(b)</sup>	44 %	81 %	36 %

(a) Pour 2002, proposé à l'Assemblée Générale du 30 avril 2003.

(b) Dividende net / Résultat courant.

## Effectifs salariés

	Au 31 décembre 2000	Au 31 décembre 2001	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2002 <sup>(a)</sup>	Au 31 décembre 2002
<b>Assurance</b>	<b>82.720</b>	<b>81.908</b>	<b>73.818</b>	<b>70.127</b>
– France <sup>(b)</sup>	18.541	18.540	18.540	17.869
– Etats-Unis <sup>(d)</sup>	6.173	5.461	5.576	5.276
– Japon <sup>(c)</sup>	8.952	9.201	3.254	3.135
– Royaume-Uni	12.136	12.170	12.280	10.868
– Allemagne	8.989	8.710	8.710	8.462
– Belgique (incluant AXA Bank Belgium) <sup>(e)</sup>	5.973	5.695	5.695	5.381
– Autres pays	16.923	16.655	14.397	13.685
<i>dont Australie / Nouvelle-Zélande</i>	3.540	3.051	3.152	2.922
<i>dont Pays Bas<sup>(d)</sup></i>	1.791	1.770	1.103	960
<i>dont Espagne</i>	2.425	2.480	2.154	1.900
<i>dont Canada</i>	2.012	1.939	1.939	1.847
<i>dont Italie</i>	1.345	1.306	1.306	1.302
<i>dont Portugal</i>	1.269	1.327	1.327	1.304
– Assurance internationale	5.033	5.476	5.366	5.451
<i>dont AXA Corporate Solutions</i>	2.554	2.515	2.515	2.490
<i>dont AXA Assistance</i>	2.469	2.961	2.851	2.961
<b>Gestion d'actifs</b>	<b>6.237</b>	<b>6.679</b>	<b>6.586</b>	<b>6.271</b>
– Alliance Capital	4.438	4.505	4.505	4.145
– AXA Investment Managers	1.521	2.075	2.081	2.126
– National Mutual Fund Management	278	99	0	0
<b>Autres services financiers (excluant AXA Bank Belgium)<sup>(e)</sup></b>	<b>480</b>	<b>622</b>	<b>864</b>	<b>836</b>
– France	257	264	506	510
– Allemagne	223	358	358	326
<b>Services centraux groupe</b>	<b>920</b>	<b>598</b>	<b>598</b>	<b>711</b>
<b>AXA Technology, AXA Consulting et @ business</b>	<b>na</b>	<b>344</b>	<b>344</b>	<b>197</b>
<b>TOTAL</b>	<b>90.357</b>	<b>90.151</b>	<b>82.210</b>	<b>78.142</b>

Les effectifs des sociétés mises en équivalence ou non-consolidées ne sont pas inclus dans le tableau ci-dessus. Les effectifs des sociétés consolidées par intégration proportionnelle sont pris en compte au prorata du taux d'intégration.

(a) Les effectifs au 1<sup>er</sup> janvier 2002 sont indiqués à périmètre constant par rapport au 31 décembre 2002 :

- dé-consolidation d'AXA Minmetals (Chine),
- mises en équivalence de la Turquie, de l'Espagne Dommages (activité Directe) ainsi que de Singapour et Hong Kong Dommages,
- vente de la santé australienne,
- acquisition de la Banque Directe, ainsi que celles de ipac Security Ltd. et de Sterling Grace,
- acquisition de Northern (Suisse),
- transferts entre la santé au Royaume-Uni et AXA Assistance, et entre National Mutual Fund Management et l'Australie / Nouvelle-Zélande Vie.

(b) Une partie du personnel des sociétés françaises est regroupée dans des Groupements d'Intérêt Economique (GIE). De plus, les effectifs des activités assurance et services financiers en France incluent le personnel rentrant dans le cadre de convention de gestion du portefeuille de 3 mutuelles françaises non consolidées dans les comptes d'AXA.

La diminution des effectifs entre 2001 et 2002 (- 671 personnes) s'explique principalement par 376 départs à la retraite/pré-retraite.

(c) Les effectifs du Japon en 2000 et en 2001 incluaient respectivement 5.925 et 5.947 vendeurs mandataires non compris dans les effectifs salariés et ont donc été retraités pour les exclure.

(d) Les effectifs au 31 décembre 2001 étaient sous-évalués de 115 personnes aux Etats-Unis et sur-évalués de 667 personnes aux Pays-Bas (prise en compte à tort en 2001 de salariés d'un réseau de courtiers).

(e) Compte tenu de l'activité fusionnelle de l'Assurance et de la Banque en Belgique, les effectifs n'ont pu être isolés.

## Conclusion des agences de rating sur AXA

	Agence	2002 Notation
<b>Notation de Solidité Financière (FSR - Financial Strength Rating)</b>		
Principales sociétés d'assurances du Groupe	Standard & Poor's	AA-
	Moody's	Aa3
	Fitch	AA
<b>Notation portant sur la dette émise par AXA SA (société holding du Groupe AXA)</b>		
Notation du risque de contre-partie long terme / Dette Senior	Standard & Poor's	A
	Moody's	A2
	Fitch	A+
Notation de la dette long terme subordonnée	Standard & Poor's	BBB+
	Moody's	A3
	Fitch	A- (non datée) A (datée)
Notation du risque de contre-partie court terme / Billets de trésorerie	Standard & Poor's	A-1
	Moody's	P-1
	Fitch	F-1

Le 26 septembre 2002, l'agence internationale de notation **Fitch** a confirmé l'ensemble des notes attribuées aux sociétés du Groupe AXA, aussi bien en terme de solidité financière qu'en terme de dette émise par le Groupe. La perspective de notation du Groupe reste stable.

Fitch souligne que ces notes reposent sur la très forte position concurrentielle du Groupe, un des plus importants fournisseurs d'assurance et de services financiers avec à son actif une diversification géographique exceptionnelle et des avantages concurrentiels clés liés à sa taille et à l'unité de sa marque. Fitch met également en avant l'excellente qualité de l'équipe de management qui a prouvé en 2002 sa réactivité face à un environnement difficile, réduisant les frais généraux du Groupe et améliorant la profitabilité des segments Dommages.

Malgré des marchés actions très défavorables au cours des 18 derniers mois et le nombre important de sinistres majeurs en 2001, la capitalisation du Groupe demeure très forte et à un niveau significativement supérieur aux exigences minimales de Fitch.

Le 12 février 2003, **Standard & Poor's** a révisé les notes de solidité financière des principales sociétés d'assurance et de réassurance du Groupe qui sont passées de AA avec une perspective négative à AA- avec une perspective stable. Ce changement de notation a été induit par l'anticipation d'une croissance du résultat opérationnel 2002 inférieure aux 20% attendus, résultat de la baisse continue des marchés actions. En conséquence, les notes de dettes ont été revues à la baisse.

Standard & Poor's a cependant souligné que ces notes sont fondées sur la très forte position du Groupe tant au niveau de son activité que de sa performance opérationnelle ainsi que sur la solidité de sa capitalisation et sa flexibilité financière.

Le 19 mars 2003, Moody's a confirmé la notation Aa3 de solidité financière des principales filiales d'assurance du Groupe AXA avec une perspective stable, reflétant la position dominante de ces entités sur leurs marchés respectifs

et leurs niveaux de marge de solvabilité conforme aux exigences réglementaires. Ces notes sont également soutenues par la qualité du management et de sa stratégie, une diversification et une distribution excellente et la perspective d'amélioration des profits de la branche Dommages.

A cette même date, Moody's a abaissé d'un niveau les notations des dettes long terme d'AXA, la Société, suite à un changement de méthodologie interne à Moody's relatif à l'écart entre la notation de solidité financière et la notation des dettes à long terme des groupes d'assurance européens. Cet abaissement de note résulte de la décision de Moody's d'augmenter, à au moins deux niveaux, l'écart entre les ratings de solidité financière des sociétés opérationnelles et le rating de la dette senior de leur société mère.

## Embedded Value

(en millions d'euros)

	2002	2001	Variation (%)	Variation à taux de change constant (%)
ANRA	11.566	16.370	(29 %)	(25 %)
PVFP Vie <sup>(a)</sup>	16.515	18.494	(11 %)	(2 %)
<b>EV</b>	<b>28.080</b>	<b>34.864</b>	<b>(19 %)</b>	<b>(13 %)</b>
Nombre d'actions	1.762	1.734	2 %	–
EV par action	15,93	20,10	(21%)	(14 %)
Contribution des Affaires Nouvelles Vie <sup>(b)</sup>	615	669	(8 %)	+1 %
Primes liées aux Affaires Nouvelles Vie <sup>(c)</sup>	4.260	3.936	8 %	+18 %
Marge sur Affaires Nouvelles Vie	14.4 %	17.0 %	(2,6 pts)	–

(a) Dans toute cette partie, le terme Vie mentionné isolément fait référence à l'ensemble des activités Vie, épargne et retraite du Groupe.

(b) Souvent appelée "New business contribution (NBC)" dans les publications anglo-saxonnes.

(c) Selon une base calcul appelée "Annual Premium Equivalent (APE)" dans les publications anglo-saxonnes.

L' "Embedded Value" (EV) est une méthode souvent utilisée pour la valorisation de portefeuilles de contrats d'assurance dont les échéances sont à long terme. Elle mesure la valeur actuelle des revenus revenant à l'actionnaire au titre des exercices courant et futurs. Cette valeur peut être décomposée en deux éléments :

- 1) "Actif Net Réévalué Ajusté" (ANRA) qui mesure la richesse accumulée à ce jour et non encore distribuée aux actionnaires et,
- 2) "Present Value of Future Profits" (PVFP) qui mesure la valeur actuelle des revenus futurs, revenant aux actionnaires, générés par les contrats actuellement en portefeuille.

L' "Embedded Value" n'est pas une estimation de la "juste valeur" du Groupe AXA, quelle que soit la définition de la "juste valeur" retenue. Elle n'inclut pas la valeur des contrats qui seront commercialisés dans le futur et ne repose pas sur une valorisation issue de différents scénarios.

La contribution des Affaires Nouvelles Vie mesure la valeur des nouveaux contrats commercialisés dans l'année. Elle inclut le calcul de la PVFP sur ces nouveaux contrats mais aussi l'effort financier engendré par leur acquisition (souvent appelé "strain" dans les publications anglo-saxonnes). Par conséquent, la contribution des Affaires Nouvelles Vie est la combinaison d'éléments augmentant d'une année à l'autre la valeur de la PVFP de l'ensemble du portefeuille et d'éléments diminuant d'une année à l'autre l'ANRA. Les primes liées aux Affaires Nouvelles Vie mesurent le volume des Affaires Nouvelles Vie en retenant 100 % des primes périodiques et 10 % des primes uniques. La marge sur Affaires Nouvelles Vie est le ratio rapportant la contribution des Affaires Nouvelles Vie sur les primes liées aux Affaires Nouvelles Vie.

AXA publie uniquement la valeur de la PVFP liée aux activités Vie, épargne et retraite. L'ANRA d'AXA est calculé pour l'ensemble des activités du Groupe.

L'ANRA peut être réconcilié aux éléments du bilan consolidé de la manière suivante :

(en millions d'euros)

Capitaux propres consolidés	23.711
+ Plus ou moins-values latentes nettes (incluant les titres d'Alliance Capital en valeur de marché)	2.204
<b>= Actif net consolidé</b>	<b>25.915</b>
– Actifs intangibles Vie	(15.253)
+ Plus-values latentes d'AXA Investment Managers	1.006
– Coût du capital	(2.412)
+ Autres ajustements <sup>(a)</sup>	2.312
<b>= ANRA</b>	<b>11.566</b>
se ventilant en :	
ANRA Vie	6.242
ANRA des autres activités	5.324

(a) Les autres ajustements sont :

- 1) les plus et moins-values latentes nettes incluses dans le calcul de la PVFP,
- 2) les ajustements de comptabilisation entre les principes comptables régissant l'établissement des comptes consolidés d'AXA et ceux régissant l'établissement des comptes locaux pour les activités Vie,
- 3) la valeur générée par l'escompte financier des provisions techniques des activités Dommages et Assurance internationale, et
- 4) les ajustements de comptabilisation, liés aux engagements de retraite et autres avantages sociaux, entre les principes comptables régissant l'établissement des comptes consolidés d'AXA et ceux régissant l'établissement des comptes locaux. Ils conduisent à éliminer de l'actif un montant égal à 2.029 millions d'euros (avant impôt) et à conserver au passif un montant égal à 1.743 millions d'euros.

L'ANRA Vie est calculé à partir du capital social disponible dans les comptes locaux, ajusté du coût du capital requis pour une notation "AA" et des plus ou moins-values latentes nettes non incluses dans le calcul de la PVFP. Par ailleurs, un ajustement supplémentaire est requis pour prendre en compte les différences comptables entre les principes régissant l'établissement, des comptes consolidés d'AXA d'une part, et des comptes sociaux d'autre part. Il inclut notamment l'élimination des actifs intangibles tels que les frais d'acquisition reportés, la valeur du portefeuille d'assurance vie et les écarts d'acquisition.

L'ANRA des autres activités comprend les plus ou moins-values latentes nettes issues des autres activités qui incluent notamment les plus ou moins-values latentes nettes sur les sociétés d'AXA en charge de la Gestion d'actifs au sein du Groupe : Alliance Capital (basées sur une valeur de marché n'intégrant aucune majoration pour prise de contrôle) et AXA Investment Managers (déterminées à partir du volume d'actifs gérés). Il inclut aussi la valeur générée par l'escompte financier des provisions techniques des activités Dommages et Assurance internationale et les actifs intangibles sont conservés dans son calcul.

Le calcul de la PVFP concerne uniquement les activités Vie, épargne et retraite. Il est basé sur les résultats futurs projetés dans les comptes locaux et issus des contrats actuellement en portefeuille, sans aucune considération pour les contrats commercialisés dans le futur. Les rendements financiers retenus incluent les plus ou moins-values latentes nettes issues des actifs admis en représentation des engagements vis-à-vis des assurés et sont donc dépendants des contraintes réglementaires et des principes de gestion locaux.

Le calcul de la PVFP requiert l'utilisation d'hypothèses portant sur les exercices futurs. Les principales hypothèses sont :

- le taux d'actualisation dont la moyenne pondérée est de 7,2 % repose en règle générale sur une prime de risque de 250 points de base (plus élevée au Japon),

- les hypothèses actuarielles reflètent la meilleure estimation possible à partir de l'expérience récente,
- aucun gain futur de productivité n'est projeté alors qu'un taux futur d'inflation moyen de 2,4 % est appliqué,
- les frais généraux sont corrigés des dépenses non récurrentes, notamment celles à caractère stratégique,
- le bénéfice lié à l'augmentation de l'espérance de vie n'est pas pris en compte dans le taux de mortalité projeté sur les contrats en cas de décès alors que la table de mortalité utilisée pour les contrats en rente viagère est ajustée pour tenir compte d'une longévité future plus élevée,
- un taux d'impôt moyen de 33 %,
- un taux de rendement moyen sur actions de 7,7 %, et un taux sans risque de 4,6 %,

La sensibilité de la PVFP totale et de la PVFP des Affaires Nouvelles Vie à un changement d'hypothèse majeure est calculée ci-dessous (variation par rapport au cas standard, mesurée en euro par action) :

Hypothèses testées	Impact sur la PVFP totale	Impact sur la PVFP des affaires nouvelle Vie
Hausse de 100 points de base des taux de réinvestissement	0,42	0,02
Baisse de 100 points de base des taux de réinvestissement	(0,63)	(0,02)
Hausse de 100 points de base du taux d'actualisation	(0,69)	(0,08)
Baisse de 10 % du taux de chute	0,38	0,05
Baisse continue de 10 % des frais généraux	0,45	0,03
Hausse de 10 points de base de la marge financière sur les contrats en euros	0,40	0,02
Hausse de 100 points de base des rendements en unités de compte	0,20	0,03
Réduction du taux de mortalité de 50 points de base par an <sup>(a)</sup>	0,12	0,01
Niveau initial du marché des actions supérieur de 10 %	0,47	0,04
Niveau initial du marché des actions inférieur de 10 %	(0,44)	(0,04)
Hausse de 100 points de base de l'ensemble des rendements financiers futurs	1,96	0,10
Baisse de 100 points de base de l'ensemble des rendements financiers futurs	(2,42)	(0,11)
Hausse de 100 points de base du taux d'actualisation pour le calcul de la PVFP au Japon	(0,06)	(0,02)

*(a) La sensibilité à l'amélioration de l'espérance de vie est basée sur les calculs menés aux Etats-Unis, en France, au Japon et en Belgique, étendus ensuite à l'ensemble du Groupe.*



# Activités du Groupe 2002





Introduction	56
Vie, épargne, retraite	58
Dommages	64
Assurance internationale	67
Gestion d'actifs	70
Autres services financiers	72
Placements des sociétés d'assurance	72
Provisions de sinistres	79

## Introduction

La Société est le holding d'AXA, groupe international de sociétés offrant des produits et services de protection financière. Avec un chiffre d'affaires de 74,7 milliards d'euros en 2002 et sur la base des informations disponibles au 31 décembre 2001, AXA était, à cette date, le premier assureur français, le premier groupe d'assurance européen et le premier groupe d'assurance mondial<sup>1</sup>. AXA est également l'un des plus importants gestionnaires d'actifs au monde, avec 742 milliards d'euros d'actifs sous gestion au 31 décembre 2002, dont 376 milliards gérés pour le compte de tiers. Sur la base des informations disponibles au 31 décembre 2001, AXA était, à cette date, le 6<sup>e</sup> gestionnaire d'actifs au monde<sup>2</sup>, avec 910 milliards d'euros d'actifs sous gestion.

AXA opère principalement en Europe occidentale, en Amérique du Nord et dans la région Asie / Pacifique. A une échelle moindre, AXA est également présent au Moyen-Orient, en Afrique et en Amérique du Sud. Dans le rapport annuel et les comptes consolidés d'AXA, l'analyse sectorielle est établie sur la base de cinq activités (ou métiers): "Vie, épargne et retraite", "Dommages", "Assurance internationale" (y compris la réassurance), "Gestion d'actifs" et "Autres services financiers". Un segment "Holdings" regroupe en outre les sociétés non opérationnelles.

Les tableaux suivants résument les données financières clés pour les exercices 2000, 2001 et 2002 :

(en millions d'euros sauf pourcentages)

### Chiffre d'affaires et résultats consolidés

	2002		2001		2000 <sup>(a)</sup>	
<b>Chiffre d'affaires</b>						
Vie, épargne, retraite <sup>(b)</sup>	48.586	65 %	48.399	65 %	45.997	58 %
Dommages	15.948	21 %	15.896	21 %	15.579	19 %
Assurance internationale	5.762	8 %	5.678	8 %	3.651	5 %
Gestion d'actifs	3.411	5 %	3.730	5 %	2.984	4 %
Autres services financiers	1.020	1 %	1.128	2 %	11.760	15 %
<b>TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>74.727</b>	<b>100 %</b>	<b>74.832</b>	<b>100 %</b>	<b>79.971</b>	<b>100 %</b>
<b>Contribution au résultat courant</b>						
Vie, épargne, retraite	1.367	80 %	1.225	81 %	1.401	63 %
Dommages	93	5 %	182	12 %	237	10 %
Assurance internationale	(149)	(9 %)	(378)	(25 %)	112	5 %
Gestion d'actifs	258	15 %	346	23 %	211	9 %
Autres services financiers	133	8 %	144	9 %	273	12 %
<b>Total Assurance et services financiers</b>	<b>1.701</b>	<b>100 %</b>	<b>1.519</b>	<b>100 %</b>	<b>2.234</b>	<b>100 %</b>
Holdings	(344)		(318)		58	
<b>RESULTAT COURANT<sup>(c)</sup></b>	<b>1.357</b>		<b>1.201</b>		<b>2.292</b>	
Impact des opérations exceptionnelles	235		-		1.431	
Dotation aux amortissements (part du Groupe) des écarts d'acquisition	(643)		(681)		(279)	
<b>RESULTAT NET PART DU GROUPE</b>	<b>949</b>		<b>520</b>		<b>3.444</b>	

(a) Données retraitées dans l'hypothèse où la nouvelle réglementation aurait été appliquée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2000.

(b) Le chiffre d'affaires en Vie, épargne, retraite comprend les versements effectués au titre des contrats d'épargne, lesquels sont comptabilisés en primes émises selon les normes comptables françaises et en compte de dépôt au bilan en normes américaines, avec un chiffre d'affaires réduit pour refléter les seuls chargements payés par les assurés.

(c) Le résultat courant correspond au résultat net part du Groupe, hors impact des opérations exceptionnelles et avant dotation aux amortissements des écarts d'acquisition. Le résultat courant n'est pas un solde comptable défini par la réglementation et peut donc ne pas être comparable avec un solde de même intitulé utilisé par d'autres sociétés.

(1) Source FFSA 2001, sur la base des produits bruts d'exploitation.

(2) Source Citygroup, sur la base des actifs gérés 2001.

Le tableau ci-après détaille les actifs gérés totaux d'AXA, représentant la somme (i) des actifs gérés pour compte de tiers et (ii) des actifs investis par les sociétés du Groupe (en valeur de marché).

(en millions d'euros)

Actifs gérés	Au 31 décembre		
	2002	2001	2000
Pour AXA			
Pour compte propre	275.531	287.728	305.546
Actifs alloués aux contrats en unités de compte	90.458	115.723	117.261
<b>Sous-total</b>	<b>365.989</b>	<b>403.451</b>	<b>422.807</b>
Pour compte de tiers	375.567	506.546	471.674
<b>TOTAL</b>	<b>741.556</b>	<b>909.997</b>	<b>894.481</b>

La répartition du chiffre d'affaires d'AXA par activité et par zone géographique est présentée dans le tableau suivant :

### Répartition du chiffre d'affaires AXA par activité

	2002		2001		2000	
	Sur le total Groupe (%)	Sur le total par activité (%)	Sur le total Groupe (%)	Sur le total par activité (%)	Sur le total Groupe (%)	Sur le total par activité (%)
<b>TOTAL (en millions d'euros)</b>	<b>74.727</b>		<b>74.832</b>		<b>79.971</b>	
<b>Vie, épargne, retraite</b>	<b>65 %</b>		<b>65 %</b>		<b>58 %</b>	
France		21 %		23 %		27 %
Etats-Unis		26 %		24 %		27 %
Royaume-Uni		17 %		19 %		17 %
Japon		13 %		11 %		7 %
Allemagne		6 %		6 %		6 %
Belgique		3 %		3 %		2 %
Autres		12 %		13 %		12 %
<b>Dommmages</b>	<b>21 %</b>		<b>21 %</b>		<b>19 %</b>	
France		27 %		26 %		26 %
Allemagne		18 %		20 %		20 %
Royaume-Uni		17 %		16 %		17 %
Belgique		9 %		8 %		8 %
Autres		29 %		30 %		29 %
<b>Assurance internationale</b>	<b>8 %</b>		<b>8 %</b>		<b>5 %</b>	
AXA Corporate Solutions		93 %		93 %		90 %
AXA Assistance		7 %		7 %		9 %
Autres		1 %		0 %		1 %
<b>Gestion d'actifs</b>	<b>5 %</b>		<b>5 %</b>		<b>4 %</b>	
Alliance Capital		81 %		86 %		86 %
AXA Investment Managers		19 %		13 %		13 %
National Mutual Funds Management		–		1 %		1 %
<b>Autres services financiers</b>	<b>1 %</b>		<b>2 %</b>		<b>15 %</b>	
Donaldson, Lufkin & Jenrette <sup>(a)</sup>		–		–		91 %
Banques françaises		13 %		17 %		2 %
Banques allemandes		12 %		9 %		1 %
AXA Bank Belgium		70 %		68 %		6 %
Autres		5 %		7 %		0 %

(a) Les 71 % d'intérêts détenus par AXA dans Donaldson Lufkin & Jenrette (DLJ) ont été cédés le 3 novembre 2000.

## Vie, épargne, retraite

AXA propose une large gamme de produits, qui inclut des contrats de prévoyance, de santé, d'épargne ou de retraite, souscrits par des particuliers et des entreprises, l'accent étant toutefois mis sur les produits d'épargne, en unités de compte notamment. Sur l'exercice 2002, le chiffre d'affaires des activités Vie, épargne et retraite représente 48,6 milliards d'euros, soit 65 % du chiffre d'affaires total d'AXA. En 2001, il s'élevait à 48,4 milliards d'euros, soit 65 % du chiffre d'affaires total d'AXA.

Le tableau suivant indique la répartition géographique du chiffre d'affaires et des provisions techniques brutes de cette activité :

(en millions d'euros, sauf pourcentages)

Vie, épargne, retraite	Chiffre d'affaires			Provisions techniques brutes au 31 décembre 2002	
	2002	2001	2000		
France	21 %	10.423	10.997	12.528	79.545
Etats-Unis	26 %	12.726	11.642	12.483	72.821
Japon	13 %	6.428	5.475	3.353	28.253
Royaume-Uni	17 %	8.362	9.086	7.939	61.394
Allemagne	6 %	3.140	2.997	2.912	27.580
Belgique	3 %	1.629	1.686	1.099	11.166
Autres	12 %	5.877	6.517	5.682	27.168
<i>dont Australie / Nouvelle-Zélande</i>	4 %	2.018	2.587	2.399	8.232
<i>dont Hong Kong</i>	2 %	936	1.353	837	3.645
<b>TOTAL</b>	<b>100 %</b>	<b>48.586</b>	<b>48.399</b>	<b>45.997</b>	<b>307.927</b>
<i>dont primes émises</i>	–	48.048	47.913	45.560	–
<i>dont revenus des autres activités <sup>(a)</sup></i>	–	539	486	436	–

(a) Comprennent notamment des commissions reçues sur la vente d'OPCVM, ainsi que sur la Gestion d'actifs pour compte de tiers.

### MARCHÉ

En 2002, tout comme en 2001, le marché Vie, épargne et retraite a été très affecté par la poursuite de la baisse des marchés actions. Cette situation a considérablement ralenti la demande des consommateurs pour les produits en unités de compte et les a incités à plus de prudence dans leurs choix d'investissement. On a observé un retour des consommateurs vers des produits de protection financière traditionnelle comme les produits d'épargne / retraite accompagnés de certaines garanties. En revanche, à long terme et malgré la morosité actuelle des marchés financiers, l'évolution est à la croissance des produits d'assurance. En Europe, la génération du "baby-boom" de l'après deuxième guerre mondiale va constituer une population âgée importante, et oblige les gouvernements à réduire le niveau des systèmes nationaux de prestation de retraite. Les consommateurs ont, par conséquent, de plus en plus recours à des conseils en matière de produits de retraite et autres produits de placements et à des services de planification financière, fiscale et immobilière.

Sur la plupart de ses grands marchés nationaux, AXA exerce son activité par l'intermédiaire de compagnies d'assurance implantées depuis de nombreuses années, dont les principales sont :

#### – Europe

France : AXA France Vie (résultant de la fusion en 2002 d'AXA Assurances Vie et d'AXA Conseil Vie) et AXA France Collectives,  
 Royaume-Uni : AXA Sun Life Plc,  
 Allemagne : AXA Leben Versicherung AG,  
 Belgique : AXA Belgium SA.

#### – Amérique du Nord

Etats-Unis : "AXA Financial", sa filiale The Equitable Life Assurance Society et ses autres filiales d'assurance et de distribution.

#### – Asie / Pacifique

Japon : AXA Insurance Co. et AXA Group Life Insurance.

Des informations sur les tendances enregistrées sur les principaux marchés nationaux où AXA est présent sont données dans l'introduction du "Rapport de Gestion".

Le tableau suivant présente les principaux marchés sur lesquels AXA est présent, selon un classement mondial (sur la base des cotisations émises en 2001), avec le rang et la part d'AXA sur chacun de ces marchés :

### Vie, épargne, retraite

	Sur la base des cotisations émises			
	Données locales <sup>(a)</sup>		AXA <sup>(b)</sup>	
	Rang mondial du marché	Part du marché mondial	Rang d'AXA	Part de marché d'AXA
Etats-Unis	1	31 %	6	6 % <sup>(c)</sup>
Japon	2	25 %	12	3 %
Royaume-Uni	3	11 %	7 <sup>(d)</sup>	6 %
France	4	5 %	3	11 %
Allemagne	5	4 %	6	4 %
Belgique	17	1 %	3	13 %

(a) Données (en U.S dollars) extraites de l'étude Swiss Ré Sigma 6/2002 "L'assurance dans le monde en 2001".

(b) Sur la base des dernières données de marché disponibles (en général au 31/12/2001 ou estimation au 31/12/2002).

(c) Sur le segment des produits "variables annuités".

(d) Sur la base de l'indice des affaires nouvelles (primes périodiques majorées d'un dixième des primes uniques).

AXA commercialise également des produits d'assurance Vie, épargne et retraite dans d'autres pays d'Europe (Pays-Bas, Luxembourg, Italie, Espagne, Portugal, Autriche, Hongrie, Suisse et Turquie), ainsi qu'au Maroc, au Canada, en Australie, en Nouvelle-Zélande, à Hong Kong et enfin dans certains autres pays de la zone Asie / Pacifique (notamment à Singapour et en Chine), d'Amérique du Sud, d'Afrique, du Moyen-Orient. Les produits disponibles sur ces différents marchés sont distribués par différents types de réseaux (notamment par des agents généraux, des forces de vente salariées, des réseaux bancaires, des conseillers financiers et des courtiers).

## CONCURRENCE

L'intensité et la nature de la concurrence varient selon les pays où AXA est implanté. De façon générale, la concurrence est forte pour toutes les catégories de contrats d'assurance Vie, épargne et retraite commercialisées par AXA, que ce soit sous forme de contrats individuels ou collectifs. De nombreuses compagnies d'assurance proposent des produits qui se rapprochent de ceux distribués par AXA ; dans certains cas, elles utilisent également des techniques de commercialisation très semblables. En outre, AXA se trouve de plus en plus en concurrence avec des banques, des gestionnaires d'actifs, des conseillers en patrimoine ainsi que d'autres institutions financières pour la vente de produits d'épargne / retraite et, dans une moindre mesure, celle des produits d'épargne / prévoyance.

Les principaux facteurs de compétitivité des activités d'assurance Vie, épargne et retraite sont :

- les tarifs,
- les notations de solidité financière ainsi que les notations spécifiques aux compagnies d'assurance (au 31 mars 2003, les principales filiales d'assurance Vie d'AXA étaient notées AA par Fitch IBCA, AA- par Standard & Poor's et Aa3 par Moody's),
- la taille et la puissance des réseaux de distribution,
- la gamme de produits offerts et leur qualité,
- la qualité du service,
- les résultats de la gestion financière,
- pour les contrats concernés, l'historique des niveaux de participations bénéficiaires reconnus aux assurés,
- la notoriété de la marque, et
- l'évolution de la réglementation dans la mesure où elle a un impact sur le taux de chargement des contrats.

## PRODUITS

AXA dispose d'une large gamme de produits prévoyance, santé, épargne et retraite destinés aux particuliers et aux entreprises, sous la forme, pour ces dernières, de contrats collectifs. L'assurance prévoyance, épargne et retraite offerte par AXA regroupe les produits de rente immédiate et différée, les produits à capital différé et les produits d'épargne ; les contrats Santé comprennent les couvertures de frais de soins et d'hospitalisation, des garanties pour maladies redoutées ainsi que des prestations d'indemnités journalières en cas d'incapacité. Les caractéristiques précises de ces produits varient d'un pays à l'autre.

Les primes et les provisions techniques pour les principales lignes de produits s'analysent comme suit (données consolidées brutes de réassurance) :

(en millions d'euros, sauf pourcentages)

Vie, épargne, retraite	Primes émises par produit			Provisions techniques brutes au 31 décembre 2002	
	2002	2001	2000		
Epargne / retraite individuelle	50 %	24.136	22.426	23.332	171.319
Epargne / retraite collective	11 %	5.298	4.083	3.313	35.000
Epargne / prévoyance	22 %	10.481	13.407	12.006	77.533
Santé	13 %	6.067	5.474	4.244	9.696
Autres	4 %	2.065	2.522	2.664	14.379
<b>TOTAL primes émises</b>	<b>100 %</b>	<b>48.048</b>	<b>47.913</b>	<b>45.560</b>	<b>307.927</b>
<i>dont contrats en unités de compte</i>	<i>30 %</i>	<i>14.344</i>	<i>16.767</i>	<i>19.612</i>	<i>90.011</i>
<i>dont contrats "With-profit" (Royaume-Uni)</i>	<i>7 %</i>	<i>3.128</i>	<i>3.443</i>	<i>2.384</i>	<i>30.745</i>

Certains contrats d'assurance Vie, épargne et retraite vendus par AXA comportent des clauses permettant aux assurés de participer, au travers d'intérêts et de bonus qui leur sont crédités, à l'excédent des actifs sur les passifs ("surplus") de la société d'assurance. La plupart des filiales d'assurance Vie, épargne et retraite d'AXA offrent des contrats prévoyant le versement d'une participation bénéficiaire. L'assuré peut ainsi participer au résultat de la gestion financière ("rendement financier") et/ou aux résultats techniques de la compagnie d'assurance vie. Le type et l'étendue de la participation varient d'un pays à l'autre. Cette participation est reconnue au souscripteur sous la forme d'une "distribution" qui peut soit accroître la valeur de l'épargne constituée pour son compte, soit faire l'objet d'un versement en numéraire au cours de l'année où la participation est reconnue.

#### CONTRATS "WITH-PROFIT" AU ROYAUME-UNI

Ces produits, spécifiques au Royaume-Uni, sont proposés par de nombreuses compagnies d'assurance Vie, dont AXA Sun Life. Les primes des souscripteurs des contrats "With-profit" sont versées dans un fonds cantonné de la compagnie Vie. Les primes sont investies dans différents placements (actions, immobilier, obligations) et les souscripteurs de ces contrats ont droit à une part des revenus et plus-values réalisés sur ces placements. La participation des souscripteurs aux bénéfices, désignée sous le nom de "bonus", est payée ou créditée aux contrats "With-profit" sur la recommandation de l'actuaire de la compagnie et avec l'approbation de son conseil d'administration. Il y a deux types de "bonus" : les "regular bonus" et les "terminal bonus". Les "regular bonus", qui ont pour but d'assurer un rendement au souscripteur par une augmentation régulière de leur épargne (et donc des prestations qui lui sont rattachées), lui sont crédités de façon périodique et constituent la reconnaissance partielle des rendements financiers, mais ne reflètent pas le rendement effectif de la compagnie d'assurance sur un exercice ; une fois crédités, ces "regular bonus" sont acquis au souscripteur à l'échéance du contrat (décès ou autres cas prévus par la police). Les "terminal bonus", dont le paiement n'est pas garanti à l'avance, ont pour but de permettre aux souscripteurs de participer aux résultats cumulés de la gestion financière en intégrant d'autres éléments affectant la société (dont les frais généraux, les charges techniques liées à la mortalité constatée et les taxes). Ces "bonus à l'échéance" peuvent représenter une part très significative (souvent plus de 50 %) du capital total versé au terme du contrat ; en cas de rachat avant l'échéance, la détermination du montant à payer est laissée à la discrétion de la direction de la société.

En 2001, avec l'accord des souscripteurs et à la suite d'une décision de justice, AXA Equity & Law a réorganisé sa structure financière. Les fonds d'assurance Vie ont été transférés à AXA Sun Life et fondamentalement restructurés. Une partie des actifs accumulés au cours de précédentes années a été attribuée à AXA en tant qu'actionnaire, une autre partie étant allouée aux souscripteurs sous la forme d'un "bonus de restructuration" déterminé en fonction du nombre de souscripteurs éligibles.

#### CONTRATS EN UNITÉS DE COMPTE

Ces contrats peuvent être adossés à des placements de type OPCVM et sont désignés aussi sous le terme d'assurance à capital variable (ACAV). En général, les risques de perte (et les potentiels de gain) sur ces placements sont supportés (ou attribués) en totalité par les souscripteurs, tandis que la société Vie ne prélève que des chargements sur les encours gérés (et sur les primes versées). Cependant, il peut exister certains contrats en unités de compte qui offrent des garanties telles qu'une garantie de rendement minimum ou une garantie décès.

Au cours des dernières années, les sociétés d'assurance Vie, épargne et retraite d'AXA ont enregistré une croissance importante des produits d'épargne en unités de compte. Cette croissance a été notable en Europe et dans la région

Asie / Pacifique et s'explique par (i) une meilleure connaissance de ces produits par les consommateurs, (ii) l'évolution, en cours ou prévisible, des régimes de retraite étatiques vers des régimes privés et (iii) la bonne tenue des marchés financiers jusqu'en 2000. Une tendance similaire était observée sur les activités américaines. Compte tenu du changement de mix produit suite aux mauvaises performances des marchés financiers depuis 2001, les primes émises en unités de compte sont passées de 19,6 milliards d'euros en 2000 à 14,3 milliards d'euros en 2002. Cependant, le Groupe AXA est persuadé du potentiel de croissance et de développement de ces produits une fois que les marchés financiers auront retrouvé leurs niveaux antérieurs et continue d'enregistrer une croissance sur ces produits.

## DISTRIBUTION

AXA assure la distribution de ses produits d'assurance Vie, épargne et retraite par l'intermédiaire de divers canaux qui comprennent notamment des agents exclusifs, des courtiers indépendants, des producteurs salariés, la vente directe (y compris la vente par internet) et des réseaux spécialisés incluant des banques et d'autres institutions financières. Les canaux de distribution et leur importance varient d'un pays à un autre ; ils commercialisent également des produits d'assurance Dommages (notamment en Europe), ainsi que des produits de services financiers, notamment ceux proposés par les sociétés de Gestion d'actifs.

Les canaux de distribution utilisés par les principales sociétés d'AXA sont présentés dans le tableau ci-dessous :

### Modes de distribution d'AXA en Vie, épargne, retraite

	Agents et réseaux salariés	Courtiers et agents indépendants	Autres réseaux dont marketing direct et partenariat avec les banques
France <sup>(a)</sup>	54 %	38 %	8 %
Etats-Unis	45 %	55 %	0 %
Japon <sup>(b)</sup>	0 %	30 %	70 %
Royaume-Uni	5 %	87 %	8 %
Allemagne	51 %	37 %	12 %
Belgique	2 %	28 %	70 %

*(a) En 2001, les modes de distribution d'AXA France étaient sur la base des affaires nouvelles. Sur la base des primes émises, les contributions de chaque réseau auraient été de 58 % pour les "Agents et réseaux salariés", 34 % pour les "Courtiers et agents indépendants" et 8 % pour les "Autres".*

*(b) Autres réseaux tels que Chambres de Commerce et force de vente spécialisée auprès des entreprises.*

En Belgique, de nombreux courtiers ont commencé à distribuer des produits bancaires en 2002 et sont ainsi devenus "Bancassureurs". Ils ont donc été reclassés de "Courtiers et agents indépendants" à "Autres réseaux".

## RACHATS

Dans la plupart des produits d'épargne / retraite et d'épargne / prévoyance, les coûts enregistrés par la société d'assurance à la signature d'un contrat (commissions, frais de souscription et d'émission) sont supérieurs à ceux comptabilisés les années suivantes. La stabilité du portefeuille de contrats est par conséquent un facteur important de la rentabilité des sociétés d'assurance Vie. La grande majorité des produits Vie, épargne et retraite individuels distribués par AXA peuvent être rachetés par les assurés à une valeur contractuelle ; ils comportent des frais de souscription (ou chargements sur versements prélevés au moment de l'émission du contrat) et/ou des pénalités de rachat (appliqués en cas de rachat anticipé) qui sont en général destinés à compenser une partie de ces coûts d'acquisition.

Le montant des rachats enregistrés en 2002 ainsi que les taux des rachats rapportés aux provisions techniques brutes moyennes pour les trois derniers exercices sont présentés dans le tableau ci-dessous :

(en millions d'euros, sauf pourcentages)

### Vie, épargne, retraite - Rachats de l'exercice

	2002		2001	2000
	Montant	Taux	Taux	Taux
France	4.989	6,6 %	6,8 %	7,4 %
Etats-Unis <sup>(b)</sup>				
– Epargne / prévoyance	1.042	4,0 %	3,8 %	3,8 %
– Epargne / retraite	4.408	9,8 %	9,0 %	9,7 %
Japon <sup>(a)</sup>	2.707	9,5 %	13,6 %	5,6 %
Royaume-Uni <sup>(b)</sup>	4.097	7,6 %	7,0 %	6,0 %
Allemagne	309	1,2 %	1,3 %	1,5 %
Belgique	637	6,4 %	5,5 %	7,0 %

(a) AXA Life Insurance et AXA Group Life Insurance, qui ont repris les activités de Nippon Dantai, acquis en mars 2000, clôturent leurs comptes le 30 septembre, donc seuls 6 mois d'activité sont pris en compte en 2000.

(b) Les rachats pour le Royaume-Uni et les Etats-Unis sont reportés excluant les chutes.

## Dommmages

AXA propose une large gamme de produits d'assurance Dommages pour les particuliers et pour les entreprises. En 2002, les primes émises représentent 15,9 milliards d'euros, soit 21 % du chiffre d'affaires consolidé d'AXA. En 2001, elles s'élevaient à 15,9 milliards d'euros, soit 21 % du chiffre d'affaires total d'AXA.

Le tableau suivant présente la répartition géographique des primes émises et provisions techniques (brutes de réassurance) :

(en millions d'euros, sauf pourcentages)

Dommages	Chiffre d'affaires			Provisions techniques brutes au 31 décembre 2002	
	2002	2001	2000		
France	27 %	4.383	4.171	4.001	8.859
Allemagne	18 %	2.843	3.142	3.085	5.966
Royaume-Uni	17 %	2.749	2.480	2.683	4.452
Belgique	9 %	1.395	1.323	1.297	4.967
Autres	29 %	4.577	4.780	4.513	7.367
<b>TOTAL</b>	<b>100 %</b>	<b>15.948</b>	<b>15.896</b>	<b>15.579</b>	<b>31.612</b>
<i>dont primes émises</i>	–	15.936	15.894	15.579	–
<i>dont revenus des autres activités</i>	–	12	2	0	–

Le déroulé des provisions de sinistres sur une durée de dix ans est présenté au chapitre "Provisions de sinistres" à la fin de cette partie du Rapport Annuel. Par ailleurs, les ratios clés de cette activité sont commentés dans le "Rapport de Gestion" présenté plus loin dans le présent document de référence.

### MARCHÉS

En 2002, le marché de l'assurance Dommages a poursuivi sa croissance, marqué comme les années précédentes par des hausses de tarifs significatives, permettant aux compagnies d'assurance de limiter les effets défavorables de la nouvelle détérioration de la sinistralité liée aux événements climatiques, en particulier en France, en Europe centrale, au Royaume-Uni et en Italie, et de l'augmentation du coût de la réassurance suite aux attaques terroristes de septembre 2001.

Sur chacun de ses grands marchés, AXA exerce son activité à travers des compagnies d'assurance Dommages établies de longue date, les principales se situant en Europe dans les pays suivants :

- France : AXA France IARD (résultant de la fusion en 2002 d'AXA Assurances IARD, AXA Courtage IARD et d'AXA Conseil IARD) et Direct Assurances IARD,
- Royaume-Uni : AXA Insurance Plc,
- Allemagne : AXA Versicherung AG,
- Belgique : AXA Belgium SA.

Des informations sur les tendances enregistrées sur les principaux marchés nationaux où AXA est présent sont données dans l'introduction du "Rapport de Gestion".

Le tableau suivant présente les principaux marchés sur lesquels AXA est présent, selon un classement mondial (sur la base des cotisations émises en 2001), avec le rang et la part d'AXA sur chacun de ces marchés :

## Dommages

	Sur la base des cotisations émises			
	Données locales		AXA	
	Rang mondial du marché <sup>(a)</sup>	Part du marché mondial <sup>(a)</sup>	Rang d'AXA <sup>(b)</sup>	Part de marché d'AXA <sup>(b)</sup>
Allemagne	3	7 %	3	5 % <sup>(c)</sup>
Royaume-Uni	4	7 %	4	4 % <sup>(d)</sup>
France	5	4 %	1	15 %
Belgique	15	1 %	1	18 %

(a) Données extraites de l'étude Swiss Ré Sigma 6/2002 "L'assurance dans le monde en 2001".

(b) Sur la base des dernières données de marché disponibles (en général au 31/12/2001 ou estimation au 31/12/2002).

(c) Sur la base des primes émises en Allemagne, AXA est classée comme suit : second pour l'assurance responsabilité civile (8,4 % de parts de marché), septième en assurance habitation (4,9 % de parts de marché), quatrième en assurance automobile (4,5 % de parts de marché).

(d) Les lignes de produits du Royaume-Uni sont classées comme suit : quatrième en assurance automobile individuelle (5,2 % de parts de marché), cinquième en assurance habitation (4,1 % de parts de marché), cinquième en assurance automobile entreprises (4,5 % de parts de marché) et troisième en assurance propriété commerciale (8,3 % de parts de marché).

AXA propose également des produits d'assurance Dommages aux particuliers comme aux entreprises dans d'autres pays d'Europe (Italie, Espagne, Pays-Bas, Portugal, Luxembourg, Suisse, Autriche, Hongrie) ainsi qu'au Canada, au Maroc, en Turquie et enfin dans certains autres pays de la zone Asie / Pacifique (notamment au Japon, à Singapour et à Hong-Kong), d'Amérique du Sud, du Moyen-Orient et d'Afrique. Les produits disponibles sur ces marchés sont distribués par différents types de réseaux (notamment par des forces de vente salariées et des courtiers).

## CONCURRENCE

L'intensité et la nature de la concurrence varient selon les pays où AXA est implanté. De façon générale, le secteur de l'assurance Dommages est fortement concurrentiel dans chacun des grands marchés où AXA est présent.

Les principaux facteurs de compétitivité sont :

- les tarifs,
- la qualité du service,
- le réseau de distribution,
- la notoriété de la marque,
- l'évolution de la réglementation dans la mesure où elle a un impact sur les tarifs ou les coûts des sinistres, et
- les notations de solidité financière ainsi que les notations spécifiques aux compagnies d'assurance.

En France, en Allemagne et en Belgique, les marchés restent très fragmentés ; au Royaume-Uni, ces dernières années ont vu le regroupement des principales sociétés du secteur conduisant à une concentration accrue du marché au profit de quelques grands acteurs.

## PRODUITS

AXA propose une gamme complète de produits, les principaux se rapportant aux assurances automobile, habitation, dommages aux biens et responsabilité civile, destinés tant aux particuliers qu'aux entreprises (tout particulièrement celles de petite et moyenne taille).

Les primes et les provisions techniques pour les principales lignes de produit s'analysent comme suit :

(en millions d'euros, sauf pourcentages)

Dommages	Primes émises par produit			Provisions techniques brutes au 31 décembre 2002	
	2002	2001	2000		
Particuliers					
Automobile	36 %	5.686	5.880	5.939	10.577
Dommages aux biens	14 %	2.273	2.330	2.223	2.096
Autres	10 %	1.548	1.514	1.135	3.145
Entreprises					
Automobile	8 %	1.252	1.231	1.121	1.412
Dommages aux biens	13 %	2.078	1.896	1.695	2.244
Responsabilité civile	7 %	1.111	1.058	1.238	4.588
Autres	7 %	1.179	1.162	1.704	4.960
Autres	5 %	808	823	524	2.590
<b>TOTAL</b>	<b>100 %</b>	<b>15.936</b>	<b>15.894</b>	<b>15.579</b>	<b>31.612</b>

## DISTRIBUTION

Comme en Vie, épargne et retraite, AXA assure la distribution de ses produits d'assurance Dommages par l'intermédiaire de divers canaux de distribution qui varient d'un pays à un autre. En Europe, ces canaux commercialisent également des produits d'assurance Vie, épargne et retraite, ainsi que des produits de services financiers, notamment ceux proposés par les sociétés de Gestion d'actifs.

Les canaux de distribution utilisés par les sociétés d'assurance Dommages d'AXA sont présentés dans le tableau suivant :

Modes de distribution d'AXA en Dommages (sur base cotisations émises 2002)	Agents généraux et réseaux salariés	Courtiers et Agents indépendants	Marketing direct	Autres
France	70 %	25 %	4 %	1 %
Allemagne	46 %	37 %	3 %	14 %
Royaume-Uni	0 %	63 %	19 %	18 %
Belgique	0 %	79 %	1 %	20 %

## CESSIONS EN RÉASSURANCE

Les sociétés d'assurance Dommages d'AXA utilisent différents types de réassurance, essentiellement pour limiter le montant de leur exposition maximale aux catastrophes naturelles, aux risques de pollution et à certains autres risques. Une partie des cessions en réassurance est faite à AXA Cessions, qui effectue ensuite des rétrocessions à des réassureurs externes. Les cotisations totales cédées par les sociétés d'assurance Dommages à des réassureurs externes au Groupe ont atteint 1.146 millions d'euros en 2002 (contre 1.178 millions d'euros en 2001).

## Assurance internationale

L'Assurance internationale d'AXA a pour principale composante AXA Corporate Solutions qui exerce des activités de réassurance (AXA Corporate Solutions Réassurance) et d'assurance des grands risques (AXA Corporate Solutions Assurance). Avec effet rétroactif au 15 novembre 2002, la société-mère et la société de réassurance ont modifié leur dénomination sociale en "AXA RE" tandis que la filiale d'assurance des grands risques a conservé la même dénomination sociale. Ce changement sera pris en compte dans les prochaines publications.

Les activités d'AXA Corporate Solutions sont décrites ci-dessous :

- AXA Corporate Solutions Réassurance se concentre sur les activités de réassurance, principalement sur des secteurs "Dommages aux biens" et "catastrophes naturelles" ainsi que sur d'autres marchés de niches profitables. La souscription de ces activités se fait principalement à Paris, au Royaume-Uni, au Canada, à Miami (pour le marché sud-américain) et à Singapour.

En Janvier 2003,

- AXA a annoncé (i) sa décision d'arrêter la souscription et le renouvellement des contrats de réassurance vie et non-vie par l'intermédiaire de ses filiales américaines et (ii) la fin des activités de réassurance de garanties financières supportées par AXA RE Finance,
- Une société de service séparée dénommée AXA Liabilities Managers a été créée pour gérer l'activité d'assurance en cours de cessation ("run-off"). Ces activités étaient précédemment gérées par les opérations d'AXA Corporate Solutions Réassurance en France et au Royaume-Uni,
- AXA Corporate Solutions Assurance concentre ses activités sur les risques majeurs d'assurance Dommages pour d'importants clients institutionnels en Europe, ainsi que sur les risques Aviation et Marine pour tous types de clients sur une échelle mondiale.

En 2002, le chiffre d'affaires de l'Assurance internationale s'élève à 5,8 milliards d'euros, soit 8 % du chiffre d'affaires total consolidé d'AXA. En 2001, il représentait 5,7 milliards d'euros, soit 8 % du chiffre d'affaires total d'AXA.

Le tableau suivant présente la répartition des primes émises et des provisions techniques (brutes de réassurance) :

(en millions d'euros, sauf pourcentages)

Assurance internationale	Primes émises par produit			Provisions techniques brutes au 31 décembre 2002	
	2002	2001	2000		
AXA Corporate Solutions	93 %	5.335	5.288	3.297	12.141
Dont Assurance grands risques	31 %	1.762	1.698	1.097	5.473
Dont Réassurance (y compris AXA Cessions)	62 %	3.573	3.590	2.200	6.668
AXA Assistance	7 %	397	381	328	142
Autres	1 %	30	9	26	1.360
<b>TOTAL</b>	<b>100 %</b>	<b>5.762</b>	<b>5.678</b>	<b>3.651</b>	<b>13.644</b>
dont primes émises	–	5.740	5.664	3.649	–
dont revenus des autres activités	–	22	14	1	–

Le déroulé des sinistres de l'assurance internationale sur une durée de dix ans est présenté au chapitre "Provisions de sinistres" à la fin de cette partie du Rapport Annuel.

## MARCHÉ ET CONCURRENCE

Le marché mondial de la **réassurance** a été affecté en 2002 par des conditions concurrentielles de plus en plus difficiles, résultats (i) des pertes exceptionnelles liées aux attaques terroristes du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis et (ii) de la détérioration des marchés financiers mondiaux. En outre, ces éléments ont conduit à un durcissement des conditions de marché (augmentation des tarifs, augmentations de franchises et priorités, conditions de souscription plus strictes), qui devrait encore se manifester en 2003, entraînant même une sélection plus sévère.

Le marché de l'**assurance des grands risques** a subi en 2002 le même type de pressions que le marché de la réassurance : de nombreux sinistres majeurs (dans les secteurs de l'aviation et de la propriété immobilière) et des marchés financiers défavorables.

Comme en 2001, les caractéristiques essentielles de ce marché en 2002 sont les suivantes :

- L'accroissement de la demande des clients dans le domaine de l'analyse des risques, y compris financiers,
- Le développement des activités de transferts de risques telles que les couvertures financières et la titrisation des risques,
- La mondialisation des intervenants (aussi bien pour les courtiers que pour les sociétés d'assurance).

Les conditions de marché devraient encore se durcir en 2003, surtout en responsabilité civile générale avec une instabilité toujours forte dans certains pays.

## PRODUITS

Les primes et les provisions techniques pour les principaux produits d'assurance s'analysent comme suit :

(en millions d'euros, sauf pourcentages)

Assurance internationale	Primes émises par produit			Provisions techniques brutes au 31 décembre 2002	
	2002	2001	2000		
Dommages aux biens	50 %	2.852	2.945	1.589	5.025
Automobile, Maritime, Aviation	22 %	1.235	836	738	4.095
Responsabilité civile	12 %	689	470	473	3.272
Assistance	7 %	397	381	328	142
Autres	10 %	566	1.032	522	1.109
<b>TOTAL</b>	<b>100 %</b>	<b>5.740</b>	<b>5.664</b>	<b>3.651</b>	<b>13.644</b>

### AXA CORPORATE SOLUTIONS RÉASSURANCE (OU AXA RE)

Cette société réassure des portefeuilles de contrats d'assurance géographiquement dispersés et de natures diverses comprenant les risques suivants : dommages aux biens (y compris les événements catastrophiques), responsabilité civile, assurance maritime, risques financiers et de caution ainsi que d'assurance Vie. Les opérations sont réalisées aussi bien au travers de traités proportionnels que de traités non proportionnels, et sont positionnées sur les créneaux spécialisés du marché mondial des risques catastrophiques et des nouveaux produits sophistiqués comme les dérivés "climatiques" (tels que les obligations climatiques) et la couverture des rendements garantis par les compagnies d'assurance Vie à leurs assurés.

#### AXA CORPORATE SOLUTIONS ASSURANCE

Cette société propose des couvertures aux grandes entreprises aussi bien nationales qu'internationales ; les risques souscrits sont les dommages aux biens, la responsabilité civile, les assurances maritime / aviation / transport (MAT), la construction, les risques financiers ainsi que la responsabilité civile des dirigeants et mandataires sociaux. AXA Corporate Solutions Assurance propose également des services d'analyse et de prévention des risques.

#### AXA CESSIONS

Les sociétés d'assurance Dommages du Groupe AXA réassure une large partie de leur portefeuille en interne par l'intermédiaire d'AXA Cessions. AXA Cessions coordonne les opérations de rétrocession avec les réassureurs externes afin de réduire l'exposition de chaque société et plus généralement du Groupe AXA.

#### AXA ASSISTANCE

AXA propose des prestations d'assistance par l'intermédiaire d'AXA Assistance. Ces prestations incluent l'assistance médicale des personnes en voyage et l'assistance technique aux véhicules automobiles. Ses principaux clients sont des compagnies d'assurance, des sociétés gestionnaires de cartes de crédit, les tour-opérateurs et les constructeurs automobiles, qui proposent ces services à leurs propres clients.

### **DISTRIBUTION**

AXA Corporate Solutions commercialise ses produits principalement par le biais de courtiers d'assurance et de réassurance.

### **CESSIONS EN RÉASSURANCE**

AXA Corporate Solutions suit attentivement ses expositions pour s'assurer que les risques souscrits sont diversifiés (géographiquement et par nature), de manière à éviter des cumuls d'exposition ; l'exposition à un événement unique est limitée par des cessions à des réassureurs externes (traités de cession et rétrocession).

AXA Corporate Solutions (réassurance et grands risques) a cédé 1.712 millions d'euros à des réassureurs externes en 2002, contre 1.600 millions d'euros en 2001. Par ailleurs, 767 millions d'euros (soit 45 % du total cédé) ont également été cédés par les sociétés d'assurance du Groupe par l'intermédiaire d'AXA Cessions (contre 480 millions d'euros en 2001).

## Gestion d'actifs

Les conditions d'exercice de l'activité de Gestion d'actifs ont été difficiles en 2002, tout comme en 2001, les reculs significatifs enregistrés par l'ensemble des marchés boursiers se traduisant par une baisse de la valeur des actifs gérés. La tendance générale des marchés a été à un désengagement des placements en actions au profit d'investissements moins risqués, historiquement stables et de bonne qualité, comme les obligations et les fonds communs de placement. Ce changement de composition des actifs sous gestion ainsi que la baisse de leur valeur moyenne a défavorablement impacté les commissions perçues par les sociétés de Gestion d'actifs.

La Gestion d'actifs est pour AXA une activité importante tant sur le plan stratégique que sur celui de la contribution aux résultats consolidés. Le développement de la Gestion d'actifs est un élément clé de la stratégie mise en œuvre par AXA dans les services financiers, qui cherche à tirer parti des forces acquises et d'une base de clientèle en expansion. Les compétences d'AXA en matière de Gestion d'actifs devraient en effet permettre au Groupe de bénéficier de la croissance attendue de l'épargne sur les marchés où il est présent. En 2002, le chiffre d'affaires de la Gestion d'actifs s'élève à 3,4 milliards d'euros, soit 5 % du total consolidé d'AXA. En 2001, il représentait 3,7 milliards d'euros, soit 5 % du chiffre d'affaires total d'AXA.

Les principales sociétés de Gestion d'actifs d'AXA sont Alliance Capital Management ("Alliance Capital") et AXA Investment Managers. Ces sociétés gèrent des actifs pour compte de tiers (investisseurs, clients privés, clients institutionnels) ainsi que pour le compte des activités d'assurance d'AXA. Le Groupe dispose de spécialistes de la Gestion d'actifs sur chacun de ses principaux marchés, que ce soit en Europe Occidentale, aux Etats-Unis ou dans la région Asie / Pacifique.

Le tableau suivant présente les actifs gérés par les sociétés de Gestion d'actifs d'AXA (y compris ceux gérés pour compte de tiers) ainsi que les commissions perçues par ces dernières.

(en millions d'euros)

<b>Gestion d'actifs</b>	<b>2002</b>	<b>2001</b>	<b>2000</b>
<b>Actifs gérés au 31 décembre <sup>(a)</sup></b>			
Pour compte de tiers	372.931	505.833	468.546
Pour AXA : en unités de compte	58.887	80.581	83.976
hors unités de compte	204.857	210.557	206.942
<b>TOTAL</b>	<b>636.674</b>	<b>796.971</b>	<b>759.465</b>
<b>Commissions perçues totales</b>			
Alliance Capital	2.903	3.347	2.743
AXA Investment Managers	820	696	558
National Mutual Fund Management	–	57	51
<b>Sous-total</b>	<b>3.724</b>	<b>4.100</b>	<b>3.352</b>
Elimination des opérations intragroupes	(313)	(370)	(368)
<b>Contribution au chiffre d'affaires d'AXA</b>	<b>3.411</b>	<b>3.730</b>	<b>2.984</b>

(a) Sur la base de la valeur de marché.

Les marchés de la Gestion d'actifs restent très fragmentés : aucun acteur – ni même aucun groupe réduit de sociétés – ne domine le marché mondial. Les sociétés de Gestion d'actifs d'AXA sont confrontées à une vive concurrence sur toutes leurs activités, compte tenu, notamment, de la relative facilité d'accès au marché ; leur compétitivité dépend de plusieurs facteurs tels que la gamme des produits d'investissement proposés, la performance de ces investissements et la qualité du service aux clients.

## **ALLIANCE CAPITAL**

Alliance Capital, filiale d'AXA Financial par l'intermédiaire de sa société mère Alliance Holding, est une des plus importantes sociétés de Gestion d'actifs aux Etats-Unis. Elle propose toute une gamme de services aux particuliers ainsi qu'aux entreprises et à des clients institutionnels, dont notamment Equitable Life (un des ses principaux clients institutionnels) ainsi que des fonds de retraite publics et institutionnels, des fonds de pension, le gouvernement américain et des gouvernements étrangers.

Alliance Capital propose une gamme de services diversifiée dans la Gestion d'actifs et activités annexes qui comprend :

- La gestion dédiée pour de grands comptes privés (grandes fortunes, organisations charitables),
- La gestion d'OPCVM pour des investisseurs individuels,
- La gestion sous mandat pour des investisseurs institutionnels,
- Des services dédiés aux investisseurs institutionnels tels que l'analyse financière, le courtage ou conseil en stratégie d'investissements.

L'acquisition de Sanford Bernstein en 2000 est venue conforter l'orientation d'Alliance Capital vers une activité d'investissement actions grâce à sa capacité hautement considérée d'investisseur "Value", ses capacités de recherche d'investisseurs institutionnels et a ainsi considérablement augmenté la base de grands comptes privés d'Alliance Capital. En 2000, dans le cadre de cette acquisition, AXA Financial s'est engagé à assurer la liquidité des nouvelles parts d'Alliance Capital remises aux anciens actionnaires de Sanford C. Bernstein. Cet engagement était effectif après un délai de deux ans et durant les huit années suivantes pour un maximum annuel de 20 % du total des parts remises. Cette période a touché à sa fin en octobre 2002 et AXA Financial a ainsi acquis 8,16 millions de titres Sanford C. Bernstein. Les 32,6 millions de parts d'Alliance Capital encore existantes pourront être exercées au cours des 7 prochaines années, jusqu'en 2009, au prix du marché.

Au 31 décembre 2002, Alliance Capital gérait environ 369 milliards d'euros d'actifs, dont 322 milliards d'euros pour le compte de tiers (respectivement 517 et 452 milliards d'euros au 31 décembre 2001).

## **AXA INVESTMENT MANAGERS ("AXA IM")**

AXA IM propose une gamme de services diversifiés à une clientèle qui comprend :

- Des clients institutionnels (gestion sous mandat),
- Des investisseurs particuliers pour lesquels AXA IM gère des OPCVM distribués par AXA et par des réseaux tiers,
- Les compagnies d'assurance du Groupe AXA (mandats des fonds généraux et supports ACAV).

Son activité en fait une des plus importantes sociétés de Gestion d'actifs basées en Europe.

Au 31 décembre 2002, les actifs gérés par AXA Investment Managers totalisaient 268 milliards d'euros, dont 51 milliards d'actifs gérés pour le compte de tiers (respectivement 277 et 48 milliards d'euros au 31 décembre 2001).

Au cours de l'année 2002, AXA IM et AXA Rosenberg, une filiale d'AXA IM spécialisée dans la gestion des portefeuilles actions, ont fusionné leurs activités asiatiques. En 2001, AXA Investment Managers a, en outre, exercé son option d'achat d'une participation complémentaire dans le capital d'AXA Rosenberg pour 30 millions de dollars américains, augmentant ainsi sa participation de 47 % à 75 % environ. Dans le cadre de cette transaction, et au vu de la performance opérationnelle d'AXA Rosenberg en 2002, AXA a procédé à un paiement additionnel d'environ 25 millions de dollars américains. Cette opération a fait l'objet d'un accord qui prévoit le versement d'un éventuel complément de prix jusqu'en décembre 2005 en fonction de la performance opérationnelle future d'AXA Rosenberg.

## Autres services financiers

Les "Autres services financiers" recouvrent pour l'essentiel des activités bancaires localisées en Belgique et en France. Leur chiffre d'affaires représente 1,0 milliard d'euros au 31 décembre 2002, soit 1 % du total consolidé AXA. En 2001, il s'élevait à 1,1 milliard d'euros, soit 2 % du chiffre d'affaires total d'AXA.

### AXA BANK BELGIUM

Cette filiale d'AXA Belgium offre une gamme complète de produits bancaires aux particuliers et aux petites entreprises. AXA Bank Belgium possède un réseau d'agents indépendants qui commercialisent également les produits d'assurance d'AXA Belgium et les produits de Gestion d'actifs d'AXA Investment Managers.

### AXA BANQUE ET AXA CRÉDIT

Basée à Paris, AXA Banque fournit des services bancaires destinés aux sociétés du Groupe AXA, sa principale activité consistant à gérer des flux de trésorerie et à fournir des services bancaires aux particuliers clients d'AXA ainsi qu'aux agents généraux d'AXA France. En 2002, AXA a racheté Banque Directe au groupe BNP Paribas. Banque Directe est un fournisseur de services bancaires en ligne qui compléteront l'offre d'AXA déjà existante. Banque Directe fournira aux clients et aux réseaux de distribution d'AXA une plate-forme de services financiers bien établie, tout en améliorant l'expertise d'AXA dans la distribution directe. AXA Crédit fournit des prêts à court terme aux clients des opérations d'assurance d'AXA France.

## Placements des sociétés d'assurance

Comme indiqué précédemment, la gestion des placements ou investissements des sociétés d'assurance est essentiellement effectuée par les sociétés du Groupe : Alliance Capital Management et AXA Investment Managers. Ces investissements (Vie, épargne et retraite, Dommages et Assurance internationale) peuvent être répartis en trois catégories principales en fonction de la nature du contrat d'assurance :

- **Contrats en unités de compte.** Les pertes/gains sur les placements venant en représentation de ces contrats sont supportés (ou attribués) en majorité par les (aux) souscripteurs.

- **Contrats d'assurance Vie, épargne et retraite avec participation aux bénéfices.** Les risques et les rendements des placements sont conservés par la société d'assurance, filiale d'AXA. Toutefois, ces produits ouvrent droit à une participation aux bénéfices au profit des assurés qui repose largement sur le résultat net de la gestion financière apparaissant au compte de résultat de la filiale. En conséquence, le bénéfice de la société d'assurance comprend seulement une partie de ce solde (à savoir la différence entre le rendement des placements et le montant revenant à l'assuré), ainsi que le résultat de la mortalité et divers chargements supportés par les assurés, nets des frais d'acquisition et d'administration. Le rendement servi à l'assuré vient accroître la valeur de l'épargne constituée pour son compte, ou bien fait l'objet d'un versement en numéraire au cours de l'année où la participation est reconnue.
- **Contrats d'assurance Vie, épargne et retraite (sans participation aux bénéfices) et produits d'assurance Dommages<sup>1</sup>.** Les risques et les rendements sont conservés par AXA. Le résultat net de la gestion financière est entièrement acquis à la filiale et donc à AXA.

Les résultats d'AXA dépendent donc directement de la qualité et du niveau de performance des investissements. Les informations contenues dans les paragraphes ci-après excluent les placements représentant les engagements des contrats en unités de compte, les risques et les rendements financiers sur ces placements étant essentiellement transférés aux assurés.

Compte tenu des risques qui sont associés aux placements et qui pourraient influencer le paiement de sinistres ou de prestations (capital, rente, etc.), chaque pays a introduit des réglementations relatives aux catégories, à la qualité et à la concentration des investissements des sociétés d'assurance (type d'investissement, nature de l'émetteur, zone géographique).

Les sociétés d'assurance sont généralement, dans des limites prédéfinies, autorisées à investir dans des actions (et titres de participations) ordinaires ou privilégiées, des bons du trésor, des obligations d'entreprises publiques ou privées, des prêts garantis par hypothèque, des immeubles de placement et d'autres types d'investissement. Par ailleurs, la catégorie d'investissement choisie dépendra des caractéristiques des engagements techniques d'assurance à représenter (en tenant compte des aspects fiscaux et réglementaires). A titre d'exemple, la stratégie pourrait être d'investir dans des obligations à taux fixe afin de générer un flux de coupons similaire au flux des paiements prévus dans le cadre du service d'une rente. Par ailleurs, la durée de l'engagement, à plus ou moins long terme, fera varier les besoins de liquidités et donc les stratégies d'investissement au sein des sociétés d'assurance. La stratégie peut également être affectée par (i) le montant et l'échéancier des liquidités disponibles pour investissement, (ii) le contexte boursier, (iii) les fluctuations des taux d'intérêt et (iv) les choix de répartition des actifs.

AXA contrôle et évalue régulièrement ses investissements en s'appuyant sur des analyses et des prévisions économiques. Les stratégies de répartition d'actifs sont fondées sur des analyses d'adossement actif-passif. Elles peuvent varier selon les secteurs géographiques et les domaines d'activités en fonction de l'éventail des choix d'investissement ainsi que de la nature et de la durée des contrats d'assurance en vigueur.

Au 31 décembre 2002, sur la base de la totalité des actifs investis en valeur nette comptable, environ 63 % des placements des sociétés d'assurance Vie, épargne et retraite (y compris les actifs alloués aux contrats "With profit" au Royaume-Uni) étaient des obligations (58 % en 2001) et 16 % des actions hors OPCVM obligataires (21 % en 2001). En assurance Dommages, environ 49 % des actifs investis concernaient des placements obligataires (51 % en 2001) et 23 % des placements en actions hors OPCVM obligataires (24 % en 2001).

(1) Et produits d'Assurance internationale. Les opérations d'Assurance internationale comportent un très faible pourcentage de contrats Vie.

Le tableau suivant présente la répartition des actifs des sociétés d'assurance d'AXA par type d'actifs :

(en millions d'euros, sauf pourcentages)

### Actifs investis des sociétés d'assurance

	Vie, épargne, retraite		Dommages		Au 31 Décembre 2002 Internationale		Total Assurance		% du total	
	Valeur nette comptable <sup>(a)</sup>	Valeur de réalisation								
<b>Obligations</b>										
<i>Détenues jusqu'à maturité et disponibles à la revente</i>	111.066	118.525	14.028	14.988	5.204	5.454	130.298	138.967	63 %	66 %
– de l'Etat français	21.694	24.108	2.136	2.420	410	439	24.240	26.967	12 %	13 %
– des Etats étrangers	29.394	31.039	5.842	6.247	1.891	1.965	37.127	39.251	18 %	18 %
– des collectivités locales françaises ou étrangères	3.557	3.811	918	972	499	536	4.974	5.319	2 %	3 %
– des secteurs public et semi-public	9.059	9.597	1.644	1.712	138	144	10.841	11.453	5 %	5 %
– du secteur privé	40.279	42.440	2.942	3.062	1.992	2.083	45.213	47.585	22 %	22 %
– garanties par une hypothèque	5.263	5.545	452	477	138	143	5.854	6.166	3 %	3 %
– autres	1.820	1.985	93	98	137	144	2.049	2.226	1 %	1 %
<i>Allouées aux contrats "With-profit" britanniques<sup>(b)</sup></i>	15.362	15.362	–	–	–	–	15.362	15.362	7 %	7 %
<i>Titres de transactions<sup>(c)</sup></i>	2.063	2.063	–	–	1	1	2.065	2.065	1 %	1 %
<b>Total obligations</b>	<b>128.491</b>	<b>135.950</b>	<b>14.028</b>	<b>14.988</b>	<b>5.206</b>	<b>5.456</b>	<b>147.725</b>	<b>156.393</b>	<b>71 %</b>	<b>74 %</b>
<b>Actions &amp; OPCVM</b>										
<i>Disponibles à la revente</i>	35.351	31.683	9.353	7.908	1.127	985	45.831	40.576	22 %	19 %
<i>Allouées aux contrats "With-profit" britanniques<sup>(b)</sup></i>	10.342	10.342	–	–	–	–	10.342	10.342	5 %	5 %
<i>Titres de transactions<sup>(c)</sup></i>	1.130	1.130	–	–	–	–	1.130	1.130	1 %	1 %
<b>Total Actions &amp; OPCVM</b>	<b>46.822</b>	<b>43.155</b>	<b>9.353</b>	<b>7.908</b>	<b>1.127</b>	<b>985</b>	<b>57.303</b>	<b>52.048</b>	<b>27 %</b>	<b>24 %</b>
<i>dont OPCVM obligataires</i>	13.418	13.278	2.906	2.902	201	264	16.526	16.444	–	–
Titres de participation	1.353	1.668	2.004	2.085	427	413	3.784	4.166	2 %	2 %
<b>TOTAL PLACEMENTS VALEURS MOBILIÈRES<sup>(b) (d)</sup></b>	<b>176.666</b>	<b>180.773</b>	<b>25.386</b>	<b>24.981</b>	<b>6.760</b>	<b>6.854</b>	<b>208.812</b>	<b>212.608</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

(a) Les montants sont nets de provisions. Voir Note 8 de l'annexe aux comptes consolidés.

(b) Les actifs alloués aux contrats "With-profit" britanniques sont comptabilisés à leur valeur de marché.

(c) Les placements représentatifs des provisions techniques afférentes aux contrats en unités de compte et les titres des sociétés mis en équivalence ne sont pas inclus dans ce tableau.

(d) Se reporter à la Note 3 de l'Annexe aux comptes consolidés d'AXA qui présente la méthodologie d'évaluation des investissements.

Au 31 décembre 2002, les activités d'assurance Vie, épargne, retraite et Dommages du Groupe détiennent 2,6 milliards d'euros de titres de Bayerische Hypo und Vereinsbank AG (sur la base de la valeur nette comptable consolidée excluant les titres de participation), principalement en Allemagne. Cette participation représente un montant supérieur à 10 % des capitaux propres consolidés du Groupe AXA. Ces titres étaient principalement des actions, des obligations "Corporate", et des obligations dites "Hypothekendarlehenbriefe" et "Offentliche Darlehenbriefe" (respectivement environ 0,1 milliard, 0,4 milliard, 1,3 milliard et 0,8 milliard d'euros). Les "Hypothekendarlehenbriefe" et "Offentliche Darlehenbriefe" sont garanties par des prêts hypothécaires et des prêts au secteur public. Le Groupe considère que l'exposition économique réelle aux titres Bayerische Hypo und Vereinsbank est limitée aux actions et obligations non garanties (environ 0,1 milliard, 0,4 milliard d'euros). Aucun autre émetteur ne représente des placements effectués par AXA pour un montant supérieur à 10 % des capitaux propres consolidés (soit 2.371 millions d'euros).

Les **obligations et actions** détenues par AXA sont majoritairement cotées en bourse. Les opérations d'assurance réalisées en France, aux Etats-Unis, au Royaume-Uni, au Japon, en Australie, en Allemagne et en Belgique représentent en 2002 approximativement 86 % (89 % en 2001) des placements obligataires et approximativement 90 % (94 % en 2001) des placements en actions.

Les placements en actions et obligations ainsi que les placements immobiliers et les prêts sont en quasi-totalité investis dans la zone géographique d'activité et dans la devise de fonctionnement de la filiale. En 2002, les actifs admis en représentation des opérations d'assurance sont constitués essentiellement par des obligations d'Etat et assimilés (35 % contre 32 % en 2001), des placements dans des entreprises du secteur financier (20 % contre 24 % en 2001) et dans d'autres entreprises (36 % contre 37 % en 2001), ainsi que des OPCVM (9 % contre 7 % en 2001).

**Produits dérivés.** AXA a généralement recours à des instruments dérivés afin de minimiser l'effet des fluctuations défavorables des valeurs des actions, des taux d'intérêt et des taux de change. La Note 29 de l'annexe aux comptes consolidés explique en détail la gestion des risques, leurs sensibilités et leurs impacts potentiels sur les comptes consolidés.

## RENDEMENT DES PLACEMENTS

Les tableaux suivants contiennent des informations synthétiques concernant les placements des activités d'assurance d'AXA, détaillés par segment.

### RENDEMENT DES PLACEMENTS – VIE, ÉPARGNE ET RETRAITE

(en millions d'euros)

#### Vie, épargne, retraite<sup>(a)</sup>

	2002		2001		2000	
	Rendement	Montant	Rendement	Montant	Rendement	Montant
<b>Obligations :</b>						
Revenus financiers bruts	5,8 %	7.336	6,1 %	7.342	6,5 %	6.804
Plus-values nettes	0,4 %	532	(0,1 %)	(127)	(0,2 %)	(595)
<i>Total</i>	6,2 %	7.868	6,0 %	7.215	6,3 %	6.208
<b>Actifs à la clôture</b>		<b>129.019</b>		<b>123.296</b>		<b>112.203</b>
<b>Actions, OPCVM et titres de participation :</b>						
Revenus financiers bruts	2,8 %	1.545	2,8 %	1.565	3,8 %	1.777
Plus-values nettes	(10,0 %)	(5.047)	(6,2 %)	(3.401)	4,1 %	2.790
<i>Total</i>	(7,1 %)	(3.502)	(3,4 %)	(1.836)	7,9 %	4.567
<b>Actifs à la clôture</b>		<b>48.175</b>		<b>54.950</b>		<b>54.345</b>
<b>Immeubles de placement :</b>						
Revenus financiers bruts	6,4 %	667	5,9 %	660	5,2 %	619
Plus-values nettes	4,6 %	474	3,0 %	333	2,5 %	335
<i>Total</i>	11,1 %	1.140	8,9 %	993	7,7 %	954
<b>Actifs à la clôture</b>		<b>10.100</b>		<b>10.821</b>		<b>11.340</b>
<b>Prêts :</b>						
Revenus financiers bruts	6,1 %	1.385	7,2 %	1.705	7,7 %	1.497
Plus-values nettes	(0,5 %)	(106)	(0,5 %)	(125)	(0,2 %)	17
<i>Total</i>	5,6 %	1.279	6,6 %	1.580	7,5 %	1.514
<b>Actifs à la clôture</b>		<b>20.991</b>		<b>21.935</b>		<b>25.400</b>
<b>Autres actifs et disponibilités :</b>						
Revenus financiers bruts	5,7 %	678	6,3 %	951	7,3 %	1.153
Plus-values nettes	0,4 %	43	0,0 %	(4)	1,0 %	147
<i>Total</i>	6,1 %	721	6,3 %	947	8,4 %	1.300
<b>Actifs à la clôture</b>		<b>11.233</b>		<b>11.828</b>		<b>22.062</b>
<b>Total actif général</b>						
Revenus financiers bruts	5,2 %	11.612	5,4 %	12.223	5,9 %	11.849
Plus-values nettes	(1,9 %)	(4.105)	(1,5 %)	(3.324)	1,1 %	2.694
<i>Total</i>	3,3 %	7.507	3,9 %	8.899	7,0 %	14.543
<b>TOTAL PLACEMENTS ET DISPONIBILITÉS</b>		<b>219.518</b>		<b>222.830</b>		<b>225.351</b>

(a) Les rendements sont calculés à périmètre constant sur la base de la moyenne des valeurs nettes comptables de chaque catégorie d'actifs entre l'ouverture et la clôture de l'exercice; les rendements présentés au titre de l'exercice 2000 excluent la plus-value de cession de DLJ et les pertes sur les obligations à hauts rendements, pour les montants tels que repris dans les impacts des opérations exceptionnelles de cet exercice. Les plus-values sont présentées nettes de moins-values, et comprennent les dotations et reprises de provisions, ainsi que les changements de valeur de marché des placements comptabilisés sur cette base (notamment actifs alloués aux contrats "With-profit").

## RENDEMENT DES PLACEMENTS – DOMMAGES

(en millions d'euros)

Dommages <sup>(a)</sup>	2002		2001		2000	
	Rendement	Montant	Rendement	Montant	Rendement	Montant
<b>Obligations :</b>						
Revenus financiers bruts	5,7 %	849	5,9 %	909	6,1 %	945
Plus-values nettes	0,6 %	88	0,7 %	106	0,2 %	29
<i>Total</i>	6,3 %	937	6,5 %	1.014	6,3 %	975
<b>Actifs à la clôture</b>		<b>14.059</b>		<b>15.726</b>		<b>15.259</b>
<b>Actions, OPCVM et titres de participation :</b>						
Revenus financiers bruts	3,0 %	348	3,5 %	403	4,1 %	448
Plus-values nettes	(2,6 %)	(298)	2,2 %	252	5,9 %	651
<i>Total</i>	0,4 %	49	5,7 %	655	10,0 %	1.098
<b>Actifs à la clôture</b>		<b>11.358</b>		<b>11.636</b>		<b>11.409</b>
<b>Immeubles de placement :</b>						
Revenus financiers bruts	5,9 %	139	6,6 %	145	3,1 %	73
Plus-values nettes	3,2 %	75	0,9 %	19	4,9 %	113
<i>Total</i>	9,2 %	214	7,5 %	164	8,0 %	186
<b>Actifs à la clôture</b>		<b>2.393</b>		<b>2.278</b>		<b>2.125</b>
<b>Prêts :</b>						
Revenus financiers bruts	6,8 %	113	9,0 %	80	4,4 %	73
Plus-values nettes	(0,1 %)	(1)	(0,5 %)	(4)	0,0 %	0
<i>Total</i>	6,7 %	111	8,5 %	76	4,4 %	74
<b>Actifs à la clôture</b>		<b>1.629</b>		<b>915</b>		<b>863</b>
<b>Autres actifs et disponibilités :</b>						
Revenus financiers bruts	2,5 %	75	6,0 %	160	9,1 %	256
Plus-values nettes	(0,3 %)	(9)	0,0 %	(0)	(0,9 %)	(25)
<i>Total</i>	2,2 %	66	6,0 %	160	8,2 %	231
<b>Actifs à la clôture</b>		<b>3.282</b>		<b>2.529</b>		<b>2.777</b>
<b>Total actif général</b>						
Revenus financiers bruts	4,6 %	1.523	5,2 %	1.696	5,4 %	1.795
Plus-values nettes	(0,4 %)	(145)	1,1 %	373	2,4 %	768
<i>Total</i>	4,1 %	1.377	6,3 %	2.068	7,8 %	2.563
<b>TOTAL PLACEMENTS ET DISPONIBILITÉS</b>		<b>32.721</b>		<b>33.083</b>		<b>32.434</b>

(a) Les rendements sont calculés à périmètre constant sur la base de la moyenne des valeurs nettes comptables de chaque catégorie d'actifs entre l'ouverture et la clôture de l'exercice. Les plus-values sont présentées nettes de moins-values, et comprennent les dotations et reprises de provisions.

## RENDEMENT DES PLACEMENTS – ASSURANCE INTERNATIONALE

(en millions d'euros)

**Assurance internationale** <sup>(a)</sup>

	2002		2001		2000	
	Rendement	Montant	Rendement	Montant	Rendement	Montant
<b>Obligations :</b>						
Revenus financiers bruts	5,7 %	278	6,6 %	303	6,6 %	301
Plus-values nettes	2,2 %	106	2,1 %	95	(0,4 %)	(19)
<i>Total</i>	7,8 %	383	8,6 %	397	6,2 %	282
<b>Actifs à la clôture</b>		<b>5.206</b>		<b>4.506</b>		<b>4.688</b>
<b>Actions, OPCVM et titres de participation :</b>						
Revenus financiers bruts	1,4 %	23	1,7 %	29	2,1 %	32
Plus-values nettes	(6,8 %)	(113)	(2,1 %)	(37)	15,5 %	237
<i>Total</i>	(5,4 %)	(90)	(0,4 %)	(8)	17,6 %	269
<b>Actifs à la clôture</b>		<b>1.554</b>		<b>1.779</b>		<b>1.613</b>
<b>Immeubles de placement :</b>						
Revenus financiers bruts	6,8 %	18	6,8 %	23	(1,4 %)	(5)
Plus-values nettes	2,9 %	8	(2,5 %)	(8)	3,1 %	11
<i>Total</i>	9,7 %	26	4,3 %	14	1,7 %	6
<b>Actifs à la clôture</b>		<b>227</b>		<b>309</b>		<b>359</b>
<b>Prêts :</b>						
Revenus financiers bruts	5,7 %	30	10,3 %	6	8,7 %	5
Plus-values nettes	0,0 %	(0)	0,0 %	0	(0,5 %)	(0)
<i>Total</i>	5,7 %	30	10,3 %	6	8,3 %	4
<b>Actifs à la clôture</b>		<b>504</b>		<b>58</b>		<b>53</b>
<b>Autres actifs et disponibilités :</b>						
Revenus financiers bruts	3,9 %	69	4,9 %	67	7,5 %	89
Plus-values nettes	3,0 %	53	0,8 %	11	2,5 %	29
<i>Total</i>	6,9 %	122	5,7 %	78	10,0 %	118
<b>Actifs à la clôture</b>		<b>1.897</b>		<b>1.597</b>		<b>1.181</b>
<b>Total actif général</b>						
Revenus financiers bruts	4,6 %	418	5,3 %	428	5,4 %	422
Plus-values nettes	0,6 %	54	0,8 %	60	3,4 %	258
<i>Total</i>	5,2 %	472	6,0 %	488	8,8 %	679
<b>TOTAL PLACEMENTS ET DISPONIBILITÉS</b>		<b>9.388</b>		<b>8.249</b>		<b>7.894</b>

(a) Les rendements sont calculés à périmètre constant sur la base de la moyenne des valeurs nettes comptables de chaque catégorie d'actifs entre l'ouverture et la clôture de l'exercice. Les plus-values sont présentées nettes de moins-values, et comprennent les dotations et reprises de provisions.

# Provisions de sinistres

## ETABLISSEMENT DES PROVISIONS DE SINISTRES

AXA est tenu réglementairement de constituer des provisions pour sinistres à payer et pour les frais qui leur sont associés. AXA établit ces provisions par produit, par type de garantie et par exercice de survenance.

Il existe principalement deux catégories de provisions de sinistres :

- les provisions pour sinistres déclarés, calculées sur la valeur estimative des dépenses en principal et en frais, tant internes qu'externes, nécessaires au règlement de ces sinistres,
- les provisions pour sinistres survenus, mais non encore déclarés, établies selon la meilleure estimation possible des sinistres qui sont survenus mais qui n'ont pas encore été notifiés à AXA. Elles comprennent également les frais qui permettront de procéder au règlement définitif du sinistre.

Les provisions sont évaluées à partir des informations disponibles à la date d'arrêté des comptes. Elles sont soumises à des réajustements dans le temps en fonction d'un certain nombre d'éléments affectant le véritable coût du sinistre tels, (i) son évolution depuis la première estimation jusqu'au règlement définitif, (ii) la survenance de catastrophes naturelles importantes en fin d'exercice sur lesquelles on dispose de peu d'informations, (iii) l'évolution de la jurisprudence, (iv) des changements au niveau de la réglementation et (v) l'inflation ainsi que les variations des taux de change.

Les estimations de provisions de sinistres sont régulièrement révisées et mises à jour à l'aide des informations les plus récentes. Tout ajustement résultant de changements dans les provisions de sinistres est intégré dans le résultat de l'exercice. Toutefois, l'établissement de provisions de sinistres comporte par nature une incertitude : il n'est donc pas possible d'affirmer que, sur un segment donné, les règlements à venir n'excéderont pas le montant des provisions de sinistres constituées à cet effet. Cependant, sur la base des résultats des procédures internes de vérifications techniques et des vérifications par les Commissaires aux comptes, AXA considère que ses provisions de sinistres sont suffisantes.

Le déroulé des provisions de sinistres d'AXA Corporate Solutions Réassurance fait l'objet d'une présentation distincte pour les raisons suivantes : (i) ses activités concernent des acceptations et non des affaires directes, (ii) le type d'assurance et la nature du risque couvert diffèrent de la couverture fournie dans le cadre des activités de l'assurance Dommages d'AXA et dans celui d'AXA Corporate Solutions Assurance, (iii) une partie de ses activités est rétrocédée à d'autres réassureurs par le biais de programmes de rétrocession gérés de façon spécifique par AXA Corporate Solutions Réassurance, et (iv) ses activités sont comptabilisées par période de souscription (pouvant aller jusqu'à 24 mois) et non par période de survenance (qui correspond à l'exercice comptable de 12 mois).

## DOMMAGES ET ASSURANCE INTERNATIONALE (HORS AXA CORPORATE SOLUTIONS RÉASSURANCE)

AXA n'escompte pas ses provisions de sinistres à l'exception des sinistres pour invalidité pour lesquels un capital a été défini et les paiements fixés sur une période déterminée : ces provisions pour rentes font l'objet d'escomptes à des taux fixés par la réglementation et ne sont donc pas intégrées dans le tableau de déroulé des provisions de sinistres.

Par ailleurs, les activités d'assurance Dommages en France incluent des contrats d'assurance construction de longue durée (dix ans). Conformément à la réglementation française, une provision spécifique "pour sinistres non encore manifestés" est ajoutée aux provisions de sinistres. Cette provision complémentaire est exclue du tableau du déroulé des provisions de sinistres dans la mesure où elle ne donne aucune indication sur la façon dont les sinistres ont fait l'objet de provisions (initiales) et sur l'issue du règlement de ces sinistres au cours des exercices futurs.

Enfin, certaines activités d'assurance Dommages d'AXA nécessitent, en vertu de la réglementation locale en vigueur, la constitution de "provisions d'égalisation". Toutefois, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2001, suite à un changement de réglementation sur les comptes consolidés, ces provisions ne sont admises en consolidation que si elles couvrent des risques catastrophiques. Elles figurent au bilan consolidé sous la rubrique "Provisions de sinistres" mais sont exclues du tableau du déroulé des provisions de sinistres pour les mêmes raisons que les "provisions pour sinistres non encore manifestés".

Les provisions de sinistres (dommages) ainsi exclues du tableau de déroulé des provisions de sinistres représentent 12,9 % des provisions de sinistres hors Vie, épargne et retraite (brutes) totales au 31 décembre 2002 (13,5 % au 31 décembre 2001). Elles font l'objet d'une présentation distincte dans le tableau "Rapprochement des provisions de sinistres déroulées avec les états financiers consolidés" qui suit ceux de déroulés des provisions de sinistres.

Le tableau de déroulé des provisions de sinistres indique comment les provisions de sinistres évoluent dans le temps. La première ligne intitulée "provisions de sinistres brutes initiales" représente les provisions de sinistres enregistrées au bilan l'année de survenance du sinistre. La première partie du tableau intitulée "paiements cumulés intervenus" détaille le montant cumulé des règlements à la fin de chaque année en regard de la provision constituée initialement. La deuxième partie du tableau intitulée "réestimation du coût final" donne l'ajustement de la provision initiale lié à l'expérience de sinistralité à la fin de chaque exercice. L'estimation du coût final varie au fur et à mesure que l'information relative à des sinistres encore en cours devient plus fiable. La provision de sinistres initiale au 31 décembre 1994 était de 5.595 millions d'euros ; en 1997, cette provision a augmenté de 9.872 millions d'euros pour atteindre 15.467 millions d'euros, à la suite de l'acquisition de l'UAP. A la fin de l'année 2002, les paiements cumulés s'élèvent à 9.079 millions d'euros et la provision de sinistres initiale a été réestimée à 12.166 millions d'euros au 31 décembre 2002. "L'excédent (insuffisance) de la provision initiale par rapport au coût final réestimé (brut)" pour chaque année représente la variation cumulée de la provision de sinistre initiale par rapport aux précédentes périodes.

(en millions d'euros sauf pourcentages)

**Déroulé des provisions de sinistres Dommages et Assurance internationale**  
 (hors AXA Corporate Solutions Réassurance)

	1992	1993	1994	1995	1996	1997 <sup>(a)</sup>	1998	1999 <sup>(a)</sup>	2000	2001	2002
<b>Provisions de sinistres brutes initiales</b>	4.665	4.932	5.595	5.712	5.847	20.371	20.941	26.656	26.916	28.636	28.465
<b>Provisions de sinistres brutes déroulées sur 2002</b>	12.581	13.827	15.467	15.208	19.338	22.338	23.251	26.287	27.202	27.775	na
<b>Paiements cumulés intervenus :</b>											
un an après	1.326	1.394	1.419	1.305	1.388	4.737	4.745	7.727	6.807	6.715	
deux ans après	1.951	2.051	2.044	1.684	5.759	6.632	6.818	11.184	10.302		
trois ans après	2.376	2.454	2.368	6.898	7.327	8.087	9.361	13.474			
quatre ans après	2.717	2.684	7.082	8.123	8.351	10.338	10.632				
cinq ans après	2.920	7.767	8.089	8.917	10.619	11.218					
six ans après	7.927	8.442	8.591	9.075	11.187						
sept ans après	8.753	8.806	8.799	9.615							
huit ans après	9.032	8.850	9.079								
neuf ans après	9.043	9.084									
dix ans après	8.929										
<b>Réestimation du coût final :</b>											
un an après	4.626	4.835	5.303	5.607	5.537	19.425	19.040	23.041	27.069	27.425	
deux ans après	4.555	4.680	5.177	5.477	13.881	17.510	19.407	26.294	25.919		
trois ans après	4.501	4.810	5.278	13.376	13.864	17.971	22.048	25.542			
quatre ans après	4.574	4.803	12.353	13.303	14.214	20.162	21.485				
cinq ans après	4.673	11.801	12.160	13.730	16.742	19.873					
six ans après	11.379	11.699	12.490	13.472	16.439						
sept ans après	11.487	11.997	12.323	13.273							
huit ans après	11.915	11.663	12.166								
neuf ans après	11.264	11.652									
dix ans après	11.228										
<b>Excédent (insuffisance) de la provision initiale par rapport au coût final réestimé (brut) au 31 décembre 2002 :</b>											
Montant	1.353	2.175	3.301	1.935	2.899	2.465	1.766	745	1.283	350	na
Pourcentages	10,8 %	15,7 %	21,3 %	12,7 %	15,0 %	11,0 %	7,6 %	2,8 %	4,7 %	1,3 %	na

(a) AXA a acquis la Compagnie UAP en janvier 1997 et Guardian Royale Exchange en mai 1999. L'incidence de la variation de périmètre liée à l'entrée des filiales d'assurance Dommages d'origine de ces deux Groupes s'est élevée en 1997 à 13,7 milliards d'euros, et en 1999 à 5,6 millions d'euros.

La majorité des sinistres en assurance Dommages est à déroulé (ou cadence de règlement) rapide : en 2002, environ 38 % de la charge de sinistres a fait l'objet d'un règlement durant l'année de survenance (42 % en 2001).

En 2002, il n'y a pas eu de changement notable dans le portefeuille de contrats et dans les procédures de règlement des sinistres, ni de changement significatif par rapport aux prévisions. Des rechargements de provisions significatifs au Royaume-Uni (262 millions d'euros) ont cependant eu lieu.

En 2002, il n'y a pas eu non plus de modifications significatives des accords de réassurance.

## AXA CORPORATE SOLUTIONS RÉASSURANCE (OU AXA RE)

(en millions d'euros sauf pourcentages)

### Déroulé des provisions de sinistres - AXA Corporate Solutions Réassurance

	1992	1993	1994	1995 <sup>(c)</sup>	1996	1997	1998	1999	2000	2001 <sup>(d)</sup>	2002
<b>Provisions de sinistres brutes initiales<sup>(a)</sup></b>	<b>941</b>	<b>1.184</b>	<b>1.496</b>	<b>2.451</b>	<b>2.646</b>	<b>2.880</b>	<b>3.060</b>	<b>3.396</b>	<b>3.455</b>	<b>5.868</b>	<b>4.778</b>
Provisions initiales récédées	(91)	(107)	(201)	(262)	(196)	(285)	(416)	(430)	(393)	(1.652)	(1.020)
<b>Provisions de sinistres nettes initiales</b>	<b>850</b>	<b>1.077</b>	<b>1.295</b>	<b>2.189</b>	<b>2.450</b>	<b>2.595</b>	<b>2.644</b>	<b>2.966</b>	<b>3.062</b>	<b>4.216</b>	<b>3.758</b>
<b>Paiements cumulés intervenus (bruts) :</b>											
un an après	366	293	374	602	615	583	956	1.165	1.218	1.987	
deux ans après	529	473	566	1.008	965	1.094	1.594	1.893	1.860		
trois ans après	634	593	737	1.221	1.230	1.430	2.000	2.265			
quatre ans après	720	706	849	1.410	1.427	1.685	2.232				
cinq ans après	806	784	935	1.548	1.586	1.815					
six ans après	862	851	1.037	1.677	1.689						
sept ans après	915	932	1.106	1.759							
huit ans après	982	991	1.156								
neuf ans après	1.030	1.032									
dix ans après	1.066										
<b>Réestimation du coût final (brut) :</b>											
un an après	1.172	1.368	1.558	2.811	2.970	2.945	3.743	3.969	4.199	5.922	
deux ans après	1.179	1.326	1.549	2.917	2.829	3.159	3.817	4.105	4.061		
trois ans après	1.210	1.329	1.675	2.774	2.891	3.168	3.772	3.955			
quatre ans après	1.222	1.428	1.643	2.818	2.844	3.045	3.643				
cinq ans après	1.374	1.403	1.653	2.755	2.754	2.941					
six ans après	1.348	1.413	1.681	2.678	2.612						
sept ans après	1.366	1.473	1.622	2.558							
huit ans après	1.444	1.422	1.552								
neuf ans après	1.399	1.360									
dix ans après	1.344										
<b>Excédent (insuffisance) de la provision initiale par rapport au coût final réestimé (brut):</b>											
	<b>(403)</b>	<b>(176)</b>	<b>(56)</b>	<b>(107)</b>	<b>34</b>	<b>(61)</b>	<b>(583)</b>	<b>(559)</b>	<b>(606)</b>	<b>(54)</b>	
Réestimation du coût final cédé :	166	114	133	243	245	352	513	444	425	1.368	
Ajustement de primes <sup>(b)</sup>	108	253	246	496	528	584	623	874	1.084	1.085	
Réestimation du coût final net :	1.070	993	1.173	1.819	1.839	2.005	2.507	2.637	2.552	3.469	
<b>Excédent (insuffisance) de la provision initiale (nette) par rapport au coût final reestimé (net) au 31 décembre 2001 :</b>											
Montant	(220)	84	122	370	611	590	137	329	510	747	
Pourcentages	(25,9 %)	7,8 %	9,4 %	16,9 %	24,9 %	22,7 %	5,0 %	11,1 %	16,7 %	17,7 %	na

(a) Les provisions de sinistres sont établies par année de souscription. En conséquence, les provisions réestimées et l'excédent de provisions réestimées sur les provisions initiales comprennent les provisions de sinistres survenant jusqu'à 12 mois après la fin de la période initiale.

(b) Est soustraite de la réestimation du coût final cédé pour une année de souscription donnée toute prime acquise après cette année de souscription, mais qui y est liée, y compris les primes de reconstitution reçues des cédants en cas de réalisation de sinistres couverts.

(c) Intègre les provisions de sinistres relatives à Abeille Réassurance acquis en 1995.

(d) En 2001, les provisions de sinistres d'AXA Corporate Solutions Réassurance ont été fortement affectées par les attentats terroristes du 11 septembre.

## RAPPROCHEMENT DES PROVISIONS DE SINISTRES DÉROULÉES AVEC LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Le tableau suivant rapproche les provisions de sinistres des activités Dommages et Assurance internationale reprises dans les déroulés de provisions ci-dessus, avec celles présentées dans les comptes consolidés d'AXA (note 19 de l'annexe aux comptes consolidés).

(en millions d'euros, au 31 décembre)

<b>Provisions de sinistres</b>	<b>2002</b>	<b>2001</b>
<b>Provisions de sinistres et autres provisions brutes déroulées</b>		
Dommages et Assurance internationale (hors AXA Corporate Solutions Réassurance)	28.465	28.636
AXA Corporate Solutions Réassurance	4.778	5.868
<b>Total des provisions de sinistres et autres provisions brutes déroulées</b>	<b>33.243</b>	<b>34.504</b>
<b>Provisions de sinistres brutes et autres provisions non déroulées</b>		
Provisions d'égalisation	327	359
Autres provisions <sup>(a)</sup>	4.604	5.036
<b>Total des provisions de sinistres et autres provisions brutes hors Vie, épargne, retraite</b>	<b>38.175</b>	<b>39.899</b>
Provisions pour sinistres et autres provisions à payer Vie, épargne, retraite	7.556	9.029
<b>Provisions de sinistres et autres provisions (brutes)</b>	<b>45.731</b>	<b>48.927</b>

(a) Provisions de sinistres liées à l'invalidité et aux risques de construction.



# Politique d'investissement et financement





Politique d'investissement 86

Trésorerie et financement du Groupe 88

## Politique d'investissement

### ACQUISITIONS ET INVESTISSEMENTS MAJEURS

Le tableau ci-dessous reprend les investissements majeurs réalisés depuis 2000.

(en milliards d'euros)

Montant des investissements majeurs	2002	2001	2000
<b>Amérique du Nord</b>			
– AXA Financial, Inc.	–	–	11,3
– Sanford C. Bernstein Inc.	–	–	4,0
<b>Asie / Pacifique</b>			
– Nippon Dantai	–	–	2,0
– AXA China Region	–	–	0,5
<b>Europe</b>			
– Sun Life Provincial Holdings	–	–	3,7
<b>TOTAL</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>21,5</b>

En 2002 et en 2001, AXA n'a pas effectué d'acquisition significative (supérieure à 0,2 milliard d'euros)<sup>1</sup>.

Le 2 janvier 2001, afin de parachever l'offre d'échange réalisée en décembre 2000 sur les actions détenues par les minoritaires d'AXA Financial, il a été procédé à l'absorption par cette dernière, d'AXA Merger Corp., entité spécialement créée pour mener à bien l'opération de rachat. A cette occasion, les actions encore détenues dans le public ont chacune donné lieu à un paiement en numéraire de 35,75 dollars et à une conversion en 0,295 "AXA American Depositary Share" (ADS), induisant un accroissement de 737 millions d'euros des capitaux propres du Groupe AXA. Du fait de cette opération, AXA détient désormais 100 % du capital d'AXA Financial.

#### En 2000 :

- **AXA Nichidan.** Dans le cadre de son développement sur le marché stratégique que constitue l'Asie, AXA a acquis plus de 95% de Nippon Dantai Life Insurance Company Ltd. ("Nippon Dantai", 13<sup>e</sup> société japonaise d'assurance Vie et 2<sup>e</sup> hors mutuelles), ce qui a permis un accroissement significatif de la présence d'AXA sur le marché de l'assurance Vie, épargne, retraite au Japon. A la suite de cette acquisition, Nippon Dantai a été absorbée par AXA Insurance Holding Co. Ltd., son activité étant répartie entre les filiales AXA Life Insurance Co. Ltd. et AXA Group Life Insurance Co. Ltd.
- **Sanford Bernstein.** Alliance Capital Management L.P. ("Alliance Capital"), filiale d'AXA Financial, Inc., a acquis Sanford C. Bernstein, Inc., société américaine de Gestion d'actifs dont le montant des actifs gérés s'élève à environ 90 milliards de dollars (96 milliards d'euros).
- **Rachat d'intérêts minoritaires.** AXA a poursuivi sa politique de renforcement de ses positions en rachetant les intérêts détenus par des minoritaires. AXA a ainsi racheté les intérêts minoritaires d'**AXA UK Holdings** (43,8 %), anciennement Sun Life & Provincial Holdings, au Royaume-Uni, d'**AXA Financial, Inc.** (39,9 %) aux Etats-Unis et d'**AXA China Region** (26 %), filiale basée à Hong Kong et détenue par AXA Asia Pacific Holdings dont AXA détient 51 %.

(1) Se reporter à la partie "Événements significatifs de l'exercice 2002" du Rapport de Gestion pour une description complète des opérations d'acquisitions et de cessions.

- **En 1999, Guardian Royal Exchange.** AXA a acquis, par l'intermédiaire d'AXA UK Holdings, anciennement Sun Life & Provincial Holdings, le groupe Guardian Royal Exchange ("GRE"). Basé à Londres, GRE développe des activités d'assurance principalement au Royaume-Uni, en Irlande et en Allemagne. A l'issue de cette acquisition, AXA a renforcé sa présence dans ces pays, en particulier sur le marché de l'assurance Dommages (et de la Santé) au Royaume-Uni.
- **En 1998, Royale Belge et ANHYP.** AXA a acquis les 51 % d'intérêts minoritaires dans la Royale Belge (renommée AXA Belgium) par l'intermédiaire d'une offre publique d'échange. La même année, AXA Belgium a acquis une banque belge, ANHYP, dans le cadre d'une offre publique d'achat. En janvier 2000, l'activité bancaire de la filiale IPPA a fusionné avec celle d'ANHYP sous le nouveau nom AXA Bank Belgium.
- **En 1997, Compagnie UAP.** AXA a acquis la compagnie UAP (société holding d'un groupe de sociétés d'assurance et de services financiers) à l'issue d'une offre publique d'échange. Cet investissement a permis à AXA d'accroître notablement sa dimension, en particulier dans les activités d'assurance Vie, épargne, retraite et Dommages en Europe de l'Ouest.
- **En 1995, AXA Asia Pacific Holdings (anciennement National Mutual Holdings).** AXA a pris une participation de 51 % dans le capital de National Mutual Holdings (renommé AXA Asia Pacific Holdings), dans le cadre de la démutualisation de sa filiale National Mutual Life Association of Australasia ("National Mutual Life").
- **En 1991, AXA Financial, Inc. (anciennement Equitable Holdings Companies Inc.).** AXA a investi 1 milliard de dollars dans The Equitable Life Assurance Society of the United States ("Equitable Life"), alors mutuelle d'assurance Vie. A l'issue d'un processus de démutualisation mis en place en 1992, Equitable Life est devenue une société anonyme d'assurance Vie. AXA a alors échangé une partie de son investissement initial contre 49 % du capital d'Equitable Holding Companies, Inc. (renommé AXA Financial, Inc.), holding de la société d'assurance Vie Equitable Life.

## CESSIONS

Au cours de ces dernières années, AXA a procédé à des cessions d'actifs ou de participations jugés non stratégiques, dont les principales ont été les suivantes :

- **En 2001, Banque Worms (France).** La cession de la Banque Worms à la Deutsche Bank a été finalisée le 2 avril 2001. Selon les termes de l'accord, AXA a repris certains actifs de la Banque Worms, notamment ceux correspondant aux activités récemment arrêtées, ainsi que la majeure partie de son portefeuille titres. AXA a également consenti à la Deutsche Bank une garantie portant sur des prêts en cas de défaut de paiement des emprunteurs.
- **En 2000, Donaldson, Lufkin & Jenrette (Etats-Unis).** Le 3 novembre 2000, le Groupe a procédé à la cession de la banque d'affaires Donaldson, Lufkin & Jenrette ("DLJ") au Groupe Crédit Suisse. Le montant de la transaction s'est élevé à 7,3 milliards de dollars (8,4 milliards d'euros à la date de l'opération). Le paiement a été effectué en numéraire à hauteur de 2,4 milliards de dollars ainsi que par la remise de 25,7 millions de titres du Groupe Crédit Suisse (6,4 millions de ces titres ont été immédiatement revendus, le solde, soit 19,3 millions de titres, ayant été cédé à fin janvier 2001).

AXA continue d'étudier les opportunités de croissance et de diversification géographique de ses activités d'assurance et de Gestion d'actifs.

## Trésorerie et financement du Groupe

Au cours des dernières années, AXA a développé ses activités d'assurance et de Gestion d'actifs en réalisant des acquisitions et des investissements directs ou par croissance interne. Ces opérations ont pu être financées (i) par les produits issus de la vente d'actifs non stratégiques, (ii) par les dividendes reçus des filiales, (iii) par l'émission d'obligations convertibles ou de dettes subordonnées ainsi que d'emprunts (y compris ceux émis par les filiales du Groupe) et (iv) par des augmentations de capital.

La Société ainsi que chacune de ses principales filiales sont responsables du financement de leur activité. Toutefois, la Société, en tant que société holding, coordonne ces activités et est de plus en plus amenée à participer au financement de certaines de ses filiales. Certaines filiales d'AXA, en particulier, AXA France Assurance, AXA Financial Inc., AXA Asia Pacific Holdings et AXA UK Holdings sont également des holdings et les dividendes reçus de leurs propres filiales constituent une de leurs principales ressources de trésorerie leur permettant de faire face à leurs engagements. En outre, certaines filiales directes et indirectes de la Société sont soumises à des restrictions quant aux versements de dividendes et au remboursement de dettes vis-à-vis de la Société ou d'autres sociétés du Groupe. Sur la base des informations disponibles à ce jour, la Société estime que ces restrictions ne constituent pas, à ce jour, une limite importante à sa capacité à faire face à ses engagements ou à verser des dividendes. Pour plus d'informations sur les restrictions de distribution, se référer à la note 33 accompagnant les comptes consolidés.

### **FILIALES D'ASSURANCE**

Les principales ressources de trésorerie des filiales d'assurance de la Société sont les cotisations encaissées, les revenus financiers et les produits de cession d'investissements. Ces ressources sont essentiellement utilisées pour le paiement des sinistres et des prestations aux assurés, ainsi que pour faire face aux charges d'exploitation et aux investissements. La trésorerie des activités d'assurance est affectée, entre autres, par la qualité des investissements réalisés ainsi que par leur liquidité afin de faire face aux règlements aux assurés.

#### VIE, ÉPARGNE, RETRAITE

Les besoins de trésorerie de ces filiales d'assurance peuvent être affectés par les rachats, les retraits et les garanties offertes aux assurés sous forme de rendement minimum ou de garantie décès, en particulier dans le cas de contrats en unités de compte (cf. "Activité du Groupe - Vie, épargne, retraite - Rachats").

La politique d'investissement des filiales d'assurance Vie, épargne et retraite d'AXA est conçue pour faire concorder les rendements et les durées estimées de leurs actifs avec les engagements prévus par les contrats d'assurance.

Les sociétés contrôlent régulièrement la valeur et l'échéance de leurs placements, la performance des marchés financiers, surtout dans des conditions de marché volatile, les conditions de marché qui peuvent affecter le niveau des rachats de contrats et les besoins de trésorerie immédiate et à long terme prévus, afin d'ajuster leurs portefeuilles d'actifs en conséquence.

#### DOMMAGES ET ASSURANCE INTERNATIONALE

Les besoins de trésorerie de ces filiales peuvent être affectés par le coût des sinistres constatés lors de leur règlement, s'ils diffèrent significativement des montants provisionnés (cf. "Activités du Groupe - Provisions de sinistres").

Les flux de trésorerie d'exploitation des sociétés d'assurance sont généralement positifs, sauf événements exceptionnels. Une partie de ces flux est investie dans des placements cotés à court terme et liquide de façon à éviter les risques de liquidités attachés à de tels événements. Lors d'événements catastrophiques exceptionnels, ces filiales sont en mesure de faire face à leurs engagements en procédant à la liquidation d'une partie de leurs portefeuilles d'investissement. Dans des conditions de marché défavorables, la proportion dans laquelle ces investissements sont liquidés pour faire face aux paiements augmente puisque leur valeur de marché se réduit.

#### GESTION D'ACTIFS ET AUTRES SERVICES FINANCIERS

Les principales ressources sont les flux de trésorerie provenant de leur activité ainsi que, le cas échéant, les produits d'émission d'actions nouvelles, les facilités de crédit et les autres emprunts contractés auprès d'établissements de crédit.

Les besoins de trésorerie des filiales de Gestion d'actifs découlent de leur activité qui génère des besoins en fonds de roulement, en particulier pour financer les commissions prépayées sur certains produits de type OPCVM.

#### RESSOURCES DE TRÉSORERIE

Au 31 décembre 2002, le montant des disponibilités et assimilées d'AXA, hors ses découverts bancaires (1,1 milliard d'euros en 2002, 1,6 milliard en 2001), s'élevait à 18 milliards d'euros (stable par rapport au 31 décembre 2001). Le montant des mêmes disponibilités pour la Société, s'élevait, au 31 décembre 2002 à 195 millions d'euros (contre 43 millions d'euros au 31 décembre 2001). La Société n'avait pas de découverts bancaires au 31 décembre 2002.

Sur une base consolidée, les montants totaux des remboursements des dettes à long terme (dettes subordonnées, dettes représentées par des titres) venant à échéance en 2003 et au cours des quatre années suivantes s'élèvent à 761 millions d'euros en 2003 puis 695 millions d'euros en 2004, 756 millions en 2005, 404 millions en 2006, et 237 millions en 2007. Le solde, soit 10.129 millions d'euros, arrive à maturité au-delà de 2007. Les sommes dues à des institutions de crédit sont généralement remboursables immédiatement sur simple demande, sauf celles détenues par la Société. Les engagements hors bilan sont repris dans la note 30 de l'Annexe aux comptes consolidés.

#### PASSIFS SUBORDONNÉS

Au 31 décembre 2002, le montant des dettes subordonnées et autres fonds propres émis par la Société (comptes sociaux) s'élève à 7.486 millions d'euros avant impact des instruments dérivés de change de 289 millions d'euros.

Sur une base consolidée, les postes "autres fonds propres et passifs subordonnés" s'élèvent à 8.589 millions d'euros, après prise en compte de toutes les éliminations intra-groupes ou 8.300 millions d'euros (après impact des produits dérivés de change de 289 millions d'euros) contre 9.061 millions d'euros au 31 décembre 2001 ou 8.868 millions après impact des produits dérivés de change de 193 millions d'euros.

La diminution de 568 millions d'euros s'explique principalement par les impacts de change sur les dettes subordonnées non émises en euros. En effet, une part significative de ces encours subordonnés est émise en dollars américains et, dans une moindre mesure, en livres sterling et en yens japonais, devises contre lesquelles l'euro s'est substantiellement amélioré en 2002.

Au 31 décembre 2002, le nombre d'actions qui pourraient être émises par conversion d'obligations était d'environ 64 millions, soit le même montant qu'au 31 décembre 2001.

Les mouvements sur ces postes sont décrits dans les notes 15 et 18 de l'Annexe aux comptes consolidés.

#### DETTES REPRÉSENTÉES PAR DES TITRES

Les dettes financières court terme et long terme de la Société (comptes sociaux) s'élèvent à 1.392 millions d'euros au 31 décembre 2002 soit une diminution de 692 millions d'euros par rapport à 2.084 millions d'euros au 31 décembre 2001. La totalité de ces dettes aux 31 décembre 2002 et 2001 était classée en dettes financières.

Sur une base consolidée et après exclusion des intérêts courus<sup>1</sup>, les dettes représentées par des titres s'élèvent à 4.682 millions d'euros (contre 5.957 millions d'euros au 31 décembre 2001), soit une diminution de 1.275 millions d'euros. Les dettes représentées par des titres au 31 décembre 2002 classées en dettes financières et en dettes d'exploitation représentent 3.622 millions d'euros et 1.060 millions d'euros respectivement (2001 : 4.712 millions d'euros et 1.243 millions d'euros). Cette diminution s'explique par les éléments suivants :

– Au début de l'année 2002, la Société a mis en place un programme de remboursement de ses dettes à court terme par l'émission de placements privés, en euros et en dollars américains principalement, pour un montant de 500 millions d'euros dans le cadre d'un programme d'Euro Medium Term Notes (EMTN) de 3 milliards d'euros détaillées comme suit :

- (i) 100 millions de dollars américains à taux variable arrivant à échéance en 2004,
- (ii) 200 millions d'euros à taux variable arrivant à échéance en 2004 et
- (iii) 200 millions d'euros à taux variable arrivant à échéance en 2005.

Ces fonds, associés aux dividendes reçus des filiales de la Société, ont ensuite été utilisés pour le remboursement des dettes à court terme et, en particulier, l'encours de billet de trésorerie de la Société (826 millions d'euros au 31 décembre 2001). En outre, 79 millions d'euros parmi les dettes émises par la Société dans le cadre de son programme d'EMTN ont été attribués à des entités du Groupe AXA et donc éliminés en consolidation.

– En 2002, AXA a changé la classification de certaines dettes émises par la Société pour le compte de certaines entités de services financiers du Groupe en France et en Allemagne. 162 millions d'euros ont ainsi été reclassés du poste "dettes financières" au poste "dettes d'exploitation". En outre, les dettes d'exploitation ont augmenté de 70 millions d'euros suite à un reclassement du poste "Autres dettes" en provenance des activités non-assurance.

– L'encours de billet de trésorerie d'Alliance Capital a diminué de 240 millions d'euros.

– En 2002, d'une façon générale, l'encours de la dette émise en devises autres que l'euro (principalement en dollars américains) a fortement diminué suite à l'appréciation de l'euro par rapport au dollar américain.

Au 31 décembre 2002 et 2001, les dettes financières à court terme consolidées s'élèvent respectivement à 701 millions d'euros et 1.802 millions d'euros, dont respectivement 13 millions d'euros et 826 millions d'euros sont émises par la Société.

Les mouvements sur ce poste sont décrits dans la note 21 de l'Annexe aux comptes consolidés.

(1) En 2002, les intérêts courus ne sont plus inclus dans le poste des dettes représentées par des titres.

## DETTES ENVERS LES ENTREPRISES DU SECTEUR BANCAIRE

Au 31 décembre 2002, le montant des dettes contractées par AXA et ses filiales auprès des entreprises du secteur bancaire s'élève à 5.016 millions d'euros contre 6.608 millions d'euros au 31 décembre 2001, soit une diminution de 1.592 millions d'euros. Au 31 décembre 2002, les dettes financières et d'exploitation (y compris les découverts bancaires) représentent respectivement 304 et 4.712 millions d'euros du total des dettes envers les entreprises du secteur bancaire. Cette diminution de 1.592 millions d'euros s'explique principalement par les éléments suivants :

- AXA Bank Belgium utilise différents instruments financiers, en particulier des accords de rachat, afin de gérer la liquidité de la banque. En fonction des besoins de liquidité de la banque et compte tenu du fait que les accords de rachat sont par nature à court terme, la banque a parfois recours à l'endettement pour faire face à ses besoins de financement. La dette d'AXA Bank Belgium a diminué de 579 millions d'euros en 2002, conséquence directe de cette gestion des liquidités.
- Une réduction d'environ 550 millions d'euros des découverts bancaires sur l'ensemble du Groupe.
- Une réduction de la dette opérationnelle des entités du segment Autres services financiers et plus particulièrement celle d'AXA Banque pour 350 millions d'euros et celle de la Compagnie Financière de Paris Crédit (environ 330 millions d'euros). Ces réductions ont été compensées par l'augmentation de la dette opérationnelle d'AXA Vorsorgebank en Allemagne (environ 210 millions d'euros), utilisée pour refinancer l'augmentation des prêts accordés en 2002.

Au 31 décembre 2002, la quasi-totalité des dettes envers les entreprises du secteur bancaire est remboursable immédiatement sur demande, sauf celles de la Société. Les paiements à effectuer par la Société sont de 26 millions d'euros en 2003 et 228 millions d'euros en 2004.

Les mouvements sur ce poste sont décrits dans la note 22 de l'Annexe aux comptes consolidés.

## ÉMISSION DE CAPITAL

Le 9 mai 2001, l'assemblée générale des actionnaires d'AXA a voté la division par 4 du nominal de l'action AXA et la division par deux des American Depositary Shares (ADS). En conséquence, la parité des ADS aux actions AXA est passée de deux pour une à une pour une.

Les informations ci-dessous sont données sur une base post-division du nominal par 4 :

- Depuis 1994, AXA propose régulièrement des titres à ses salariés. En 2002, les salariés d'AXA ont investi un total de 255 millions d'euros dans les augmentations de capital qui leur ont été réservées (13 millions d'euros le 30 juillet 2002 et 242 millions d'euros le 20 décembre 2002) conduisant à l'émission de 27,2 millions de nouveaux titres. Au 31 décembre 2002, les employés d'AXA détiennent environ 4,0 % des titres AXA (y compris ADS) contre 2,3 % au 31 décembre 2001. Deux employés sur cinq sont aujourd'hui actionnaires d'AXA.
- Environ 0,8 million de titres ont également été émis suite à des exercices d'options effectuées en 2002 (2,6 millions en 2001).

En outre, en 2002, le nombre d'actions de la Société détenues par le Groupe est demeuré stable. Au 31 décembre 2002, AXA détient environ 30,5 millions de ses propres actions (stable par rapport au 31 décembre 2001) pour une valeur nette comptable de 487 millions d'euros (contre 489 millions d'euros au 31 décembre 2001), soit 1,7 % du total des titres en circulation (stable par rapport à 2001). Ces actions sont allouées principalement au programme de stock-options d'AXA Financial, par lequel des options sont détenues par des employés d'AXA Financial afin d'acquérir des ADS.

## DIVIDENDES REÇUS

En 2002, la Société a reçu un montant de 1.481 millions d'euros de dividendes de ses filiales (contre respectivement 1.882 et 1.520 millions d'euros en 2001 et 2000), dont 387 millions d'euros en devises autres que l'euro. En 2002, les dividendes en numéraire reçus par la Société en devises autres que l'euro ont été de (2001 : 410 millions d'euros, 2000 : 350 millions d'euros). L'évolution des dividendes entre 2002 et 2001 s'explique pour l'essentiel par la baisse des dividendes versés (i) par AXA Konzern AG (en baisse de 176 millions d'euros par rapport à 2001 qui avait fait l'objet d'un versement exceptionnel), (ii) par AXA Belgium SA (en baisse de 140 millions d'euros) et par AXA UK Holdings plc (en baisse de 150 millions d'euros) partiellement compensés par une hausse de 103 millions d'euros des dividendes versés par AXA Financial pour un total de 302 millions d'euros.

La Société prévoit que les dividendes reçus de ses filiales continueront à couvrir ses charges d'exploitation, ses investissements, le paiement de l'ensemble de sa charge d'intérêts et celui du dividende, au cours de chacune des trois prochaines années. La Société prévoit également que les investissements anticipés dans ses filiales et dans les opérations existantes, les acquisitions futures et les investissements stratégiques pourront être financés par les flux de trésorerie disponibles après paiement du dividende et des charges d'exploitation, par le produit de la vente d'actifs non stratégiques et par d'éventuelles futures émissions d'emprunts et d'actions.

## EMPLOIS DE TRÉSORERIE

Durant l'exercice 2002, AXA a principalement employé sa trésorerie pour son exploitation et le refinancement de sa dette à plus court terme existante en 2001.

Le montant des charges d'intérêts payées par la Société pour 2002 s'élève à 564 millions d'euros (2001: 635 millions d'euros, 2000 : 267 millions d'euros) ou 311 millions d'euros après impact des produits dérivés de couverture (2001 : 606 millions d'euros, 2000 : 227 millions d'euros). Les charges d'intérêts qui seront décaissées par la Société au cours des trois années à venir, devraient s'établir à environ 350 millions d'euros par an après prise en compte des dérivés de couverture. Le montant consolidé des charges d'intérêts payées en numéraire pour 2002 s'élèvent à 894 millions d'euros (2001: 913 millions d'euros, 2000 : 713 millions d'euros) ou 641 millions d'euros après impact des produits dérivés de couverture.

Au cours de l'exercice 2002, la Société a versé à ses actionnaires un dividende de 0,56 euro par action au titre de l'exercice 2001 (0,55 euro au titre de l'exercice 2000) représentant 971 millions d'euros (contre 926 millions d'euros pour l'exercice précédent). L'intégralité des dividendes versés au titre de ces deux exercices a été versée en numéraire.

## **MARGES DE SOLVABILITÉ ET "RISK BASED CAPITAL"**

Les réglementations nationales des pays dans lesquels AXA opère exigent de chaque société d'assurance qu'elle maintienne un ratio de solvabilité minimum dont le principal objet est la protection des assurés. Les filiales d'assurance d'AXA sont en conformité avec les obligations de solvabilité qui leur sont applicables.

Le calcul de la marge de solvabilité inclut des variables qui sont fonction de multiples paramètres économiques, financiers ou techniques. Il tient également compte de l'adéquation des catégories d'actifs à la nature des passifs qu'ils représentent.

En outre, la Directive européenne du 27 octobre 1998 sur la surveillance complémentaire des entreprises d'assurance faisant partie d'un groupe d'assurance, rend obligatoire, à compter des comptes de l'exercice 2001, un calcul de solvabilité ajustée au niveau du Groupe. Cette Directive a été transposée en France par l'ordonnance du 29 août 2001 laquelle a fait l'objet d'un décret d'application le 14 mars 2002.

En France, l'application de cette nouvelle Directive est sous le contrôle de la Commission de Contrôle des Assurances. Certaines filiales d'AXA exerçant une activité de services financiers en Europe sont tenues de se conformer à diverses réglementations nationales et européennes qui exigent notamment, en fonction de leurs domaines d'activité, le respect de contraintes de solvabilité, de liquidité et de dispersion des risques.

Sur cette base et en prenant en compte une partie des bénéfices futurs telle que prévue par la directive 2002.12 du 5 mars 2002, le ratio de solvabilité ajustée est estimé à 172 % au 31 décembre 2002 contre 193 % au 31 décembre 2001.

*Se reporter à la note 33 de l'annexe aux comptes consolidés.*

## **ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE ET AFFECTANT LES RESSOURCES DE TRÉSORERIE DE LA SOCIÉTÉ**

Au cours de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société qui se tiendra le 30 avril 2003, la mise en distribution d'un dividende relatif à l'exercice 2002 d'un montant total de 599 millions d'euros (0,34 euro par action) sera proposée aux actionnaires.



# Gestion des risques





Risques de marché	96
Autres risques	102
Risques juridiques	104
Risques sociaux ou environnementaux	105
Politique en matière d'assurance	106

## RISQUES DE MARCHÉ

### GESTION DES RISQUES DE MARCHÉ – GESTION ACTIF PASSIF

De façon à protéger et à maximiser ses bénéfices, AXA gère activement son exposition aux risques de marché. La gestion du risque de marché est d'abord de la responsabilité des filiales. Celles-ci ont en effet une connaissance plus précise de leurs produits, de leurs clients et de leur profil de risque. Cette approche leur permet de réagir plus vite et de s'adapter aux variations des conditions de marché financier, des cycles du secteur de l'assurance et plus généralement aux modifications de leur environnement politique et économique.

L'exposition d'AXA aux risques de marché est minorée par la nature de ses activités et par sa diversification géographique qui diminue l'incidence des modifications des cycles économiques, financiers et opérationnels locaux sur la situation financière globale d'AXA. En outre, AXA réalise une grande part de son activité sur des produits pour lesquels les risques ainsi que les opportunités liés à la valeur des placements concernent directement les clients.

La gestion des risques de marché dans le Groupe AXA s'inscrit dans le cadre d'une organisation rigoureuse des processus d'investissement :

- Les sociétés d'assurance sont en charge du suivi des risques en s'appuyant sur des analyses de structure des passifs et d'adéquation Passifs/Actifs. Elles définissent la politique d'allocation stratégique d'actifs qui sera mise en œuvre dans le cadre des contrats de gestion financière. Elles assurent également le suivi et le contrôle des politiques d'investissements conduites pour leur compte.
- Un Comité d'Investissement constitué des responsables opérationnels et financiers de la société d'assurance et dans certains cas de représentants du Conseil d'administration valide la politique d'investissement et vérifie la qualité des résultats obtenus.
- Des sociétés de gestion d'actif spécialisées, principalement des filiales du Groupe AXA, ont en charge la gestion quotidienne des investissements. Ces sociétés sont organisées pour gérer les investissements sans dépasser le niveau de risque défini par la société d'assurance dans le cadre des contrats de gestion.

Ces processus de gestion s'inscrivent à l'intérieur d'un cadre mis en place au niveau du Groupe :

- Des standards de mesure du risque Actif Passif et de gestion des investissements sont définis.
- Les risques de marché et leur évolution sont consolidés au niveau du Groupe.

A ce niveau consolidé, un Comité de pilotage actif passif décide des orientations générales de la politique Actif Passif et contrôle les résultats ; il en est rendu compte au Directoire et au Comité Financier du Conseil de Surveillance.

Les standards de mesure de risque couvrent deux domaines :

#### 1. Analyse à long terme de la capacité à assurer les engagements résultant des contrats d'assurance.

Cette étude est effectuée dans les principales sociétés du Groupe selon des méthodes et des scénarios stochastiques homogènes. Elle indique pour les principales lignes de produit :

- Le montant des actifs nécessaires pour faire face aux engagements.
- La valeur générée par les produits d'assurance mesurée en intégrant le niveau de risque sur l'actif et le passif.

Ces éléments sont agrégés au niveau des sociétés d'assurance et du Groupe. Ces études ont mis en évidence l'existence d'un surplus d'actifs très significatif par rapport à un niveau de risque accepté cohérent avec une notation AA par les agences de rating. La diversification des risques entre les différents pays et branches d'activité contribue fortement à la réduction du besoin de couverture pour l'ensemble du Groupe.

Un Comité de pilotage du capital économique décide les orientations données à ce projet et contrôle les résultats ; il en est rendu compte au Directoire et au Comité Financier du Conseil de Surveillance.

2. Analyse de la capacité à respecter les exigences de capital et de résultats comptables à court et moyen terme. Cette mesure repose essentiellement sur les exigences réglementaires ou de solvabilité locales et consolidées. Elles sont destinées à assurer à tout moment une allocation optimisée du capital dans le Groupe.

Par ailleurs, les opérations d'AXA sont, dans la plupart des cas, soumises à des réglementations locales qui prévoient, en particulier, certaines règles concernant notamment :

- la catégorie, la qualité et la dispersion (émetteurs, localisations géographiques et types) des investissements,
- la proportion d'actifs minimum investis dans la devise locale compte tenu des engagements techniques libellés dans cette même devise (règle dite de congruence).

## RISQUES DE MARCHÉ

### Risques des compagnies d'assurance Vie

Les risques de marché auxquels sont soumises les compagnies d'assurance Vie ont plusieurs origines :

- La baisse des taux obligataires peut réduire la marge financière si le rendement des nouveaux actifs investis n'est pas suffisant pour faire face aux taux garantis dans les contrats d'assurances Vie.
- La hausse de taux obligataires réduit la valeur des portefeuilles obligataires et peut avoir une incidence défavorable sur la marge de solvabilité et sur le volume de rachat de certains contrats, si la pression compétitive conduit à augmenter les participations bénéficiaires sur les nouveaux contrats.
- Le risque de baisse des marchés action et immobilier réduit les plus-values latentes et les surplus disponibles.
- Le risque de change est très limité dans les sociétés vie.

Les politiques de gestion mises en œuvre pour couvrir ces risques sont adaptées à chaque type de produits (les pourcentages communiqués ci-après sont issus de données de gestion) :

- 1.** 20 % des réserves "Assurance Vie" d'AXA couvrent des produits en unités de compte sans risque pour le Groupe. Sur ces produits, les performances des marchés financiers sont intégralement répercutées aux assurés. Lorsque des garanties financières sont incluses dans ces produits, elles sont gérées par un partenaire financier à l'intérieur de l'unité de compte. Elles ne présentent donc pas de risque de marché.
- 2.** 10 % des réserves "Assurance Vie" d'AXA couvrent des produits en unités de compte avec garanties financières associées. Ces garanties font l'objet d'un rapport mensuel de suivi du risque. Les politiques les plus appropriées sont mises en place :
  - les produits offrant des garanties en cas de décès sont partiellement réassurés,
  - les produits comportant une garantie financière de rente sont majoritairement réassurés,
  - en Angleterre, les produits garantissant la valeur en compte sont couverts par des produits dérivés,
  - les risques de transfert vers des produits à taux garantis sont gérés dans le cadre des programmes de couverture par des instruments dérivés (voir § 4 ci-dessous).
- 3.** 21 % des réserves "Assurance Vie" d'AXA couvrent des produits sans garantie de rachat.
  - Les produits "With-profit" vendus en Angleterre et en Australie sont gérés avec un surplus significatif d'actifs "libres" permettant de lisser les performances sur la durée du contrat tout en répercutant les performances des marchés sur les paiements effectués aux assurés.
  - Les contrats de rente en cours de paiement sont adossés à des obligations dont les échéances correspondent aux calendriers des paiements aux assurés, évitant ainsi les risques de réinvestissement ou de liquidité.
  - Les options de sorties en rentes sont partiellement couvertes par des options de taux.

4. 49 % des réserves “Assurance Vie” d’AXA couvrent le reste des produits. Ils assurent à la fois une garantie de rachat et dans certains cas un taux garanti sur le long terme. Les risques associés sont gérés de la manière suivante :
- les produits non sensibles aux rachats sont adossés à des obligations dont les échéances et les taux permettent de servir les garanties données pour éviter tout risque de réinvestissement,
  - les autres produits sont gérés avec les surplus nécessaires pour assurer les garanties,
  - des programmes de couverture par des instruments dérivés sont éventuellement mis en place.

Par ailleurs, l’évolution de la gamme de produits a permis de réduire le risque de cette catégorie de produits avec une meilleure segmentation des nouveaux produits selon les garanties souhaitées par les clients : certains produits offrent des taux garantis mais en réduisant les garanties de rachat (c’est le cas en Belgique, en Espagne) ; d’autres produits offrent des garanties de rachat mais sans taux garanti.

### Risques des compagnies d’assurance Dommages

Les engagements des compagnies d’assurance Dommages sont presque totalement indépendants des valeurs d’actif. Les fluctuations des marchés sont donc intégralement répercutées dans l’actif net de ces compagnies.

- La baisse des taux obligataires revalorise la valeur des portefeuilles obligataires et ne présente donc pas de risques sauf pour certains contrats (Rentes d’invalidité ou Accidents du travail) sous contrainte de taux garantis.
- La hausse des taux obligataires dévalue le portefeuille obligataire. Cela ne peut présenter un risque qu’en cas de survenance de sinistre exceptionnel conduisant à un cash-flow négatif nécessitant de liquider de manière anticipée une partie du portefeuille.
- Le risque de change est limité. Les engagements en devises sont adossés à des actifs correspondants.
- L’inflation présente un risque car elle revalorise les indemnités à verser aux assurés, conduisant si elle n’a pas été suffisamment prise en compte à des paiements supérieurs aux provisions constatées.

Les investissements des compagnies d’assurance Dommages sont gérés en conséquence. Les contrats sous contrainte de taux garantis sont adossés à des obligations couvrant totalement le risque de réinvestissement. Une partie des investissements est réservée à des actifs très liquides permettant de faire face aux contraintes imposées par la survenance d’un sinistre exceptionnel.

Ces éléments pris en compte, il reste une large marge de manœuvre pour des investissements diversifiés (immobilier ou actions) assurant une protection naturelle contre l’inflation.

### Risques des sociétés Holding

Les risques gérés au niveau des holdings sont les suivants :

- risques de change, résultant d’une non-congruence entre la devise d’un actif et son financement,
- risques de taux d’intérêt, résultant d’un écart entre la structure de taux d’intérêt d’un actif et de son financement, qu’il provienne :
  - d’une différence de nature des taux d’intérêt (taux fixe contre taux variable),
  - d’une différence entre les références des taux variables,
  - d’une différence sur les dates de renouvellement des taux variables.
- risques de liquidité, résultant d’une différence entre la maturité d’un actif et celle d’un passif.

Afin d'optimiser la gestion financière, ces risques sont gérés de manière indépendante.

- Les risques de marché (change et taux) peuvent être gérés par l'intermédiaire d'instruments dérivés. A l'exception de certaines transactions réalisées par AXA Banque Belgium, l'ensemble des positions prises par le Groupe sur des instruments dérivés le sont par l'intermédiaire des équipes spécialisées d'AXA IM et d'Alliance Capital. (voir Note 29: Instruments financiers à terme).

Les méthodes de suivi des risques de marché des holdings se fondent sur des indicateurs communs et homogènes :

- analyse de variabilité, qui mesure, année par année, la variation de charge financière consécutive à une hausse de 1 % des taux court terme,
- analyse de sensibilité au taux, qui mesure par devise et par échéance la variation de valeur de la position de taux consécutive à une hausse parallèle de 1 % de la courbe des taux,
- analyse de sensibilité au change, qui mesure, année par année, la variation de charge financière consécutive à un renforcement de l'euro de 10 % contre toutes devises.

Un reporting présentant l'exposition agrégée des holdings aux risques de marché est communiqué régulièrement au Comité Financier du Conseil de Surveillance. En outre, celui-ci valide les méthodes de suivi des risques de marché ainsi que les changements relatifs à la politique de gestion des risques.

- AXA gère de manière prudente son risque de liquidité en maintenant :
  - un niveau élevé de lignes de liquidité confirmées,
  - un profil de remboursement de la dette régulièrement réparti de manière à éviter toute concentration d'échéances,
  - des programmes de financement qui, associés à la solidité financière et au rating du Groupe, lui assurent un accès aisé aux différents marchés.

## ANALYSE DE SENSIBILITÉ

AXA met en œuvre des analyses de sensibilité afin de quantifier l'exposition de certains instruments financiers aux fluctuations des taux d'intérêt, des cours de bourse et des taux de change. De telles analyses de sensibilité permettent d'évaluer les pertes potentielles dans l'éventualité d'une évolution défavorable des marchés financiers. Les actifs et passifs sensibles aux risques de marché sont les actions, les obligations, les prêts, les dettes financières, les produits dérivés et les provisions techniques. Conformément aux recommandations de la SEC (Securities and Exchange Commission), les actifs immobiliers sont exclus du périmètre analysé.

L'analyse de sensibilité a été conduite par les filiales les plus significatives d'AXA, en France, aux Etats-Unis, au Royaume-Uni, en Belgique, en Allemagne, en Australie, au Japon. Au 31 décembre 2002, ces filiales représentent plus de 90 % des actifs investis d'AXA ainsi que des provisions techniques de ses activités d'assurance.

Conformément à la réglementation comptable française, les actifs investis consolidés d'AXA sont comptabilisés au coût historique ou au coût amorti, à l'exception notamment des placements en représentation des contrats "With-profit" et en unités de compte qui sont comptabilisés en valeur de marché.

Les analyses ont pour objet de mesurer la sensibilité des valeurs de réalisation des actifs et des passifs. Les valeurs de réalisation des actifs investis ont été estimées selon les méthodes présentées dans l'annexe aux comptes consolidés. Celles des passifs l'ont été selon les règles suivantes :

Pour les contrats d'assurance vie traditionnels, les provisions sont considérées comme insensibles aux variations des taux d'intérêt ou des cours de bourse.

Pour les contrats avec clause de participation, la valeur de réalisation des provisions mathématiques est égale à la valeur la plus élevée entre (a) la valeur de réalisation des placements mis en représentation et (b) la valeur des flux futurs actualisée au taux minimum garanti, si ce dernier existe. Pour les contrats d'épargne, la méthode utilisée est un cash-flow actualisé : le résultat est peu sensible à l'évolution de marché des taux (dans la mesure où la revalorisation de l'épargne sera ajustée à un niveau qui neutralisera l'impact de la variation du taux d'intérêt), à l'exception des effets d'éventuels taux minimum garantis.

En assurance Dommages, en réassurance et pour les contrats d'assurance Vie ne comportant pas de clause de participation aux bénéfices, la valeur de réalisation des provisions techniques a été estimée à partir de la méthode des cash-flows futurs actualisés. Cette valeur, qui varie en fonction du taux d'actualisation choisi, a donc été considérée comme sensible au risque de taux d'intérêt et insensible à celui des marchés actions. En assurance Dommages et en réassurance, les montants des règlements des sinistres et leur cadences ont été considérés indifférents aux évolutions de taux ou de marché actions.

### Sensibilité à la variation des taux d'intérêt

L'objectif est d'évaluer l'évolution des valeurs de réalisation des actifs et passifs du périmètre analysé face à une hausse (ou une baisse) de 100 points de base de la courbe des taux d'intérêt en vigueur dans le pays dans lequel la filiale opère. Au 31 décembre 2002, les calculs ainsi effectués montrent qu'une hausse de 100 points de base de la courbe des taux d'intérêt engendre une réduction estimée à 0,4 milliard d'euros des valeurs de réalisation des actifs (au net des variations des passifs), contre 1,3 milliard d'euros en 2001. Cette variation de 0,9 milliard d'euros est le résultat des facteurs suivants :

En 2002, AXA France a procédé à une réorganisation de ses activités d'assurance avec, pour résultat, une augmentation des valeurs de réalisation des actifs (net des variations de passifs) liés aux contrats d'assurance avec un rendement minimum garanti pris en compte pour la première fois dans l'étude de sensibilité au risque de taux d'intérêt. La prise en compte de ces portefeuilles, caractérisés par des actifs à durée plus réduite (essentiellement des obligations) et donc moins sensibles aux variations de taux d'intérêt sur les passifs adossés, a engendré un impact global moins important qu'en 2001 par rapport à des variations de taux d'intérêt de 100 points de base. Si ces actifs avaient été inclus dans l'analyse de la sensibilité aux risques de marché au 31 décembre 2001, la réduction des valeurs de réalisation des actifs (au net des variations des passifs) aurait été de 0,4 milliard d'euros au lieu des 1,3 milliard d'euros indiqués en 2001.

Pour les contrats d'assurance dont les taux d'intérêt crédités sont les taux minimum garantis, une hausse des taux de 100 points de base ne se traduit pas nécessairement par une augmentation des taux d'intérêt crédités ; de même, la baisse de valeur des actifs consécutive à la hausse de l'euro contribue, à fin 2002, à réduire la sensibilité à une remontée des taux d'intérêt.

### Sensibilité aux variations des cours de bourse

Des baisses hypothétiques de 10 % et 20 % sur l'ensemble des bourses mondiales au 31 décembre 2002 entraîneraient respectivement des réductions de 1,7 milliard d'euros (1,6 milliard en 2001) et de 3,3 milliards d'euros (3,1 milliards en 2001) de la valeur de réalisation des actifs, nette des variations de passifs prenant en compte des participations aux bénéfices attribuées aux assurés. La relative stabilité de la réduction des valeurs de réalisation des actifs face à des baisses de marché entre 2002 et 2001 s'explique par les éléments suivants :

La détérioration continue des marchés financiers en 2002 a engendré des valeurs de marché plus faibles au 31 décembre 2002 qu'au 31 décembre 2001.

La variation de périmètre liée à la réorganisation française évoquée plus haut a généré une diminution de la valeur de réalisation des actifs plus importante en 2002.

Au cours des quatre dernières années, les réductions constatées dans le cas de variations des cours de bourse ont été plus importantes que celles constatées pour des variations de taux d'intérêt. En effet, l'impact des mouvements de taux d'intérêt sur la valeur des actifs est pour partie compensée par la variation de la juste valeur d'une grande partie des passifs d'assurance alors que les passifs sont beaucoup moins sensibles à une baisse des cours boursiers (à l'exception des contrats d'assurance Vie avec clause de participation aux bénéfices ou des contrats en unités de compte) ; la différence constatée est encore supérieure pour les activités d'assurance Dommages, puisque leur passif d'assurance n'est pas influencé par l'évolution des cours de bourse et que leur portefeuille d'investissement est en proportion plus investi en actions que celui des compagnies d'assurance Vie.

### Sensibilité à la variation des changes

Afin d'évaluer l'exposition maximale d'AXA au risque de change, toutes variations significatives de cours des principales devises ont été examinées. Le scénario donnant l'incidence négative maximale est une baisse de l'ensemble des monnaies par rapport à l'euro.

Le résultat d'AXA aurait été inférieur de 48 millions d'euros (contre 11 millions d'euros en 2001) en cas de baisse de 10 % des taux de change des monnaies (par rapport à l'euro).

Cette augmentation de la sensibilité du résultat à cette variation de change découle directement de l'augmentation de la contribution positive au résultat net du groupe des pays hors zone euro.

### Limites de l'analyse de sensibilité aux risques de marché

Les résultats des analyses présentées ci-dessus doivent être examinés avec prudence.

L'analyse ne tient pas compte du fait que des stratégies actives de gestion des actifs et passifs sont en place afin de minimiser l'exposition aux fluctuations des marchés. Suivant les évolutions du marché, ces stratégies se traduisent par des ventes, des achats et des ré-allocations d'actifs et par des modifications des taux crédités aux clients. En outre, ces analyses ne mesurent pas l'impact des évolutions des marchés sur les contrats à venir qui représentent un élément essentiel de la profitabilité future. AXA, au même titre que ses concurrents, répercuterait les variations de marché dans le prix de ses nouveaux produits. En conséquence, dans le cas d'une évolution défavorable des marchés, la perte réelle serait probablement inférieure à celle estimée dans les analyses ci-dessus.

D'autres limites méritent d'être exposées :

- les hypothèses de marché reprises ci-dessus ne sont pas celles du management d'AXA ;
- les taux d'intérêt ont été supposés évoluer dans le même sens mondialement, de même pour toutes les devises vis-à-vis de l'euro ;
- il n'existe pas d'hypothèse de corrélations entre les trois facteurs analysés.

Tout ceci conduit donc à limiter la capacité de l'approche suivie à prédire l'évolution effective qui serait celle des valeurs de réalisation d'une part et les résultats d'AXA d'autre part.

## AUTRES RISQUES

### RISQUES DE CONTREPARTIE

Ces risques sont définis comme le défaut potentiel d'une contrepartie à honorer ses engagements. Compte tenu des principales activités du Groupe AXA, trois grandes catégories de contrepartie font l'objet d'un suivi spécifique en fonction de leur nature :

- Les portefeuilles de placement (obligations et actions) des compagnies d'assurance, pour lesquels des analyses de concentration sont mises en œuvre de manière détaillée au niveau de chaque filiale. De plus, le Groupe procède de manière régulière à l'analyse consolidée de l'ensemble de ses portefeuilles d'actif hors immobilier. Ces travaux permettent de mesurer l'exposition du Groupe AXA par signature et par rating, secteur d'activité et zone géographique d'origine des émetteurs. Ainsi, au 31 décembre 2002, le portefeuille d'obligations du secteur privé est composé à 94 % d'émetteurs "investment grade" (notation BBB et au dessus), dont 66 % d'émetteurs notés "A" et au dessus. Ces analyses permettent en outre d'apprécier la qualité de la diversification des actifs au niveau Groupe sur telle ou telle catégorie d'actifs (émetteur spécifique, secteur d'activité, etc.) et de prendre, le cas échéant les mesures adéquates pour ajuster ces positions sur des bases agrégées au niveau du Groupe.

Le total des engagements sur une contrepartie ou un groupe de contreparties est analysé semestriellement<sup>1</sup> pour l'ensemble du portefeuille obligations et actions et des limites par contrepartie sont mises en place de façon à limiter le risque de défaut.

Un comité de Crédit, dépendant du Comité de pilotage actif passif, analyse au cas par cas les dépassements des limites par contrepartie et décide des mesures à prendre.

- Les créances sur les réassureurs nées des opérations de cession en réassurance réalisées par le Groupe AXA. Afin de gérer ce risque de crédit spécifique, un comité de sécurité ad hoc a été créé, lequel est chargé d'évaluer sur des bases objectives la qualité des réassureurs ainsi que les engagements admissibles. Ce comité est animé par AXA Cessions, l'entité du Groupe en charge du placement des traités de réassurance des portefeuilles d'assurance Dommages du Groupe (cf. risques assurance). Ce risque est suivi sur la base d'une synthèse des différentes notations de solidité financière disponibles sur les réassureurs ainsi que sur une analyse approfondie des taux de récupération à attendre en cas de défaut d'un réassureur. En particulier, les taux de récupération intègrent les éventuels collatéraux qui peuvent être demandés à nos réassureurs. Ce comité de sécurité se réunit mensuellement et détermine les actions qui s'imposent pour limiter l'exposition du Groupe au risque de défaut d'un réassureur.
- Les positions résultant des activités d'AXA sur les instruments dérivés, qui sont analysées de manière régulière au niveau consolidé. Ces analyses sont menées par contrepartie sur la base de leur solidité financière.

### RISQUES D'ASSURANCE

Le risque d'assurance se définit comme l'exposition à des pertes potentielles générées par des contrats pour lesquels les conditions réelles d'exploitation commerciale divergent de manière défavorable des hypothèses de sinistralité, de taux de résiliation et de niveau de chargement retenues pour la tarification contrats.

Le suivi des risques d'assurance s'effectue tant au niveau de chaque filiale qu'au niveau du Groupe.

(1) Un reporting mensuel sera mis en place dans le courant de l'année 2003.

#### Suivi des filiales :

Le suivi et la gestion du risque d'assurance est de la responsabilité première des sociétés d'assurance du Groupe. Il est essentiellement contrôlé grâce à un ensemble d'outils actuariels mis en œuvre par les directions techniques des différentes entités du Groupe dont les responsabilités s'étendent de la conception des produits au suivi de leur rentabilité au cours du temps.

#### Suivi du Groupe :

Ces travaux s'articulent essentiellement autour de 3 axes principaux :

- Le placement des traités de réassurance est effectué de manière centralisée pour les portefeuilles d'assurance Dommages du Groupe AXA par sa filiale AXA Cessions. Ce placement est précédé d'analyses et de modélisations actuarielles approfondies des portefeuilles, afin d'optimiser la qualité et le coût des protections de réassurance. Ces modélisations appréhendent les risques de fréquence mais également, et de manière spécifique, les risques de catastrophe naturelle (tempêtes, inondations, tremblements de terre). Elle permettent de définir par portefeuille et pour chaque nature de risque, la couverture en réassurance la plus adéquate en fonction des objectifs recherchés et des contraintes d'allocation de fonds propres.
- La direction des opérations d'assurance procède également, de manière régulière, à une revue des provisions techniques ou des principales hypothèses conduisant à leur établissement par chaque filiale. La direction des opérations d'assurance met également en œuvre, sur une base annuelle, une évaluation de l'ensemble des pratiques actuarielles des filiales opérationnelles permettant l'établissement d'un "Scoring" de ces pratiques. Sur la base de ces scores, des exigences minimales sont définies par le Groupe. Il incombe aux filiales d'engager les actions nécessaires leur permettant de se conformer à ces niveaux d'exigence.
- Les risques d'assurance sont intégrés et modélisés dans le cadre des travaux pilotés par le "Comité de pilotage du capital économique" (Cf. Gestion des risques de marché – Gestion Actif Passif).

#### RISQUES OPÉRATIONNELS

S'inspirant des principes mis en avant par le Comité de Bâle pour les activités bancaires, AXA définit le risque opérationnel comme le risque de perte résultant de l'inadaptation ou de la défaillance de procédures, d'individus, de systèmes ou résultant d'événement extérieurs.

Le Groupe AXA a classé les risques opérationnels dans les catégories suivantes :

- Risques d'interruption des activités suite à des événements extérieurs (catastrophe, etc.) ou internes.
- Risques de fraude.
- Risques légaux et réglementaires.
- Risques ressources humaines.
- Risques informatiques.
- Risques spécifiques liés à l'externalisation de certaines activités auprès de tiers prestataires.
- Risques d'organisation et de processus.

Sur la base de cette typologie, les départements d'audit internes des différentes filiales du Groupe procèdent annuellement à l'identification et à l'évaluation de ces risques pour leurs filiales respectives. Ces travaux sont menés sous la coordination de l'Audit Central du Groupe qui centralise les principaux résultats de ces travaux. La gestion de ces risques opérationnels reste de la responsabilité des filiales.

## RISQUES EN MATIÈRE DE BLANCHIMENT ET DE CORRUPTION

AXA s'applique à respecter, quel que soit le lieu où il opère, les règles visant à la prévention du blanchiment d'argent et à la lutte contre le financement du terrorisme. Dès le début des années 1990, le Groupe s'est doté d'une organisation décentralisée visant à se conformer aux règles en vigueur, principalement dans les domaines de l'assurance Vie et de la Gestion d'actifs.

Depuis lors, cette démarche a été renforcée par :

- L'adoption d'une "Charte relative à la lutte contre le blanchiment des capitaux" ;
- La coordination au niveau du Groupe des activités de prévention, de détection et de transmission (si elles existent) des infractions de blanchiment ;
- L'élargissement du réseau des responsables de la lutte anti-blanchiment à toutes les sociétés du Groupe, quelque soient les branches d'activité (équivalent des correspondants "Tracfin" pour la France) ;
- L'exploitation systématique par les sociétés des listes transmises par les autorités compétentes en matière de lutte contre le financement du terrorisme.

## RISQUES JURIDIQUES

### RÉGLEMENTATIONS PARTICULIÈRES

AXA, dont l'activité principale consiste à prendre et à gérer des participations dans des entreprises d'assurance, est en vertu de l'article L.322-1-2 du Code des assurances une société de groupe d'assurance. Elle est donc soumise au contrôle de la Commission française de Contrôle des Assurances qui veille au respect des dispositions législatives et réglementaires du code des assurances applicables aux sociétés de groupe d'assurance.

Par ailleurs, le Groupe AXA est soumis à la réglementation relative à la surveillance complémentaire des groupes d'assurance. Il procède notamment à un calcul de solvabilité ajusté sur la base des comptes consolidés qui doit être fourni chaque année à la Commission de Contrôle des Assurances.

### RISQUES LIÉS À LA COTATION AUX ETATS-UNIS

AXA est une société cotée à la Bourse de Paris et, depuis août 1996, au New York Stock Exchange ("NYSE"). AXA opère donc dans deux systèmes de droit boursier différents, et est sujet à des règles de gouvernement d'entreprise parfois différentes. Pour l'établissement de ses comptes consolidés, elle doit appliquer les méthodes comptables françaises (French GAAP) et effectuer des travaux de réconciliation avec les normes comptables américaines (US GAAP), l'application de ces deux méthodes pouvant conduire à des écarts. De plus, depuis la publication en juillet 2002 de la loi américaine Sarbanes Oxley, AXA, comme les autres émetteurs étrangers, cotés au NYSE, doit respecter cette législation, en particulier les dispositions relatives à la certification des comptes consolidés par le Président du Directoire et le Directeur Financier et les dispositions concernant le gouvernement d'entreprise, y compris l'obligation d'avoir un comité d'audit du Conseil de Surveillance composé exclusivement de membres indépendants au sens de cette loi. AXA a toujours apporté un soin particulier aux règles du gouvernement d'entreprise et, en conséquence, a pu tenir compte des spécificités du droit américain.

## LITIGES

### PanEurolife

Depuis janvier 2002, la procédure arbitrale initiée par Nationwide, société d'assurance américaine est toujours en cours devant la Chambre de Commerce Internationale ; cette procédure est initiée à l'encontre des sociétés du Groupe AXA qui, en janvier 1999, ont vendu à Nationwide la société d'assurance Vie luxembourgeoise, PanEurolife. Cette procédure, par laquelle Nationwide vise l'annulation de la vente et/ou l'octroi de Dommages et intérêts, fait suite à la mise en cause de PanEurolife, prononcée par la justice française pour des faits de blanchiment imputés à cette société.

### Holocauste

Depuis 1998, le Groupe AXA a poursuivi ses efforts de recherche pour identifier en France, en Allemagne et en Belgique, les éventuels contrats d'assurance Vie impayés souscrits par des victimes de l'Holocauste. Le Groupe avait signé le 25 août 1998, au côté de cinq groupes d'assurance européens, un accord avec les autorités de contrôle de l'assurance de certains Etats américains et des associations juives, qui a créé l'International Commission on Holocaust Era Insurance Claims (la "Commission Internationale"). La Commission Internationale mise en place en application de cet accord a défini des standards d'audit pour les archives et les principes de règlement des sinistres restés impayés.

L'ensemble des plaintes concernant le marché allemand a été traité dans le cadre d'un accord intergouvernemental entre la République Fédérale et les Etats-Unis pour un montant global de 281 millions d'euros, les entités allemandes du Groupe ayant contribué à hauteur de 11,3 millions d'euros. Pour les autres pays qui concernent AXA, la France et la Belgique, un accord de règlement global est en cours de finalisation. Par ailleurs, les entités françaises du Groupe ont contribué à hauteur de leur part de marché de l'époque au "Fonds pour la Mémoire" créé par les autorités françaises, soit 3,5 millions d'euros sur les 10,7 millions d'euros versés par les assureurs français. Les entités belges du Groupe ont également contribué à un fonds créé par les autorités belges pour un montant de 3,6 millions d'euros sur les 10 millions d'euros versés par les assureurs belges.

### Arménie

Depuis février 2002, AXA et certaines de ses filiales sont nommées dans un procès devant le Tribunal Fédéral de l'Etat de Californie par les héritiers de certains arméniens disparus lors du génocide turc de 1915. Dans leur plainte, ces héritiers allèguent que certaines sociétés d'assurance contrôlées aujourd'hui par le Groupe ont émis des polices d'assurance Vie entre 1880 et 1930 et qui n'ont jamais été réglées. Les héritiers ont demandé l'octroi de dommages et intérêts.

A la connaissance de la Société, les événements visés ci-dessus ne peuvent avoir une incidence significative sur l'activité, le patrimoine ou la situation financière d'AXA.

## **RISQUES SOCIAUX OU ENVIRONNEMENTAUX**

En matière sociale, les enjeux majeurs d'AXA consistent à fidéliser ses collaborateurs et à se mettre en capacité d'attirer demain les meilleurs talents. Par ailleurs, le climat social au sein de l'entreprise peut agir sur la motivation des collaborateurs et se répercuter sur la qualité du service délivré au client.

Pour faire face à ces enjeux sociaux, AXA est en train de définir et de préparer la mise en œuvre d'une politique et d'une série de bonnes pratiques sociales complémentaires à celles déjà existantes qui visent à faire d'AXA un employeur de référence.

Par ailleurs, AXA a décidé à partir de 2003 de réaliser chaque année le Scope, enquête de climat social auprès de l'ensemble des collaborateurs d'AXA dans le monde, qui avait lieu tous les deux ans depuis 1993.

En matière environnementale, les enjeux d'AXA sont assez faibles du fait de la nature de ses activités globalement non polluantes. Les risques existants pouvant être classés comme "risques environnementaux" sont essentiellement des risques santé/sécurité tels que la présence d'amiante dans les sites d'exploitation d'AXA ou encore la présence de légionella dans les installations d'eau et de climatisation de nos sites.

Pour faire face à ces enjeux environnementaux, AXA met en œuvre une politique sanitaire stricte et respectueuse des législations et innovante, à l'image du Carnet sanitaire mis au point pour les sites d'exploitation d'AXA en France.

Enfin, il apparaît aujourd'hui comme un risque pour l'entreprise de ne pas communiquer sur ses enjeux et ses bonnes pratiques sociales et environnementales, notamment auprès des agences de notation sociétales. Cela conditionne les notations sociales et environnementales d'AXA et ainsi la présence d'AXA dans les principaux indices éthiques internationaux.

Dans cette optique, AXA a mis en place un outil intranet de reporting social et environnemental dont l'objet est de consolider les données sociales et environnementales pertinentes en fonction de nos activités et de nos enjeux. Les données consolidées seront mises à la disposition des agences de notation sociétales. Elles seront actualisées chaque année et seront un guide supplémentaire pour les responsables des sociétés d'AXA pour définir et mettre en œuvre des plans d'action ciblés.

Enfin, dans le cadre de ses activités commerciales en matière de programme d'assurance pour ses grands clients industriels, le Groupe AXA participe de manière très concrète à la sensibilisation de ces clients aux problèmes de prévention des risques environnementaux. En effet, la qualité des dispositifs de prévention des incidents d'une part et de réduction de leurs impacts d'autre part, sont des éléments clés dans les processus de mise en place des programmes d'assurance des risques industriels.

## **POLITIQUE EN MATIÈRE D'ASSURANCE DES BIENS ET DES PERSONNES DU GROUPE AXA**

### POLITIQUE GÉNÉRALE DE COUVERTURE DES RISQUES TRANSFÉRABLES DU GROUPE AXA

Cette politique procède d'une démarche duale qui s'inspire de l'esprit de décentralisation qui gouverne les structures opérationnelles et fonctionnelles du Groupe AXA.

Chaque entité assume localement de manière autonome, après identification, la couverture de ses risques transférables (bâtiments, équipements, personnel) auprès d'un assureur.

A titre d'exemple, les exploitations situées en France bénéficient de couvertures très étendues quel que soit le mode d'occupation ou de détention du site. Les risques du Système d'Information (Risques Informatiques) sont couverts selon une formule multirisque qui, outre le bris de machine, intègre les frais de reconstitution de média et les frais supplémentaires de remise en exploitation.

Pour les risques qui concernent l'ensemble des entités du Groupe, des programmes transversaux sont mis en place dont les garanties sont destinées à couvrir des risques de grande amplitude et communs aux différentes entités.

Lorsque les risques relèvent des régimes de responsabilité, ils sont nécessairement souscrits à l'extérieur du Groupe afin de prévenir tout éventuel conflit d'intérêt.

### LES PROGRAMMES TRANSVERSAUX

#### – La Responsabilité Civile Professionnelle.

Ce programme introduit dès 1999 s'applique à l'ensemble des filiales à l'exception d'AXA Financial et AXA Asia Pacific Holdings, qui disposaient préalablement de couvertures adaptées aux spécificités de marchés particulièrement sensibles.

#### – Le programme Fraude permet de couvrir l'ensemble des filiales à l'exception des deux filiales déjà mentionnées ci-dessus.

#### – La Responsabilité Civile des Mandataires Sociaux.

Les contrats dont bénéficie AXA juxtaposent une couverture des pays de droit commun (common law) à celle des pays de droit codifié, ce qui permet de tenir compte dans les protections du Groupe des particularismes juridiques des différents pays où le Groupe exerce son activité.



# Rapport de gestion du Directoire



Les conditions de marchés en 2002	110
Événements significatifs de l'exercice 2002	115
Événements postérieurs à la clôture	117
Résultats consolidés	117
Vie, épargne, retraite	123
Dommages	145
Assurance internationale	161
Gestion d'actifs	165
Autres services financiers	168
Holdings	170
Perspectives	171
Glossaire	171



*Ce rapport d'activité fait référence à certains termes qui sont utilisés par AXA dans le cadre de l'analyse de son activité et qui peuvent donc ne pas être comparables avec ceux employés par d'autres sociétés. Ces termes sont définis dans un glossaire figurant à la fin du rapport.*

## Les conditions de marchés en 2002

### LES MARCHÉS FINANCIERS

L'année 2001 avait été le prolongement de 2000, se montrant même encore plus défavorable. L'année 2002 a beaucoup ressemblé à 2001. Pour la troisième année consécutive, les marchés actions ont fortement baissé et ceci pratiquement partout dans le monde. Les emprunts d'Etat ont largement "sur-performé" mais, à la différence de 2001, les baisses de taux longs ont été très sensibles.

L'année 2001 avait été marquée par la récession, l'éclatement de la bulle sur les valeurs technologiques et enfin les attentats du 11 septembre 2001. L'année 2002 aura eu à subir les effets retardés de ces événements avec en plus les scandales provoqués par les banqueroutes, frauduleuses ou non, des grandes sociétés. Ceci a provoqué une très grave crise de confiance sur le monde de l'entreprise, ses comptes et ses résultats. Enfin, les tensions géopolitiques sont restées fortes avec notamment la menace d'un conflit en Irak.

#### MARCHÉ DES ACTIONS

Dans ce contexte difficile, et malgré la reprise de l'économie mondiale (PIB<sup>1</sup> + 1,7 % contre 1,1 % en 2001) menée par la croissance américaine (2,4 % en 2002 contre 0,3 % en 2001), les grands indices ont beaucoup baissé, ceux de la zone euro ayant été les plus touchés. A Paris, le CAC 40 a perdu 33,7 %; le DAX de Francfort a baissé de 44 %. A Londres, le FTSE a reculé de 24,5 %, le FTSE Eurotop 50 de 32 %. Le Nikkei japonais a reculé de 18,6 %, le Topix de 18%. Wall Street a été aussi affectée avec une baisse de 23 % pour le Standards & Poors 500, chiffre proche de la moyenne mondiale, -25,2 % pour le "MSCI World Index" (Indice Morgan Stanley, mesurant le niveau de capitalisation boursière des principaux marchés actions mondiaux).

#### MARCHÉS OBLIGATAIRES

Les emprunts d'Etat ont été particulièrement performants en 2002. Les bons du Trésor américains à 10 ans ont vu leur taux passer de 5,02 % au 31 décembre 2001 (5,10 % au 31 décembre 2000) à 3,85 % au 31 décembre 2002. Le taux de l'emprunt d'Etat allemand à 10 ans est revenu à 4,19 % contre 4,98 % au 31 décembre 2001 (4,84 % au 31 décembre 2000), l'emprunt à 10 ans du Trésor britannique de 5,07 % au 31 décembre 2001 à 4,43 %, l'OAT 10 ans française de 5,071 % à 4,27 %. Enfin, le taux à 10 ans du JGB nippon ("Japan Government Bond") de 1,35 % (1,64 % en décembre 2000) à 0,90 %. Les emprunts Corporate ont connu une performance similaire, l'écart de taux s'est élargi, mais ceci a été compensé par un rendement plus élevé.

#### TAUX DE CHANGE

En 2002, l'Euro s'est apprécié contre toutes les monnaies, en particulier contre le dollar (+ 17,8 %, à 1,0487 contre 0,89 fin 2001), et le yen (+ 6,26 %, à 124,5 contre 116,7 fin 2001). En indice pondéré du commerce, le dollar a baissé de 9,6 % (contre une appréciation de 8 % en 2001).

(1) PIB : Produit Intérieur Brut.

## LES MARCHÉS DE L'ASSURANCE ET DE LA GESTION D'ACTIFS

### VIE, EPARGNE, RETRAITE

En 2002, comme en 2001, les marchés Vie, épargne, retraite sur lesquels AXA exerce son activité ont été fortement affectés par la poursuite de la baisse des marchés actions. En conséquence, comme il avait été constaté en 2001, la demande des consommateurs pour les produits en unités de compte s'est révélée médiocre, avec des reculs significatifs dans la plupart des pays. Incités à la prudence compte tenu de la situation des marchés financiers, les consommateurs se sont tournés vers des produits de protection financière plus traditionnels à taux fixes ou garantis.

Malgré la baisse des marchés financiers ces trois dernières années, l'activité d'assurance Vie a poursuivi sa croissance à moyen terme. En Europe, la génération du "baby-boom" de l'après-guerre va constituer une importante population âgée, et davantage de pays sont contraints de réduire le niveau de prestation des systèmes nationaux de retraite. Dans ce contexte, on assiste donc à un développement des services et conseils sur les produits d'épargne et retraite, notamment en matière de gestion patrimoniale, y compris dans les aspects fiscaux et de transmission. Les incertitudes créées par la volatilité des marchés financiers ont d'ailleurs renforcé le besoin de services et de conseils financiers.

**France.** En 1999 et en 2000, le marché français avait connu une progression significative, les primes augmentant respectivement de 13 % et 20 %. Cette croissance était largement tirée par les produits d'épargne retraite en unités de compte. En 2001, les conditions défavorables d'investissement sur les marchés financiers avaient considérablement affecté les activités Vie, épargne, retraite. Les primes avaient reculé de 7 %, la baisse atteignant 40 % sur les contrats en unités de compte, partiellement compensée par une augmentation sur les contrats adossés au fonds général. En 2002, malgré la poursuite des tendances baissières, l'activité Vie, épargne, retraite a commencé à se redresser. Les primes sur les contrats en unités de compte ont encore diminué de 30 % mais les primes sur les contrats adossés au fonds général ("contrats en euros") ont augmenté de 16 %. Au total, les primes collectées ont progressé de 2 % en 2002.

**Etats-Unis.** L'année a été difficile et déstabilisante pour les investisseurs américains en raison de marchés financiers toujours orientés à la baisse. Les taux d'intérêt ont été réduits afin de stimuler l'économie tandis que le climat d'inquiétude s'est développé suite aux malversations comptables découvertes chez certains grands groupes et aux craintes de non-reprise de la croissance. Sur le marché de l'assurance Vie traditionnelle, les contrats d'épargne indexés sur des actions ("variable life insurance") ont été délaissés (en baisse de 20 % au cours des 9 premiers mois de 2002), au profit des produits de taux et de l'assurance décès (respectivement en hausse de 33 % et 16 %). Sur le marché de l'épargne-retraite, les ventes de produits en unités de compte ("variable annuities") ont augmenté de 7 % au cours des neuf premiers mois de 2002, tandis que les produits à taux fixe ont augmenté de 60 % au cours de la même période. L'état d'incertitude des marchés a renforcé le besoin de conseil financier. D'après une étude récente, le nombre d'investisseurs déclarant qu'ils ont "besoin de très peu de conseils" est passé de 53 % en 1999 à 32 % en 2001. Le marché de l'épargne scolaire a continué à se développer, les parents économisant pour l'éducation de leurs enfants tout en bénéficiant des avantages fiscaux spécifiques à ces plans. Ainsi, sur les plans dits "529" destinés à financer les études supérieures, le montant des encours a atteint environ 8,5 milliards de dollars en 2001 contre 2,5 milliards à la fin de 2000.

**Royaume-Uni.** La croissance des affaires nouvelles (affaires nouvelles en primes périodiques plus 10 % des primes uniques) a été d'environ 5 % en 2002 contre 16 % en 2001. Cette croissance ralentie est le résultat de marchés très volatils et en baisse. Comme en 2001, l'épargne-retraite fut le principal vecteur de croissance en 2002 ; une proportion grandissante du chiffre d'affaires a été souscrite sur les produits "Stakeholders", pour lesquels le pourcentage de frais de gestion prélevés annuellement par les compagnies d'assurance est légalement plafonné à 1 %. Les ventes de produits d'investissement n'ont pas connu de croissance en 2002 malgré une augmentation de plus de 60 % des ventes de produits à taux garantis, illustrant parfaitement la prudence des investisseurs dans ces conditions de marché incertaines. Les ventes de produits "With-profit", le produit d'investissement le plus répandu, ont reculé de 20 %, la baisse des marchés financiers entraînant une diminution du capital disponible pour le financement d'affaires nouvelles par rapport aux niveaux précédemment observés. Les Conseillers Financiers Indépendants (IFAs) sont demeurés le principal canal de distribution en 2002, réalisant environ 70 % des affaires nouvelles.

### **Asie / Pacifique**

*Japon.* Pour la septième année consécutive, le marché japonais de l'assurance Vie, épargne, retraite a enregistré une baisse de son activité (une contraction de 3 % comparée à l'année fiscale 2001). Les compagnies d'assurance nationales ont été très touchées, enregistrant une diminution de 4 points de leur activité, tandis que les compagnies d'assurance étrangères représentent désormais 14 % des parts de marché (en augmentation de 3 points par rapport à 2001). AXA Japan s'est maintenue à la 12<sup>e</sup> position sur le marché japonais de l'assurance Vie, épargne, retraite avec 1,8 % de part de marché à la fin du mois de mars 2002 (sur la base des actifs totaux).

*Australie.* En Australie et Nouvelle-Zélande, l'assurance retraite a été, cette année encore, le produit le plus commercialisé du marché australien. Compte-tenu du vieillissement de la population et du maintien de l'aide gouvernementale aux régimes de retraites privés, les produits d'épargne devraient rester le principal vecteur de croissance de ce marché. En 2002, toutefois, le marché de l'assurance d'épargne individuelle a subi la contre-performance des marchés financiers internationaux avec une collecte nette inférieure de 40 % par rapport à l'année dernière. Les branches assurances Vie individuelle et incapacité-invalidité ont enregistré une croissance supérieure à 10 % en 2002, ce marché restant d'une taille limitée au regard du marché des produits d'épargne-retraite.

*Hong Kong.* Le marché de l'assurance Vie continue de connaître une forte croissance, alimentée par l'entrée spectaculaire des principales banques du marché. Cette croissance a été soutenue par la demande des investisseurs en conseils financiers et en nouvelles stratégies créatrices de valeur, compte tenu de l'effondrement du marché de l'immobilier local et du contexte de baisse des taux d'intérêt. En 2002, la lente reprise de l'économie de Hong Kong, qui reste fragile, a entamé la confiance des consommateurs. Le marché des actions (indice Hang Seng) s'est détérioré de 18 % entre janvier et décembre.

**Allemagne.** En 2002, la croissance du marché de l'assurance Vie, épargne, retraite s'est accélérée et a été, de nouveau, supérieure à 4 % après deux années de ralentissement (2001: 1,9 %). Cependant, la réforme du système de retraite allemand n'a pas eu tout l'effet escompté sur la croissance. L'autorité de contrôle a pris plus de temps que prévu pour la certification des solutions de retraites entreprises. En conséquence, les consommateurs ont attendu jusqu'à la fin de l'année, ainsi que le leur conseillaient les associations de consommateurs, pour souscrire les différents produits disponibles sur le marché. Le besoin de protection financière individuelle devrait continuer à avoir un impact positif sur les perspectives de croissance de l'assurance Vie, épargne, retraite. Cependant, la décroissance des

marchés financiers a sévèrement affecté les assureurs, ce qui va les obliger à réduire de manière significative les taux promis aux assurés pour 2003 ou même, dans les cas les plus extrêmes, à arrêter les ventes de produits d'assurance à taux garantis. Le marché de l'assurance Santé a vu son taux de croissance monter jusqu'à 6 % (contre 4,9 % en 2001 et 4,0 % en 2000). La principale raison de cette croissance est une augmentation conséquente du nombre d'assurés quittant le système public de sécurité sociale. Pour arrêter cette tendance, le gouvernement fédéral a augmenté le plancher du salaire annuel minimum nécessaire pour passer d'un système de protection sociale public à une assurance Santé privée (applicable à partir de 2003).

**Belgique.** Entre 1997 et 2000, les produits d'épargne / prévoyance en unités de compte avaient fait l'objet d'une très forte demande (croissance moyenne annuelle de 119 %); en 2001 et en 2002 la tendance s'est inversée et les ventes de ces produits ont diminué de 40 %, principalement suite à la volatilité et au déclin des marchés financiers. En conséquence, les consommateurs se sont tournés à nouveau vers des produits d'épargne à taux garantis (+ 30 % en 2002) et des produits de type bancaire.

**Europe du sud. Le marché espagnol** de l'assurance Vie, épargne, retraite<sup>1</sup> a cru de 15 % principalement suite à l'obligation légale d'externaliser les systèmes de retraite privés des entreprises avant le 16 novembre 2002. En 2002, le **marché italien** de l'assurance Vie, épargne, retraite a connu de très forts taux de croissance : les primes ont augmenté de 18 % contre 12 % en 2001. Les produits traditionnels à taux garantis ont attiré l'essentiel des affaires nouvelles (+ 143 % à fin septembre 2002 par rapport à l'année précédente) suite à la faible performance des marchés financiers. La croissance des affaires nouvelles sur les produits en unités de compte a été, au contraire, très faible. Les banques ont souscrit 67 % des affaires nouvelles tandis que les conseillers financiers, en forte progression, ont accru leur part de marché (jusqu'à 13 %) au même niveau que les agents. Le **marché portugais** de l'assurance Vie, épargne, retraite a crû de 1,6 % par rapport à 2001. Cette croissance a été principalement le fait du réseau banque-assurance, avec la progression exceptionnelle de deux acteurs sur ce marché (Santander et BPI), tandis que les assureurs traditionnels étaient en recul. En excluant les primes émises par ces deux banque-assureurs, le marché est en baisse de 8,9 % par rapport à 2001.

## DOMMAGES

En 2002, le marché de l'assurance Dommages a poursuivi sa croissance, marqué comme les années précédentes par des hausses de tarifs significatives, permettant aux compagnies d'assurance de limiter les effets défavorables de la nouvelle détérioration de la sinistralité liée aux événements climatiques, en particulier en France, en Europe centrale, au Royaume-Uni et en Italie, et de l'augmentation du coût de la réassurance suite aux attaques terroristes de septembre 2001.

**France.** Le marché a poursuivi sa croissance pour la quatrième année consécutive depuis 1999. La hausse du chiffre d'affaires s'est accélérée, passant de 2 % en 1999 à environ 7 % en 2001 et 2002 (en incluant les activités "grands risques"). Cette croissance a été alimentée par l'augmentation du PIB<sup>2</sup> et la hausse des tarifs sur toutes les lignes de produits, en particulier sur les risques d'entreprises. En 2001 et 2002, l'accroissement du coût de la réassurance a également eu pour conséquence la révision à la hausse des tarifs sur les risques d'entreprises en Dommages aux biens et en responsabilité civile.

**Allemagne.** Après avoir atteint un taux de croissance de 2,7 % en 2001 (contre 1,4 % en 2000 précédée de 4 années de déclin), le marché s'est finalement stabilisé à environ 3 % de croissance en 2002. L'assurance automobile (environ 43 % du marché de l'assurance Dommages en Allemagne) a bénéficié d'une augmentation de 2,9 % en 2002 après

(1) Estimation de AXA Seguros - source : "Instituto de Actuarios Españoles" - 22 janvier 2003.

(2) PIB : Produit Intérieur Brut.

5 % en 2001. Les risques d'entreprise ont connu d'importantes hausses de tarifs, les assureurs n'étant plus disposés à prendre en charge les substantielles pertes subies au cours des années précédentes, en particulier après les attentats terroristes de septembre 2001 aux Etats-Unis. Comme au cours des exercices précédents, des sinistres majeurs ont affecté encore l'assurance Dommages allemande (par exemple les inondations d'août 2002 en Europe Centrale). Les charges de sinistres se sont considérablement accrues en 2002 rendant vraisemblable une prochaine augmentation des tarifs, en particulier sur les risques d'entreprise et l'assurance automobile de particuliers.

**Royaume-Uni.** Le marché a été affecté par un certain nombre d'événements en 2002 incluant :

- une réduction de la capacité de souscription de certains concurrents suite à la baisse des marchés actions, en particulier sur les risques d'entreprise en Dommages aux biens,
- une augmentation rapide et continue du coût des sinistres corporels (automobiles et responsabilité civile),
- deux événements climatiques affectant l'assurance habitation, le premier en janvier, le second en septembre,
- une hausse substantielle des primes de réassurance suite aux événements du 11 septembre 2001, et une réduction de la capacité offerte sur le marché de la réassurance.

L'état des marchés financiers a entraîné des conditions de marché particulièrement difficiles pour l'assurance Dommages. Les tarifs sur risques d'entreprise ont considérablement augmenté sur les lignes non-automobiles. En assurance de responsabilité civile, ces hausses de tarif ont atteint 40 % par rapport à 2001 et 20 % en assurance Dommages aux biens. Sur les branches individuelles automobile, les tarifs ont augmenté d'environ 4 % reflétant la nature toujours plus compétitive de ce marché et traduisant le haut du cycle du marché automobile. En assurance habitation, la hausse s'est montée à 6 %.

**Belgique.** Le marché de l'assurance Dommages belge, saturé, est marqué par une concurrence très rude. Le marché a enregistré une croissance de 7 % en 2002 (contre 4 % en 2001) suite à des hausses de tarifs en assurance automobile (36 % du marché de l'assurance Dommages), risques industriels et habitation. Certaines compagnies d'assurance ont également assaini leur portefeuille de façon à restaurer la rentabilité. La branche accidents du travail a encore été très affectée par la concurrence avec des tarifs pratiquement stables en 2002. En assurance automobile, la réglementation locale se dirige vers l'abolition du système des bonus/malus.

**Europe du sud.** Le **marché espagnol** a surpassé les résultats de l'année dernière en matière de volumes souscrits, confirmant ainsi les tendances observées en juin 2002, avec une hausse des primes de 13 %. Cependant, l'activité automobile commence à montrer un certain ralentissement, les ventes d'automobiles enregistrant un recul de 6,6 % par rapport à 2001 tandis que le coût des sinistres a augmenté, reflétant la nouvelle obligation d'assurance aux tiers. Comme en 2001, les compagnies opérant sur le **marché italien** ont augmenté de manière significative leurs tarifs (plus de 10 % en 2002) de façon à redresser leurs résultats techniques. La fréquence de déclaration des sinistres automobiles légers a diminué suite à la forte hausse des tarifs pour les clients avec un fort "malus". Les résultats des branches non-automobiles ont été affectés par les événements climatiques de la seconde moitié de l'année et, en particulier, les inondations du Nord de l'Italie. Le **marché portugais** a augmenté de 10 % pour atteindre 3.845 millions d'euros<sup>1</sup> ; en automobile (47 % du marché de l'assurance Dommages), les primes s'établissent à 1.810 millions d'euros, soit une croissance de 7,7 % ; la branche "accidents du travail" (20 % du marché de l'assurance Dommages) progresse de 8,4% pour atteindre 748 millions d'euros.

(1) Source : Association Portugaise des Assurances.

## ASSURANCE INTERNATIONALE

Du côté de la réassurance, les sinistres majeurs enregistrés en 2001 (événements du 11 septembre), la crise des marchés financiers et l'occurrence de sinistres sur antérieur sur des branches longues, ont induit des difficultés majeures pour certains réassureurs. En outre, ces éléments ont conduit à un durcissement des conditions de marché (augmentation des tarifs, augmentations de franchises et priorités, conditions de souscription plus strictes), qui devrait encore se manifester en 2003, entraînant même une sélection plus sévère. Toutefois et contrairement aux années précédentes, la réassurance n'a pas été touchée en 2002 par une sinistralité exceptionnelle.

De la même façon, le marché de l'assurance des grands risques a subi les effets des importants sinistres de 2001 et de la crise financière en cours, principalement en Dommages aux biens et en aviation. Les conditions de marché devraient encore se durcir en 2003, surtout en responsabilité civile générale avec une instabilité toujours forte dans certains pays.

## GESTION D'ACTIFS

Les conditions de marché pour la Gestion d'actifs ont été difficiles en 2002 ; les marchés actions mondiaux ont continué à subir d'importantes baisses, réduisant ainsi la valeur de marché des actifs sous gestion. Le déclin des marchés financiers actions a également occasionné d'importants retraits sur les portefeuilles actions et monétaires, compensés en partie par une forte collecte sur les investissements à revenu fixe. La diminution des actifs sous gestion moyens et le changement de mix-produit a affecté le niveau des commissions perçues par les sociétés de Gestion d'actifs.

# Événements significatifs de l'exercice 2002

## FAITS MARQUANTS

### IMPACT DE LA BAISSÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

La nouvelle détérioration des marchés actions en 2002 a conduit AXA à constituer en 2002 des dotations complémentaires pour provisions à caractère durable sur actions pour un montant de – 912 millions d'euros (– 614 millions d'euros, net part du Groupe). En 2001, les dotations enregistrées se montaient à 995 millions d'euros (636 millions d'euros net part du Groupe).

Ces montants incluent une provision pour risque d'exigibilité à caractère prudentiel pour 72 millions d'euros (47 millions d'euros, net part du Groupe), maintenue dans les comptes consolidés pour des raisons réglementaires propres à la France, et bien que les études effectuées n'aient pas fait ressortir une insuffisante liquidité des placements et donc un risque d'exigibilité anticipée.

## PRINCIPALES ACQUISITIONS ET CESSIONS

L'année 2002 a été une phase de consolidation des activités du Groupe, l'accent ayant été mis sur la croissance organique et l'amélioration des performances opérationnelles.

### ACQUISITIONS

Le 6 juin 2002, AXA et BNP Paribas ont annoncé un accord de principe en vue de l'acquisition, par AXA, de 100% du capital de **Banque Directe**, filiale du groupe BNP Paribas. En septembre 2002, cette opération a été approuvée

par le CECEI (“Comité des Etablissements de Crédit et des Entreprises d’Investissement”), et finalisée le 2 septembre 2002. L’opération, dont le prix d’acquisition se montait à 60 millions d’euros, a entraîné la constatation d’un écart d’acquisition de 13 millions d’euros, amorti en totalité sur l’exercice.

En **Australie**, AXA Asia Pacific Holdings Limited (AXA APH) a acquis la société australienne **ipac Securities Limited**, pour un montant de 118 millions d’euros, auxquels s’ajouteront des paiements différés subordonnés à l’atteinte d’objectifs. L’écart d’acquisition constaté se monte à 101 millions d’euros, amorti sur 15 ans. La société **ipac** est l’un des principaux acteurs australiens du conseil en gestion patrimoniale, et l’un des plus reconnus. Elle gère, pour le compte de plus de 20 000 clients entreprises et particuliers, environ 3,7 milliards d’euros.

#### CESSIONS

En **Australie**, AXA AAPH a cédé ses activités Santé, représentées par **AXA Health Insurance Pty Ltd**. Cette opération s’inscrit dans la stratégie du Groupe visant à se concentrer sur les activités de gestion patrimoniale. Le prix d’acquisition s’est monté à 343 millions d’euros, incluant un dividende versé avant la finalisation de la transaction. L’opération a dégagé une plus-value de 87 millions d’euros net part du Groupe.

En **France**, le 7 août 2002, AXA et le Crédit Foncier de France (CFF) ont signé un protocole d’accord avec GECINA, sur les conditions de reprise de leurs participations dans **SIMCO** (respectivement 32 % et 21 %), une société foncière cotée sur le Premier Marché d’Euronext Paris. Cette reprise s’est opérée dans le cadre d’une offre publique mixte initiée par GECINA sur les titres SIMCO. Les actions d’AXA ont été apportées à l’offre de GECINA le 15 novembre 2002 et a généré une plus-value de 115 millions d’euros dans les sociétés d’assurance françaises, dont 113 millions dans les compagnies d’assurance Vie, épargne, retraite. A l’issue de l’opération, la part d’AXA dans le capital de GECINA est de 6,18 % (dont 4,95 % représentent la part des compagnies françaises d’assurance et de services financiers).

## OPÉRATIONS DE FINANCEMENT

#### TITRES DÉTENUS DANS LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE

Au 31 décembre 2002, AXA et ses filiales détiennent environ 30,5 millions de titres AXA, représentant une valeur nette en consolidation de 487 millions d’euros, pour 1,7 % du capital, stable comparé à 2001.

#### OPÉRATIONS DE FINANCEMENT

En janvier 2002, AXA a négocié une ligne de crédit à 3 ans de 100 millions d’euros. Durant les mois de janvier et février 2002, dans le cadre de son programme européen d’obligations à moyen terme (“EMTN”), dont l’enveloppe globale s’élève à 3 milliards d’euros, AXA a émis trois emprunts, le premier d’un montant de 100 millions de dollars, avec une échéance en 2004, et les deux autres de 200 millions d’euros chacun, avec respectivement pour échéance 2004 et 2005. Ces opérations ont servi au refinancement de dettes existantes.

#### AUGMENTATIONS DE CAPITAL

Le Groupe AXA a, depuis plusieurs années, offert à ses salariés, en France et à l’Étranger, l’opportunité d’acquérir des titres de la société par le biais d’augmentations de capital réservées aux salariés. En 2002, les salariés ont investi 255 millions d’euros (respectivement 13 millions en juillet 2002 et 242 millions en décembre 2002). Les offres 2002 ont conduit à l’émission de 27,2 millions de titres nouveaux, portant à 1.762 millions le nombre d’actions composant le capital d’AXA le 20 décembre 2002 à l’issue de la seconde opération. Au 31 décembre 2002, l’actionnariat salarié du Groupe représente près de 4 % du capital d’AXA contre 2,3 % au 31 décembre 2001.

## Événements postérieurs à la clôture

En **Autriche et en Hongrie**, AXA a annoncé le 18 décembre 2002 les termes de ses discussions en vue de la vente de ses activités à UNIQA Versicherung AG, le premier assureur vie et le quatrième assureur non-vie dans ce pays. La transaction a été signée par les deux parties en décembre 2002, mais reste soumise à l'approbation des régulateurs locaux. Le montant estimé de la plus-value qui sera réalisée sur 2003 se monte à 45 millions d'euros.

En **Australie**, AXA Asia Pacific Holdings a annoncé le 29 novembre 2002 qu'elle avait signé un accord de cession portant sur 50 % de sa participation dans Members Equity Pty Ltd pour un montant de 51 millions d'euros. La transaction a été finalisée début 2003. La plus-value correspondante estimée se monte à 11 millions d'euros (net part du Groupe) et sera comptabilisée dans l'exercice 2003.

## Résultats consolidés

### CHIFFRE D'AFFAIRES

(en millions d'euros)

Chiffre d'affaires <sup>(a)</sup>	2002	2001	Variations 2002/2001 à données comparables <sup>(b)</sup>	2000 <sup>(c)</sup>
Vie, épargne, retraite	48.586	48.399	5,5 %	45.997
Dommages	15.948	15.896	5,7 %	15.579
Assurance internationale	5.762	5.678	4,6 %	3.651
Gestion d'actifs	3.411	3.730	(7,2 %)	2.984
Autres services financiers	1.020	1.128	(9,9 %)	11.760
<b>TOTAL</b>	<b>74.727</b>	<b>74.832</b>	<b>4,6 %</b>	<b>79.971</b>

(a) Net des éliminations internes.

(b) Les pourcentages sont exprimés à méthodologie, taux de change et périmètres constants.

(c) Les "Autres services financiers" incluent en 2000 la contribution de DLJ (9 mois d'activité de DLJ).

Le **chiffre d'affaires consolidé** de l'exercice 2002 s'élève à **74.727 millions d'euros**, en légère décroissance de **-0,1%** par rapport au 31 décembre 2001. Cette baisse est liée principalement :

- aux impacts défavorables des effets de change, l'exercice ayant été marqué par un euro fort, en particulier face au dollar et au yen (à taux de change constant, le chiffre d'affaires consolidé aurait été plus élevé de 2.136 millions d'euros),
- à l'impact de la dé-consolidation ou du changement de méthode de consolidation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2002, pour certaines entités de petites tailles (dont les primes n'excédaient pas 0,15 % du total de chiffre d'affaires consolidé). L'impact du retraitement des primes 2001 de ces entités s'est élevé à 532 millions d'euros (représentant principalement les activités Vie et Dommages de la Turquie, les activités Dommages de Hong Kong et Singapour, Direct Seguros en Espagne, toutes mises en équivalence en 2002).

A données comparables, le chiffre d'affaires consolidé est en hausse de **+ 4,6 %** :

En 2002, les activités **Vie, épargne, retraite** (65 % du chiffre d'affaires consolidé) montrent une croissance de leurs primes de **+ 5,5 %** (à données comparables). Celle-ci s'explique principalement par une excellente performance aux **Etats-Unis (15,4 %)**, soutenue par de fortes ventes sur la nouvelle gamme de produits d'épargne-retraite "Accumulator" lancée le 1<sup>er</sup> avril 2002, et par des ventes élevées au premier trimestre sur le produit à taux garanti (SPDA) introduit en septembre 2001, et **au Japon (+ 28,8 %)**, suite à l'accroissement de la part de marché d'AXA dans plusieurs grands comptes de gestion de retraite collective. Cette forte croissance a été partiellement compensée par de moins bonnes performances en **France (- 5,4 %)** et au **Royaume-Uni (- 6,5 %)**, fortement affectés par l'impact de la baisse des marchés financiers sur la vente des produits en unités de compte. Cette tendance a été amplifiée au Royaume-Uni suite au retrait d'AXA du marché des contrats "With-profit bonds" à partir de juillet 2002.

Les primes émises de l'assurance **Dommmages** (21 % du chiffre d'affaires consolidé) sont en hausse de **+ 5,7 %** (à données comparables), soutenues par une forte croissance au **Royaume Uni (+ 12,6 %)** et en **France (+ 6,3 %)**, suite à des hausses tarifaires significatives combinées à une politique plus stricte de souscription sans perte massive et non contrôlée de portefeuille.

L'**Assurance internationale** (8 % du chiffre d'affaires consolidé) progresse de **+ 4,6 %**, principalement chez AXA Corporate Solutions (+ 4,1 %), du fait des effets favorables des hausses de tarifs, partiellement compensés par une baisse des activités de réassurance, provenant essentiellement de primes 2001 non récurrentes (primes de reconstitution faisant suite aux événements du 11 septembre 2001).

Le chiffre d'affaires de la **Gestion d'actifs** (5% du chiffre d'affaires consolidé) baisse de **- 7,2 %**, en particulier chez Alliance Capital (- 8,4 %), où la baisse des marchés a généré une baisse des actifs gérés. Malgré ces effets défavorables, la collecte nette des activités de Gestion d'actifs du Groupe sur l'exercice 2002 est positive et s'établit à 7,8 milliards d'euros.

## RÉSULTAT COURANT ET RÉSULTAT NET PART DU GROUPE

(en millions d'euros)

### Résultat courant & Résultat net part du Groupe

	2002	2001	2000 <sup>(a)</sup>
Primes émises	69.723	69.471	64.788
Produits d'exploitation bancaire <sup>(b)</sup>	1.012	1.127	11.754
Produits des autres activités	3.992	4.234	3.429
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>74.727</b>	<b>74.832</b>	<b>79.971</b>
Variation des primes non acquises	(382)	(355)	(439)
Produits financiers nets de charges <sup>(c)</sup>	(9.229)	(1.244)	9.908
<b>Produits bruts d'exploitation</b>	<b>65.116</b>	<b>73.233</b>	<b>89.439</b>
Charges des prestations d'assurance	(47.922)	(56.668)	(62.160)
Charges ou produits nets des cessions en réassurance <sup>(e)</sup>	(523)	1.163	1.002
Frais d'acquisition des contrats	(5.891)	(6.394)	(5.970)
Charges d'exploitation bancaire <sup>(b)</sup>	(600)	(838)	(6.509)
Frais d'administration	(8.098)	(8.775)	(11.734)
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>2.081</b>	<b>1.721</b>	<b>4.069</b>
Impôts sur les résultats	(357)	(45)	(785)
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	23	17	22
Intérêts minoritaires	(390)	(492)	(1.013)
<b>RÉSULTAT COURANT <sup>(d)</sup></b>	<b>1.357</b>	<b>1.201</b>	<b>2.292</b>
Impact des opérations exceptionnelles <sup>(f)</sup>	235	–	1.431
Dotations aux amortissements (part du Groupe) des écarts d'acquisition	(643)	(681)	(279)
<b>RÉSULTAT NET PART DU GROUPE</b>	<b>949</b>	<b>520</b>	<b>3.444</b>

(a) Données retraitées, dans l'hypothèse où la nouvelle réglementation aurait été appliquée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2000.

(b) Compte tenu de la cession de la banque Donaldson, Lufkin & Jenrette (DLJ) au cours du deuxième semestre 2000, les montants 2001 et 2002 sont significativement inférieurs à ceux publiés en 2000.

(c) La variation de la valeur de marché des contrats en unités de compte a eu un impact négatif de – 17.576 millions d'euros en 2002, – 11.613 millions d'euros en 2001 et – 4.713 millions d'euros en 2000.

(d) Le résultat courant correspond au résultat net part du Groupe, hors impact des opérations exceptionnelles et avant dotation aux amortissements (part du Groupe) des écarts d'acquisition. Le résultat courant n'est pas un solde intermédiaire de gestion normé (ou défini par la réglementation comptable française) et, en conséquence, il n'est pas nécessairement comparable avec des indicateurs ayant la même appellation présentés par d'autres sociétés.

(e) La variation s'explique principalement par les impacts des événements du 11 septembre 2001 en 2001 et par les tempêtes de 1999 en 2000.

(f) Les opérations exceptionnelles de l'exercice 2000 comprennent :

- Une plus-value consolidée liée à la cession de la banque DLJ (2.071 millions d'euros après impôts, en part du Groupe), nette des moins-values et provisions sur les titres Crédit Suisse reçus en échange (– 67 millions d'euros), soit 2.004 millions d'euros,
- Des moins-values et des provisions pour dépréciation du portefeuille obligataire (essentiellement sur les obligations à haut rendement) de la filiale d'assurance Vie aux États-Unis, en liaison avec la baisse de la valeur de marché de ces placements, pour – 236 millions d'euros durant les troisième et quatrième trimestres 2000,
- Les pertes estimées à fin 2000 découlant de la cession de la Banque Worms pour un montant de – 125 millions d'euros.

Le **résultat net part du Groupe** ressort à 949 millions d'euros, en forte hausse (+ 429 millions d'euros) par rapport à 2001.

Il inclut des **opérations exceptionnelles** résultant de modifications du périmètre d'activité pour 235 millions d'euros, relatives :

- à la plus-value réalisée sur la cession des activités Santé de l'Australie (87 millions d'euros net part du Groupe) et
- à un profit exceptionnel de 148 millions d'euros, lié à la reprise partielle (277 millions d'euros) de la provision constituée en 2000 sur le gain de dilution réalisé lors de l'acquisition par Alliance Capital de Sanford C. Bernstein Inc., compensé en partie par un amortissement exceptionnel d'écart d'acquisition de 129 millions d'euros. Ce profit exceptionnel est lié à l'exercice par les dirigeants et anciens actionnaires de Sanford Bernstein, en novembre 2002, d'une partie de leurs options de vente de titres Alliance (8,16 millions de titres), dont la liquidité avait été garantie par AXA Financial lors de l'acquisition.

En excluant ces deux éléments, la hausse du résultat net part du Groupe se monte à 194 millions d'euros, principalement en raison d'une amélioration du résultat courant.

**L'amortissement des écarts d'acquisition** en part du Groupe est en légère baisse (– 37 millions d'euros), principalement en raison de l'effet défavorable du change (15 millions d'euros), de l'amortissement en 2001 de l'écart d'acquisition relatif à la Banque Worms désormais cédée (19 millions d'euros) et de l'amortissement exceptionnel en 2001 pour 22 millions d'euros de l'écart d'acquisition des entités ex-GRE, partiellement compensés par l'amortissement à partir de 2002 des écarts d'acquisition relatifs aux acquisitions de l'exercice : Banque Directe (13 millions d'euros), et ipac et Sterling Grace (6 millions d'euros).

**Le résultat courant** atteint 1.357 millions d'euros, en hausse de 156 millions d'euros par rapport à 2001 (soit + 13 %). Cette amélioration est principalement liée à une forte progression du résultat opérationnel, et par le moindre coût en 2002 des événements du 11 septembre 2001, partiellement compensés par la baisse des plus-values réalisées nettes de provision pour dépréciation à caractère durable sur actions.

- **Les plus-values réalisées nettes** sont en baisse de 469 millions d'euros, en raison du recul significatif des marchés actions, leur contribution au résultat courant se montant à – 240 millions d'euros, comparés à + 229 millions en 2001. Cette évolution est principalement liée à la baisse des plus-values réalisées (– 491 millions d'euros), partiellement compensée par un niveau légèrement inférieur à 2001 de dotations aux provisions pour dépréciation à caractère durable sur actions (+ 22 millions d'euros).
- **Le coût des attaques terroristes du 11 septembre 2001** se montait à 561 millions d'euros en 2001. Au cours du premier semestre 2002, par suite de la complexité des sinistres concernés et du délai de remontée de l'information des compagnies cédantes, l'activité Assurance internationale a révisé son estimation du coût total de ces événements, l'augmentant de 89 millions d'euros après impôts et réassurance.

(en millions d'euros)

**Résultat courant & Résultat net part du Groupe**

	2002	2001	2000 <sup>(a)</sup>
Vie, épargne, retraite	1.367	1.225	1.401
Dommages	93	182	237
Assurance internationale	(149)	(378)	112
<b>Total Assurance</b>	<b>1.311</b>	<b>1.029</b>	<b>1.750</b>
Gestion d'actifs	258	346	211
Autres services financiers	133	144	273
<b>Total Services Financiers</b>	<b>391</b>	<b>489</b>	<b>484</b>
Holdings	(344)	(318)	58
<b>RÉSULTAT COURANT<sup>(b)</sup></b>	<b>1.357</b>	<b>1.201</b>	<b>2.292</b>
Impact des opérations exceptionnelles	235	–	1.431
Dotation aux amortissements (part du Groupe) des écarts d'acquisition	(643)	(681)	(279)
<b>RÉSULTAT NET PART DU GROUPE</b>	<b>949</b>	<b>520</b>	<b>3.444</b>

(a) Données retraitées, dans l'hypothèse où la nouvelle réglementation aurait été appliquée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2000.

(b) Le résultat courant correspond au résultat net part du Groupe, hors impact des opérations exceptionnelles et avant dotation aux amortissements (part du Groupe) des écarts d'acquisition. Le résultat courant n'est pas un solde intermédiaire de gestion normé (ou défini par la réglementation comptable française) et, en conséquence, il n'est pas nécessairement comparable avec des indicateurs ayant la même appellation présentés par d'autres sociétés.

**Vie, épargne, retraite.** Le résultat courant est en hausse de 142 millions d'euros, principalement grâce à de moindres dotations aux dépréciation à caractère durable sur actions.

**Dommages. Le ratio combiné** du Groupe ressort à 106,5 % (contre 112,5 % en 2001), en forte amélioration (– 6 points). Sur une base comparable, en excluant les activités en run-off du Royaume-Uni, désormais présentées dans le segment Assurance internationale, l'amélioration est de – 5,7 points. Elle reflète une performance opérationnelle accrue dans la plupart des entités, soutenue par des hausses tarifaires significatives, et malgré l'impact défavorable d'événements climatiques nombreux en 2002. Cette amélioration opérationnelle est partiellement compensée par une forte diminution des plus-values réalisées nettes (– 387 millions d'euros).

**Assurance internationale.** Le résultat courant est en hausse de 229 millions d'euros, principalement en raison du moindre coût en 2002 des événements du 11 septembre 2001 (89 millions d'euros, contre 515 millions d'euros en 2001). Retraité de cet élément, et d'un niveau de plus-values réalisées légèrement supérieur à 2001, le résultat de l'Assurance internationale se détériore de 169 millions d'euros, principalement en raison de la constitution de provisions complémentaires sur exercices antérieurs et d'un coût accru des couvertures.

**Gestion d'actifs.** Le résultat courant se dégrade de 88 millions d'euros, principalement chez Alliance Capital, où le niveau des commissions perçues est en baisse, en ligne avec la baisse des actifs moyens sous gestion. Cette évolution défavorable est seulement partiellement compensée par de moindres charges d'intérêt et frais d'administration.

**Autres services financiers.** La baisse du résultat courant (– 11 millions) est due principalement à AXA Bank Belgium (– 40 millions), dont le résultat en 2001 avait bénéficié d'une reprise de provisions sur crédits immobiliers, et par des résultats positifs sur les activités en run-off (+ 26 millions d'euros) dans les autres entités du segment.

**Holdings.** Le résultat courant des holdings est en légère baisse de 26 millions d'euros. En excluant la forte diminution des plus-values réalisées (-145 millions d'euros), il s'améliore de 119 millions d'euros, principalement grâce à une forte progression du résultat de la Société AXA SA (+153 millions d'euros). Celle-ci s'explique par une forte diminution du coût de la dette (137 millions d'euros) du fait de la baisse des taux d'intérêt et du renforcement de l'euro face au dollar US, au yen et à la livre sterling principalement, dont les effets ont été partiellement compensés par l'amortissement des primes de remboursement des obligations convertibles émises par AXA SA. La révision de la réglementation fiscale relative à l'utilisation des crédits d'impôts sur dividendes reçus a cependant eu un impact défavorable sur le résultat de la holding allemande (-29 millions d'euros).

## CAPITAUX PROPRES

Au 31 décembre 2002, les capitaux propres consolidés s'élèvent à 23,7 milliards d'euros. Les mouvements intervenus depuis le 31 décembre 2001 sont détaillés ci-après :

	<b>Capitaux propres consolidés part du Groupe</b> <i>(en millions d'euros)</i>	<b>Nombre d'actions</b> <i>(en millions)</i>
Au 31 décembre 2001	24.780	1.734,2
- Augmentations de capital réservées aux salariés	254	27,2
- Levées d'options	8	0,8
- Dividendes versés par la Société	(1.117)	
- Variation de change	(1.197)	
- Autres	34	
<b>Au 31 décembre 2002 (avant résultat)</b>	<b>22.762</b>	<b>1.762,2</b>
Résultat net part du Groupe	949	-
<b>Au 31 décembre 2002</b>	<b>23.711</b>	<b>1.762,2</b>

## CRÉATION DE VALEUR POUR L'ACTIONNAIRE

### BÉNÉFICE PAR ACTION ("BNPA")

Sur la base du résultat courant de 1.357 millions d'euros en 2002, et d'un nombre moyen d'actions totalement dilué de 1.739 millions, le BNPA courant totalement dilué ressort à 0,78 euro, soit une progression de 11,7 % par rapport à 2001 (0,70 euro).

En éliminant l'impact des attaques terroristes du 11 septembre 2001 et les plus ou moins-values revenant à l'actionnaire, le BNPA opérationnel ressort à 0,97 euro en 2002, contre 0,89 euro en 2001, en amélioration de 9 %.

### RENTABILITÉ DES FONDS PROPRES (ROE)

*(en millions d'euros sauf les pourcentages)*

	<b>2002</b>	<b>2001</b>	<b>Variations 2002/2001</b>
<b>Capitaux propres moyens sur la période</b>	<b>23.643</b>	<b>24.323</b>	
Résultat net part du Groupe	949	520	
<b>Rentabilité des fonds propres "ROE"</b>	<b>4,0 %</b>	<b>2,1 %</b>	<b>1,8 bp</b>
Résultat courant	1.357	1.201	
<b>ROE "courant"</b>	<b>5,7 %</b>	<b>4,9 %</b>	<b>0,8 bp</b>
<b>ROE "opérationnel"</b>	<b>7,1 %</b>	<b>6,3 %</b>	<b>0,8 bp</b>

## Vie, épargne, retraite

Les tableaux suivants analysent le chiffre d'affaires, le résultat courant et le résultat net part du Groupe des activités Vie, épargne, retraite d'AXA.

(en millions d'euros)

### Vie, épargne, retraite<sup>(a)</sup>

	2002	2001	2000 <sup>(b)</sup>
Primes émises	48.080	47.921	45.561
Produits des autres activités	539	486	436
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>48.619</b>	<b>48.407</b>	<b>45.998</b>
Variation des primes non acquises	(16)	(2)	(32)
Produits financiers nets de charges <sup>(c)</sup>	(10.684)	(3.531)	6.912
<b>Produits bruts d'exploitation</b>	<b>37.920</b>	<b>44.875</b>	<b>52.878</b>
Charges des prestations d'assurance	(30.958)	(36.744)	(44.999)
Charges ou produits nets des cessions en réassurance	288	139	119
Frais d'acquisition des contrats	(2.806)	(3.193)	(2.939)
Frais d'administration	(2.868)	(3.326)	(2.668)
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>1.575</b>	<b>1.751</b>	<b>2.392</b>
Impôts sur les résultats	(119)	(481)	(646)
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	(7)	16	41
Intérêts minoritaires	(83)	(61)	(387)
<b>RÉSULTAT COURANT</b>	<b>1.367</b>	<b>1.225</b>	<b>1.401</b>
Impact des opérations exceptionnelles	–	–	488
Dotation aux amortissements (part du Groupe) des écarts d'acquisition	(303)	(303)	(87)
<b>RÉSULTAT NET PART DU GROUPE</b>	<b>1.063</b>	<b>922</b>	<b>1.802</b>

(a) Brut des éliminations internes.

(b) Données retraitées, dans l'hypothèse où la nouvelle réglementation aurait été appliquée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2000.

(c) La variation de la valeur de marché des contrats en unités de compte a eu un impact négatif de –17.576 millions d'euros en 2002, –11.613 millions d'euros en 2001 et –4.713 millions d'euros en 2000.

La contribution des activités Vie, épargne, retraite au résultat net part du Groupe représente 1.063 millions d'euros, en augmentation de 141 millions par rapport à 2001.

Cette progression est principalement due à un résultat courant en croissance (+ 142 millions d'euros), provenant de tendances différenciées selon les pays : les améliorations en France (+ 87 millions d'euros), au Japon (+ 53 millions d'euros) et au Royaume-Uni (+ 182 millions d'euros) étant partiellement compensées par de moindres niveaux de résultat en Belgique (– 57 millions d'euros), en Allemagne (– 22 millions d'euros), aux Pays-Bas (– 75 millions d'euros) et en Italie (– 34 millions d'euros).

Les variations principales sont analysées dans les pages suivantes.

*(en millions d'euros)*

<b>Chiffre d'affaires<sup>(a)</sup></b>	<b>2002</b>	<b>2001</b>	<b>2000</b>
France	10.432	11.001	12.528
Etats-Unis	12.726	11.642	12.483
Royaume-Uni	8.362	9.086	7.939
Japon	6.428	5.475	3.353
Allemagne	3.141	2.998	2.913
Belgique	1.629	1.686	1.099
Autres pays	5.900	6.520	5.682
<b>TOTAL</b>	<b>48.619</b>	<b>48.407</b>	<b>45.998</b>
Eliminations internes	(33)	(8)	(1)
<b>Contribution au chiffre d'affaires consolidé</b>	<b>48.586</b>	<b>48.399</b>	<b>45.997</b>

*(a) Y compris les produits des autres activités.**(en millions d'euros)*

<b>Résultat courant &amp; Résultat net part du Groupe</b>	<b>2002</b>	<b>2001</b>	<b>2000<sup>(a)</sup></b>
France	432	345	392
Etats-Unis	520	518	373
Royaume-Uni	348	167	179
Japon	(45)	(99)	52
Allemagne	(0)	21	46
Belgique	8	65	172
Autres pays	104	208	186
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>1.367</b>	<b>1.225</b>	<b>1.401</b>
Impact des opérations exceptionnelles	–	–	488
Dotation aux amortissements (part du Groupe) des écarts d'acquisition	(303)	(303)	(87)
<b>RESULTAT NET PART DU GROUPE</b>	<b>1.063</b>	<b>922</b>	<b>1.802</b>

*(a) Données retraitées, dans l'hypothèse où la nouvelle réglementation aurait été appliquée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2000.*

## VIE, EPARGNE, RETRAITE - FRANCE

(en millions d'euros)

### Vie, épargne, retraite - France

	2002	2001	2000 <sup>(a)</sup>
<i>Primes émises</i>	10.432	11.001	12.528
Marge financière	872	867	853
Chargements perçus et autres produits	982	1.093	1.152
Marge technique nette	104	121	26
Frais généraux (nets de DAC/VBI)	(1.464)	(1.586)	(1.532)
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>495</b>	<b>494</b>	<b>499</b>
Impôts sur les résultats	(64)	(149)	(106)
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	2	0	0
Intérêts minoritaires	(1)	(1)	(1)
<b>RÉSULTAT COURANT</b>	<b>432</b>	<b>345</b>	<b>392</b>

(a) Données retraitées, dans l'hypothèse où la nouvelle réglementation aurait été appliquée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2000.

Les **primes émises** reculent de 5 % à données comparables dans un contexte de marchés financiers toujours orientés à la baisse. Cette conjoncture défavorable a lourdement pesé sur les ventes de produits en unités de compte.

– *Épargne / retraite* : en épargne / retraite individuelle (59 % du total des primes émises), les primes diminuent de 12 % en raison du recul de 61 % des ventes de contrats en unités de compte, partiellement compensé par une hausse (+ 33 %) des ventes de produits adossés à l'actif général ("en euros"). Nos agents ont réussi à promouvoir ces produits que les assurés considèrent comme moins volatils dans les conditions actuelles de marché. Les primes sur ces contrats représentent 79 % des primes émises en épargne individuelle contre 52 % en 2001. En épargne / retraite collective (7 % du total des primes émises) les primes augmentent de 9 %, en raison d'un niveau toujours élevé de renouvellement des primes souscrites par les clients "grands comptes". Les primes en unités de compte (34 % du total de la branche retraite) augmentent significativement de 17 %.

– *Prévoyance et Santé* : les primes (34 % du total des primes émises) sont en hausse de 5 % : l'assurance individuelle comme l'assurance collective enregistrent des apports nets positifs et, par ailleurs, la branche Santé et prévoyance collective bénéficie d'augmentations tarifaires.

La **marge financière** augmente de 5 millions d'euros par rapport à 2001, notamment en raison des éléments suivants :

– L'exercice 2002 enregistre une amélioration des **revenus financiers nets** (+ 93 millions d'euros ou + 3 %) notamment des revenus obligataires (+ 88 millions d'euros) du fait de la hausse de l'encours des actifs, des revenus immobiliers (+ 36 millions d'euros) en raison d'un meilleur rendement des actifs (4,3 % en 2002 contre 3,5 % en 2001) et sur actions (+ 16 millions d'euros). Ces hausses sont partiellement compensées par une baisse des revenus de trésorerie (– 59 millions d'euros), du fait de l'effet combiné d'un niveau moindre des disponibilités et de la baisse des taux d'intérêts à court terme.

- Les **plus-values réalisées**, 89 millions d'euros en 2002, reculent fortement de 194 millions d'euros principalement sur actions (– 228 millions d'euros à 14 millions d'euros en 2002). Le programme de réalisation des plus-values sur actions a été fortement réduit par rapport au programme de 2001 dans le contexte actuel des marchés financiers. L'exercice 2002 enregistre cependant une plus-value de 113 millions d'euros sur la cession des titres de la société immobilière cotée SIMCO. En 2002, les plus-values sur actions sont partiellement compensées par des provisions pour dépréciation à caractère durable (24 millions d'euros) et par des moins-values sur actions réalisées afin de modifier la structure des actifs, notamment en retraite collective. Cette restructuration de portefeuille vise à réduire la part d'actions détenues en direct au profit d'OPCVM dont l'exposition au risque est jugée moins forte. Les plus-values immobilières (109 millions d'euros) augmentent de 81 millions d'euros et bénéficient des conditions favorables du marché immobilier français.
- La baisse des plus-values réalisées est partiellement compensée par une diminution de 106 millions d'euros des **montants alloués aux assurés**. Le taux moyen des intérêts crédités aux assurés baisse légèrement de 4,82 % en 2001 à 4,75 % en 2002. En retraite collective, les montants attribués aux assurés diminuent de 90 millions d'euros principalement en raison des moins-values enregistrées sur actions.

Les **chargements perçus et autres produits** diminuent de 111 millions d'euros en 2002.

- Cette diminution est liée à la baisse de 92 millions d'euros (– 37 %) des produits d'épargne en unités de compte sous l'effet combiné de la forte chute (– 56 %) des primes émises et d'une contraction de 8 % des provisions mathématiques moyennes. Néanmoins, la baisse moyenne des provisions techniques représentatives des contrats en unités de compte reste largement inférieure au fort déclin de l'indice de référence français du marché des actions (CAC 40), en raison d'un investissement majeur en OPCVM à forte proportion obligataire.
- Les chargements perçus en Santé et Prévoyance collective baissent de 18 millions d'euros sous l'effet d'un changement du mix-produit suite au développement rapide d'une nouvelle gamme de contrats emprunteurs, caractérisée par de plus faibles chargements perçus compensés par un taux de commission moins élevé (– 63 millions d'euros). La majorité des contrats emprunteurs en cours ont été transformés en cette nouvelle gamme de produits à la fin de 2001, et en particulier à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2002. Cette évolution défavorable est partiellement neutralisée par une baisse des frais généraux et n'a donc pas d'incidence sur le résultat courant (cf. les frais généraux). L'impact défavorable du changement de mix produit est aussi en partie compensé par une hausse de l'activité et des taux de chargement des autres contrats de cette branche.

La **marge technique nette**, 104 millions d'euros en 2002, décroît de 17 millions d'euros par rapport à 2001 en raison des éléments suivants :

- En **Epargne**, la marge technique nette, 16 millions d'euros, s'améliore de 34 millions d'euros : la marge 2001 était négativement impactée par une augmentation non récurrente de 39 millions d'euros de la provision sur la participation aux bénéfices distribuée aux assurés.
- Cet impact positif est largement compensé par la baisse de 63 millions d'euros de la marge technique nette en **Santé et Prévoyance collective** (58 millions d'euros en 2002). Ce déclin est principalement lié à l'adoption d'une nouvelle loi qui renforce les obligations des assureurs en terme de couverture santé dans le cas de non-renouvellement des contrats. Une charge exceptionnelle de 40 millions d'euros a été enregistrée en 2002 afin de couvrir le coût total estimé de ce nouvel engagement.

Les **frais généraux**, nets de DAC et VBI, diminuent de 123 millions d'euros à 1.464 millions d'euros.

- Les **coûts de distribution** reculent de 77 millions d'euros, dont 64 millions d'euros sur la branche Santé et Prévoyance collective du fait du succès en 2002 de la nouvelle gamme des contrats emprunteurs et 18 millions d'euros du fait d'une moindre commercialisation de produits épargne.
- Les **autres frais généraux** baissent de 37 millions d'euros en ligne avec le programme de réduction des coûts d'AXA France, notamment sur les postes informatiques, publicité et les honoraires de consultants.
- L'amortissement de la **valeur de portefeuille**, 26 millions d'euros, diminue de 11 millions d'euros : l'année 2001 avait été impactée par un amortissement exceptionnel du fait de l'augmentation des taux de chute sur des portefeuilles d'anciennes générations.

Le **ratio d'exploitation** reste stable à 77 % en 2002 ce qui traduit une bonne adaptabilité du segment Vie et Epargne en France à des niveaux moindres d'activité. Hors plus-values réalisées nettes revenant à l'actionnaire, le **ratio d'exploitation opérationnel** s'améliore de 3 points à 78 % en 2002.

La **charge d'impôt** diminue de 85 millions d'euros du fait d'un dégagement plus important de résultats non taxables ou taxables à taux réduit (20 %) par rapport à la base taxable à taux plein (35 %).

La hausse de 26 % du **résultat courant** (432 millions d'euros en 2002 contre 345 millions d'euros en 2001) s'explique principalement par la baisse des frais généraux (123 millions d'euros) et de la charge d'impôt (85 millions d'euros) partiellement compensée par la diminution des chargements et autres revenus (111 millions d'euros).

Le **résultat opérationnel**, 355 millions d'euros en 2002 contre 284 millions d'euros en 2001, augmente de 25%. Cette hausse reflète la maîtrise des frais généraux et des taux de participation distribués aux assurés dans un contexte de marchés financiers très volatils.

## VIE, EPARGNE, RETRAITE - ETATS-UNIS

(en millions d'euros)

### Vie, épargne, retraite - Etats-Unis

	2002	2001	2000 <sup>(a)</sup>
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>12.726</b>	<b>11.642</b>	<b>12.483</b>
Marge financière	550	697	794
Chargements perçus et autres produits	921	1.046	1.121
Marge technique nette	348	574	553
Frais généraux (nets de DAC/VBI)	(1.352)	(1.600)	(1.518)
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>467</b>	<b>717</b>	<b>949</b>
Impôts sur les résultats	53	(200)	(324)
Intérêts minoritaires	(0)	0	(252)
<b>RÉSULTAT COURANT</b>	<b>520</b>	<b>518</b>	<b>373</b>
Taux de change moyen : US\$ 1.00 = €	1,06	1,12	1,08

(a) Données retraitées, dans l'hypothèse où la nouvelle réglementation aurait été appliquée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2000.

Le **chiffre d'affaires** augmente de 1.084 millions d'euros en 2002, soit une hausse de 15 % à taux de change constant par rapport à 2001, en amélioration sensible de 23 % durant le deuxième semestre 2002, contre 8 % pour le seul premier semestre de l'année. Les deux principales activités, l'épargne-retraite et la prévoyance, qui représentent à elles seules 88 % du chiffre d'affaires, progressent de 18 % sur l'année 2002 par rapport à 2001 et de 20 % sur le seul deuxième semestre 2002. Cette tendance s'explique principalement par le fort volume de ventes sur la nouvelle gamme de produits d'épargne-retraite "Accumulator" lancée le 1<sup>er</sup> avril 2002, ainsi que par les ventes élevées enregistrées au premier trimestre sur le produit à taux garanti (SPDA) introduit en septembre 2001. Les autres primes augmentent légèrement de 1,9%. Retraité des primes collectées auprès des institutionnels, le chiffre d'affaires est en hausse de 1.072 millions d'euros en 2002, soit une progression de 16 % à taux de change constant.

La **marge financière** baisse de 147 millions d'euros en 2002 par rapport à 2001, soit un recul de 117 millions d'euros à taux de change constant. Le principal facteur est l'augmentation de 133 millions d'euros des moins-values réalisées et des dépréciations d'actifs. Celles-ci portent essentiellement sur les obligations des secteurs télécommunications, transport aérien et énergie, et ne sont que partiellement compensées par des plus-values immobilières en hausse de 81 millions d'euros. En sens inverse, les intérêts et bonus crédités aux assurés diminuent de 18 millions d'euros en raison de la baisse des taux crédités sur les produits prévoyance et épargne-retraite, bien qu'ils soient basés sur un volume d'encours plus élevé. Le produit "Wind-up Annuities" enregistre une hausse des montants crédités, suite aux plus-values réalisées sur les cessions immobilières.

Les **chargements perçus et autres produits** diminuent de 125 millions d'euros en 2002 par rapport à 2001, soit une baisse de 74 millions d'euros à taux de change constant, qui provient principalement de la réduction des prélèvements sur les contrats en unités de compte et sur les produits adossés à l'actif général. S'agissant des produits en unités de compte, le recul est de 89 millions d'euros et s'explique par une baisse des encours moyens résultant du déclin des marchés financiers. S'agissant des produits adossés à l'actif général, le recul de 19 millions d'euros correspond à des ventes plus faibles sur les produits Vie. Cette tendance est partiellement compensée par l'augmentation de 34 millions d'euros des commissions perçues sur la distribution, pour compte de tiers, d'OPCVM et de produits d'assurance, du fait de ventes plus élevées.

La **marge technique nette** diminue de 226 millions d'euros en 2002 par rapport à 2001, soit une baisse de 206 millions d'euros à taux de change constant. Cette dégradation provient principalement de l'augmentation de 159 millions d'euros des provisions sur les contrats d'épargne-retraite bénéficiant d'une garantie plancher en cas de décès ("GMDB") ou en cas de vie ("GMIB"), suite à la baisse des marchés financiers en 2002. L'augmentation des sinistres enregistrés sur les contrats "GMDB", la dégradation de la sinistralité en acceptations et la croissance des dotations aux provisions pour litiges renforcent cette évolution défavorable, qui n'est que partiellement compensée par l'absence du coût des sinistres liés aux attentats du 11 septembre 2001, ainsi que par l'augmentation des marges sur rachats.

Les **frais généraux** diminuent de 248 millions d'euros par rapport à 2001, soit un recul de 173 millions d'euros à taux de change constant. Cette réduction s'explique notamment par la réalisation de 175 millions d'euros d'économies, portant plus particulièrement sur les frais de personnel et les honoraires de conseil, ainsi que par l'absence de dépenses relatives aux réductions d'effectif qui représentaient 118 millions d'euros en 2001. Ces éléments favorables sont partiellement compensés par l'augmentation de 81 millions d'euros, nets de capitalisation, des charges d'amortissement liées aux projets informatiques. Enfin, la réduction des rendements attendus des actifs long terme, qui passent de 10,25 % au 1<sup>er</sup> janvier 2001 à 9 % au 1<sup>er</sup> janvier 2002, se traduit par une augmentation de 39 millions d'euros de la charge pour engagements de retraite par rapport à 2001.

Le **ratio d'exploitation** s'élève à 101 % contre 91 % en 2001. La réduction des frais généraux est plus que compensée par le déclin des marges principalement provoqué par l'augmentation des provisions pour risques liés aux garanties "GMDB/GMIB". Retraité de ces provisions, le ratio s'élève à 93 % en 2002, reflétant la baisse des revenus largement atténuée par la réduction des frais généraux.

Le **ratio d'exploitation opérationnel** (qui exclut les plus et moins-values réalisées et les coûts liés aux attentats de 2001) s'élève à 86 % contre 84 % en 2001.

La **charge d'impôt** diminue de 253 millions d'euros en 2002 par rapport à 2001, soit une baisse de 255 millions d'euros à taux de change constant. Cette baisse s'explique à hauteur de 161 millions d'euros par un traitement fiscal plus favorable des revenus financiers liés aux investissements relatifs aux contrats en unités de compte sur les années fiscales 1997 à 2001, suite à l'accord obtenu de l'administration fiscale américaine (IRS) sur les mêmes sujets pour la période de 1992 à 1996. Par ailleurs, la baisse du résultat imposable en 2002 contribue également à réduire la charge d'impôt de l'exercice.

Le **résultat courant** augmente de 2 millions d'euros en 2002 par rapport à 2001, soit une hausse de 31 millions d'euros à taux de change constant. Cette progression s'explique par l'effet des réductions de coûts et d'une moindre charge d'impôt, partiellement compensée par une baisse de la marge financière, des chargements perçus ainsi que de la marge technique.

En excluant du résultat courant les moins-values réalisées, nettes d'impôt et d'amortissement des coûts d'acquisition différés, ainsi que le coût des sinistres relatifs aux attentats du 11 septembre 2001, le **résultat opérationnel** progresse de 63 millions d'euros par rapport à 2001, soit une hausse de 101 millions d'euros à taux de change constant.

## VIE, ÉPARGNE, RETRAITE - ROYAUME-UNI

(en millions d'euros)

### Vie, épargne, retraite - Royaume-Uni

	2002	2001	2000 <sup>(a)</sup>
Chiffre d'affaires	8.362	9.086	7.939
Marge financière <sup>(b)</sup>	279	289	359
Chargements perçus et autres produits <sup>(b)</sup>	335	378	360
Marge technique nette <sup>(b)</sup>	48	30	9
Frais généraux (nets de DAC/VBI) <sup>(b)</sup>	(465)	(520)	(445)
Résultat d'exploitation de l'activité Santé	80	43	47
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>277</b>	<b>220</b>	<b>330</b>
Impôts sur les résultats	71	(56)	(100)
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	0	2	11
Intérêts minoritaires	(0)	(0)	(62)
<b>RÉSULTAT COURANT</b>	<b>348</b>	<b>167</b>	<b>179</b>
Taux de change moyen : £ 1.00 = €	1,59	1,61	1,64

(a) Données retraitées, dans l'hypothèse où la nouvelle réglementation aurait été appliquée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2000.

(b) Excluant l'activité Santé.

Le **chiffre d'affaires** (17 % du chiffre d'affaires total de l'activité Vie, épargne, retraite) diminue de 6,5 % pour atteindre 8.362 millions d'euros. En excluant la Santé (14 % du chiffre d'affaires de l'activité Vie, épargne, retraite au Royaume-Uni), le chiffre d'affaires baisse de 9 % pour s'établir à 7.228 millions, soit – 8 % à taux de change constant, avec un indice des affaires nouvelles en diminution de 6 % sur base APE<sup>1</sup> à taux de change constant.

- Le chiffre d'affaires en *Épargne / retraite* (78 % du chiffre d'affaires de l'activité Vie, épargne, retraite au Royaume-Uni) diminue de 8 % par rapport à l'exercice précédent à taux de change constant, avec un indice des affaires nouvelles APE<sup>1</sup> en baisse de 6 %. Les marchés financiers ont souffert d'une volatilité accrue et de chutes importantes au cours du second semestre 2002, affectant la confiance des consommateurs dans les produits adossés aux marchés actions, avec pour conséquence une réduction des ventes de produits d'investissement traditionnels. De plus, en ligne avec sa stratégie de longue date de gestion prudente de sa structure financière, AXA s'est retiré du marché des "With-profit bonds" en juillet 2002. En épargne / retraite collective, le chiffre d'affaires augmente de 18 %, grâce au succès de la politique d'AXA qui vise à se recentrer sur les distributeurs clés. Cette politique a permis d'atténuer l'impact de la baisse des ventes de produits d'épargne / retraite individuelle par rapport au niveau exceptionnel atteint en 2001, lorsque les ventes étaient stimulées par un changement de législation fiscale.
- Le chiffre d'affaires en *Prévoyance* (8 % du chiffre d'affaires de l'activité Vie, épargne, retraite au Royaume-Uni) diminue de 7 %, principalement suite à la décision de se retirer du marché de l'assurance de crédit hypothécaire.
- Le chiffre d'affaires de l'activité *Santé* (14 % du chiffre d'affaires de l'activité Vie, épargne, retraite au Royaume-Uni) augmente de 1 % avec une hausse de 4 % des primes souscrites par les particuliers, partiellement compensée par une réduction de 2 % des primes souscrites par les entreprises en raison de volumes en baisse suite aux augmentations tarifaires pratiquées.

(1) Les "Annual Premium Equivalent" sont la somme de 100 % des affaires nouvelles en primes périodiques et de 10 % des primes uniques.

**Résultat d'exploitation des activités Vie hors Santé :**

La **marge financière** diminue de 10 millions d'euros en 2002 par rapport à 2001, soit 8 millions d'euros à taux de change constant. En ligne avec d'autres compagnies au Royaume-Uni, le taux de bonus attribué aux fonds participatifs "With-profit" a été réduit pour refléter les mauvaises performances des marchés financiers ces dernières années. Il en résulte une baisse du résultat de 60 millions d'euros en 2002, le résultat comptabilisé par les fonds participatifs au Royaume-Uni représentant 10 % des bonus déclarés pendant l'exercice. Cet élément est cependant compensé par :

- + 22 millions d'euros en provenance de la finalisation au 1<sup>er</sup> janvier 2002 des calculs du transfert des actifs de l' "Inherited Estate", suivant la seconde proposition faite aux assurés en 2001.
- + 30 millions d'euros d'augmentation du résultat de la gestion financière des actifs revenant aux actionnaires suite à la restructuration des fonds d'AXA Sun Life.

Les **chargements perçus et autres produits** sont en baisse de 43 millions d'euros en 2002 par rapport à 2001, soit 39 millions d'euros à taux de change constant. Cette baisse provient essentiellement de l'activité en unités de compte :

- 20 millions d'euros de baisse des prélèvements sur encours dans un contexte de baisse des marchés actions sur le 2<sup>e</sup> semestre 2001 et au cours de l'année 2002, compensés par l'augmentation du volume d'affaires en portefeuille.
- 34 millions d'euros de baisse des chargements sur primes à la fois sur les produits d'épargne et de retraite en raison (i) de moindres affaires nouvelles sur les contrats d'épargne en unités de compte suite à la méfiance des assurés vis-à-vis des marchés actions, et (ii) de la modification de la tarification des contrats retraites suite à l'introduction en 2001 des contrats "stakeholder pensions".
- + 15 millions de chargements supplémentaires sur les contrats en unités de comptes, transférés dans les fonds non participatifs d'AXA Sun Life, suite à la réorganisation financière du 1<sup>er</sup> avril 2001.

La **marge technique nette** augmente de 18 millions d'euros en 2002 par rapport à 2001, soit 19 millions d'euros à taux de change constant. Suite à la finalisation de la revue des litiges sur contrats d'épargne-retraite ("Pension Mis-Selling"), les indemnités versées aux assurés se sont révélées être inférieures aux estimations réalisées au cours des années antérieures.

Les **frais généraux**, nets de participation des assurés<sup>1</sup> diminuent de 54 millions d'euros en 2002 par rapport à 2001, soit 49 millions d'euros à taux de change constant. Cette baisse s'explique principalement par une diminution des frais généraux bruts de 67 millions d'euros liée à des mesures de réduction de coûts : (i) 26 millions d'économie sur frais généraux courants, et (ii) de moindres investissements relatifs aux initiatives stratégiques visant à réorganiser les systèmes et les procédures dans le cadre du nouvel environnement concurrentiel (48 millions d'euros en 2002 par rapport à 89 millions d'euros en 2001). La réduction des frais généraux a été cependant partiellement compensée par une hausse des amortissements des coûts d'acquisition différés et des valeurs de portefeuille, consécutives à des changements d'hypothèses à long terme sur les niveaux des marchés financiers.

Le **ratio d'exploitation** s'améliore de 2 points, passant de 74 % en 2001 à 72 % en 2002 en raison des économies de frais généraux, compensées en partie par une baisse des chargements perçus sur l'activité unités de compte. En excluant les plus-values ou moins-values réalisées, le ratio d'exploitation opérationnel est stable à 72 %.

(1) Une partie des frais généraux est située dans les fonds with-profit et est donc supportée par les assurés.

Le **résultat d'exploitation de l'activité Santé d'AXA PPP Healthcare** augmente de 37 millions d'euros en 2002 par rapport à 2001, soit 38 millions à taux de change constant. Cette amélioration s'explique par une hausse du résultat technique de 53 millions d'euros liée à un développement positif des réserves sur exercices antérieurs, une baisse de la fréquence des sinistres, le non-renouvellement de la contribution versée en 2001 au fonds de garantie destiné à couvrir les engagements des sociétés d'assurance britanniques ayant fait faillite, ainsi qu'à d'importantes économies de frais généraux (+ 12 millions d'euros). Ces éléments positifs sont cependant en partie compensés par la dégradation de 27 millions du résultat de la gestion financière, liée à la baisse des plus et moins-values réalisées, nettes de provision pour dépréciation à caractère durable sur actions.

La **charge d'impôts** diminue de 128 millions en 2002 par rapport à 2001 à taux de change courant comme à taux de change constant. L'impôt de distribution, qui avait été provisionné sur l'"Inherited Estate" attribué à AXA, a été repris avec un impact positif de 111 millions d'euros, puisqu'en accord avec le plan de la réorganisation financière, l'"Inherited Estate" ne devrait pas être distribué dans un délai prévisible. La charge d'impôts de l'exercice a également diminué, davantage de profits étant dégagés sur des fonds dont les taux effectifs d'imposition sont plus faibles.

Le **résultat courant** augmente de 181 millions en 2002 par rapport à 2001, soit 186 millions d'euros à taux de change constant. Les éléments non récurrents tels que la finalisation du transfert des actifs de l'"Inherited Estate", la reprise de provision fiscale ainsi que l'amélioration de la marge technique mentionnée précédemment ont contribué à cette augmentation à hauteur de 152 millions d'euros. En excluant ces différents éléments, la hausse du résultat d'exploitation de l'activité Santé de 38 millions avant impôts ainsi que les réductions de frais généraux de 49 millions d'euros dans les compagnies d'assurance Vie, ont plus que compensé la réduction des chargements et revenus résultant de la contre-performance des marchés actions, et la réduction des bonus crédités aux contrats participatifs "With-profit".

En excluant les plus ou moins-values réalisées, nettes d'impôt et des coûts d'acquisition différés, le **résultat opérationnel** augmente de 187 millions d'euros par rapport à 2001, soit 192 millions d'euros à taux de change constant.

## VIE, EPARGNE, RETRAITE - JAPON

(en millions d'euros)

### Vie, épargne, retraite - Japon <sup>(a)</sup>

	2002	2001	2000 <sup>(b)</sup>
Primes émises	6.428	5.475	3.353
Marge financière	(71)	(368)	5
Chargements perçus et autres produits	927	992	492
Marge technique nette	(43)	148	81
Frais généraux (nets de DAC/VBI)	(759)	(864)	(464)
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>54</b>	<b>(93)</b>	<b>114</b>
Impôts sur les résultats	(100)	(9)	(58)
Intérêts minoritaires	2	4	(4)
<b>RÉSULTAT COURANT</b>	<b>(45)</b>	<b>(99)</b>	<b>52</b>
Taux de change moyen : 1.00 € = Yen	115,07	104,93	98,42

(a) Au Japon, AXA clôture ses comptes au 30 septembre. Chaque exercice reflète donc les résultats du 1<sup>er</sup> octobre de l'année précédente au 30 septembre de l'année en cours.

(b) Données retraitées, dans l'hypothèse où la nouvelle réglementation aurait été appliquée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2000.

La présentation des opérations de couverture dans les comptes d'AXA Japan a été revue au cours de l'année 2002. De manière à présenter une image fidèle de la performance opérationnelle japonaise, les commentaires suivants s'appuient sur une présentation homogène des impacts financiers liés aux instruments de couverture en 2001 et 2002.

Les **primes émises** augmentent de 29 % à taux de change constant pour atteindre 6.428 millions d'euros, en raison de la forte croissance enregistrée sur les produits de retraite collective et aux efforts continus entrepris pour promouvoir l'assurance Santé et la prévoyance individuelles.

– *Epargne / retraite* : les primes émises augmentent de 93 %, reflétant le développement important de l'assurance retraite collective (+ 153 %), AXA ayant accru sa part de marché chez plusieurs grands comptes. La branche individuelle enregistre une baisse de 4 % de son activité, les réseaux de distribution s'étant concentrés sur la vente de produits plus profitables, en particulier les contrats d'assurance Santé.

– *Epargne / prévoyance* : les primes émises diminuent de 3 %, en raison du repli de 50 % (– 58 millions d'euros) de l'activité sur produits en unités de compte consécutif au passage d'un produit à prime unique à un produit à primes périodiques. Les produits d'épargne / prévoyance traditionnelle montrent une légère hausse de 1,0 % (+ 21 millions d'euros), la croissance de 12 % sur les produits "vie entière" compensant la baisse de 9 % observée sur les contrats mixtes suite à la réorientation de la politique commerciale vers des produits à plus fortes marges.

– *Santé* : le chiffre d'affaires augmente de 7 % en raison d'efforts commerciaux accrus sur les produits "santé-vie entière" (+ 35 %) qui offrent aujourd'hui des marges attractives.

La **marge financière** s'élève à 71 millions d'euros, en hausse de 290 millions d'euros à taux de change constant (+ 297 millions d'euros à taux courant). La chute des marchés financiers qui a perduré en 2002 a entraîné la constatation d'une provision additionnelle pour dépréciation à caractère durable sur actions de 68 millions d'euros (62 millions à taux de change courant) venant s'ajouter à la provision de 478 millions d'euros constituée à la clôture 2001.

**En excluant les provisions pour dépréciation à caractère durable sur actions**, le résultat financier est inférieur de 120 millions d'euros à l'an passé. Il est affecté à la fois par le coût des stratégies de couverture du portefeuille d'actions mises en place contre la baisse des marchés (- 90 millions d'euros) et par l'impact de la restructuration du portefeuille opérée en 2001. Au cours du premier semestre 2001, AXA Japan avait réalisé des plus-values dans le cadre de la restructuration de son portefeuille d'actifs investis visant à accroître la part des obligations à faible risque, ce qui se traduit par un moindre revenu en 2002. En conséquence, le rendement sur actifs investis se dégrade, passant de 3,0 % en 2001 à 2,3 % en 2002. Afin de se prémunir contre une baisse additionnelle des taux d'intérêts japonais, AXA Japan a renforcé au début de l'exercice 2003 (qui correspond au dernier trimestre de l'année civile 2002) la part réservée aux obligations émises par des sociétés étrangères dans son portefeuille investi.

Les **chargements perçus et autres produits** atteignent 927 millions d'euros, en progression de 25 millions d'euros à taux de change constant (en baisse de 65 millions d'euros à taux de change courant). Ils bénéficient principalement de la croissance des affaires nouvelles en assurance Santé.

La **marge technique nette**, - 43 millions d'euros, diminue de 195 millions d'euros à taux de change constant (- 191 millions d'euros à taux de change courant). En 2001, AXA Japan avait bénéficié d'importantes marges sur rachats de contrats d'investissement non rentables, suite à la faillite de deux sociétés d'assurance Vie japonaises. En 2002, les marges sur rachats sont pénalisées par la conversion de contrats d'assurance Santé collective attendue en 2003. La concurrence dans ce secteur a en effet conduit la société à consentir des baisses de tarifs à certains de ses clients. En revanche, la marge de mortalité nette de participation des assurés s'améliore légèrement grâce à une expérience de morbidité favorable dans la branche Santé.

Les **frais généraux**, 845 millions d'euros avant incidence des frais d'acquisition différés et de la valeur de portefeuille, sont en hausse de 30 millions d'euros à taux de change constant (en baisse de 52 millions d'euros à taux de change courant) représentant une dégradation de 3,3 % par rapport à l'année dernière. Le développement des ventes et le changement de mix produits, conjugués à la révision des échelles de commissionnement, induisent notamment une augmentation des commissions de 36 millions d'euros. Les frais généraux hors commissions diminuent de 6 millions d'euros pour atteindre 437 millions d'euros. **Nets de frais d'acquisition différés et d'amortissement de valeur du portefeuille**, les frais généraux s'élèvent à 759 millions d'euros, en diminution de 32 millions d'euros à taux de change constant (en baisse de 106 millions d'euros à taux de change courant) soit une baisse de 3,7 % par rapport à 2001. Cette évolution résulte du moindre amortissement de la valeur de portefeuille, en phase avec la révision des profits futurs dans la branche d'assurance Santé collective.

La **charge d'impôt**, 100 millions d'euros en décembre 2002, augmente de 101 millions d'euros à taux de change constant (91 millions d'euros à taux de change courant) en raison de la forte hausse du résultat avant impôt et du renforcement pour 40 millions d'euros de la dépréciation des impôts différés actifs liés aux pertes reportables.

Le **ratio d'exploitation**, 104 %, s'améliore de 12 points en raison de la croissance de la marge financière en 2002, partiellement freinée par la moindre marge technique. Hors plus et moins-values nettes, il passe de 80 % à 104 % en 2002, conséquence de revenus financiers et d'une marge technique plus faibles.

Le **résultat courant** à fin septembre 2002, favorisé par de moindres dépréciations sur le portefeuille actions en dépit des coûts associés à la stratégie de couverture, s'élève à - 45 millions d'euros, en progression de 49 millions d'euros à taux de change constant. **Le résultat opérationnel**, - 45 millions d'euros, est en baisse de 140 millions d'euros en raison d'une moindre marge sur rachats et de revenus financiers réduits.

## VIE, EPARGNE, RETRAITE - ALLEMAGNE

(en millions d'euros)

### Vie, épargne, retraite - Allemagne

	2002	2001	2000 <sup>(a)</sup>
Primes émises	3.141	2.998	2.913
Marge financière <sup>(b)</sup>	36	7	30
Chargements perçus et autres produits <sup>(b)</sup>	27	30	21
Marge technique nette <sup>(b)</sup>	10	7	9
Frais généraux (nets de DAC/VBI) <sup>(b)</sup>	(35)	(39)	(30)
Résultat d'exploitation de l'activité Santé	23	19	26
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>61</b>	<b>24</b>	<b>57</b>
Impôts sur les résultats	(62)	(0)	(5)
Intérêts minoritaires	0	(2)	(6)
<b>RÉSULTAT COURANT</b>	<b>(0)</b>	<b>21</b>	<b>46</b>

(a) Données retraitées, dans l'hypothèse où la nouvelle réglementation aurait été appliquée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2000.

(b) Excluant l'activité Santé.

Les **primes émises** consolidées augmentent de 5 %, soutenues par l'Épargne / retraite et la Santé.

- *Épargne / retraite* (17 % des primes totales) : les revenus sont en hausse de 9 %, en raison de la croissance de 8 % des primes sur produits d'épargne adossés au fonds général (97 % des primes de la branche Épargne / retraite), portée principalement par les primes uniques (+ 14 %). Les produits développés suite à la réforme des retraites ne représentent qu'une petite partie des primes périodiques sur les produits adossés à l'actif général, l'impact estimé des affaires nouvelles générées par cette réforme ayant été en deçà des attentes du marché. Les primes en unités de compte sont en hausse significative mais ne représentent toujours qu'une faible partie des primes de l'Épargne/retraite (3 % contre 2 % l'année dernière).
- *Épargne / prévoyance* (54 % des primes totales) : les revenus sont en légère hausse (+ 0,4 %) en raison de la poursuite de l'évolution du mix produits vers des primes en unités de compte qui augmentent de 24 %, soit 10 % des revenus de la branche contre 8 % l'an dernier.
- *Santé* (22 % des primes totales) : les augmentations tarifaires supplémentaires, d'importantes affaires nouvelles (+ 24 %) et une meilleure fidélité des clients contribuent à alimenter la croissance de l'activité Santé (+ 13 %), qui dépasse largement celle du marché, estimée à 5 %.
- Les *autres primes émises* (7 % des primes totales, principalement des organismes de santé et des affaires en consortium) augmentent de 7 % en raison de la hausse des primes souscrites par les organismes de santé.

*Analyse par marges : Compte tenu du taux élevé de participation aux bénéfices alloués réglementairement aux assurés sur l'ensemble des marges, l'analyse détaillée présentée ci-dessous est nette de participation aux assurés.*

Malgré la baisse du résultat financier, due à la dégradation des marchés boursiers (conduisant à des moins-values réalisées de 48 millions d'euros contre des plus-values réalisées de 178 millions d'euros en 2001), la **marge financière** (+ 29 millions d'euros par rapport à l'an dernier) bénéficie d'une forte réduction des taux servis aux assurés (baisse de 1,85 point, à 4,70 % pour AXA Leben, la principale société d'assurance Vie), en ligne avec les tendances observées sur le marché.

Les **chargements perçus et autres produits**, 27 millions d'euros, diminuent de 3 millions d'euros en raison d'une croissance plus faible des affaires nouvelles en unités de compte en 2002.

La **marge technique nette**, 10 millions d'euros, augmente de 3 millions d'euros, du fait essentiellement d'une évolution plus favorable en risque d'incapacité par rapport aux mauvais résultats de 2001.

La baisse des **frais généraux** de 4 millions d'euros est essentiellement due au succès du programme de réduction des coûts en 2002.

Suite à la hausse de la marge financière et à la réduction des frais généraux, le **ratio d'exploitation** baisse de 86,9 % à 85,1 % en 2002. Retraité des plus et moins-values réalisées revenant à l'actionnaire, le ratio d'exploitation opérationnel (brut de DAC et VBI) diminue plus sensiblement, de 89,5 % à 71,2 % en 2002, principalement du fait d'une situation de moins-values réalisées en 2002.

Le résultat de l'**activité Santé**, 23 millions d'euros, est en hausse de 4 millions d'euros. Cette augmentation est principalement due à l'amélioration des frais généraux et de la marge technique malgré la baisse du résultat financier.

La **charge d'impôt** s'accroît de 62 millions d'euros, du fait (i) d'une provision pour risques fiscaux (20 millions d'euros) suite à des pénalités potentielles liées à l'exercice 2001, (ii) une augmentation de la charge d'impôt de 27 millions d'euros sur les dividendes reçus de diverses participations suite à une nouvelle réglementation entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2002. De plus, 2001 avait bénéficié d'une reprise d'impôts différés passif sur actions suite à la réforme fiscale allemande de 2001 (impact de -10 millions d'euros en 2002).

Le **résultat courant** (0 million d'euros), baisse de 21 millions d'euros en raison de la forte charge d'impôt, en partie compensée par une meilleure marge financière. Le **résultat opérationnel** diminue de 14 millions d'euros à 6 millions d'euros.

## VIE, ÉPARGNE, RETRAITE - BELGIQUE

(en millions d'euros)

### Vie, épargne, retraite - Belgique

	2002	2001	2000 <sup>(a)</sup>
<i>Primes émises</i>	1.629	1.686	1.099
Marge financière	61	165	210
Chargements perçus et autres produits	128	133	116
Marge technique nette	38	39	36
Frais généraux (nets de DAC/VBI)	(195)	(186)	(162)
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>32</b>	<b>151</b>	<b>200</b>
Impôts sur les résultats	(24)	(85)	(28)
Intérêts minoritaires	(0)	(0)	(0)
<b>RÉSULTAT COURANT</b>	<b>8</b>	<b>65</b>	<b>172</b>

(a) Données retraitées, dans l'hypothèse où la nouvelle réglementation aurait été appliquée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2000.

Les **primes émises** sont en baisse de 3 % par rapport au niveau exceptionnellement élevé de l'année 2001 durant laquelle AXA avait largement dépassé la performance du marché (+ 53 % contre + 5 % enregistré sur le marché).

- *Épargne / retraite* (83 % des primes émises) : les primes s'élèvent à 1.353 millions d'euros, en baisse de 4 %. Les primes relatives aux produits d'épargne collective augmentent de 6 % en raison d'un bon niveau d'affaires nouvelles. Cette progression est compensée par une baisse de 7 % des primes émises en épargne individuelle. Les ventes de produits en unités de compte ont fortement chuté (– 38 %) en raison de la dégradation des marchés financiers. Ce déclin est en partie compensé par de fortes ventes de produits d'épargne traditionnelle, en particulier du produit à taux minimum garanti Opti-Deposit lancé en Novembre 2001 (15 % des primes d'épargne traditionnelle individuelle). Les primes du produit Crest (en majorité à prime unique) sont en recul de 16 % par rapport au niveau record atteint en 2001, du fait des taux garantis plus faibles accordés en 2002. Ces primes représentent néanmoins toujours 67 % des primes d'épargne traditionnelle individuelle.
- *Vie* (17 % des primes émises) : les primes s'élèvent à 276 millions d'euros, en baisse de 2 % dans un marché très concurrentiel.

La **marge financière** diminue de 104 millions d'euros à 61 millions d'euros, notamment en raison de provisions pour dépréciation à caractère durable sur actions pour 112 millions d'euros contre 91 millions d'euros en 2001. Hors ces dépréciations, la marge financière diminue de 83 millions d'euros et s'établit à 173 millions d'euros, sous l'effet des évolutions suivantes :

- Les plus-values réalisées sur actions baissent de 26 millions d'euros,
- Les autres plus-values réalisées, principalement sur obligations, reculent de 26 millions d'euros suite à la restructuration du portefeuille obligataire intervenue en 2001,
- Les revenus financiers augmentent de 22 millions d'euros, en ligne avec la croissance des réserves techniques (+ 13 %),
- Les intérêts crédités augmentent de 53 millions d'euros en raison de l'augmentation des réserves, et malgré la baisse du taux moyen d'intérêt versé en 2002 aux assurés (– 10 points de base à 4,70 %).

Les **chargements et autres produits**, 128 millions d'euros, baissent de 5 millions d'euros en raison de la réduction des ventes de produits en unités de compte.

La **marge technique nette** reste stable à 38 millions d'euros.

Les **frais généraux** augmentent de 9 millions d'euros. Cette hausse est liée à une moindre capitalisation de frais d'acquisitions différés et à une plus forte charge d'amortissement de la valeur de portefeuille suite à la revue des hypothèses long terme. Ces éléments sont partiellement compensés par une diminution des frais d'administration et des commissions de 7 millions d'euros. Le **ratio d'exploitation** est en hausse de 26 points à 84,0 % essentiellement en raison de moindres plus-values réalisées. Retraité des plus ou moins-values réalisées et des provisions pour dépréciation, le ratio d'exploitation opérationnel s'établit à 74 % en 2002, en augmentation de 7 points du fait de la baisse de la marge financière résiduelle entre les revenus financiers et la charge d'intérêts crédités.

La **charge d'impôt** baisse de 61 millions d'euros, en raison d'une base imposable plus faible liée à un niveau moindre de plus-values réalisées sur obligations. Par ailleurs, les provisions pour dépréciation à caractère durable sur actions ne sont pas déductibles fiscalement. Le résultat fiscal est également impacté par des changements dans l'allocation d'impôts entre les branches Vie et Dommages<sup>1</sup>.

Le **résultat courant**, 8 millions d'euros, recule de 57 millions d'euros, en raison de la baisse des plus-values réalisées partiellement compensée par une plus faible charge d'impôt.

Le **résultat opérationnel**, 55 millions d'euros, augmente de 8 millions d'euros en raison essentiellement d'une réduction de la charge d'impôt. Avant impôt, le résultat opérationnel est négativement impacté par la baisse de la marge financière résiduelle entre les revenus financiers et les intérêts crédités aux assurés.

*(1) AXA Belgique est une compagnie mixte Vie et Dommages. Jusqu'en 2001, la charge d'impôt était allouée en fonction du résultat courant. Comme les provisions pour dépréciation et les plus-values réalisées sur actions sont non taxables, il a été décidé en 2002 d'allouer la charge d'impôt en fonction du résultat opérationnel.*

## VIE, ÉPARGNE, RETRAITE - AUTRES PAYS

Les tableaux suivants présentent les résultats des autres pays dans lesquels AXA exerce une activité d'assurance Vie, épargne et retraite. Ces pays sont : l'Australie / Nouvelle-Zélande, Hong Kong, les Pays-Bas, l'Italie, l'Espagne, le Portugal, l'Autriche et la Hongrie, Singapour, le Luxembourg, la Suisse, le Canada, le Maroc et la Turquie.

(en millions d'euros)

### Chiffre d'affaires

	2002	2001 <sup>(a)</sup>	2000
Australie / Nouvelle-Zélande	2.029	2.590	2.399
Hong Kong	936	1.353	837
Pays-Bas	918	912	924
Italie	552	358	390
Espagne	845	525	420
Autres pays	620	782	712
<b>TOTAL</b>	<b>5.900</b>	<b>6.520</b>	<b>5.682</b>
Eliminations internes	(23)	(3)	(0)
<b>Contribution au chiffre d'affaires consolidé</b>	<b>5.877</b>	<b>6.517</b>	<b>5.682</b>

(a) Comprend 15 mois d'activité pour l'Australie / Nouvelle-Zélande et pour Hong Kong.

(en millions d'euros)

### Résultat courant & Résultat net part du Groupe

	2002	2001	2000 <sup>(a)</sup>
Australie / Nouvelle-Zélande <sup>(b)</sup>	59	29	1
Hong Kong	33	37	44
Pays-Bas	(6)	70	57
Italie	2	36	45
Espagne	30	22	14
Autres pays	(14)	14	26
<b>RÉSULTAT COURANT</b>	<b>104</b>	<b>208</b>	<b>186</b>
Impact des opérations exceptionnelles	-	-	-
Dotations aux amortissements (part du Groupe) des écarts d'acquisition	(29)	(21)	(17)
<b>RÉSULTAT NET PART DU GROUPE</b>	<b>75</b>	<b>187</b>	<b>169</b>

(a) Données retraitées, dans l'hypothèse où la nouvelle réglementation aurait été appliquée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2000.

(b) Pour la première fois, les activités "Vie, épargne, retraite" en Australie / Nouvelle-Zélande comprennent la vente d'OPCVM et de SICAV. Cette activité était anciennement assurée par NMFM dans le segment "Gestion d'actifs". En raison de l'immatérialité de ce changement, les années antérieures n'ont pas été retraitées.

(c) Comprend 15 mois d'activité pour l'Australie / Nouvelle-Zélande et pour Hong Kong.

## AUSTRALIE ET NOUVELLE-ZÉLANDE

*Auparavant, les sociétés du groupe AXA Asia-Pacific Holdings (Australie / Nouvelle-Zélande, Hong Kong et Singapour) établissaient leurs comptes au 30 septembre ; en 2001, leur date de clôture a été portée au 31 décembre. L'analyse présentée ci-après porte sur une comparaison des résultats sur 12 mois arrêtés respectivement à fin 2001 et 2002.*

Le **chiffre d'affaires** consolidé s'élève à 2.018 millions d'euros pour la période de 12 mois s'achevant le 31 décembre 2002. A données comparables<sup>1</sup>, il progresse de 2 %. Malgré un contexte de marchés financiers défavorables durant l'année 2002, la collecte nette issue de la vente d'OPCVM, progresse de 5 % par rapport à 2001 pour atteindre 478 millions d'euros, suite à l'acquisition de Sterling Grace et d'ipac.

A fin décembre 2002, le **résultat courant**<sup>2</sup> des branches Vie / épargne et Santé s'élève à 58 millions d'euros (part du Groupe) contre 29 millions d'euros (part du Groupe) pour la période de 15 mois s'achevant fin décembre 2001. En retraçant les données 2001 pour être sur une base comparable<sup>1</sup>, le résultat courant 2001 s'élève à 45 millions d'euros (part du Groupe).

- A taux de change constant, le **résultat courant** des activités d'**assurance Vie et épargne** progresse de 44 millions d'euros en 2002, sous les effets conjugués de la réduction de la sinistralité sur la branche incapacité - invalidité et de la baisse continue des frais généraux liée au programme de transformation et d'optimisation des procédures opérationnelles. *(Les chiffres ci-dessous présentent l'évolution du résultat à 100 % et à taux de change constant.)*
- La **marge financière**, 21 millions d'euros<sup>3</sup>, se détériore de 60 millions d'euros reflétant une diminution des revenus liée à la baisse des marchés financiers en 2002. Le résultat 2001 (43 millions d'euros) incluait en outre la plus-value réalisée sur la cession de la société de gestion immobilière de NMFM.
- La **marge technique** (15 millions d'euros) s'améliore de 102 millions d'euros. En 2001 la marge technique incluait le renforcement des provisions techniques de la branche incapacité-invalidité suite à la détérioration de la sinistralité sur cette branche (72 millions d'euros). En 2002, la hausse du résultat opérationnel reflète l'amélioration de la gestion des sinistres et la révision des conditions et garanties contractuelles de ces produits.
- Les **chargements perçus et autres produits**, 420 millions d'euros, progressent de 42 millions d'euros du fait du développement des activités de conseil financier et de gestion de portefeuille, lié notamment aux acquisitions de Sterling Grace (contribution de 33 millions d'euros) en novembre 2001 et d'ipac Securities (contribution de 12 millions d'euros) en août 2002.
- Les **frais généraux** (brut de frais d'acquisition différés et de l'amortissement de la valeur de portefeuille) baissent de 55 millions d'euros. Cette amélioration s'explique par (i) l'externalisation de certaines fonctions supports qui conduit à la réduction des frais d'administration, (ii) la meilleure efficacité des services clientèle suite à leur réorganisation, et (iii) la renégociation de contrats avec certains fournisseurs. Les effectifs (excluant Sterling Grace, ipac et AXA Health) diminuent de 5 %.
- Sous l'effet conjugué de l'amélioration de la marge technique et des frais généraux, le ratio d'exploitation diminue de 114 % en 2001 à 81 % en 2002. Pour les mêmes raisons, hors plus et moins-values réalisées, le ratio d'exploitation est ramené à 78 % en 2002 contre 147 % en 2001.

(1) Sur une base calendaire comparable et incluant les activités de Gestion d'actifs de NMFM.

(2) Le Groupe AXA Asia Pacific Holdings est détenu à 51,66 % par AXA.

(3) Inclut les résultats négatifs, -13 millions d'euros, des sociétés mises en équivalence détenus par les fonds des assurés.

- La baisse du **produit d'impôt**, qui ressort à 17 millions d'euros pour l'exercice 2002, s'explique par la hausse du résultat avant impôt et l'enregistrement en 2001 d'un crédit d'impôt exceptionnel de 13 millions d'euros associé à la liquidation d'une filiale.
- Le **résultat opérationnel** de la branche **Vie / épargne** ressort à 54 millions d'euros (part du Groupe) comparé à une perte de 22 millions d'euros (part du Groupe) l'année dernière reflétant l'amélioration continue de la performance opérationnelle (décrite ci-dessus).
- Le **résultat courant** de la branche **Santé** diminue de 30 millions d'euros (à taux de change constant) pour atteindre 9 millions d'euros, le résultat du Groupe n'intégrant que 8 mois d'activité d'AXA Health cédée en août 2002<sup>1</sup>. En outre, le résultat courant 2001 avait bénéficié de l'impact sur une année pleine du programme gouvernemental d'incitation à la souscription par les particuliers d'une couverture santé. En 2002, la détérioration du ratio combiné de 5 points (qui ressort à 91 %) reflète l'augmentation attendue de la sinistralité consécutive à la fin de la période de franchise imposée aux nouveaux assurés.

## HONG KONG

Sur une période comparable, les **primes émises** (936 millions d'euros) sont en baisse de 10 %; l'activité de 2001 avait été marquée par les transferts internes de contrats de retraite préexistants vers le nouveau contrat Mandatory Provident Fund (ou "MPF"). Excluant ces transferts et à taux de change constant, les primes émises reculent de 1 % du fait de la réduction des primes périodiques, l'année 2001 ayant été marquée par la contraction du portefeuille de contrats résultant de la baisse de rétention des agents. Cette évolution est atténuée par l'augmentation des affaires nouvelles en assurance Vie individuelle qui a bénéficié du développement de nouveaux produits.

Le **résultat courant**<sup>2</sup> ressort à 33 millions d'euros (contre 37 millions d'euros pour la période de 15 mois s'achevant au 31 décembre 2001). Le résultat 2001, retraité pour être sur une période calendaire comparable à 2002, ressort à 17 millions d'euros.

Le résultat courant 2002 est affecté par la constitution de provision pour dépréciation durable du portefeuille actions (52 millions d'euros en 2002 comparés à 24 millions d'euros en 2001) et par la diminution des revenus financiers liée à la baisse des taux d'intérêt. Cependant, ces éléments négatifs ont été plus que compensés par (i) une diminution des taux de participation aux bénéfices versés aux assurés en ligne avec l'évolution du marché, (ii) de plus faibles amortissements des coûts d'acquisition différés et de la valeur de portefeuille (respectivement 19 et 2 millions d'euros à taux de change comparable) du fait de la détérioration des rendements financiers, et (iii) l'amélioration de la performance opérationnelle. Cette dernière résulte d'une expérience de mortalité favorable et d'une diminution des rachats (9,9 % en 2002 contre 13,5 % en 2001) reflétant une meilleure rétention des agents. En outre, les frais généraux bruts de coûts d'acquisition différés et de l'amortissement de la valeur de portefeuille sont en baisse, bénéficiant de la mise en place du programme de transformation et d'optimisation des procédures opérationnelles, et de la réduction de 10 % du personnel administratif.

Le **résultat opérationnel** augmente de 24 millions d'euros pour atteindre 95 millions d'euros (part du Groupe) en 2002, sous l'effet de l'amélioration de la performance opérationnelle.

Le **ratio d'exploitation** reste stable à 87 %. Hors moins-values réalisées, il progresse de 7 points, s'établissant à 52 %.

(1) La plus-value réalisée sur la vente est enregistrée chez AXA Asia Pacific Holdings.

(2) AXA China Region fait partie du Groupe AXA Asia Pacific Holdings, détenu à 51,66 % par AXA. Tous les chiffres sont communiqués part du Groupe.

## PAYS-BAS

A données comparables, les **primes émises**, 918 millions d'euros, diminuent de 0,1 % par rapport à 2001. En assurance Vie (63 % de l'activité), les primes, 578 millions d'euros, sont en baisse de 6,1 %, en ligne avec la tendance générale observée sur le marché. La baisse du chiffre d'affaires des produits en unités de compte n'a pas été compensée par la progression des ventes de produits classiques d'épargne. Ce retour en faveur des produits à taux garantis est conforme aux pratiques constatées sur le marché. En assurance Santé, les primes émises progressent de 12 %, principalement en raison d'importantes hausses tarifaires.

La contribution de l'assurance Vie au **résultat courant**, – 3 millions d'euros, recule de 73 millions d'euros, essentiellement en raison d'une détérioration de la **marge financière** (– 76 millions d'euros). Cette baisse provient de moindres plus-values réalisées (– 48 millions d'euros), de la constitution d'une provision pour dépréciation à caractère durable sur certaines lignes d'actions (17 millions d'euros) et d'une diminution des revenus financiers nets (– 8 millions d'euros). Les **chargements perçus et autres produits** reculent de 13 millions d'euros en raison de la baisse des chargements sur les produits en unités de compte consécutive à la contraction du chiffre d'affaires. La **marge technique nette** diminue de 29 millions d'euros. Au cours de l'exercice 2001, des profits non récurrents avaient été enregistrés à hauteur de 31 millions d'euros, liés notamment à une reprise exceptionnelle de provisions suite à une revue des réserves. Les **frais généraux** sont stables, la baisse de la charge d'amortissement de la valeur de portefeuille de 14 millions d'euros étant compensée par la constitution d'une provision pour créances douteuses (9 millions d'euros), par des contributions aux engagements de retraite plus élevées (3 millions d'euros) et par une augmentation des dépenses informatiques liées à de nouveaux projets (1 million d'euros). La **charge d'impôt** baisse de 46 millions d'euros en ligne avec l'évolution du résultat opérationnel. Le ratio d'exploitation augmente de 42 % à 97 % en raison du recul de la marge financière. Retraité des moins-values réalisées, il ressort à 86 %.

En Santé, le **résultat courant**, – 3 millions d'euros, recule de 3 millions d'euros par rapport à 2001, suite à une forte augmentation des frais de remboursement des soins, le gouvernement néerlandais ayant mis en place en 2002 des mesures visant à améliorer le système de santé.

## ITALIE

Les **primes émises** progressent fortement pour atteindre 552 millions d'euros fin 2002 (+ 54,1 % par rapport à 2001) grâce aux ventes de produits d'épargne en unités de compte sur indices boursiers (55 % du total des primes). Cette performance s'explique par le démarrage d'un accord de banque-assurance signé en 2001 et par le succès croissant du réseau d'agents sur ce type de produit.

Le **résultat courant**, 2 millions d'euros, chute de 34 millions d'euros par rapport à l'année dernière. Cette diminution résulte principalement (i) d'une réduction de la marge technique (– 11 millions d'euros) due au renforcement des provisions techniques sur un produit en unités de compte d'ancienne génération, (ii) d'une augmentation des frais généraux hors commissions (– 9 millions d'euros) liée au provisionnement de créances notamment sur l'organisme public de réassurance CONSAP et à d'autres coûts non récurrents, et (iii) d'un crédit d'impôt en baisse de 9 millions d'euros (11 millions d'euros contre 20 millions d'euros en 2001, générés par la distribution d'une réserve distribuable en exemption d'impôt).

Le **résultat opérationnel** est de 11 millions d'euros, en baisse de 32 millions d'euros par rapport à 2001 du fait de la réduction de la marge technique, des frais non-récurrents et de la baisse du crédit d'impôt, mentionnés plus haut.

Le **ratio d'exploitation**, à 115 %, augmente de 68 points en raison de la détérioration de la marge technique, des frais non-récurrents et de provisions pour dépréciation durable sur actions et sur des obligations sud-américaines. Hors moins-values réalisées nettes, ce ratio ressort à 85 %, en hausse de 45 points par rapport à l'année dernière.

#### ESPAGNE

Les **primes émises** (845 millions d'euros) progressent de + 61,0 % par rapport à décembre 2001 compte tenu d'importantes primes uniques sur des contrats de retraite collective, les entreprises espagnoles étant tenues d'externaliser leurs fonds de retraite avant novembre 2002, et de la bonne performance du réseau d'agents.

L'augmentation du **résultat courant** de 8 millions d'euros s'explique notamment par l'amélioration de la marge financière de 7 millions d'euros reflétant des plus-values nettes plus importantes qu'en 2001 (12 millions d'euros nets d'impôt) suite à la vente d'immeubles, partiellement compensées par des dépréciations durables sur actions. Cette amélioration est toutefois atténuée par le fait qu'en 2001 la marge financière incluait une reprise de participation différée allouée aux assurés, résultant de la revue de l'adossement actif/passif. Le **résultat opérationnel** s'élève à 13 millions d'euros, en recul de 4 millions d'euros, l'exercice 2001 incluant la reprise de la participation différée mentionnée ci-dessus.

Le ratio d'exploitation s'élève à 61 %, soit une amélioration de 14 points par rapport à décembre 2001 qui résulte de la hausse des plus-values nettes. Retraité de ces plus-values, le ratio (87 %) se détériore de 2,8 points par rapport à décembre 2001 sous l'effet de la réduction de la marge financière.

#### AUTRES PAYS

Les résultats courants des autres pays, – 14 millions d'euros, sont présentés dans le tableau ci-dessous.

(en millions d'euros)

#### Résultat courant & Résultat net part du Groupe

	2002	2001	2000 <sup>(a)</sup>
Portugal	0	9	7
Luxembourg	1	1	2
Autriche	2	1	2
Suisse	(21)	1	3
Hongrie	1	1	1
Maroc	1	1	2
Canada	4	4	4
Turquie	0	(0)	1
Singapour	(3)	(2)	2
Chine	0	(2)	(2)
Corée du Sud	0	0	4
<b>RÉSULTAT COURANT</b>	<b>(14)</b>	<b>14</b>	<b>26</b>
Impact des opérations exceptionnelles	–	–	–
Dotation aux amortissements (part du Groupe) des écarts d'acquisition	(1)	(1)	(1)
<b>RÉSULTAT NET PART DU GROUPE</b>	<b>(14)</b>	<b>14</b>	<b>25</b>

(a) Données retraitées, dans l'hypothèse où la nouvelle réglementation aurait été appliquée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2000.

## Portugal

Les **primes émises** (129 millions d'euros) sont en retrait de 4 % à base comparable. Cette diminution est liée à la baisse des produits en unités de compte, dans un marché financier en baisse, ainsi qu'à la cessation de l'accord de banque-assurance avec BBVA.

La baisse du **résultat courant** (- 9 millions d'euros) s'explique notamment par des dépréciations durables sur actions plus importantes qu'en 2001 (6 millions d'euros net d'impôt). Malgré le succès du plan de réduction des frais généraux (- 1 million d'euros net d'impôt), le **résultat opérationnel** est en baisse de 1 million d'euros en raison de la réduction de la marge technique ; cette baisse est liée au recul des pénalités sur rachats compte tenu de l'évolution du mix produit.

## Singapour

Le **résultat courant**<sup>(1)</sup> ressort à - 3 millions d'euros part du Groupe, comparé à - 2 millions d'euros part du Groupe pour une période comparable en 2001. Il inclut une provision pour dépréciation du portefeuille actions de 2 millions d'euros (après impôt et participation aux bénéfices des assurés).

## Suisse

Les **primes émises**, 81 millions d'euros, augmentent de 22,5 %, en raison d'un meilleur positionnement produits et d'une meilleure gestion du réseau des agents. Cette augmentation a également été favorisée par les difficultés rencontrées par les concurrents.

Le **résultat courant**, - 21 millions d'euros, diminue de 22 millions d'euros. Cette dégradation s'explique principalement par une dotation plus élevée aux provisions pour dépréciation à caractère durable (- 16 millions d'euros), par de moindres plus-values (- 3 millions d'euros) et par une capitalisation des coûts d'acquisition différés inférieure (- 8 millions d'euros, impact exceptionnel en 2001). Cette évolution est partiellement compensée par une hausse de la marge technique nette (+ 6 millions d'euros) liée à une meilleure marge de mortalité et à une meilleure marge sur les produits épargne.

Le **résultat opérationnel**, - 2 millions d'euros, est en baisse de 3 millions d'euros, suite à la moindre capitalisation des coûts d'acquisition différés (- 8 millions d'euros), compensée en partie par une augmentation de la marge technique nette.

(1) AXA China Region fait partie du Groupe AXA Asia Pacific Holdings, détenu à 51,66 % par AXA et tous les chiffres sont communiqués part du Groupe.

# Dommmages

Les tableaux ci-dessous analysent les primes et le résultat net part du Groupe de l'activité d'assurance Dommmages d'AXA.

(en millions d'euros)

<b>Dommmages</b> <sup>(a)</sup>	<b>2002</b>	<b>2001 (Retraité)</b> <sup>(c)</sup>	<b>2001 (Publié)</b>	<b>2000</b> <sup>(b)</sup>
Primes émises	15.969	15.893	15.925	15.605
Produits des autres activités	12	23	2	0
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>15.981</b>	<b>15.916</b>	<b>15.928</b>	<b>15.605</b>
Variation des primes non acquises	(307)	(150)	(115)	(207)
Produits financiers nets de charges	1.230	1.868	1.916	2.241
<b>Produits bruts d'exploitation</b>	<b>16.904</b>	<b>17.633</b>	<b>17.729</b>	<b>17.639</b>
Charges des prestations d'assurance	(12.038)	(12.881)	(13.007)	(13.122)
Charges ou produits nets des cessions en réassurance	(229)	(99)	(112)	92
Frais d'acquisition des contrats	(2.754)	(2.862)	(2.868)	(2.683)
Frais d'administration	(1.658)	(1.823)	(1.803)	(1.905)
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>224</b>	<b>(32)</b>	<b>(60)</b>	<b>21</b>
Impôts sur les résultats	(153)	253	262	138
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	19	5	5	1
Intérêts minoritaires	3	(25)	(25)	78
<b>RÉSULTAT COURANT</b>	<b>93</b>	<b>202</b>	<b>182</b>	<b>237</b>
Impact des opérations exceptionnelles	-	-	-	-
Dotations aux amortissements (part du Groupe) des écarts d'acquisition	(111)	(130)	(130)	(102)
<b>RÉSULTAT NET PART DU GROUPE</b>	<b>(19)</b>	<b>71</b>	<b>52</b>	<b>135</b>

(a) Brut des éliminations internes.

(b) Données retraitées, dans l'hypothèse où la nouvelle réglementation aurait été appliquée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2000.

(c) Les activités en run-off du Royaume-Uni ont été transférées dans le segment "Assurance internationale".

La contribution des activités Dommages au résultat net part du Groupe se monte à – 19 millions d’euros, en baisse de 71 millions d’euros par rapport à 2001. Retraitée des activités en run-off du Royaume-Uni présentées dans le segment Assurance internationale, la baisse du résultat net ressort à – 90 millions d’euros, et est principalement liée à une détérioration du résultat courant (– 109 millions d’euros).

Dans la plupart des pays, les résultats des activités Dommages ont bénéficié d’une meilleure performance opérationnelle, avec une amélioration généralisée des ratios combinés, mais ont aussi été affectés par de moindres niveaux de plus-values réalisées dans le contexte de la forte baisse des marchés actions.

(en millions d’euros)

<b>Chiffre d'affaires</b> <sup>(a)</sup>	<b>2002</b>	<b>2001 (Retraité)</b> <sup>(b)</sup>	<b>2001 (Publié)</b>	<b>2000</b>
France	4.383	4.171	4.171	4.001
Allemagne	2.867	3.165	3.165	3.102
Royaume-Uni	2.749	2.468	2.480	2.686
Belgique	1.401	1.331	1.331	1.301
Autres pays	4.581	4.781	4.781	4.515
<b>TOTAL</b>	<b>15.981</b>	<b>15.916</b>	<b>15.928</b>	<b>15.605</b>
Eliminations internes	(33)	(35)	(31)	(27)
<b>Contribution au chiffre d'affaires consolidé</b>	<b>15.948</b>	<b>15.880</b>	<b>15.896</b>	<b>15.579</b>

(a) Y compris les produits des autres activités.

(b) Les activités en run-off du Royaume-Uni ont été transférées dans le segment "Assurance internationale".

(en millions d’euros)

<b>Résultat courant &amp; Résultat net part du Groupe</b>	<b>2002</b>	<b>2001 (Retraité)</b> <sup>(a)</sup>	<b>2001 (Publié)</b>	<b>2000</b> <sup>(b)</sup>
France	237	266	266	222
Allemagne	(28)	85	85	44
Royaume-Uni	(196)	(113)	(133)	(150)
Belgique	(29)	(5)	(5)	200
Autres pays	109	(31)	(31)	(78)
<b>RÉSULTAT COURANT</b>	<b>93</b>	<b>202</b>	<b>182</b>	<b>237</b>
Impact des opérations exceptionnelles	–	–	–	–
Dotations aux amortissements (part du Groupe) des écarts d'acquisition	(111)	(130)	(130)	(102)
<b>RÉSULTAT NET PART DU GROUPE</b>	<b>(19)</b>	<b>71</b>	<b>52</b>	<b>135</b>

(a) Les activités en run-off du Royaume-Uni ont été transférées dans le segment "Assurance internationale".

(b) Données retraitées, dans l'hypothèse où la nouvelle réglementation aurait été appliquée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2000.

## DOMMAGES - FRANCE

(en millions d'euros)

<b>Dommages - France</b>	<b>2002</b>	<b>2001</b>	<b>2000<sup>(a)</sup></b>
<i>Primes émises</i>	4.383	4.171	4.001
Ratio de sinistralité de l'exercice courant (net de réassurance)	78,7 %	81,0 %	81,8 %
Ratio de sinistralité tous exercices (net de réassurance)	78,8 %	82,1 %	82,2 %
<b>Résultat technique net</b>	<b>913</b>	<b>744</b>	<b>711</b>
Taux de chargement	24,1 %	25,2 %	25,4 %
Produits financiers nets de charges	473	694	643
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>349</b>	<b>390</b>	<b>338</b>
Impôts sur les résultats	(113)	(124)	(116)
Intérêts minoritaires	(0)	(0)	(0)
<b>RÉSULTAT COURANT</b>	<b>237</b>	<b>266</b>	<b>222</b>

(a) Données retraitées, dans l'hypothèse où la nouvelle réglementation aurait été appliquée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2000.

Les **primes émises** augmentent de 6 %, du fait des augmentations tarifaires réussies et du maintien d'une politique de souscription sélective, tant en assurance de particuliers que d'entreprises.

- *Particuliers* (54 % du total des primes émises) : les primes sont en hausse de 5 % dans la branche automobile comme dans les autres branches, bénéficiant des augmentations tarifaires et de la commercialisation de nouvelles garanties.
- *Entreprises* (46 % du total des primes émises) : la croissance de 8 % provient des hausses tarifaires associées à une politique de souscription plus stricte. Les activités Dommages aux biens et automobile augmentent respectivement de 12 % et 9 %.

Le **résultat technique net** progresse de 169 millions d'euros (ou + 23 %) : 27 millions d'euros sont liés à la hausse des primes acquises et 103 millions d'euros à l'amélioration du ratio de sinistralité de l'exercice courant (dont 22 millions d'euros sont liés à l'amélioration des frais de gestion de sinistres). Les mali de liquidation sur exercices antérieurs se réduisent également de 39 millions d'euros.

Le **ratio de sinistralité de l'exercice courant (net de réassurance)**, 78,7 % en 2002 par rapport à 81,0 % en 2001, diminue de 2,3 points.

- L'amélioration significative enregistrée sur les branches **entreprises** (– 5,6 points) résulte des fortes augmentations tarifaires et de la baisse des frais de gestion de sinistres. Cette évolution favorable est cependant atténuée par la dégradation du coût de la réassurance résultant de la hausse des primes cédées, notamment pour les traités de Dommages aux biens. L'amélioration du ratio de sinistralité courante est particulièrement significative sur les branches automobile et construction.

– Le ratio de sinistralité de l'exercice courant (net de réassurance) est stable en assurance de **particuliers** (– 0,1 %). La sinistralité se dégrade dans la branche catastrophes naturelles, en lien notamment avec les inondations du sud de la France de septembre 2002, et dans la branche Dommages aux biens de particuliers en relation avec une fréquence accrue des vols. Ces tendances négatives sont largement compensées par les progrès significatifs en automobile, du fait de la baisse de la fréquence des dommages corporels.

**Les mali de liquidation sur exercices antérieurs** s'élèvent à – 6 millions d'euros comparés à – 45 millions d'euros en 2001, correspondant à des mali sur certains contrats de la branche responsabilité civile qui sont désormais en run-off. En 2002, un mali est observé principalement en dommages aux biens de particuliers et est partiellement compensé par un boni sur la branche automobile de particuliers.

Les **frais généraux**, autres que les frais de gestion de sinistres, baissent de 10 millions d'euros à 1.037 millions d'euros. Les coûts de distribution sont en hausse de 16 millions d'euros, en ligne avec la croissance des primes acquises partiellement compensée par le mix produit. Les autres frais baissent de 26 millions d'euros, en ligne avec le programme de réduction des coûts d'AXA France, principalement sur les postes informatiques, publicité et les honoraires de consultants.

Le **taux de chargement** s'améliore de 25,2 % en 2001 à 24,1 % en 2002 principalement dû à la réduction des frais généraux et à la hausse des primes acquises.

Le **ratio combiné**, à 102,9 % contre 107,3 % en 2001, s'améliore significativement du fait de la contraction combinée du ratio de sinistralité et du taux de chargement.

Les **produits financiers nets de charges** baissent de 221 millions d'euros, compte tenu :

– De la baisse de 198 millions d'euros des **plus-values nettes réalisées**, 70 millions d'euros en 2002 contre 268 millions d'euros en 2001. Les **plus-values nettes réalisées sur actions** reculent à 40 millions d'euros en 2002 comparés à 263 millions d'euros en 2001 et incluent notamment des provisions pour dépréciation à caractère durable (18 millions d'euros). Cette diminution est partiellement compensée par les **plus-values réalisées sur cession d'immeubles** qui bénéficient des conditions toujours favorables du marché immobilier français (plus-values de 20 millions d'euros en 2002 contre des moins-values de 4 millions d'euros en 2001).

– D'une décroissance marginale du taux de rendement des actifs (– 0,2 % soit – 22 millions d'euros) en raison d'un plus faible encaissement de dividendes.

La **charge d'impôt**, 113 millions d'euros en 2002 contre 124 millions d'euros en 2001, diminue de 12 millions d'euros du fait de la réduction du résultat d'exploitation. Le taux d'imposition effectif reste stable à 32 %.

Le **résultat courant** recule de 29 millions d'euros, de 266 millions d'euros en 2001 à 237 millions d'euros en 2002 : la baisse de 198 millions d'euros des plus-values réalisées est partiellement compensée par l'amélioration de la marge technique nette à hauteur de 169 millions d'euros.

Le **résultat opérationnel**, 188 millions d'euros en 2002, augmente fortement de 109 millions d'euros, principalement du fait de la hausse de la marge technique nette.

## DOMMAGES - ALLEMAGNE

(en millions d'euros)

<b>Dommages - Allemagne</b>	<b>2002</b>	<b>2001</b>	<b>2000<sup>(a)</sup></b>
Primes émises	2.867	3.165	3.102
Ratio de sinistralité de l'exercice courant (net de réassurance)	86,2 %	90,7 %	88,8 %
Ratio de sinistralité tous exercices (net de réassurance)	77,0 %	87,8 %	84,8 %
<b>Résultat technique net</b>	<b>665</b>	<b>387</b>	<b>471</b>
Taux de chargement	30,3 %	30,5 %	30,2 %
Produits financiers nets de charges	245	383	427
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>35</b>	<b>(198)</b>	<b>(41)</b>
Impôts sur les résultats	(70)	287	91
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	5	5	1
Intérêts minoritaires	3	(9)	(6)
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>(28)</b>	<b>85</b>	<b>44</b>

(a) Données retraitées, dans l'hypothèse où la nouvelle réglementation aurait été appliquée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2000.

Les **primes émises** consolidées s'élèvent à 2.867 millions d'euros avant élimination des opérations internes. Nettes de ces transactions, elles sont de 2.854 millions d'euros, en baisse de 9,2 %, principalement due au transfert de portefeuilles de grands risques industriels vers AXA Corporate Solutions (155 millions d'euros) et au transfert de l'activité de l'ex-Albingia France à une filiale directe d'AXA SA (88 millions d'euros). En excluant ces transferts, les primes émises baissent de 1,6 %.

- *Particuliers* (61 % des primes émises totales) : les primes diminuent de 3,2 % à base comparable en raison d'une baisse des cotisations émises en automobile et en responsabilité civile consécutive à une politique de souscription sélective et à une hausse des résiliations en dommage aux biens.
- *Entreprises* (27 % des primes émises totales) : les primes émises sont en hausse de 1,3 % à base comparable du fait d'augmentations tarifaires, partiellement compensées par des mesures de restructuration et par les effets d'une politique de souscription sélective.
- *Autres* (12 % des primes émises totales) : les primes augmentent de 0,6 % à base comparable, sous l'effet d'une hausse de 23,6 % en assurance d'art, partiellement compensée par une baisse des primes pour DARAG (principalement la branche marine) suite à une politique de renouvellement plus sélective.

**Le résultat technique net** progresse de 278 millions d'euros à 665 millions d'euros.

- **Ratio de sinistralité de l'exercice courant (net de réassurance)** : l'amélioration du ratio de – 4,5 points est principalement due au programme de restructuration du portefeuille et à la baisse du nombre de sinistres graves (impact de – 2 points). L'assurance des particuliers contribue à l'évolution du ratio à hauteur de + 0,6 point sous l'effet des fortes tempêtes et inondations survenues en 2002, tandis que la branche automobile est en amélioration constante.

La poursuite de l'amélioration technique d'autres segments, comme les acceptations et l'assurance des œuvres d'art, conduit à une baisse du ratio de 3,1 points. Cette baisse est aussi en partie expliquée par l'impact des attaques terroristes du 11 septembre 2001 (- 1,7 point). L'impact total des tempêtes et inondations sur le ratio de sinistralité courant (branches particuliers et entreprises) s'élève à + 4,8 points.

– **Ratio de sinistralité tous exercices (net de réassurance)** : il s'améliore de 10,8 points, du fait de (i) l'amélioration du ratio de sinistralité de l'exercice courant (net de réassurance) de 4,5 points, (ii) aux boni du run-off des acceptations directes à hauteur de 5,7 points et d'autres segments pour 0,6 point.

Le **taux de chargement** diminue de 0,2 point. Retraité de (i) la comptabilisation d'une provision pour préretraite de 41 millions d'euros en 2002 et de (ii) la reprise d'une provision de restructuration excédentaire à hauteur de 15 millions d'euros en 2001, les frais généraux hors commissions sont en baisse de 117 millions d'euros, principalement due au succès du programme de réduction des coûts. Ce programme comprend avant tout une réduction des frais de personnel et d'informatique, ainsi qu'une baisse importante des services de consultants et des dépenses de marketing.

Compte tenu d'un résultat technique plus élevé, le **ratio net combiné** s'améliore de 11 points, à 107,3 %. Retraité des événements du 11 septembre 2001, l'amélioration est de 9,3 points.

Les **produits financiers nets de charge**, 245 millions d'euros, sont en baisse de 138 millions d'euros en raison (i) d'un recul des revenus financiers de 33 millions d'euros sous l'effet de dividendes et de taux d'intérêt plus faibles sur les obligations, et (ii) d'une baisse de 105 millions d'euros des plus et moins-values (moins-values de 55 millions d'euros en 2002). Des provisions pour dépréciation à caractère durable sur actions ont été comptabilisées pour un montant de 29 millions d'euros.

La **charge d'impôt** augmente de 357 millions d'euros. L'exercice 2001 avait bénéficié des éléments suivants : (i) utilisation de reports déficitaires d'un montant de 64 millions d'euros, (ii) reprise d'impôts différés passif (impact de 273 millions d'euros en 2001), dont 211 millions d'euros sur actions suite à la défiscalisation des plus et moins-values sur actions (réforme fiscale). En 2002, la charge d'impôt locale s'élève à 60 millions d'euros en raison d'un résultat d'exploitation positif et de la part importante des éléments du résultat financier non déductibles fiscalement.

Le **résultat courant** diminue de 112 millions d'euros du fait essentiellement (i) de la situation fiscale plus favorable en 2001 et (ii) de la baisse du résultat financier. Ces effets sont partiellement compensés par l'amélioration du résultat technique net et la réduction des frais généraux. En conséquence de ce meilleur résultat technique net, de la diminution des revenus sur actions et obligations et de la hausse de la charge d'impôt, le **résultat opérationnel**, 18 millions d'euros, est en baisse de 59 millions d'euros.

## DOMMAGES - ROYAUME-UNI

(en millions d'euros)

<b>Dommages - Royaume-Uni</b>	<b>2002</b>	<b>2001 (Retraité)<sup>(a)</sup></b>	<b>2001 (Publié)</b>	<b>2000<sup>(b)</sup></b>
Chiffre d'affaires	2.749	2.468	2.480	2.686
Ratio de sinistralité de l'exercice courant (net de réassurance)	72,5 %	77,2 %	77,5 %	80,0 %
Ratio de sinistralité tous exercices (net de réassurance)	78,7 %	79,3 %	82,1 %	90,9 %
<b>Résultat technique net</b>	<b>561</b>	<b>518</b>	<b>460</b>	<b>245</b>
Taux de chargement	36,5 %	36,0 %	35,2 %	35,9 %
Produits financiers nets de charges	82	155	202	384
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>(308)</b>	<b>(216)</b>	<b>(244)</b>	<b>(334)</b>
Impôts sur les résultats	112	102	111	111
Intérêts minoritaires	0	0	0	74
<b>RÉSULTAT COURANT</b>	<b>(196)</b>	<b>(113)</b>	<b>(133)</b>	<b>(150)</b>
Taux de change moyen : £ 1,00 = €	1,59	1,61	1,61	1,64

(a) Les activités en run-off du Royaume-Uni ont été transférées dans le segment "Assurance internationale".

(b) Données retraitées, dans l'hypothèse où la nouvelle réglementation aurait été appliquée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2000.

Les **chiffre d'affaires** augmentent de 281 millions d'euros en 2002, soit une hausse de 13 % à données comparables. Cette croissance se caractérise par une forte augmentation des primes émises en assurance d'entreprises, et par une stabilisation de l'activité en assurance de particuliers.

- La hausse de 26 % en *assurance d'entreprises* (50,2 % des revenus bruts) s'explique notamment par l'acquisition de nouveaux grands comptes en assurance Dommages aux biens, AXA ayant bénéficié des problèmes de capacité de souscription chez certains de ses concurrents, ainsi que par des augmentations tarifaires allant jusqu'à 25 %. Le portefeuille de responsabilité civile a également profité de hausses tarifaires, comprises entre 25 à 45 %, sans accroître significativement l'exposition sur ce type de risque.
- La branche *assurance de particuliers* (46,4 % des revenus bruts) progresse légèrement (+ 2 %), en raison d'une forte croissance sur les contrats d'assurance crédit, partiellement compensée par une baisse des primes en automobile suite à une sélection plus rigoureuse des risques à la souscription et à une baisse du nombre de polices en portefeuille résultant des augmentations tarifaires pratiquées depuis fin 2000.

Le **résultat technique net** progresse de 43 millions d'euros en 2002 comparé à 2001 (49 millions d'euros à taux de change constant). Cette amélioration reflète les efforts entrepris en termes de rentabilité opérationnelle ainsi que les effets du nouveau plan de redressement opérationnel "First Choice" initié en juin 2002.

Le **ratio de sinistralité de l'exercice courant**, net de réassurance, s'établit à 72,5 % en 2002 s'améliorant ainsi de 4,7 points par rapport à 2001, malgré une charge de 32 millions d'euros avant impôts résultant d'importants sinistres climatiques survenus au cours de l'année 2002. Cette progression reflète :

- Une amélioration de la sinistralité courante nette de réassurance de 7 points sur les **branches automobiles** de particuliers et de 5 points en flottes d'entreprises, en raison de l'effort porté sur la qualité des affaires nouvelles, sur la capacité de rétention des contrats profitables, ainsi que sur la mise en place de nouvelles grilles de tarification pour les affaires apportées par le réseau d'intermédiaires ;
- Une amélioration de la sinistralité courante nette de réassurance de 5 points sur le **dommage aux biens entreprises**, suite à l'application d'importantes augmentations tarifaires et à la modification du mix-produits, ces éléments positifs étant partiellement compensés par une augmentation des taux de commissionnement ;
- Une amélioration de la sinistralité courante nette de réassurance d'un point en raison du non-renouvellement de la contribution versée en 2001 au fonds de garantie destiné à couvrir les engagements des sociétés d'assurance britanniques ayant fait faillite.
- L'effet de ces différentes améliorations est toutefois pondéré par une dégradation de 8 points de la sinistralité courante, nette de réassurance, en **responsabilité civile entreprises**, du fait de (i) la forte augmentation du coût des soins, (ii) de l'accroissement de l'espérance de vie, et (iii) de l'inflation des honoraires juridiques suite à l'augmentation du nombre de procédures judiciaires. De nouvelles mesures tarifaires ont été décidées afin de restaurer la rentabilité de ces branches.

Le **ratio de sinistralité tous exercices, net de réassurance**, s'améliore quant à lui de 0,7 point par rapport à 2001, pour s'établir à 78,7 %. L'effet positif constaté sur la sinistralité courante est en partie compensé par les développements négatifs des années antérieures, principalement en raison de l'augmentation du coût des gros sinistres corporels sur les branches de responsabilité civile. Ces développements font suite à une revue dossier par dossier de ce type de sinistre au cours du deuxième semestre.

Le **taux de chargement** augmente de 0,5 point par rapport à 2001 pour s'établir à 36,5 %, la forte diminution des frais généraux courants étant plus que compensée par les coûts du programme "First Choice", une réduction des frais d'acquisition reportés, ainsi qu'une augmentation des commissions versées.

- Les frais généraux courants baissent de 105 millions d'euros, soit 102 millions à taux de change constant, grâce notamment à un contrôle plus strict des dépenses, ainsi qu'à une réduction de 14 % des effectifs résultant des gains de productivité issus de la mise en place de la stratégie "First Choice",

- Cette réduction des frais généraux est limitée par un coût d'investissement de 51 millions d'euros en 2002 (1,9 point de taux de chargement) relatif au projet "First Choice", ainsi que par une diminution de 43 millions d'euros du niveau des frais d'acquisition reportés, du fait de la réduction globale des charges et d'un changement dans la répartition du mix-produits vers une prépondérance des contrats d'entreprises, dont les taux de chargement, hors commissions, sont moins élevés,
- Le taux de commissionnement, 21,3 %, augmente de 1,8 point par rapport à 2001, soit une augmentation de 69 millions d'euros (76 millions d'euros à taux de change constant). Cette évolution provient de la croissance des affaires "entreprises" conclues au travers du réseau d'intermédiaires, et plus particulièrement celles relatives aux dommages aux biens, ainsi qu'au développement de l'assurance crédit et de l'assurance voyage de particuliers dont les taux de commissionnement sont plus élevés, mais qui présentent des ratios de sinistralité plus faibles.

L'amélioration du résultat technique net de réassurance, compensé par la détérioration du taux de chargement, conduit à une stabilisation du **ratio combiné** à 115,2 %. En prenant en compte les activités Santé, lesquelles sont jusqu'à maintenant incluses dans le segment Vie, épargne, retraite, le ratio combiné 2002 se serait élevé à 108,6 % contre 110,2 % en 2001.

Le **résultat financier** baisse de 73 millions d'euros, soit 72 millions d'euros à taux de change constant, pour atteindre 82 millions d'euros en 2002. Les revenus financiers diminuent de 7 millions d'euros, soit 5 millions d'euros à taux de change constant, suite à la baisse des taux d'intérêt, à la baisse de valeur du portefeuille actions, partiellement compensé par la hausse des rendements sur actions et un transfert des investissements en actions vers des placements obligataires ou monétaires plus rémunérateurs. Le résultat des cessions net des provisions pour dépréciation à caractère durable sur actions diminue de 66 millions d'euros (67 millions d'euros à taux de change constant), passant d'une perte de 1 million d'euros en 2001 à une perte de 68 millions en 2002. Cette évolution fait principalement suite à une réduction de l'exposition du portefeuille au marché actions ainsi qu'à la baisse générale des marchés financiers. Les dotations aux provisions pour dépréciation à caractère durable sur actions diminuent de 15 millions d'euros à 115 millions d'euros en 2002.

Les **crédits d'impôt** augmentent de 10 millions d'euros (11 millions d'euros à taux de change constant), principalement du fait de la baisse du résultat. En sens inverse, le résultat 2001 bénéficiait d'une reprise de 23 millions d'euros de provision fiscale devenue sans objet.

Le **résultat courant** se détériore de 83 millions d'euros en 2002 par rapport à 2001 (85 millions d'euros à taux de change constant), la baisse provenant essentiellement d'un résultat financier plus faible. Le **résultat opérationnel** se dégrade de 36 millions d'euros, soit 38 millions à taux de change constant.

## DOMMAGES - BELGIQUE

(en millions d'euros)

<b>Dommages - Belgique</b>	<b>2002</b>	<b>2001</b>	<b>2000 <sup>(a)</sup></b>
<i>Primes émises</i>	1.401	1.331	1.301
Ratio de sinistralité de l'exercice courant (net de réassurance)	88,7 %	94,5 %	97,9 %
Ratio de sinistralité tous exercices (net de réassurance)	80,2 %	84,6 %	82,6 %
<b>Résultat technique net</b>	<b>275</b>	<b>205</b>	<b>228</b>
Taux de chargement	29,6 %	32,0 %	30,8 %
Produits financiers nets de charges	150	216	413
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>15</b>	<b>(4)</b>	<b>237</b>
Impôts sur les résultats	(44)	(1)	(37)
Intérêts minoritaires	0	0	(0)
<b>RÉSULTAT COURANT</b>	<b>(29)</b>	<b>(5)</b>	<b>200</b>

(a) Données retraitées, dans l'hypothèse où la nouvelle réglementation aurait été appliquée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2000.

Les **primes émises**, 1.401 millions d'euros, sont en hausse de 5 %, tant en assurance de particuliers que d'entreprises.

- *Particuliers* (62 % du total des primes émises) : les primes sont en hausse de 5 %. La branche automobile progresse de 7 % sous l'effet d'une augmentation du portefeuille (+ 1 %) et malgré des augmentations tarifaires (en moyenne + 5 %). En dommage aux biens (+ 4 %), les hausses tarifaires compensent la baisse du portefeuille constatée durant ces dernières années.
- *Entreprises* (32 % du total des primes émises) : la croissance de 3 % est principalement due à la branche Dommages aux biens (+ 26 %) : les affaires nouvelles et les hausses tarifaires compensent la réduction du portefeuille. La croissance de 16 % en responsabilité civile est alimentée par la hausse des affaires nouvelles. Les primes émises en accident du travail diminuent de 4 % suite à l'assainissement du portefeuille et en dépit des hausses tarifaires pratiquées.
- *Santé* (5 % du total des primes émises) : les primes augmentent de 14 % sous l'effet du lancement d'un service d'assistance médicale et de l'enregistrement d'un important nouveau contrat en co-assurance.

Le **résultat technique net**, 275 millions d'euros, augmente de 70 millions d'euros par rapport à 2001 :

- Le **ratio de sinistralité de l'exercice courant (net de réassurance)**, 88,7 %, s'améliore de 5,9 points. Cette évolution est liée pour l'essentiel à une baisse de la fréquence des sinistres dans la plupart des branches, en particulier en automobile et accident du travail entreprise. La branche Dommages aux biens se détériore en raison des tempêtes de février et octobre 2002.
- Le **ratio de sinistralité tous exercices net de réassurance**, 80,2 %, baisse de 4,4 points. L'amélioration du ratio de sinistralité de l'exercice courant a été partiellement compensée par des résultats de réassurance plus faibles sur les exercices antérieurs, en lien notamment avec un sinistre grave réassuré en 2001.

Le **taux de chargement** diminue de 2,3 points à 29,6 % par rapport à 2001 en raison d'une réduction des dépenses informatiques. Par ailleurs, la restructuration des services de back-office mise en place les années précédentes commence à générer des économies en 2002.

En conséquence, le **ratio combiné** (toutes branches, y compris accident du travail) diminue de 6,8 points à 109,8 %. Hors accident du travail, il s'établit à 107,4 %, en baisse de 5,4 points.

Les **produits financiers nets de charges**, 150 millions d'euros, reculent de 66 millions d'euros. La provision pour dépréciation à caractère durable sur actions augmente de 9 millions d'euros à 97 millions d'euros. Hors cette dépréciation, le résultat de la gestion financière diminue de 57 millions d'euros, en raison d'une baisse du niveau de plus-values réalisées (- 61 millions d'euros).

La **charge d'impôt** augmente de 43 millions d'euros à 44 millions d'euros, du fait (i) d'une baisse des impôts différés actif recouvrables liée à la réforme fiscale votée fin 2002, (ii) d'une hausse du résultat d'exploitation taxable en ligne avec celle du résultat technique, (iii) d'un changement de répartition de la charge d'impôt entre les segments Vie et Dommages<sup>1</sup>.

Le **résultat courant**, - 29 millions d'euros, recule de 24 millions d'euros, principalement en raison de la baisse des plus-values réalisées et de l'augmentation de la charge d'impôt. Ces éléments sont en partie compensés par l'amélioration du résultat technique et la diminution des frais généraux.

Le **résultat opérationnel**, 58 millions d'euros, augmente de 53 millions d'euros, provenant de l'amélioration du résultat technique et de la baisse des dépenses, partiellement compensées par une allocation de la charge d'impôt moins favorable au segment.

## DOMMAGES - AUTRES PAYS

(en millions d'euros)

Chiffre d'affaires	2002	2001	2000
Italie	1.027	1.081	1.038
Espagne	1.070	1.000	897
Canada	744	693	663
Irlande	554	492	424
Pays-Bas	239	245	274
Autres pays	947	1.269	1.219
<b>TOTAL</b>	<b>4.581</b>	<b>4.781</b>	<b>4.515</b>
Eliminations internes	(3)	(1)	(2)
<b>Contribution au chiffre d'affaires consolidé</b>	<b>4.577</b>	<b>4.780</b>	<b>4.513</b>

(1) AXA Belgique est une compagnie mixte Vie et Dommages. Jusqu'en 2001, la charge d'impôt était allouée en fonction du résultat courant. Comme les provisions pour dépréciation et les plus-values réalisées sur actions sont non taxables, il a été décidé en 2002 d'allouer la charge d'impôt en fonction du résultat opérationnel.

*(en millions d'euros)*

<b>Résultat courant &amp; Résultat net part du Groupe</b>	<b>2002</b>	<b>2001</b>	<b>2000 <sup>(a)</sup></b>
Italie	42	(6)	(66)
Espagne	33	5	6
Canada	19	18	22
Irlande	59	30	(17)
Pays-Bas	(3)	(31)	8
Autres pays	(40)	(47)	(32)
<b>RÉSULTAT COURANT</b>	<b>109</b>	<b>(31)</b>	<b>(78)</b>
Impact des opérations exceptionnelles	–	–	–
Dotations aux amortissements (part du Groupe) des écarts d'acquisition	(39)	(36)	(37)
<b>RÉSULTAT NET PART DU GROUPE</b>	<b>70</b>	<b>(67)</b>	<b>(115)</b>

*(a) Données retraitées, dans l'hypothèse où la nouvelle réglementation aurait été appliquée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2000.*

## ITALIE

Les **primes émises** (1.027 millions d'euro) sont en baisse de 5,0 % par rapport à 2001, du fait de pertes de contrats sur la branche automobile individuelle (62 % du total des primes), résultant de la poursuite des mesures d'assainissement du portefeuille et des augmentations tarifaires.

Le **résultat courant** atteint 42 millions d'euros, en hausse de 48 millions d'euros par rapport à l'année dernière. Cette amélioration reflète (i) une nouvelle baisse du ratio combiné (+ 23 millions d'euros), qui s'établit à 104,5 % contre 108,5 % en 2001 grâce aux mesures prises sur le portefeuille automobile et aux efforts de réduction des frais généraux (taux de chargement de 23,9 %, en baisse de 1,9 point), (ii) un résultat de la gestion financière plus élevé (+ 15 millions d'euros) en raison d'une hausse des plus-values réalisées sur obligations et sur immeubles (respectivement + 31 millions et + 15 millions d'euros) en partie compensée par une hausse des moins-values réalisées et des provisions pour dépréciation durable sur le portefeuille d'actions (respectivement – 10 millions et – 21 millions d'euros) et (iii) un crédit d'impôt de 9 millions d'euros généré par la distribution d'une réserve distribuable en franchise d'impôt.

Le **résultat opérationnel** ressort à 23 millions d'euros, en hausse de 33 millions d'euros suite à l'amélioration de 4 points du ratio combiné et au crédit d'impôt mentionné ci-dessus.

## ESPAGNE

Les **primes émises** s'élèvent à 1.070 millions d'euros, en hausse de 17,0 % à base comparable. Cette augmentation s'explique essentiellement par la croissance (i) de la branche automobile (+ 11,0 %), à la fois en assurance d'entreprises (+ 33,9 %) et de particuliers (+ 6,1 %), et (ii) par le fort développement (+ 49,5 %) en avaries mécaniques (contrats pluriannuels).

Le **résultat courant** passe de + 5 millions d'euros en 2001 à + 33 millions d'euros en 2002. Direct Seguros atteint pour la première fois le seuil de rentabilité avec un profit de 2 millions d'euros, comparé à des pertes de – 2 millions d'euros en 2001. Cette évolution s'explique par l'amélioration de la fréquence et par la réduction du coût moyen des sinistres. Hors Direct Seguros, le résultat courant passe de + 7 millions d'euros en 2001 à + 31 millions d'euros en 2002 reflétant l'amélioration du ratio combiné (99,9 %) de 6,7 points. Celle-ci s'explique (i) par une tendance technique

favorable et la réduction des frais de gestion de sinistres (– 8 millions d’euros nets d’impôt) et (ii) par la diminution des frais généraux, reflétant le succès du plan de réduction des coûts. L’amélioration du résultat technique est partiellement compensée par la baisse des plus-values réalisées nettes (0 million net d’impôt en 2002 comparé à + 9 millions nets d’impôt en 2001) du fait de provisions pour dépréciation durable sur actions plus importantes qu’en 2001. Suite à l’amélioration des performances opérationnelles, le **résultat opérationnel** passe de – 5 millions d’euros en 2001 à + 33 millions en 2002.

#### CANADA

Le **chiffre d’affaires** s’élève à 744 millions d’euros soit une progression de 12 % à taux de change constant. Cette croissance s’explique principalement par la hausse des tarifs dans tous les secteurs d’activité à la suite du durcissement du marché canadien, les augmentations les plus importantes concernant l’automobile en Ontario et les lignes entreprises.

Le **résultat courant** atteint 19 millions d’euros, en progression de 1 million d’euros par rapport à 2001 à taux de change constant. En excluant les effets négatifs (i) d’une dépréciation de 8 millions d’euros de coûts informatiques différés et (ii) d’une baisse de 4 millions d’euros des plus-values réalisées, le résultat progresse de 13 millions d’euros. Le taux de chargement s’améliore de 3,4 points à 29,7 % sous l’effet du programme de réduction des coûts lancé en 2001, conjugué à un effort additionnel de maîtrise des frais généraux et de l’augmentation du niveau des primes. Excluant l’effet de la dépréciation d’investissements informatiques, l’amélioration est de 4,9 points. En revanche, le ratio de sinistralité net de réassurance, 73,5 %, se dégrade de 1,5 point par rapport à 2001, les excellents résultats du Québec étant plus que compensés par la situation difficile qui prévaut dans le secteur automobile en Ontario. En conséquence, le **ratio combiné** s’améliore de 1,9 point à 103,2 % (soit une amélioration de 3,4 points en excluant l’effet de la dépréciation d’investissements informatiques).

#### IRLANDE

Les **primes émises** s’élèvent à 554 millions d’euros, en augmentation de 62 millions d’euros, soit une croissance de 13 % par rapport à 2001. Cette progression résulte d’une part, d’un accroissement des primes de 12 % en assurance de particuliers (79 % de l’activité) et de 14 % en assurance d’entreprises (21 % de l’activité). Cette évolution résulte de la combinaison (i) d’augmentations tarifaires dans toutes les branches d’activité, avec notamment des hausses de 8 % à 9 % appliquées aux branches automobiles (à la fois en assurance de particuliers et d’entreprises) et (ii) d’une hausse du volume d’affaires souscrites en automobile résultant principalement des flux d’affaires nouvelles combinés à une bonne rétention sur le portefeuille existant.

Le **résultat courant** progresse de 29 millions d’euros par rapport à 2001. Cette évolution a principalement pour origine l’augmentation du résultat technique, en raison d’une amélioration de 7,1 points du ratio de sinistralité qui passe de 87,9 % en 2001 à 80,8 % en 2002. Cette amélioration résulte de la hausse de la prime acquise moyenne en 2002 suite aux augmentations tarifaires effectuées en 2001, d’une baisse des fréquences de sinistres en automobile ainsi que de l’absence en 2002 de rechargements de provisions techniques sur les exercices antérieurs. Le résultat de la branche habitation, bien qu’en amélioration par rapport à l’exercice précédent, reste insatisfaisant en raison d’événements climatiques et de la hausse du coût de la réassurance. Des actions tarifaires significatives ont été prises pour redresser la rentabilité de cette branche. Le ratio de frais généraux s’améliore légèrement de 0,2 point. En conséquence, le ratio combiné diminue de 7,3 points pour atteindre 95,7 % en 2002.

L'augmentation du résultat de la gestion financière s'explique principalement par une hausse de 6 millions d'euros des plus-values réalisées nettes de provisions pour dépréciation.

Le **résultat opérationnel** atteint 55 millions d'euros, en hausse de 24 millions d'euros.

#### PAYS-BAS

Les **primes émises** diminuent de 3,6 %. Cette baisse provient essentiellement du réseau des agents généraux exclusifs qui enregistre un recul de 12 millions d'euros, en raison des faibles performances constatées au cours du premier semestre 2002. Les primes émises sur le portefeuille des agents non exclusifs sont en hausse de 8 millions d'euros.

Le **résultat courant** augmente de 28,5 millions d'euros. Cette amélioration est essentiellement liée à une baisse du ratio de sinistralité qui passe de 98,0 % à 82,3 %, sous l'effet des mesures visant à améliorer la profitabilité (augmentations tarifaires et assainissement du portefeuille). Le taux de chargement (hors activité de courtage) s'élève à 36,5 %, en baisse de 6,3 points, en raison d'une diminution des frais généraux liée à la réorganisation interne. Le ratio combiné s'établit à 118,8 % en 2002, contre 140,8 % l'année précédente.

#### AUTRES PAYS

Le résultat courant est négatif de 40 millions d'euros, la répartition de la contribution par pays étant la suivante :

(en millions d'euros)

<b>Résultat courant &amp; Résultat net part du Groupe</b>	<b>2002</b>	<b>2001</b>	<b>2000 <sup>(a)</sup></b>
Maroc	(4)	14	(14)
Portugal	(4)	2	18
Autriche	1	0	(2)
Hongrie	1	2	2
Suisse	(19)	0	1
Luxembourg	1	2	3
Turquie	1	2	9
Japon	(25)	(46)	(58)
Hong Kong	6	(27)	7
Singapour	3	4	1
<b>RÉSULTAT COURANT</b>	<b>(40)</b>	<b>(47)</b>	<b>(32)</b>
Impact des opérations exceptionnelles	–	–	–
Dotations aux amortissements (part du Groupe) des écarts d'acquisition	(7)	(6)	(8)
<b>RÉSULTAT NET PART DU GROUPE</b>	<b>(47)</b>	<b>(53)</b>	<b>(40)</b>

(a) Données retraitées, dans l'hypothèse où la nouvelle réglementation aurait été appliquée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2000.

## Maroc

Le **chiffre d'affaires**, 130 millions d'euros, diminue de 4 % du fait (i) de la résiliation d'un important contrat en aviation, et (ii) de la politique de recouvrement ayant pour incidence l'arrêt de certains accords de distribution essentiellement en assurance automobile (-1 %) et en accident du travail (-5 %).

Le **résultat courant**, -4 millions d'euros, se détériore de 17 millions d'euros. Cette évolution s'explique essentiellement par (i) la baisse de 9 millions d'euros des produits financiers nets de charges, dont 2 millions au titre d'une provision pour dépréciation à caractère durable sur actions, (ii) l'annulation pour 5 millions d'euros d'impôts différés actif non-recouvrables. Le ratio combiné se détériore de 7 points à 112 %, dont 8 points sur le ratio de sinistralité net de réassurance qui atteint 89 % en 2002, du fait de l'aggravation de la sinistralité en accident du travail et en responsabilité civile.

Le **résultat opérationnel**, -1 million d'euros, est en baisse de 5 millions d'euros, essentiellement du fait de la charge d'impôt exceptionnellement élevée.

## Portugal

Les **primes émises** s'élèvent à 320 millions d'euros, en léger repli (-1 %) par rapport à décembre 2001. Cette diminution s'explique essentiellement par le recul enregistré sur la branche automobile (-2,4 %, 55 % de la totalité des primes émises) du fait d'une souscription plus sélective des risques et de la réduction des remises commerciales. Les primes de la branche accident du travail (24 % de la totalité des primes émises) restent stables dans un marché très compétitif.

La baisse du **résultat courant** (de +2 millions d'euros en 2001 à -4 millions d'euros en 2002) s'explique notamment par des dépréciations durables sur actions plus importantes qu'en 2001 (6 millions d'euros nets d'impôt) et par de moindres plus-values réalisées sur obligations (5 millions d'euros net d'impôt). Le **résultat opérationnel** est en hausse de 6 millions d'euros du fait de l'amélioration du ratio combiné de 104,7 % en 2001 à 101,0 % en 2002. Cette amélioration est liée au retour à une sinistralité normale, après une année 2001 marquée par les tempêtes, ainsi qu'à l'amélioration de 1,8 point du taux de chargement (28,4 %) reflétant le succès du plan de réduction des frais généraux.

## Suisse

Les **primes émises**, 89 millions d'euros, augmentent de 17 % suite à l'acquisition de Northern. Elles sont en hausse de 2,5 % à base comparable, en raison des augmentations tarifaires et malgré un renforcement de la sélection des risques.

Le **résultat courant**, -19 millions d'euros, diminue de 19,5 millions d'euros.

La marge technique nette se détériore de 5 millions d'euros, en raison d'une dégradation de la sinistralité courante. Le ratio de sinistralité de l'exercice courant est en dégradation de 10,1 points à 78,5 %. Cette évolution est imputable aux branches automobile et dommages aux biens (catastrophes naturelles, fréquence plus élevée, sinistres graves et fronting).

Les **frais généraux** augmentent de 3 millions d'euros. En excluant les coûts liés à l'acquisition de Northern, ils baissent de 1 million d'euros, suite au déploiement du programme de réduction des coûts.

Les **produits financiers nets de charges** diminuent de 11 millions d'euros en raison de moindres plus-values (- 4 millions) et d'une dotation plus élevée aux provisions pour dépréciation à caractère durable (- 7 millions).

Le **résultat opérationnel**, - 9 millions d'euros, recule de 8 millions essentiellement en raison de la dégradation de la marge technique.

## Japon

Les **primes émises** s'élèvent à 77 millions d'euros, soit une croissance de 19 % par rapport à 2001 à taux de change constant, qui résulte principalement du développement des primes émises en assurance automobile (+ 43 %, 75 % de l'activité).

Le **résultat courant**, représentant une perte de 25 millions d'euros, s'améliore de 21 millions d'euros par rapport à 2001. Cette évolution s'explique principalement par l'amélioration du ratio de sinistralité (76 % en 2001 contre 72 % en 2002), des économies de frais généraux réalisées sur l'informatique et les frais de personnel et une meilleure maîtrise des frais d'acquisition sur les nouvelles affaires. Le **ratio combiné** ressort à 146 % en 2002 comparé à 184 % l'année précédente. Les pertes réalisées par Direct Japan reflètent le fait que la société, qui a démarré son activité mi-1999, n'a pas encore atteint la taille critique.

## Assurance internationale

Les tableaux suivants analysent les primes brutes et le résultat net part du Groupe de l'Assurance internationale :

(en millions d'euros)

<b>Chiffre d'affaires</b> <sup>(a)</sup>	<b>2002</b>	<b>2001 (Retraité)</b> <sup>(b)</sup>	<b>2001 (Publié)</b>	<b>2000</b>
AXA Corporate Solutions (excluant AXA Cessions)	5.275	5.276	5.276	3.221
AXA Cessions	100	30	30	76
AXA Assistance	465	434	434	371
Autres	31	26	10	28
<b>TOTAL</b>	<b>5.872</b>	<b>5.767</b>	<b>5.751</b>	<b>3.696</b>
Eliminations internes	(110)	(73)	(73)	(46)
<b>Contribution au chiffre d'affaires consolidé</b>	<b>5.762</b>	<b>5.695</b>	<b>5.678</b>	<b>3.651</b>

(a) Y compris les produits des autres activités.

(b) Les activités en run-off du Royaume-Uni ont été transférées dans le segment "Assurance internationale".

(en millions d'euros)

<b>Résultat courant &amp; Résultat net part du Groupe</b>	<b>2002</b>	<b>2001 (Retraité)</b> <sup>(a)</sup>	<b>2001 (Publié)</b>	<b>2000</b> <sup>(b)</sup>
AXA Corporate Solutions (excluant AXA Cessions)	(138)	(358)	(358)	117
AXA Cessions	(4)	8	8	15
AXA Assistance	1	13	13	12
Autres	(8)	(60)	(41)	(32)
<b>RÉSULTAT COURANT</b>	<b>(149)</b>	<b>(398)</b>	<b>(378)</b>	<b>112</b>
Impact des opérations exceptionnelles	–	–	–	–
Dotation aux amortissements (part du Groupe) des écarts d'acquisition	(27)	(8)	(8)	(15)
<b>RÉSULTAT NET PART DU GROUPE</b>	<b>(176)</b>	<b>(406)</b>	<b>(386)</b>	<b>97</b>

(a) Les activités en run-off du Royaume-Uni ont été transférées dans le segment "Assurance internationale".

(b) Données retraitées, dans l'hypothèse où la nouvelle réglementation aurait été appliquée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2000.

## AXA CORPORATE SOLUTIONS

Note : Depuis le 15 novembre 2002, le siège social ainsi que la société de réassurance AXA Corporate Solutions se dénomment AXA RE, tandis que la filiale d'assurance grands risques conserve sa dénomination. Cette modification n'est pas prise en compte dans ce rapport, mais le sera dans les publications à venir du Groupe AXA.

(en millions d'euros)

### Assurance internationale - AXA Corporate Solutions<sup>(a)</sup>

	2002	2001	2000 <sup>(b)</sup>
Primes émises	5.348	5.280	3.297
Produits des autres activités	27	27	0
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>5.375</b>	<b>5.307</b>	<b>3.297</b>
Variation des primes non acquises	(64)	(235)	(179)
Produits financiers nets de charges	312	415	588
<b>Produits bruts d'exploitation</b>	<b>5.623</b>	<b>5.486</b>	<b>3.706</b>
Charges des prestations d'assurance, nets des cessions en réassurance <sup>(c)</sup>	(5.224)	(5.510)	(3.043)
Frais d'acquisition des contrats <sup>(c)</sup>	(303)	(295)	(330)
Frais d'administration	(275)	(219)	(182)
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>(179)</b>	<b>(538)</b>	<b>151</b>
Impôts sur les résultats	45	193	(12)
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	(1)	0	0
Intérêts minoritaires	(7)	(5)	(7)
<b>RÉSULTAT COURANT</b>	<b>(142)</b>	<b>(350)</b>	<b>132</b>
Impact des opérations exceptionnelles	-	-	-
Dotation aux amortissements (part du Groupe) des écarts d'acquisition	(26)	(7)	(15)
<b>RÉSULTAT NET PART DU GROUPE</b>	<b>(168)</b>	<b>(357)</b>	<b>118</b>

(a) Net des éliminations internes.

(b) Données retraitées, dans l'hypothèse où la nouvelle réglementation aurait été appliquée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2000.

(c) En 2001, des commissions techniques de réassurance ont été reclassées en "charge des prestations d'assurance, nets des cessions en réassurance" alors qu'elles étaient précédemment en "frais d'acquisition des contrats".

(en millions d'euros)

### AXA Corporate Solutions

	2002 <sup>(e)</sup>	2001 (Retraité) <sup>(f)</sup>	2001 (Publié)	2000 <sup>(d)</sup>
Primes acquises	5.188	5.018	5.045	3.118
Ratio de sinistralité attritionnelle de l'exercice courant <sup>(a) (b)</sup>	73,4 %	76,6 %	75,7 %	80,4 %
Réassurance & Cessions <sup>(a) (b)</sup>	72,3 %	74,9 %	70,0 %	76,6 %
Assurance <sup>(a) (b)</sup>	76,4 %	83,0 %	95,7 %	88,6 %
Ratio de sinistralité attritionnelle tous exercices <sup>(a) (b)</sup>	75,1 %	77,4 %	76,6 %	85,5 %
Ratio technique <sup>(a) (c)</sup>	99,4 %	114,0 %	113,4 %	96,5 %
<b>Résultat technique</b>	<b>19</b>	<b>(476)</b>	<b>(465)</b>	<b>75</b>
Taux de chargement	15,7 %	14,8 %	15,2 %	23,9 %
Produits financiers nets de charges	309	404	415	588
<b>Résultat d'exploitation (excluant AXA Cessions)</b>	<b>(173)</b>	<b>(551)</b>	<b>(538)</b>	<b>151</b>
Résultat d'exploitation d'AXA Cessions	(5)	13		
<b>Résultat d'exploitation (incluant AXA Cessions)</b>	<b>(179)</b>	<b>(538)</b>		

(a) Net des cessions en réassurance (cession et récession)

(b) Les données attritionnelles excluent (i) les sinistres majeurs de la charge sinistre et (ii) le coût des protections dans les primes cédées.

(c) (Charge de sinistre attritionnelle + Coût des sinistres majeurs) divisé par (primes acquises nettes)

(d) Données retraitées, dans l'hypothèse où la nouvelle réglementation aurait été appliquée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2000.

(e) 2002 et 2001 retraité sont présentés hors AXA Cessions.

(f) Dans un contexte de restructuration des activités d'AXA Corporate Solutions (Assurance / Réassurance / Cessions), les ratios retraités qui sont présentés dans le tableau sont bruts des éliminations internes pour chaque segment d'activité. Les ratios étaient précédemment présentés comme un segment d'activité unique pour lequel les transactions internes étaient éliminées.

Le **chiffre d'affaires brut consolidé** reste stable à 5.235 millions d'euros, dont 22 millions d'euros sont relatifs aux activités de service.

- *Réassurance* (66 % du chiffre d'affaires) : les primes, 3.472 millions d'euros, diminuent de 2 %, avec un portefeuille toujours plus orienté vers la branche Dommages aux biens. En Dommages (90 % de l'activité de réassurance), les primes diminuent de 4 % du fait (i) d'une politique de souscription plus stricte en lien avec le redressement tarifaire du marché de la rétrocession, (ii) du retrait volontaire des traités proportionnels en responsabilité civile automobile et (iii) de résiliations sur diverses autres branches. Ces impacts négatifs sont partiellement compensés par la révision substantielle à la hausse des primes 2001 sur les traités proportionnels dommages et automobiles, compte tenu des estimations plus prudentes effectuées l'an dernier.
- *Assurance* (34 % du chiffre d'affaires) : les primes, 1.762 millions d'euros, augmentent de 14 % compte tenu (i) de la hausse des taux du marché en Dommages suite aux événements du 11 septembre 2001, (ii) de l'assainissement du portefeuille, après la révision des conditions de souscription et l'annulation de contrats sur les branches Dommages et Marine, et enfin, (iii) des ajustements de primes sur des polices souscrites en 2001 suite à la revue complète du portefeuille.

La **marge attritionnelle nette sur l'exercice courant** augmente de 209 millions d'euros.

- *Réassurance* : la marge, 873 millions d'euros, est en hausse de 73 millions d'euros, avec un ratio de sinistralité attritionnelle net de réassurance en diminution de 2 points à 72 %. Cette amélioration est due à (i) des taux de primes supérieurs, (ii) l'absence de sinistres majeurs en 2002, partiellement compensée par (iii) l'impact de traités moins profitables souscrits en 2001, notamment en Marine. Les commissions versées aux cédantes sont stables à 615 millions d'euros.
- *Assurance* : la marge, 295 millions d'euros, s'améliore de 136 millions d'euros, avec un ratio de sinistralité attritionnelle net de réassurance en baisse de 6 points à 76 %. Cette évolution résulte de l'effet conjoint de l'assainissement du portefeuille Dommages et de l'augmentation des taux de primes.

Les **autres éléments techniques** s'améliorent de 288 millions d'euros pour les raisons suivantes :

- L'exercice 2002 est impacté par des **sinistres majeurs** pour un coût total net de réassurance estimé à 133 millions d'euros comparé à 992 millions d'euros en 2001 (dont 762 millions d'euros nets de réassurance et bruts d'impôt relatifs aux événements du 11 septembre 2001). Les inondations du mois d'août 2002 en Europe, avec un coût estimé de 107 millions d'euros nets de réassurance, représentent le sinistre le plus important de l'exercice.
- Le coût des **couvertures**, 572 millions d'euros, augmente de 64 millions d'euros du fait de l'achat de nouvelles protections à des conditions de marché moins favorables.
- La **sinistralité sur exercices antérieurs**, – 416 millions d'euros, se détériore de 507 millions d'euros par rapport à 2001, du fait (i) de la hausse du coût des événements du 11 septembre 2001 (–143 millions d'euros nets de réassurance et bruts d'impôt), et (ii) de la révision complète des réserves techniques effectuée en 2002.

Au total, la **marge technique nette**, 46 millions d'euros, augmente de 496 millions d'euros et le ratio de sinistralité tous exercices net de réassurance s'améliore de 15 points à 99,4 %. En excluant le coût des attentats du 11 septembre 2001, il se détériore de 4 points à 95 % contre 91 % en 2001, suite aux rechargements des réserves techniques sur exercices antérieurs.

Les **frais généraux**, 528 millions d'euros, augmentent de 23 millions d'euros du fait de (i) changements de périmètre pour 14 millions d'euros liés à l'intégration du portefeuille grands risques d'AXA Allemagne dont les contrats ont été partiellement renouvelés par AXA Corporate Solutions et (ii) de 31 millions d'euros de coûts 2002 non-récurrents (restructuration des activités, notamment aux Etats-Unis, et coûts des indemnités de départ). En excluant ces charges, les frais d'administration diminuent de 7 millions d'euros (- 2 %). Les frais d'acquisition baissent de 15 millions d'euros soit - 6 % (l'évolution des commissions de courtage n'étant pas exactement proportionnelle à celle des primes émises).

Les **produits financiers nets de charges**, 307 millions d'euros, se dégradent de 97 millions d'euros du fait de la baisse de 68 millions d'euros des revenus financiers et de 26 millions des plus-values réalisées. L'augmentation de 57 millions d'euros du résultat de change liée à la baisse du dollar américain est compensée par la diminution de 85 millions d'euros des plus-values nettes réalisées qui incluent en 2002 115 millions d'euros de provision pour dépréciation à caractère durable sur actions.

L'**impôt**, un profit de 44 millions d'euros, est en baisse de 154 millions d'euros par rapport à 2001.

Le **résultat net courant**, - 138 millions d'euros, s'améliore de 220 millions d'euros. Cette progression s'explique principalement par (i) l'amélioration du résultat technique de 496 millions d'euros partiellement compensée par (ii) l'augmentation de 23 millions d'euros des frais généraux, (iii) la détérioration de 97 millions d'euros du résultat financier et (iv) l'augmentation de 154 millions d'euros de la charge d'impôt.

En excluant du résultat courant le coût des attentats du 11 septembre 2001 et les plus-values nettes réalisées, le **résultat opérationnel**, - 67 millions d'euros, se dégrade de 177 millions d'euros (110 millions d'euros en 2001).

Le résultat courant d'AXA Cessions diminue de 12 millions d'euros suite à la constitution de provisions pour créances douteuses.

## **AXA ASSISTANCE**

Le **chiffre d'affaires**, 391 millions d'euros, augmente de 11 %, essentiellement en Europe, grâce au fort développement (+ 19,5 %) du contrat mis en place au Royaume-Uni avec la sécurité sociale anglaise ("National Healthcare Support").

Le **résultat courant**, + 1 million d'euros, diminue de 12 millions d'euros principalement du fait d'un renforcement des provisions pour créances douteuses.

## **AUTRES (EXCLUANT LES ACTIVITÉS EN RUN-OFF DU ROYAUME-UNI)**

Le **résultat courant** des autres sociétés d'Assurance internationale, - 3 millions d'euros, s'améliore de 43 millions d'euros par rapport à 2001. Le résultat courant de **Saint Georges Ré**, 3 millions d'euros, augmente de 36 millions d'euros, du fait de (i) 34 millions d'euros de pertes liées aux activités en run-off de GRE enregistrées en 2001, et de (ii) 4 millions d'euros de plus-values immobilières réalisées en 2002.

## **AUTRES (ACTIVITÉS EN RUN-OFF DU ROYAUME-UNI)**

Le **résultat courant** augmente de 9 millions d'euros à 10,7 millions. Cette amélioration est principalement due à de moindres rechargements techniques sur les exercices antérieurs en 2002 (58,7 millions d'euros) comparé à 2001 (68,7 millions d'euros).

## Gestion d'actifs

La Gestion d'actifs comprend la Gestion d'actifs pour compte de tiers et la Gestion d'actifs pour le compte des sociétés d'assurance d'AXA.

Les tableaux suivants présentent le chiffre d'affaires et le résultat net part du Groupe de la Gestion d'actifs :

(en millions d'euros)

<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>2002</b>	<b>2001</b>	<b>2000</b>
Alliance Capital	2.903	3.347	2.743
AXA Investment Managers	820	696	558
National Mutual Funds Management <sup>(a)</sup>	–	57	51
<b>TOTAL</b>	<b>3.724</b>	<b>4.100</b>	<b>3.352</b>
Eliminations internes	(313)	(370)	(368)
<b>Contribution au chiffre d'affaires consolidé</b>	<b>3.411</b>	<b>3.730</b>	<b>2.984</b>

(a) Suite à l'accord de joint venture entre AXA Asia Pacific Holdings et Alliance Capital, les activités de Gestion d'actifs antérieurement exercées par National Mutual Funds Management ont été transférées à Alliance Capital. Les autres activités de NMFM sont désormais incluses dans les activités Vie, épargne, retraite d'AXA en Australie / Nouvelle-Zélande.

(en millions d'euros)

<b>Résultat courant &amp; Résultat net part du Groupe</b>	<b>2002</b>	<b>2001</b>	<b>2000 <sup>(a)</sup></b>
Alliance Capital	195	273	160
AXA Investment Managers	63	58	48
National Mutual Funds Management	–	15	3
<b>RÉSULTAT COURANT</b>	<b>258</b>	<b>346</b>	<b>211</b>
Impact des opérations exceptionnelles	148	–	–
Dotation aux amortissements (part du Groupe) des écarts d'acquisition	(188)	(193)	(45)
<b>RÉSULTAT NET PART DU GROUPE</b>	<b>218</b>	<b>153</b>	<b>166</b>

(a) Données retraitées, dans l'hypothèse où la nouvelle réglementation aurait été appliquée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2000.

## ALLIANCE CAPITAL

(en millions d'euros)

<b>Gestion d'actifs - Alliance Capital</b>	<b>2002</b>	<b>2001</b>	<b>2000<sup>(a)</sup></b>
Produits des autres activités	2.903	3.347	2.743
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>2.903</b>	<b>3.347</b>	<b>2.743</b>
Produits financiers nets de charges	(53)	(55)	(40)
<b>Produits bruts d'exploitation</b>	<b>2.850</b>	<b>3.292</b>	<b>2.703</b>
Frais d'administration	(2.236)	(2.470)	(1.944)
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>614</b>	<b>822</b>	<b>759</b>
Impôts sur les résultats	(102)	(132)	(151)
Intérêts minoritaires	(317)	(417)	(448)
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>195</b>	<b>273</b>	<b>160</b>
Taux de change moyen : US\$ 1,00 = €	1,06	1,12	1,08

(a) Données retraitées, dans l'hypothèse où la nouvelle réglementation aurait été appliquée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2000.

Les **actifs gérés** diminuent de 144 milliards d'euros pour s'établir à 369 milliards d'euros au 31 décembre 2002. A taux de change constant, la baisse est de – 69 milliards d'euros, soit – 15 %, et s'explique principalement par les effets négatifs de la baisse des marchés actions (– 65 milliards d'euros). La collecte nette a été négative à hauteur de – 4,5 milliards d'euros dont – 12,7 milliards d'euros sur la clientèle d'investisseurs individuels (y compris – 6,5 milliards d'euros sur les fonds monétaires), partiellement compensée par une collecte positive de 4,2 milliards d'euros provenant des grands comptes privés et de 4 milliards d'euros auprès de la clientèle institutionnelle.

Le **chiffre d'affaires** diminue de 443 millions d'euros en 2002 par rapport à 2001, soit une baisse de 8 % à taux de change constant, en raison de commissions de distribution et de gestion perçues moins importantes, en ligne avec la baisse des actifs moyens sous gestion de 8 % par rapport à 2001. Le chiffre d'affaires des services de recherche institutionnelle a progressé de 11 %, sous l'effet de l'élargissement de la recherche institutionnelle à d'autres secteurs d'activités et de l'extension du réseau de distribution.

Les **frais d'administration** baissent de 234 millions d'euros, soit – 4 % à taux de change constant, en raison d'une diminution des charges de personnel et de promotion partiellement compensée par une augmentation des coûts relatifs à l'acquisition de Bernstein (plan de rémunération différée, loyers) et des honoraires juridiques.

Le **résultat d'exploitation** diminue de 208 millions d'euros, soit – 21 % à taux de change constant (– 173 millions d'euros) sous l'effet d'une baisse des revenus (– 281 millions d'euros), partiellement compensée par de moindres charges d'intérêt et frais d'administration (– 108 millions d'euros). Par conséquent, le **ratio de frais généraux**<sup>1</sup> augmente de 4,5 points, passant de 66,3 % en 2001 à 70,8 % en 2002.

Retraité des intérêts minoritaires, le **résultat courant** décroît de 78 millions d'euros, soit une baisse de 67 millions d'euros à taux de change constant (– 25 %), reflétant les conséquences de la réduction des revenus et de l'encours moyen d'actifs gérés suite à la baisse des marchés financiers.

En raison de l'acquisition de 8,16 millions de parts au cours de l'année 2002, le pourcentage d'intérêt d'AXA Financial dans Alliance Capital a augmenté de 3 points, passant d'environ 53 % à fin 2001 à 56 % à fin 2002<sup>2</sup>.

(1) Le ratio de frais généraux est calculé après déduction des commissions de distribution du montant des revenus et de frais généraux.

(2) En date du 2 octobre 2000, Alliance Capital a acquis Sanford C. Bernstein, Inc. et le prix payé fut constitué d'un paiement en numéraire et d'une émission de 40,8 millions de parts nouvelles non cotées d'Alliance Capital. De ce fait, le pourcentage d'intérêt d'AXA Financial dans Alliance Capital a baissé de 10,5 points (de 63,3 % à 52,8 %) et le Groupe a enregistré un gain de dilution de 928 millions d'euros (872 millions de dollars). Dans le cadre de cette acquisition, AXA Financial a autorisé les anciens actionnaires de Sanford C. Bernstein à revendre leurs 40,8 millions de parts Alliance Capital à AXA Financial pendant une période de 8 ans et après une période de conservation des titres de 2 ans (sans pouvoir céder plus de 20 % de leurs parts la même année). En raison de cet engagement, le gain de dilution de 928 millions d'euros, qui aurait dû bénéficier à AXA, fut neutralisé par la constitution d'une provision pour un montant identique. En date du 8 novembre 2002, les anciens actionnaires de Sanford C. Bernstein, ont décidé d'exercer leur droit de vendre 8,16 millions de parts d'Alliance Capital à AXA Financial. Cette acquisition, au prix de 30,6 dollars la part, a engendré un écart d'acquisition de 122 millions de dollars, reflétant une augmentation d'environ 3 points du pourcentage d'intérêt d'AXA Financial dans Alliance Capital. Par conséquent, la provision a été reprise au prorata de la dilution initiale (i.e. 3 points par rapport à 10,5 points), soit 277 millions d'euros (261,5 millions de dollars), et l'écart d'acquisition a été entièrement amorti au cours de l'exercice, représentant une charge de 129 millions d'euros. La reprise de provision, nette de l'amortissement de l'écart d'acquisition, a été comptabilisée dans la rubrique "Impact des opérations exceptionnelles".

## AXA INVESTMENT MANAGERS ("AXA IM")

(en millions d'euros)

Gestion d'actifs - AXA Investment Managers	2002	2001	2000 <sup>(a)</sup>
Produits des autres activités	820	696	558
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>820</b>	<b>696</b>	<b>558</b>
Produits financiers nets de charges	9	12	3
<b>Produits bruts d'exploitation</b>	<b>830</b>	<b>708</b>	<b>561</b>
Frais d'administration	(716)	(602)	(471)
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>114</b>	<b>106</b>	<b>89</b>
Impôts sur les résultats	(38)	(34)	(28)
Intérêts minoritaires	(13)	(14)	(13)
<b>RÉSULTAT COURANT</b>	<b>63</b>	<b>58</b>	<b>48</b>

(a) Données retraitées, dans l'hypothèse où la nouvelle réglementation aurait été appliquée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2000.

Les **actifs gérés** diminuent de 9 milliards d'euros pour s'établir à 268 milliards d'euros au 31 décembre 2002 (-0,4 % à données comparables), la collecte nette positive de 12 milliards d'euros étant plus que compensée par les effets de la dépréciation des marchés (-13 milliards d'euros) et des variations de change (-8 milliards d'euros).

Le **chiffre d'affaires**, y compris celui réalisé avec les sociétés d'assurance d'AXA (et par ailleurs éliminé en consolidation), s'élève à 820 millions d'euros, soit -1,4 % à données comparables. Retraité des transactions intra-groupe, le chiffre d'affaires consolidé recule également de -1,4 % à données comparables pour s'établir à 633 millions d'euros. L'essentiel de cette baisse provient d'une diminution des commissions de gestion et d'apport d'affaires collectées au profit de distributeurs externes de produits destinés aux particuliers et de produits en unités de compte. En excluant ces commissions rétrocédées aux distributeurs, les revenus nets progressent de 11 % à données comparables et s'établissent à 563 millions d'euros. Cette augmentation s'explique essentiellement par une progression des commissions de gestion (en hausse de +27 millions d'euros, soit 5 %) résultant de l'accroissement des actifs moyens sous gestion (+1,2 %, à 274 milliards d'euros), par une évolution favorable du mix-produit vers des produits à plus forte marge, par une hausse des commissions de transactions sur l'activité immobilière (+20 millions d'euros), et par des commissions de performance en hausse de 5 millions d'euros, principalement chez AXA Rosenberg.

Les **frais généraux** excluant les commissions payées aux distributeurs externes, sont en augmentation de 57 millions d'euros, soit 40 millions à périmètre constant. Cet accroissement provient à hauteur de 24 millions d'euros d'une augmentation des frais de personnel en relation avec la croissance de l'activité, et à hauteur de 6 millions d'euros d'une augmentation des coûts de marketing. Les principales autres évolutions résultent des hausses de loyers (+4 millions d'euros), des dotations aux amortissements (+5 millions d'euros), compensées par la baisse des honoraires de consultants (-7 millions d'euros) et des dépenses informatiques (-5 millions d'euros).

Le ratio de frais généraux est stable à 81,5 % en 2002.

Le **résultat courant** augmente de 5 millions en 2002 par rapport à 2001.

## Autres services financiers

Les tableaux ci-dessous présentent le chiffre d'affaires et le résultat net part du Groupe des Autres services financiers :

(en millions d'euros)

<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>2002</b>	<b>2001</b>	<b>2000</b>
Donaldson, Lufkin & Jenrette	–	–	10.686
Banques françaises	137	198	207
Banques allemandes	133	114	82
AXA Bank Belgium	723	767	763
Autres	52	89	62
<b>TOTAL</b>	<b>1.046</b>	<b>1.168</b>	<b>11.799</b>
Eliminations internes	(26)	(40)	(39)
<b>Contribution au chiffre d'affaires consolidé</b>	<b>1.020</b>	<b>1.128</b>	<b>11.760</b>

(en millions d'euros)

<b>Résultat courant &amp; Résultat net part du Groupe</b>	<b>2002</b>	<b>2001</b>	<b>2000<sup>(a)</sup></b>
Donaldson, Lufkin & Jenrette	–	–	197
Banques françaises	(3)	15	23
Banques allemandes	2	(1)	4
AXA Bank Belgium	36	76	46
Autres	98	54	2
<b>RÉSULTAT COURANT</b>	<b>133</b>	<b>144</b>	<b>273</b>
Impact des opérations exceptionnelles	–	–	(125)
Dotation aux amortissements (part du Groupe) des écarts d'acquisition	(14)	(47)	(27)
<b>RÉSULTAT NET PART DU GROUPE</b>	<b>119</b>	<b>97</b>	<b>121</b>

(a) Données retraitées, dans l'hypothèse où la nouvelle réglementation aurait été appliquée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2000.

## BANQUES FRANÇAISES

Le **résultat courant** et le **résultat opérationnel**, – 3 millions d’euros en 2002, sont en baisse de 18 millions d’euros par rapport à 2001 en raison (i) du transfert à l’extérieur du Groupe de l’activité de conservation des titres d’AXA Banque en juillet 2001 (– 8 millions en résultat courant par rapport à 2001) et (ii) des pertes liées à Banque Directe : – 4,5 millions d’euros enregistrés sur les quatre derniers mois de l’année 2002 augmentés des coûts d’intégration (2,3 millions d’euros).

## BANQUES ALLEMANDES

Le **résultat courant** et le **résultat opérationnel** (2 millions d’euros) augmentent de 3 millions d’euros par rapport à 2001 en raison de la hausse de la marge d’intérêt chez AXA et de la baisse de la charge fiscale dans l’activité immobilière.

## AXA BANK BELGIUM

La **collecte nette** des produits d’épargne AXA augmente de 445 millions d’euros par rapport à 2001, essentiellement du fait des comptes de dépôts qui bénéficient du succès des actions commerciales. La collecte brute des produits de tiers est en diminution en raison de la faiblesse des marchés financiers. La hausse de la production nette de crédit de 538 millions d’euros en 2002, + 74 %, est liée à la baisse des frais d’enregistrement et au développement des ventes via le réseau des courtiers.

Le **résultat courant** (36 millions d’euros) se détériore de 40 millions d’euros par rapport à 2001. En 2001, le résultat courant a bénéficié d’une reprise de provisions sur crédits immobiliers de 22 millions d’euros et d’une reprise de provisions générales bancaires de 13 millions d’euros. Les plus ou moins-values nettes baissent de 7 millions d’euros à 33 millions d’euros. La marge sur commissions diminue de 5 millions d’euros en raison de la baisse des volumes enregistrée pour les produits hors bilan dans un contexte de mauvaise performance des marchés financiers. Par ailleurs, les frais administratifs diminuent de 13 millions d’euros suite aux efforts de réduction des coûts.

## AUTRES

Le **chiffre d’affaires** du sous-groupe CFP, 58 millions d’euros, diminue de 32,5 % (et de 40,5 % à base comparable). Le chiffre d’affaires de CFP, 15 millions d’euros, (29 % de l’activité “Autres”) baisse de 57 % en 2002 en raison du recul des revenus financiers suite à la cession en juin 2001 d’un important fonds commun de placement. Le chiffre d’affaires de la holding SOFFIM (24 % de l’activité “Autres”) baisse de 36 % en 2002 en lien avec la baisse des taux d’intérêts et des avances accordées.

Le **résultat courant**, 98 millions d’euros, augmente de 44 millions d’euros. Cette amélioration s’explique principalement par des résultats positifs sur les activités en run-off (+ 26 millions d’euros) et par la plus-value de 12,3 millions d’euros nette d’impôts, enregistrée par la holding SOFFIM sur la vente des titres Simco.

## Holdings

Le segment Holdings regroupe les sociétés non-opérationnelles d'AXA, principalement AXA SA (la Société), AXA France Assurance, AXA Financial, AXA Asia Pacific Holdings et AXA UK Holdings.

(en millions d'euros)

<b>Résultat courant &amp; Résultat net part du Groupe</b>	<b>2002</b>	<b>2001</b>	<b>2000<sup>(a)</sup></b>
AXA	(162)	(218)	27
Autres holdings français	69	120	95
Autres holdings étrangers	(251)	(220)	(64)
<b>RÉSULTAT COURANT</b>	<b>(344)</b>	<b>(318)</b>	<b>58</b>
Impact des opérations exceptionnelles	87	–	1.068
Dotation aux amortissements (part du Groupe) des écarts d'acquisition	0	0	(3)
<b>RÉSULTAT NET PART DU GROUPE</b>	<b>(257)</b>	<b>(318)</b>	<b>1.123</b>

(a) Données retraitées, dans l'hypothèse où la nouvelle réglementation aurait été appliquée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2000.

### AXA (SOCIÉTÉ MÈRE)

Le **résultat courant** 2002 est en hausse de 56 millions d'euros, principalement grâce à (i) une forte diminution du coût de la dette (137 millions d'euros) en liaison avec la baisse des taux d'intérêt et le renforcement de l'euro face au dollar US, au yen et à la livre sterling principalement, dont les effets sont partiellement compensés par l'amortissement des primes de remboursement des obligations convertibles émises par AXA SA, (ii) des frais généraux en baisse (–22 millions d'euros), en particulier pour la gestion de la marque AXA et des coûts de gestion des AXA ADR, partiellement compensés par (iii) de moindres plus-values réalisées pour 97 millions d'euros.

### AUTRES HOLDINGS FRANÇAIS

La baisse de 51 millions d'euros du **résultat courant** des autres holdings français est essentiellement liée à de moindres plus-values réalisées nettes, 103 millions d'euros en 2002 contre 135 millions d'euros en 2001.

### HOLDINGS ETRANGERS

AXA FINANCIAL INC.

Le **résultat courant** recule de 2 millions d'euros en 2002 par rapport à 2001. A taux de change constant, la baisse est de 7 millions d'euros du fait de moins-values réalisées plus élevées.

AXA ASIA PACIFIC HOLDINGS

Le **résultat courant** (hors le profit exceptionnel lié à la cession d'AXA Health, 87 millions d'euros) fait apparaître une perte de –19 millions d'euros, contre –31 millions d'euros sur une période comparable en 2001 (et –40 millions d'euros sur 15 mois). Cette amélioration s'explique par un profit d'impôt lié à la liquidation d'une filiale, partiellement compensé par l'accroissement des coûts de financement résultant de l'augmentation de la dette (financement d'acquisitions), et ce, malgré la baisse du taux de refinancement moyen.

AXA UK HOLDINGS

Le **résultat courant** baisse de 27 millions d'euros en 2002 comparé à 2001, du fait de la charge d'intérêt sur les nouveaux emprunts destinés à financer les activités britanniques, mais également à de moindres plus-values réalisées sur le portefeuille actions.

## AUTRES HOLDINGS ÉTRANGERS

*Holdings allemands.* Le **résultat courant**, – 87 millions d’euros, se dégrade de 28 millions d’euros, principalement du fait de la révision de la réglementation fiscale des crédits d’impôts sur dividendes reçus (charge d’impôt supplémentaire de 29 millions d’euros).

*Holdings belges.* Le **résultat courant** augmente de 9 millions d’euros notamment en raison de l’aboutissement de litiges fiscaux en faveur de la société, ainsi que de la reprise d’une provision pour dépréciation de biens immobiliers constituée en 2001.

## Perspectives

L’année 2003 a commencé avec la poursuite de la baisse des marchés actions, dans le contexte incertain d’une guerre potentielle en Irak et de ses ramifications internationales, d’une faible reprise de la croissance aux Etats-Unis, et de perspectives économiques inquiétantes au Japon et en Allemagne.

Dans ce contexte, la stratégie du Groupe AXA reste centrée sur les activités de protection financière et de gestion patrimoniale et réaffirmant ses objectifs de performance opérationnelle, et le maintien de sa solidité financière, elle vise à se positionner parmi les meilleurs acteurs du marché, en continuant de générer des niveaux significatifs de collecte nette en Vie et Gestion d’actifs, et développant une croissance organique saine de ses activités Dommages.

Comme le Groupe l’a annoncé en 2001, le ratio combiné des activités Dommages devrait s’établir à 104 % en 2003 ; les efforts d’amélioration seront poursuivis au-delà de l’année en cours pour viser l’objectif de 102 % en 2005. De nouvelles réductions de frais généraux sont aussi attendues, résultant à la fois de la poursuite d’initiatives locales et de programmes développés au niveau du Groupe.

## Glossaire

### A DONNÉES COMPARABLES

A données comparables signifie que les données au 31 décembre 2002 sont retraitées en utilisant le taux de change applicable au 31 décembre 2001 (**taux de change constant**), en éliminant le résultat des acquisitions, cessions et changements de périmètre (**périmètre constant**) et en annulant les changements de méthode comptable (**méthodologie constante**) dans l’une des deux périodes comparées.

### RÉSULTAT COURANT

Le **résultat courant** correspond au résultat net part du Groupe avant impact des opérations exceptionnelles et amortissement des écarts d’acquisition.

Le bénéfice net courant par action (**BNPA courant**) correspond au résultat net part du Groupe d’AXA avant impact des opérations exceptionnelles et amortissement des écarts d’acquisition, divisé par le nombre moyen d’actions ordinaires en circulation.

Le bénéfice net courant par action totalement dilué (**BNPA courant totalement dilué**) correspond au résultat net part du Groupe d'AXA avant impact des opérations exceptionnelles et amortissement des écarts d'acquisition, divisé par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation sur une base diluée (incluant l'impact potentiel de tous les stock options dont le prix d'exercice permet d'anticiper une dilution de la société-mère, ainsi que la conversion en actions des emprunts obligataires existants, dans la mesure où elle peut se traduire par une dilution de la société-mère).

## RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

Le **résultat opérationnel** correspond au résultat courant, à l'exception des plus ou moins-values réalisées nettes qui reviennent à l'actionnaire et de l'impact des attaques terroristes du 11 septembre 2001.

## ANALYSE PAR MARGE POUR LES ACTIVITÉS VIE, ÉPARGNE, RETRAITE

Bien que le format de l'analyse par marge soit différent de celui du compte de résultat, les principes d'évaluation sont identiques à ceux utilisés pour la préparation du compte de résultat, et sont donc conformes aux normes comptables françaises de consolidation. En conséquence, le résultat d'exploitation de l'analyse par marge est équivalent à celui du compte de résultat. Comme indiqué ci-dessous, il existe un certain nombre de différences significatives entre la présentation ligne à ligne du compte de résultat et les éléments de l'analyse par marge.

- (i) Dans l'analyse par marge, les primes (nettes de dépôts), les chargements et les autres produits sont alloués, selon la nature du revenu, aux "chargements perçus et autres produits" ou à la "marge technique nette".
- (ii) Les intérêts crédités aux assurés dans le cadre des contrats d'assurance aux participations bénéficiaires sont présentés en tant que "charges des prestations d'assurance" au compte de résultat. Dans l'analyse par marge, ces intérêts sont alloués à la marge à laquelle ils se rapportent, celle-ci étant le plus souvent la "marge financière" ou la "marge technique nette".
- (iii) La "marge financière" correspond, dans le compte de résultat, aux "produits financiers nets de charges", mais est ajustée pour prendre en compte la participation des assurés (voir ci-dessus) et exclure les chargements sur (ou les charges contractuelles incluses dans) l'activité en unités de compte, ces derniers étant reclassés dans les "chargements et autres produits".

La **marge financière** comprend les éléments suivants :

- (i) revenus financiers nets,
- (ii) plus- et moins-values réalisées,
- (iii) dotations et reprises de provisions pour dépréciation des placements,
- (iv) intérêts et participations crédités aux assurés, bonus des assurés non alloués sur produits financiers nets de charges.

Les **chargements perçus et autres produits** intègrent :

- (i) les produits provenant de la vente d'OPCVM (qui font partie du chiffre d'affaires consolidé),
- (ii) les chargements prélevés aux assurés, pour les contrats en unités de compte, sur les primes et sur les fonds gérés,
- (iii) les chargements sur (ou les charges contractuelles incluses dans) les primes reçues pour l'ensemble des produits du fonds général (Vie, placement & épargne et Santé),
- (iv) les autres commissions perçues, par exemple les commissions liées à l'activité de planification financière, et aux ventes de produits de tiers.

La **marge technique nette** est la somme des éléments suivants :

- (i) la marge sur décès/invalidité : montants prélevés aux assurés au titre de l'exercice pour les risques décès/invalidité, diminués des charges de sinistralité. Cette marge représente la différence entre les revenus liés à la prise en charge

des risques et les coûts réels des prestations, ces derniers intégrant également les changements dans les hypothèses de valorisation et des provisions complémentaires pour les risques de décès. Cette marge n'inclut pas les frais de gestion des sinistres et les variations des provisions pour frais de gestion des sinistres,

- (ii) la marge sur rachats : différence entre les provisions constituées et la valeur de rachat versée à l'assuré dans le cas d'un terme anticipé du contrat,
- (iii) la participation aux bénéficiaires : lorsque l'assuré participe à la marge sur les risques et aux charges de la société,
- (iv) le résultat de la réassurance cédée.

Les **frais généraux** correspondent aux éléments suivants :

- (i) les frais d'acquisition, y compris les commissions et les frais généraux alloués aux affaires nouvelles de l'activité d'assurance, mais aussi des autres activités (par exemple les ventes d'OPCVM),
- (ii) les coûts d'acquisition différés (DAC) - Activation des frais d'acquisition relatifs aux affaires nouvelles, nette des chargements non acquis correspondants (URR),
- (iii) DAC : amortissement des frais d'acquisition relatifs aux affaires nouvelles de l'exercice courant et des exercices antérieurs. Cet amortissement comprend également l'impact des intérêts capitalisés et est net de la variation sur l'exercice de la provision pour chargements non acquis,
- (iv) VBI : l'amortissement de la valeur des portefeuilles d'assurance vie acquis,
- (v) les frais administratifs.

Le **résultat d'exploitation** correspond au résultat avant impôt, intérêts minoritaires et amortissement des écarts d'acquisition.

## LES RATIOS DE FRAIS GÉNÉRAUX VIE, ÉPARGNE, RETRAITE

Deux types de ratios analysant les frais généraux sont calculés :

- (i) **Taux d'intermédiation** : dépenses d'exploitation brutes / provisions techniques brutes d'assurance
  - Les dépenses d'exploitation brutes correspondent à l'ensemble des frais généraux à l'exception (1) des frais liés aux ventes d'OPCVM (essentiellement les commissions payées à la force de vente), (2) de la variation des coûts d'acquisition différés (DAC) et (3) de l'amortissement de la valeur des portefeuilles d'assurance Vie acquis (VBI) ; elles incluent également l'impact de l'activation et de l'amortissement des dépenses de logiciel.
  - Les provisions techniques brutes d'assurance correspondent à la totalité des engagements d'assurance, bruts de réassurance, dont, notamment, les provisions de sinistres, les provisions pour primes non acquises et les provisions techniques relatives aux contrats en unités de compte.
- (ii) **Ratio d'exploitation** : frais généraux / marge d'exploitation
  - Les frais généraux sont pris en compte dans leur totalité à l'exclusion des frais liés aux ventes d'OPCVM (essentiellement les commissions payées à la force de vente), de la variation des coûts d'acquisition différés (DAC) et de l'amortissement de la valeur des portefeuilles d'assurance Vie acquis (VBI).
  - La marge d'exploitation est la somme de la marge financière, des chargements perçus et autres produits, et de la marge technique nette (ces agrégats sont définis ci-dessus : c.f. l'analyse par marge).
- (iii) **Ratio d'exploitation opérationnel** : frais généraux / marge d'exploitation opérationnelle
  - Les frais généraux sont pris en compte dans leur totalité à l'exclusion des frais liés aux ventes d'OPCVM (essentiellement les commissions payées à la force de vente), de la variation des coûts d'acquisition différés (DAC) et de l'amortissement de la valeur des portefeuilles d'assurance Vie acquis (VBI).
  - La marge d'exploitation opérationnelle est la somme de la marge financière excluant les plus ou moins-values nettes revenant à l'actionnaire, des chargements perçus et autres produits, et de la marge technique nette (ces agrégats sont définis ci-dessus : c.f. l'analyse par marge).

## DOMMAGES

Les **produits financiers nets de charges** incluent les éléments suivants :

- (i) les revenus financiers nets,
- (ii) les plus- et moins-values réalisées,
- (iii) les dotations et reprises de provisions pour dépréciation sur les placements.

Le **résultat technique net** est constitué par :

- (i) les primes acquises, brutes de réassurance,
- (ii) les charges de sinistres, brutes de réassurance,
- (iii) les variations des provisions de sinistres brutes de réassurance, y compris les provisions pour frais de gestion des sinistres et les provisions d'égalisation,
- (iv) les frais de gestion des sinistres,
- (v) le résultat net de la réassurance cédée.

Le **taux de chargement** est le rapport :

- (i) des frais généraux (excluant les frais de gestion des sinistres mais incluant les dépenses exceptionnelles),
- (ii) aux primes acquises, nettes de réassurance.

Le **ratio de sinistralité de l'exercice courant** (Dommages), net de réassurance est le rapport :

- (i) des [charges techniques de l'exercice courant, brutes de réassurance + frais de gestion des sinistres + résultat de la réassurance cédée de l'exercice courant],
- (ii) aux primes acquises brutes de réassurance.

Le **ratio de sinistralité tous exercices** (Dommages), net de réassurance est le rapport :

- (i) des [charges techniques tous exercices, brutes de réassurance + frais de gestion des sinistres + résultat de la réassurance cédée tous exercices],
- (ii) aux primes acquises brutes de réassurance.

Le **ratio combiné** est la somme (i) du taux de chargement et (ii) du ratio de sinistralité tous exercices.

## AXA CORPORATE SOLUTIONS

Les **couvertures** sont des traités de réassurance spécifiques et sont achetées dans le but de protéger tout ou partie du portefeuille de la société en cas de **sinistres majeurs**. Si ces sinistres majeurs ne surviennent pas durant la période assurée, une partie des primes est reversée à la cédante sous la forme d'une participation aux bénéfices (aussi appelée "No Claim Bonus"). En général, le **coût d'une couverture** est enregistré en résultat (ou "acquis") de façon prorataée sur la durée du traité.

Les **sinistres majeurs** désignent les événements dont le coût net à l'ultime est supérieur à 50 millions de dollars américains (environ 3 % des fonds propres consolidés d'AXA Corporate Solutions) ; Le **coût net "à l'ultime"** est égal au coût global du sinistre (net de réassurance) diminué des primes de reconstitution nettes de réassurance.

La **marge technique nette** inclut :

- (i) les primes acquises, nettes de réassurance (cessions/rétrocessions et couvertures),
- (ii) la charge de sinistres tous exercices, nette de réassurance et intégrant les sinistres majeurs,
- (iii) les commissions (commissions fixes, commissions glissantes et participations aux bénéfices), (a) payées aux cédantes et (b) reçues des rétrocessionnaires,
- (iv) les frais de gestion des sinistres.

La **marge attritionnelle nette de l'exercice courant** inclut les éléments suivants :

- (i) les primes acquises, nettes de cessions / rétrocessions (réassurance cédée hors couvertures),
- (ii) les charges de sinistres de l'exercice courant (hors sinistres majeurs), nettes de rétrocessions,
- (iii) les commissions (commissions fixes, commissions glissantes et participations aux bénéfices), (a) payées aux cédantes et (b) reçues des rétrocessionnaires, hors commissions relatives aux couvertures,
- (iv) les frais de gestion des sinistres.

## GESTION D'ACTIFS

**Collecte nette** : Entrées de fonds des clients diminuées de leurs sorties de fonds. La collecte nette mesure l'impact des efforts commerciaux, l'attractivité des produits (qui dépend surtout de la performance et de l'innovation), et indique les tendances générales du marché en matière d'allocation des investissements.

**Ratio de frais généraux** : dépenses d'exploitation / chiffre d'affaires (y compris commissions de performance).



# Comptes consolidés



178	<b>BILAN CONSOLIDÉ</b>
180	<b>COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ</b>
181	<b>ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS</b>
181	1. Faits caractéristiques de l'exercice
182	2. Faits postérieurs à la clôture de l'exercice
183	3. Principes et méthodes de consolidation
193	4. Sociétés consolidées
199	5. Total de l'actif par activité
200	6. Ecart d'acquisition
205	7. Portefeuilles de contrats des sociétés d'assurance vie
206	8. Placements
211	9. Placements représentant les engagements des contrats en unités de compte
211	10. Placements des entreprises du secteur bancaire et des autres activités
212	11. Titres mis en équivalence
213	12. Créances et dettes nées des opérations d'assurance et de réassurance
213	13. Créances sur les entreprises du secteur bancaire
214	14. Frais d'acquisition reportés
215	15. Capitaux propres du Groupe
216	16. Intérêts minoritaires dans les capitaux propres
217	17. Autres fonds propres
217	18. Passifs subordonnés
218	19. Provisions techniques d'assurance
220	20. Provisions pour risques et charges
225	21. Dettes représentées par des titres
226	22. Dettes envers les entreprises du secteur bancaire
227	23. Informations sectorielles et comptes techniques
234	24. Produits financiers nets de charges
235	25. Cessions en réassurance
236	26. Charges d'exploitation nettes
238	27. Impôt sur les bénéfices
240	28. Résultat par action
242	29. Instruments financiers à terme
244	30. Hors bilan
246	31. Opérations avec des entreprises liées
247	32. Tableau explicatif de la variation de trésorerie
248	33. Règles en matière de distribution de dividendes et de ratio de solvabilité
248	34. Comptes consolidés en normes américaines
249	<b>RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS</b>

## Bilan consolidé

(en millions d'euros)

Notes en annexe	<b>Actif</b>	<b>31 décembre 2002</b>	<b>31 décembre 2001</b>	<b>31 décembre 2000 <sup>(a)</sup></b>
<b>6</b>	<b>Ecarts d'acquisition</b>	<b>14.407</b>	<b>15.879</b>	<b>15.865</b>
7	Portefeuilles de contrats des sociétés d'assurance vie	3.224	3.739	3.724
	Autres immobilisations incorporelles	701	396	403
	<b>Total actifs incorporels</b>	<b>3.925</b>	<b>4.135</b>	<b>4.127</b>
	Placements immobiliers	12.714	13.409	13.825
	Placements dans des entreprises liées et dans les entreprises avec lesquelles existe un lien de participation	3.784	3.828	3.113
	Obligations	147.750	143.527	134.214
	Actions & OPCVM	57.303	64.537	65.773
	Prêts	18.265	22.907	26.316
<b>8</b>	<b>Total placements des entreprises d'assurance</b>	<b>239.816</b>	<b>248.208</b>	<b>243.241</b>
<b>9</b>	<b>Placements représentant les engagements des contrats en unités de compte</b>	<b>90.458</b>	<b>115.723</b>	<b>117.261</b>
<b>10</b>	<b>Placements des entreprises du secteur bancaire et des autres activités</b>	<b>9.024</b>	<b>10.355</b>	<b>10.773</b>
<b>11</b>	<b>Titres mis en équivalence</b>	<b>2.093</b>	<b>1.570</b>	<b>1.217</b>
	Provisions techniques d'assurance cédées	9.910	11.591	9.142
	Provisions techniques des contrats en unités de compte cédées	20	28	92
<b>19</b>	<b>Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques</b>	<b>9.930</b>	<b>11.619</b>	<b>9.234</b>
<b>12</b>	<b>Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance</b>	<b>14.003</b>	<b>15.571</b>	<b>13.817</b>
	Créances sur la clientèle bancaire	7.889	7.130	6.577
	Autres créances	3.477	4.303	4.142
	<b>Créances sur la clientèle bancaire et autres créances</b>	<b>11.367</b>	<b>11.433</b>	<b>10.719</b>
<b>13</b>	<b>Créances sur les entreprises du secteur bancaire</b>	<b>17.592</b>	<b>17.646</b>	<b>28.728</b>
	Immobilisations corporelles	1.239	1.944	1.790
	Autres actifs	7.241	7.493	5.841
	<b>Autres actifs (y compris les immobilisations corporelles)</b>	<b>8.480</b>	<b>9.437</b>	<b>7.631</b>
<b>14</b>	<b>Frais d'acquisition reportés</b>	<b>10.965</b>	<b>10.917</b>	<b>9.359</b>
	Autres comptes de régularisation	12.599	13.106	14.540
	<b>Comptes de régularisation - actif</b>	<b>23.563</b>	<b>24.023</b>	<b>23.899</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>444.657</b>	<b>485.599</b>	<b>486.513</b>

(a) Données telles que publiées dans les comptes consolidés de l'exercice 2000 (mais présentées selon la nouvelle réglementation).

(en millions d'euros)

Notes en annexe	<b>Passif</b>	31 décembre 2002	31 décembre 2001	31 décembre 2000 <sup>(a)</sup>
	Capital	4.035	3.971	3.809
	Primes d'émission, de fusion et d'apport	13.824	13.627	12.379
	Réserves consolidées	4.902	6.662	4.230
	Résultat consolidé	949	520	3.904
	<b>15 Capitaux propres du Groupe</b>	<b>23.711</b>	<b>24.780</b>	<b>24.322</b>
	Intérêts minoritaires dans les réserves	2.444	3.024	1.578
	Intérêts minoritaires dans le résultat	368	385	2.124
	<b>16 Intérêts minoritaires</b>	<b>2.812</b>	<b>3.409</b>	<b>3.702</b>
	<b>Capitaux propres totaux</b>	<b>26.523</b>	<b>28.189</b>	<b>28.023</b>
	<b>17 Autres fonds propres</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>192</b>
	<b>18 Passifs subordonnés</b>	<b>8.300</b>	<b>8.867</b>	<b>8.261</b>
	<b>19 Provisions techniques d'assurance brutes</b>	<b>263.172</b>	<b>272.125</b>	<b>263.174</b>
	<b>19 Provisions techniques des contrats en unités de compte</b>	<b>90.011</b>	<b>115.305</b>	<b>117.469</b>
	<b>20 Provisions pour risques et charges</b>	<b>9.775</b>	<b>10.553</b>	<b>11.530</b>
	<b>12 Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance</b>	<b>8.299</b>	<b>8.806</b>	<b>9.543</b>
	Dettes envers la clientèle bancaire	10.656	9.985	10.385
	Autres dettes	15.656	16.556	18.955
	<b>Dettes envers la clientèle bancaire et autres dettes</b>	<b>26.313</b>	<b>26.541</b>	<b>29.340</b>
	<b>21 Dettes représentées par des titres</b>	<b>4.682</b>	<b>6.140</b>	<b>6.897</b>
	<b>22 Dettes envers les entreprises du secteur bancaire</b>	<b>5.018</b>	<b>6.609</b>	<b>9.412</b>
	<b>Comptes de régularisation - passif</b>	<b>2.564</b>	<b>2.464</b>	<b>2.671</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>444.657</b>	<b>485.599</b>	<b>486.513</b>

(a) Données telles que publiées dans les comptes consolidés de l'exercice 2000 (mais présentées selon la nouvelle réglementation).

(en millions d'euros)

Notes en annexe	<b>Hors Bilan</b>	31 décembre 2002	31 décembre 2001	31 décembre 2000
	<b>30 Engagements reçus :</b>			
	– Entreprises d'assurance	4.773	3.450	2.295
	– Entreprises du secteur bancaire	7.873	7.176	6.339
	– Autres entreprises	5.693	4.640	45
	<b>Total engagements reçus</b>	<b>18.338</b>	<b>15.267</b>	<b>8.679</b>
	<b>30 Engagements donnés :</b>			
	– Entreprises d'assurance	4.643	3.471	3.648
	– Entreprises du secteur bancaire	9.848	9.837	6.751
	– Autres entreprises	1.635	2.269	882
	<b>Total engagements donnés</b>	<b>16.126</b>	<b>15.577</b>	<b>11.282</b>

## Compte de résultat consolidé

(en millions d'euros, sauf le résultat par action en euros)

Notes en annexe	Compte de résultat consolidé		
	2002	2001	2000 <sup>(a)</sup>
Primes émises	69.723	69.471	64.788
Produits d'exploitation bancaire	1.012	1.127	11.754
Produits des autres activités	3.992	4.234	3.429
<b>23 Chiffre d'affaires</b>	<b>74.727</b>	<b>74.832</b>	<b>79.971</b>
Variation des provisions pour primes non acquises	(382)	(355)	(439)
24 Produits financiers nets de charges	(8.713)	(1.244)	14.811
<b>Produits bruts d'exploitation</b>	<b>65.632</b>	<b>73.233</b>	<b>94.342</b>
Charges des prestations d'assurance	(47.922)	(56.668)	(61.828)
25 Charges ou produits nets des cessions en réassurance	(523)	1.163	1.001
26 Frais d'acquisition des contrats	(5.891)	(6.394)	(5.958)
Charges d'exploitation bancaire	(600)	(838)	(6.509)
26 Frais d'administration	(8.098)	(8.775)	(11.871)
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>2.597</b>	<b>1.721</b>	<b>9.176</b>
27 Impôts sur les résultats	(426)	(45)	(2.773)
<b>Résultat net des sociétés intégrées</b>	<b>2.171</b>	<b>1.676</b>	<b>6.403</b>
11 Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	23	17	(23)
6 Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition	(877)	(788)	(353)
Intérêts minoritaires	(368)	(385)	(2.124)
<b>RÉSULTAT NET, PART DU GROUPE</b>	<b>949</b>	<b>520</b>	<b>3.904</b>
28 Résultat par action <sup>(b)</sup>	0,55	0,30	2,57
28 Résultat dilué par action <sup>(b)</sup>	0,55	0,32	2,44
Impact des opérations exceptionnelles <sup>(c)</sup>	(235)	–	(1.643)
Dotation aux amortissements (part du Groupe) des écarts d'acquisition	643	681	279
<b>RÉSULTAT COURANT, PART DU GROUPE <sup>(c)</sup></b>	<b>1.357</b>	<b>1.201</b>	<b>2.540</b>
28 Résultat courant par action <sup>(b)</sup>	0,78	0,70	1,67
28 Résultat courant dilué par action <sup>(b)</sup>	0,78	0,70	1,60

(a) Données telles que publiées dans les comptes consolidés de l'exercice 2000 (mais présentées selon la nouvelle réglementation).

(b) Après division par quatre de la valeur nominale de l'action et multiplication par quatre du nombre d'actions composant le capital de la société, résolutions votées par l'Assemblée Générale des actionnaires du 9 mai 2001.

(c) Le résultat courant est le résultat net part du Groupe avant dotation aux amortissements (part du Groupe) des écarts d'acquisition et hors impact des opérations exceptionnelles. Le résultat courant n'est pas un soldé intermédiaire de gestion normé (ou défini par la réglementation comptable française) et, en conséquence, il n'est pas nécessairement comparable avec des indicateurs ayant la même appellation présentés par d'autres sociétés.

(d) Les opérations exceptionnelles de l'exercice 2002 comprennent :

- la plus-value liée à la cession des activités Santé (National Mutual Health Insurance) de la filiale Australienne, pour 87 millions d'euros net part du Groupe
- un profit exceptionnel chez Alliance Capital, correspondant à la reprise partielle (277 millions d'euros) du profit de dilution constaté en 2000 lors de l'acquisition de Sanford C. Bernstein, suite à l'exercice par les anciens actionnaires de Sanford Bernstein d'une partie de leurs options de vente de titres Alliance. Cette opération a généré un écart d'acquisition complémentaire de 122 millions de dollars, totalement amorti sur la période (129 millions d'euros).

Les opérations exceptionnelles de l'exercice 2000 comprenaient :

- une plus-value consolidée liée à la cession de la banque DLJ (2.071 millions d'euros après impôts, part du Groupe), nette des moins-values et provisions sur les titres Crédit Suisse reçus en échange (– 67 millions d'euros), soit 2.004 millions d'euros, net part du Groupe,
- des moins-values et des provisions pour dépréciation du portefeuille obligataire (essentiellement sur les obligations à haut rendement) de la filiale d'assurance vie aux États-Unis, en liaison avec la baisse de la valeur de marché de ces placements, pour – 236 millions d'euros durant les troisième et quatrième trimestres 2000,
- les pertes estimées à fin 2000 découlant de la cession de la Banque Worms pour un montant de – 125 millions d'euros.

# Annexe aux comptes consolidés

Note préliminaire : par convention dans la présente annexe, “la Société” désigne la société holding, la Société et ses filiales, directes et indirectes, étant identifiées sous l’appellation AXA.

## 1. Faits caractéristiques de l’exercice

La Société est le holding d’AXA, groupe international de sociétés offrant des produits et services de protection financière. Sur la base des informations disponibles au 31 décembre 2001, AXA était, à cette date, le premier assureur français, le premier groupe d’assurance européen et le premier groupe d’assurance mondial<sup>1</sup>. AXA était aussi, à cette date, le 6<sup>e</sup> gestionnaire d’actifs au monde<sup>2</sup>. AXA opère principalement en Europe occidentale, en Amérique du Nord et dans la région Asie / Pacifique. A une échelle moindre, AXA est également présent au Moyen-Orient, en Afrique et en Amérique du Sud. Dans le rapport annuel et les comptes consolidés d’AXA, l’analyse sectorielle est établie sur la base de cinq activités (ou métiers) : “Vie, épargne et retraite”, “Dommages”, “Assurance internationale” (y compris la réassurance), “Gestion d’actifs” et “Autres services financiers”. Un segment “Holdings” regroupe en outre les sociétés non opérationnelles.

### 1.1. ÉVÉNEMENTS MAJEURS LIÉS À L’ACTIVITÉ

#### INCIDENCE DE LA BAISSÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

AXA, comme l’ensemble des investisseurs, s’est trouvée confrontée pour la troisième année consécutive à une baisse des marchés actions. En 2002, l’indice CAC a perdu – 33,7 %, le Dow Jones – 17 % alors que le Nikkei chutait de – 18,6 %. Cette baisse a conduit AXA à constater des provisions pour dépréciation à caractère durable de ses placements en actions d’un montant de 912 millions d’euros, impactant le résultat net part du Groupe à hauteur de – 614 millions d’euros. Ces montants incluent une provision pour risque d’exigibilité maintenue dans les comptes consolidés pour 72 millions d’euros (47 millions d’euros net part du Groupe) pour des raisons réglementaires propres à la France, et bien que les études effectuées n’aient pas fait ressortir une insuffisante liquidité des placements et donc un risque d’exigibilité anticipée.

### 1.2. ACQUISITIONS ET CESSIONS DE L’EXERCICE

#### 1.2.1. ACQUISITIONS DE L’EXERCICE

Le 2 septembre 2002, AXA et BNP Paribas ont finalisé l’acquisition par AXA de 100 % du capital de **Banque Directe**, filiale du groupe BNP Paribas. L’opération, dont le prix d’acquisition se montait à 60 millions d’euros, a généré un écart d’acquisition de 13 millions d’euros, amorti en totalité sur l’exercice.

En **Australie**, AXA Asia Pacific Holdings Limited (AXA APH) a annoncé, le 19 juillet, l’acquisition de la société australienne **ipac Securities Limited**, pour un montant de 205 millions de dollars australiens (soit 118 millions d’euros au taux de change moyen de l’exercice). L’écart d’acquisition généré se monte à 101 millions d’euros (au taux de change de clôture de l’exercice), amorti sur 15 ans.

(1) Source FFSA 2001, sur la base des produits bruts d’exploitation.

(2) Source Citygroup, sur la base des actifs gérés 2001.

### 1.2.2. CESSIONS

En **Australie**, la vente de **AXA Health Insurance Pty Ltd** a été réalisée dans la seconde partie de l'année 2002. L'opération a généré une plus-value réalisée de 87 millions d'euros, traitée comme une opération à caractère exceptionnel dans les comptes 2002.

En **France**, le 7 août 2002, AXA et le Crédit Foncier de France (CFF) ont signé un protocole d'accord avec GECINA, sur les conditions de reprise de leurs participations dans **SIMCO** (respectivement 32 % et 21 %), dans le cadre d'une offre publique mixte à initier par GECINA sur les titres de cette société foncière cotée sur le Premier Marché d'Euronext Paris. Les actions AXA ont été apportées à l'offre de GECINA le 15 novembre 2002 et ont généré une plus-value de 115 millions d'euros, dont 113 millions dans les compagnies d'assurance Vie françaises. A l'issue de l'opération, la part d'AXA dans le capital de GECINA est de 6,18 % (dont 4,95 % représentent la part des compagnies françaises).

## 1.3. OPÉRATIONS DE CAPITAL ET DE FINANCEMENT

### 1.3.1. AUGMENTATIONS DE CAPITAL

Le Groupe AXA a, depuis plusieurs années offert à ses salariés, en France et à l'étranger, l'opportunité d'acquérir des titres de la société. En 2002, les salariés ont investi 255 millions d'euros (respectivement 13 millions en juillet 2002 et 242 millions en décembre 2002). Les offres 2002 ont conduit à l'émission de 27,2 millions de titres nouveaux, portant à 1.762 millions le nombre d'actions composant le capital d'AXA au 20 décembre 2002 à l'issue de la seconde opération. Au 31 décembre 2002, l'actionnariat salarié du Groupe représente près de 4 % du capital d'AXA contre 2,3 % au 31 décembre 2001.

### 1.3.2. OPÉRATIONS DE FINANCEMENT

En janvier 2002, AXA a négocié une ligne de crédit à 3 ans de 100 millions d'euros. Durant les mois de janvier et février 2002, dans le cadre de son programme européen d'obligations à moyen terme ("EMTN"), dont l'enveloppe globale s'élève à 3 milliards d'euros, AXA a émis trois emprunts, le premier d'un montant de 100 millions de dollars, avec une échéance en 2004, et les deux autres de 200 millions d'euros chacun, avec respectivement pour échéance 2004 et 2005. Ces opérations ont servi au refinancement de dettes existantes.

## 2. Faits postérieurs à la clôture de l'exercice

En **Autriche** et en **Hongrie**, AXA a annoncé le 18 décembre 2002 les termes de ses discussions pour la vente de ses activités avec UNIQA Versicherung AG, le premier assureur vie et le quatrième assureur non-vie dans ces pays. La transaction a été signée par les deux parties en décembre dernier, mais reste soumise à l'approbation des régulateurs locaux. Le montant estimé de la plus-value qui sera réalisée sur 2003 se monte à 45 millions d'euros.

En **Australie**, AXA Asia Pacific Holdings a annoncé le 29 novembre 2002 qu'elle avait signé un accord de cession portant sur 50 % de sa participation dans Members Equity Pty Ltd pour un montant de 51 millions d'euros. La transaction a été finalisée début 2003. La plus-value correspondante est estimée à 11 millions d'euros (net part du Groupe) et sera comptabilisé dans l'exercice 2003.

## 3. Principes et méthodes de consolidation

### 3.1. PRÉSENTATION DES COMPTES

#### PRINCIPES GÉNÉRAUX

La Société est la société-mère d'un groupe international de services financiers, centré sur la protection financière, l'assurance et la gestion d'actifs. La liste des sociétés consolidées figure à la note 4 de la présente annexe.

Les comptes consolidés de la Société sont établis au 31 décembre sur la base des comptes individuels arrêtés à cette date, à l'exception de ceux d'AXA Life Japan qui correspondent à une situation comptable de douze mois arrêtée au 30 septembre. Avant 2001, AXA Asia Pacific Holdings et ses filiales établissaient leurs comptes au 30 septembre ; leur date de clôture ayant été portée au 31 décembre, les comptes 2001 de ces sociétés cumulent une période d'activité de 15 mois débutant au 1<sup>er</sup> octobre 2000.

Pour les sociétés n'établissant pas leurs comptes en euros, les éléments du bilan sont convertis au taux de change de clôture de leur exercice comptable et les éléments du compte de résultat au taux de change moyen durant la période. L'incidence de la variation des taux de change sur les capitaux propres est inscrite dans les réserves consolidées.

### 3.2. PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRAUX

Les comptes consolidés du Groupe sont établis sur la base des textes de référence suivants :

- loi du 3 janvier 1985 relative aux comptes consolidés et son décret d'application,
- règlements du Comité de la Réglementation Comptable, notamment le règlement 2000-05 applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2001 et instaurant une nouvelle méthodologie pour l'établissement des comptes consolidés des entreprises d'assurance.

### 3.3. CHANGEMENTS DE MÉTHODE COMPTABLE

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2002, AXA applique le règlement 2000-06 du Comité de la Réglementation Comptable relatif aux passifs, dont l'entrée en application n'a pas eu d'incidence sur les états financiers du Groupe.

En 2002, aucun changement de méthode comptable n'est intervenu.

En 2001, les changements de méthode comptable intervenus avaient trait, d'une part, à l'application de la nouvelle réglementation des comptes consolidés des entreprises d'assurance suite au règlement 2000-05 du Comité de la Réglementation Comptable et, d'autre part, au traitement comptable des contrats "With-profit" britanniques.

### 3.4. PRINCIPES ET MÉTHODES DE CONSOLIDATION

#### 3.4.1. PÉRIMÈTRE

Sont consolidées par **intégration globale** les sociétés dont AXA a le contrôle. Celui-ci est présumé dès lors qu'AXA détient directement ou indirectement au moins 40 % des droits de vote et qu'aucun autre actionnaire n'a de participation supérieure à celle d'AXA.

Sont consolidées par **intégration proportionnelle** les sociétés dont AXA détient directement ou indirectement 20 % ou plus des droits de vote et sur lesquelles AXA exerce avec des tiers un contrôle conjoint.

Sont consolidées par **mise en équivalence** les sociétés sur lesquelles AXA a une influence durable et notable, soit en détenant 20 % ou plus des droits de vote, soit aux termes d'un pacte d'actionnaires. Sont également consolidées par mise en équivalence les sociétés contrôlées dont la contribution au chiffre d'affaires, au résultat ou à la situation nette n'est pas significative.

Les SCI, les OPCVM, les sociétés immobilières et de portefeuille (principalement détenues par des sociétés d'assurances) ne sont pas consolidés, dans la mesure où leur exclusion du périmètre de consolidation n'altère pas l'image fidèle des comptes consolidés.

Une filiale ou une participation est laissée en dehors du périmètre de consolidation lorsque :

- dès la date d'acquisition, les actions ou les parts de cette filiale sont destinées à être vendues,
- la filiale ne présente qu'un intérêt négligeable par rapport à l'image fidèle des comptes consolidés,
- les informations nécessaires à l'établissement des comptes consolidés ne peuvent être obtenues sans frais excessifs ou dans des délais compatibles avec l'établissement des comptes consolidés.

Les actions de sociétés consolidées qui sont utilisées en tant que support de contrats en unités de compte sont prises en compte pour le calcul du pourcentage de contrôle du Groupe, mais exclues pour le calcul du pourcentage d'intérêt.

### 3.4.2. ENTRÉE DANS LE PÉRIMÈTRE ET ACQUISITION D'INTÉRÊTS MINORITAIRES

#### Réévaluation des actifs et passifs de sociétés nouvellement acquises

Lors de la première consolidation, l'ensemble des actifs et passifs identifiables des sociétés nouvellement acquises sont estimés à leur juste valeur. Pour les provisions techniques, la valeur d'utilité retenue est en principe le montant des provisions tel qu'évalué à la date d'acquisition par l'entreprise entrant dans le périmètre de consolidation, sous réserve de l'homogénéité des méthodes utilisées avec celles d'AXA. Dans le cadre de ces réestimations, les compagnies d'assurance vie acquises enregistrent à l'actif de leur bilan une valeur de portefeuille correspondant à la valeur actualisée des profits futurs relatifs au portefeuille de contrats existant à la date d'acquisition. Le taux d'actualisation de ces profits futurs intègre une prime de risque.

#### Acquisition d'intérêts minoritaires

Lors d'une acquisition d'intérêts minoritaires dans une société déjà intégrée globalement, les actifs et passifs ne sont pas réévalués à leur valeur de réalisation mais maintenus à leur valeur dans les comptes consolidés.

#### Détermination du prix d'acquisition

Le prix d'acquisition inclut le coût de la transaction, les frais externes directement liés à l'opération ainsi que les coûts de liquidation ou de modification des plans d'option de souscription d'actions pré-existants (que ce soit lors d'une première consolidation ou lors de l'acquisition ultérieure d'intérêts minoritaires). Lorsque l'opération est effectuée en devises étrangères, le cours de change retenu est celui du jour de l'opération (si l'opération s'effectue en plusieurs étapes, le cours retenu est celui correspondant à la première étape).

## Écart d'acquisition

La différence entre le prix d'acquisition et l'actif net acquis constitue l'écart d'acquisition. Si cette différence est positive, elle est enregistrée à l'actif dans le poste "Écarts d'acquisition".

Si cette différence est négative, il est procédé aux éventuels ajustements suivants :

- acquisition d'une société non consolidée précédemment : la valeur réévaluée des immobilisations est revue à la baisse,
- acquisition complémentaire de titres dans une société déjà consolidée par intégration globale : la valeur en consolidation des actifs fait l'objet d'une analyse, qui peut conduire à constater des dépréciations ; l'écart négatif résiduel est ensuite imputé sur les éventuels écarts positifs pré-existants.

Si, à la suite de ces ajustements, une différence négative subsiste, celle-ci est enregistrée au passif et constitue un écart d'acquisition négatif.

Les écarts d'acquisition peuvent être modifiés jusqu'à la clôture de l'exercice suivant l'acquisition sur la base des nouvelles informations disponibles.

Les écarts d'acquisition constatés sont alloués (i) aux différentes sociétés (ou portefeuilles) acquises en fonction de leur importance sur leur marché ou de leur rentabilité attendue, compte tenu des sociétés déjà détenues actives sur ce segment d'activité, et (ii) également aux sociétés déjà détenues qui bénéficient de l'acquisition effectuée.

Avant le 1<sup>er</sup> janvier 2001, les écarts d'acquisition pouvaient être imputés sur les capitaux propres à hauteur de la quote-part financée par émission d'actions nouvelles ; ce n'est désormais plus possible, le changement de méthode n'affectant cependant pas les acquisitions antérieures.

En revanche, les acquisitions peuvent être comptabilisées suivant la méthode dérogatoire prévue à l'article 215 de la nouvelle réglementation "Mise en commun d'intérêts" si elles remplissent les conditions requises.

### 3.4.3. OPÉRATIONS INTERNES AU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2001, l'impact sur le résultat des transactions entre sociétés consolidées est toujours éliminé, à l'exception des pertes internes présentant un caractère durable qui sont généralement maintenues.

Lorsque l'actif objet de la cession interne n'est pas destiné à être conservé de façon durable au sein du Groupe AXA :

- l'impôt correspondant à la plus ou moins-value réalisée est également éliminé par la constatation d'un impôt différé inscrit au bilan,
- de même que l'incidence au compte de résultat de l'éventuelle participation aux bénéfices due aux assurés au titre de cette transaction (une participation aux bénéfices différée étant, en contrepartie, portée à l'actif du bilan).

Par ailleurs, le transfert total ou partiel de titres d'une entreprise consolidée entre deux entreprises consolidées par intégration globale mais détenues avec des pourcentages d'intérêts différents n'affecte pas le résultat (à l'exception des éventuels impôts et participation aux bénéfices comptabilisés au titre de la transaction, qui ne donnent pas lieu à retraitement dans les comptes consolidés, les titres objets de la cession interne étant destinés à être conservés durablement au sein d'AXA). L'incidence de ces transferts sur les capitaux propres part du Groupe, qui trouve sa contrepartie dans les intérêts minoritaires, est isolée sur les lignes "Restructurations internes" de l'état de variation des capitaux propres.

## 3.5. ÉVALUATION DES ACTIFS

### 3.5.1. ECARTS D'ACQUISITION

La durée d'amortissement des écarts d'acquisition est fonction de l'activité et de l'importance de la société à laquelle il a été affecté. Elle est généralement de 30 ans pour les écarts d'acquisition positifs qui concernent les sociétés d'assurance, les banques et les sociétés de gestion d'actifs travaillant principalement pour le compte des sociétés d'assurance du Groupe. La durée d'amortissement est limitée à 20 ans pour les sociétés de gestion d'actifs dont l'activité principale est la gestion d'actifs pour le compte de tiers et à 5 ans pour les sociétés de courtage.

Les écarts d'acquisition inférieurs à 10 millions d'euros (1,5 million d'euros pour les sociétés de courtage) sont amortis en totalité en compte de résultat sur l'année de leur constatation.

Si les paramètres (valeur patrimoniale, rentabilité future, parts de marché, ...) ayant servi à déterminer le plan d'amortissement n'ont pas enregistré de changements significatifs, le plan n'est pas modifié. S'ils montrent des changements significatifs défavorables, il est procédé à un amortissement exceptionnel (ou à la modification du plan d'amortissement); cependant, aucun amortissement exceptionnel n'est comptabilisé si son montant se révélait inférieur au cumul des dotations annuelles sur une période égale à 1/5<sup>e</sup> de la durée initiale d'amortissement, (i) compte tenu de l'intention de détention durable de la participation considérée par le Groupe et (ii) dans la mesure où les changements significatifs défavorables des paramètres peuvent être considérés comme non définitifs.

### 3.5.2. ACTIFS INCORPORELS

#### Portefeuille de contrats

La valeur de portefeuille relative aux compagnies d'assurance Vie acquises est amortie en fonction de l'émergence des profits sur la durée de vie du portefeuille de contrats. Un test de recouvrabilité est réalisé chaque année en fonction de l'expérience et de l'évolution anticipée des principaux paramètres.

#### Autres immobilisations incorporelles

Ce poste comprend notamment les coûts d'applications informatiques, lesquels font l'objet d'un amortissement sur une durée maximale de cinq ans.

### 3.5.3. PLACEMENTS DES ENTREPRISES D'ASSURANCE, DU SECTEUR BANCAIRE ET DES AUTRES ACTIVITÉS

Sauf exceptions, les méthodes de comptabilisation des placements sont les suivantes :

- Les **placements immobiliers** sont comptabilisés à leur coût d'acquisition net d'amortissements et de provisions ligne à ligne en cas de dépréciation durable. Les immeubles sur lesquels les sociétés d'AXA ont exercé une hypothèque sont inscrits au bilan à leur valeur de marché à la date d'exercice de ladite hypothèque.
- Les **obligations** sont comptabilisées à leur coût amorti compte tenu de l'amortissement de la surcote ou décote sur la durée de vie du titre. Une provision pour dépréciation est constituée dès lors que le recouvrement des montants dus est durablement compromis.
- Les **actions** sont enregistrées à leur coût d'acquisition, net de provisions constatées ligne à ligne en cas de dépréciation durable.

Ces provisions sont constituées conformément à l'Avis du Comité d'urgence du Conseil National de la Comptabilité du 18 décembre 2002 relatif aux provisions pour dépréciation à caractère durable. Sont présumées être en situation de dépréciation à caractère durable les titres en situation de moins-value latente significative sur une période de 6 mois consécutifs précédant la clôture. Le critère de moins-value latente significative est de 20 % de la valeur comptable lorsque les marchés sont peu

volatils, ce critère étant porté à 30 % lorsque les marchés sont volatils. Compte tenu de l'évolution des marchés en 2002, le critère de 30 % a été appliqué. Les actions n'entrant pas dans les critères définis ci-dessus devront néanmoins faire l'objet d'une analyse lorsqu'il existe des facteurs significatifs autres que la baisse du cours de bourse de nature à remettre en cause les fondamentaux de l'entreprise émettrice du titre ou si une cession à très court terme est envisagée.

Les provisions constatées sur les actions en situation de dépréciation à caractère durable sont égales à la différence entre leur valeur nette comptable et leur valeur d'inventaire à la date de clôture. Cette valeur n'est pas, sauf cas particulier, la valeur instantanée du placement. Elle est déterminée en tenant compte de l'horizon de détention, selon une approche multicritères (approche patrimoniale, valeur actuelle des flux futurs, spécificités du secteur d'activité considéré). Les titres nécessaires à l'activité et qui de ce fait sont destinés à être conservés durablement ne font pas l'objet d'une provision pour dépréciation dès lors qu'il n'existe pas d'éléments particuliers de nature à remettre en cause les fondamentaux des entreprises émettrices. Dans le cas des titres destinés à être conservés de façon durable, la valeur d'inventaire est définie comme la plus élevée des deux valeurs entre la valeur de marché du titre à la clôture et la valeur recouvrable. Dans le cas contraire, la valeur d'inventaire est égale au cours de bourse de clôture pour les cessions envisagées avant la date d'arrêté des comptes et pour les autres à la valeur la plus élevée entre la moyenne des cours de bourse du dernier mois précédant la clôture et le cours de bourse de clôture.

Ces provisions peuvent faire l'objet de reprise dès lors que les conditions qui ont conduit à les constituer n'existent plus.

- Les **avances sur contrats d'assurance vie** sont comptabilisées pour l'encours restant à rembourser.
- Les **prêts immobiliers et hypothécaires** figurent au bilan pour le montant restant à rembourser par le débiteur, net de décotes non amorties et de provisions pour dépréciation. Les provisions résultent d'une évaluation des prêts douteux, soit sur la base de leur valeur de marché actuelle, soit enfin sur la base de la valeur réelle de l'hypothèque s'il s'agit d'un prêt hypothécaire.

Les **titres des sociétés immobilières** et les **OPCVM** figurent respectivement parmi les actifs immobiliers et les actions.

Par exception, les placements ci-après sont évalués en **valeur de marché** :

- les **placements représentant les engagements des contrats en unités de compte** et les **actifs alloués aux contrats "With-profit"**, la variation de leur valeur donnant lieu à un ajustement des provisions techniques de même montant ;
- **certains placements mobiliers de compagnies d'assurance vie non européennes** dont les plus ou moins-values latentes sont prises en compte dans la valorisation des provisions techniques ;
- les **titres de transaction** détenus par les filiales bancaires, la variation de leur valeur de marché étant constatée dans le résultat de la gestion financière.

#### 3.5.4. AUTRES ACTIFS

Les immeubles détenus et occupés par AXA sont comptabilisés au bilan sous la rubrique "Autres actifs" et sont amortis de façon linéaire sur une durée comprise entre 20 et 50 ans ; cette rubrique comprend également les matériels, installations et équipements dont l'amortissement est linéaire sur la durée de vie estimative de chaque actif.

#### 3.5.5. FRAIS D'ACQUISITION REPORTÉS DES CONTRATS D'ASSURANCE VIE

Les frais variables engagés lors de l'acquisition de contrats d'assurance vie sont portés à l'actif du bilan. Les frais d'acquisition ainsi reportés sont amortis sur la durée de vie moyenne des contrats en proportion de l'émergence attendue des profits futurs. La partie des frais d'acquisition qui s'avère non récupérable par des profits futurs au cours d'une période comptable est immédiatement constatée en charge.

Les compagnies d'assurance Vie enregistrent parallèlement des provisions pour chargements non acquis qui font l'objet de reprises selon les règles identiques à celles utilisées pour l'amortissement des coûts d'acquisition différés.

### 3.5.6. CESSIION EN RÉASSURANCE PAR TRAITÉS NON-PROPORTIONNELS

Les éléments de bilan et de compte de résultat, relatifs aux traités de cession (et rétrocession) mis en œuvre sont comptabilisés de façon cohérente aux affaires directes (et sur les acceptations) concernées, en tenant compte des clauses contractuelles.

## 3.6. ÉVALUATION DES PASSIFS

### 3.6.1. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

#### Provisions pour restructuration

**Lors d'une entrée de périmètre**, les coûts de restructuration relatifs à des coûts de départ de personnel, de fermeture d'établissement(s), de mise à l'image de l'entreprise acquise, font l'objet d'une provision pour restructuration dans le bilan d'ouverture. Lorsqu'une restructuration induite par l'acquisition d'une filiale touche l'entreprise acquéreuse (ou toute autre société comprise dans le périmètre de consolidation), les provisions pour restructuration comptabilisées au passif du bilan ont alors pour contrepartie une augmentation du coût d'acquisition des titres. Les reprises ultérieures d'une provision qui se révélerait excédentaire n'ont pas d'impact sur le résultat.

**Dans les autres cas**, les provisions pour frais de restructuration sont dotées dans l'exercice au cours duquel le plan de restructuration est approuvé, et sont reprises par résultat.

#### Engagements sociaux

Les engagements de retraite sont calculés en application de la méthode dite préférentielle. Ils comprennent les sommes qui seront versées aux employés du Groupe AXA à compter de leur départ à la retraite (indemnité de départ, retraite complémentaire, aide médicale ainsi que les médailles de travail). Pour couvrir ces engagements, certaines législations ont autorisé ou imposé la mise en place de fonds dédiés spécialisés. Les modalités de fonctionnement et de placement sont propres à chaque pays et à chaque fonds.

Les passifs sociaux peuvent être couverts par des régimes à cotisations définies et/ou par des régimes à prestations définies.

- Les régimes à cotisations définies se caractérisent par des versements à des organismes qui libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure, l'organisme se chargeant de verser au salarié les montants qui lui sont dûs. De ce fait, une fois les cotisations payées, aucun passif ou aucun engagement ne figure dans les comptes du Groupe à l'exception de la charge des cotisations payées aux organismes.
- Les régimes à prestations définies se caractérisent par l'évaluation actuarielle des engagements sur la base des règlements internes de chaque régime. La valeur actualisée des prestations futures de l'employeur, PBO (Projected Benefit Obligation), est calculée sur la base de projections à long terme de taux de croissance des salaires, de taux d'inflation, de table de mortalité, du taux de rotation des effectifs, de la durée résiduelle d'activité et de la revalorisation des rentes.

La valeur inscrite au bilan au titre des engagements de retraite correspond à la différence entre la valeur actualisée des engagements futurs, et les actifs investis en valeur de marché, destinés à les couvrir plan par plan, augmentés des pertes ou diminués des gains non encore comptabilisés. Lorsque cette différence est positive, une provision pour risques et charges est dotée au passif du bilan. Dans le cas inverse, un actif est comptabilisé au bilan.

## Impôts sur les bénéfices

Les impôts différés résultant du décalage entre les valeurs fiscales et les valeurs des actifs et passifs dans les comptes consolidés, sont calculés en fonction des réglementations fiscales en vigueur dans les différents pays.

Il est fait application de la méthode du report variable sur ces différences temporaires. Dès lors que la situation de la société ne permet pas d'envisager la récupération des impôts différés actifs, ceux-ci font l'objet d'une dépréciation.

### 3.6.2. PROVISIONS TECHNIQUES D'ASSURANCE

#### Provisions pour primes non acquises

Les provisions pour primes non acquises constatent la part, calculée prorata temporis, des primes émises et des primes restant à émettre qui se rapporte à la période comprise entre la date d'inventaire et la prochaine échéance du contrat ou, à défaut, de son terme. Les frais d'acquisition relatifs à ces primes non acquises sont inscrits à l'actif du bilan dans les comptes de régularisation.

#### Provisions mathématiques

Les provisions mathématiques des contrats **d'assurance Vie** comportant un risque significatif de mortalité (dits traditionnels) sont calculées, conformément aux principes en vigueur dans chaque pays et sous réserve de l'homogénéité des méthodes utilisées, selon des principes prospectifs, sur la base d'hypothèses de taux de rendement, de mortalité/morbidité et de frais de gestion.

En cas de changement de tables de mortalité, une provision supplémentaire correspondant à l'écart entre les provisions calculées selon l'ancienne et la nouvelle table, doit être constituée. Le complément doit être acté en une seule fois dans les comptes consolidés.

Lorsque les contrats prévoient un taux minimum garanti, les insuffisances éventuelles des rendements futurs sont provisionnées.

Les provisions mathématiques sur les **contrats d'épargne** et sur les **contrats à faible risque d'assurance** sont déterminées à l'aide d'une approche rétrospective, et correspondent au total des cotisations versées, majoré des produits de placements revenant aux assurés et diminué des prélèvements pour frais de gestion, charges de mortalité et rachats.

Sont incluses dans les provisions mathématiques les provisions pour participation aux bénéfices, allouées ou non, lorsque les contrats d'assurance Vie prévoient le versement aux assurés d'une participation assise sur les résultats enregistrés au titre de ces contrats.

La méthode retenue par AXA pour l'actualisation des provisions mathématiques est assimilable à la méthode préférentielle prévue par le nouveau règlement, les taux utilisés au sein du Groupe étant au plus égaux aux taux de rendement prévisionnels, prudemment estimés, des actifs affectés à leur représentation.

Enfin, les provisions mathématiques comprennent la totalité du "fund for future appropriation" des contrats "With-profit" britanniques, qui a notamment pour objet de couvrir les engagements de la société au titre des "terminal bonus" futurs : les provisions sur les contrats "With-profit" et le "fund for future appropriation" varient avec la valeur de marché des actifs.

Les **garanties planchers** offertes au titre des contrats en unités de compte dans les activités directes et les activités de réassurance sont provisionnées sur la base d'une approche prospective : la valeur actuelle moyenne des prestations futures à verser aux assurés en cas de déclenchement des garanties est estimée sur la base de scénarios raisonnables dont les hypothèses principales portent sur les rendements financiers et leur volatilité, les taux de rachat et la mortalité. Cette valeur actuelle des prestations futures est provisionnée de telle sorte que le coût total moyen des garanties soit reconnu en fonction de l'émergence des prélèvements sur la durée de vie des contrats.

Des **provisions pour marges négatives futures** peuvent être constituées dans les comptes sociaux de certaines entités en appliquant des dispositions réglementaires fondées sur des critères prudentiels (par exemple, la provision pour aléas financiers et la provision de gestion). Ces provisions ne sont maintenues en consolidation que si elles sont nécessaires d'un point de vue économique. Dans le cas d'une compagnie d'assurance Vie, la constitution de cette provision doit amener à s'assurer de la recouvrabilité des soldes non encore amortis de la valeur de portefeuille et des frais d'acquisitions différés.

### Provisions de sinistres

Les provisions de sinistres ont pour objet la couverture du coût total à terminaison des sinistres survenus. A l'exception des provisions pour rentes invalidité et incapacité qui font l'objet d'une actualisation, elles ne sont pas escomptées.

Ces provisions couvrent les sinistres déclarés, les sinistres survenus mais non encore déclarés, et l'ensemble des frais liés à la gestion de ces sinistres. Elles sont estimées sur la base de données historiques, des tendances actuelles de sinistralité, et prennent en compte les cadences de règlement observées dans l'ensemble des branches d'assurance.

Sont incluses dans les provisions de sinistres, les provisions d'égalisation couvrant des risques catastrophiques, les provisions pour risques en cours :

- des provisions pour égalisation peuvent être constituées, conformément aux réglementations locales, notamment afin de se prémunir contre des sinistres catastrophiques qui pourraient être engendrés par la grêle, des tempêtes, des inondations, des accidents nucléaires, la pollution, des attentats, le terrorisme et le transport aérien.
- les provisions pour risques en cours, destinées à compenser l'insuffisance des provisions pour primes non acquises pour couvrir les charges de sinistres futurs, sont déterminées par catégorie homogène de contrats sur la base de l'estimation des pertes futures, frais de gestion inclus et compte tenu des produits financiers attendus sur les primes encaissées.

#### 3.6.3. PROVISION POUR RISQUE D'EXIGIBILITÉ

Une provision pour risque d'exigibilité doit être constatée au passif du bilan au niveau d'une société d'assurance s'il existe un risque de liquidité, notamment en cas de probabilité de rachats massifs, et si la valeur nette comptable de l'ensemble des placements de cette société (hors obligations) vient à être supérieure à la somme des valeurs de marché.

Bien que les études effectuées n'aient pas fait ressortir une insuffisante liquidité des placements, pour des raisons réglementaires propres à la France, une provision à caractère prudentiel a été maintenue dans les comptes consolidés du Groupe pour un montant de 72 millions d'euros avant impôts, soit 47 millions d'euros, net part du Groupe.

#### 3.6.4. PROVISIONS TECHNIQUES DES CONTRATS EN UNITÉS DE COMPTE

Des contrats liés à des fonds communs d'investissement spécifiques sont souscrits dans la plupart des pays où AXA exerce une activité d'assurance Vie. Ces contrats font supporter aux assurés la quasi-totalité des risques financiers, mais leur garantissent en contrepartie la quasi-totalité des bénéfices réalisés par les fonds d'investissement. Les engagements afférents à ces contrats sont adossés à la valeur de marché des actifs mis en représentation.

### 3.6.5. RÉSERVE DE CAPITALISATION

En France, les dotations ou prélèvements à la réserve de capitalisation constatés dans les comptes sociaux sont annulés pour la détermination du résultat consolidé. Une charge d'impôt différée est constatée s'il existe une forte probabilité de reprise de cette réserve. Il en est de même dans le cas des entreprises d'assurance Vie pour la constitution d'une charge de participation aux bénéfices différée.

## 3.7. INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME

Les produits dérivés sont comptabilisés conformément au règlement CRC 2002-09 du 12 décembre 2002 relatif aux règles de comptabilisation des instruments financiers à terme par les entreprises d'assurance. Ce texte a confirmé les principes appliqués jusque-là par le Groupe, à l'exception de la reconnaissance jusqu'en 2001 des gains latents sur les produits dérivés non qualifiés de couverture.

Pour les produits dérivés qualifiés de couverture qu'AXA utilise dans le cadre de la gestion actif / passif ou pour couvrir certains actifs ou passifs identifiés contre la variation de leur valeur de marché ou de leurs flux financiers futurs attendus, l'ensemble des flux est enregistré de manière symétrique à l'élément couvert et les charges et produits correspondants apparaissent dans le résultat de la gestion financière. Des tests d'efficacité sont effectués régulièrement. Dans le cas particulier des instruments utilisés à titre de couverture contre les risques de change relatifs à des filiales étrangères consolidées, les plus et moins-values réalisées et latentes sont enregistrées dans les capitaux propres jusqu'à cession de ces filiales, date à laquelle elles sont inscrites en résultat comme les autres écarts de conversion relatifs à ces filiales. Dans le cas d'une stratégie d'investissement / désinvestissement, les résultats intercaires sont neutralisés jusqu'à l'acquisition ou la cession de l'actif.

Les autres produits dérivés sont comptabilisés au bilan à leur valeur de marché estimative. Les moins-values latentes sont inscrites dans le résultat de la gestion financière, avec en contrepartie l'utilisation d'un compte de régularisation passif. La valeur de marché estimative de ces instruments financiers est déterminée à partir de leur cours s'ils sont cotés, de propositions faites par certains opérateurs de marché, de modèles d'évaluation ("pricing models") ou encore d'estimations internes.

## 3.8 PRODUITS BRUTS D'EXPLOITATION

### 3.8.1. CHIFFRE D'AFFAIRES

Les **primes émises** correspondent au montant des cotisations (ou primes) émises et à émettre par les sociétés d'assurance et de réassurance, nettes d'annulations et brutes de cessions aux réassureurs. Dans le secteur de la réassurance, les cotisations sont enregistrées sur la base des cotisations déclarées par les sociétés cédantes, et sur la base d'estimations pour les cotisations à émettre.

Le chiffre d'affaires englobe également le **produit d'exploitation bancaire** (brut) des établissements financiers ainsi que le **produit des autres activités**, celui-ci incluant principalement :

- les revenus perçus par les sociétés d'assurance sur des activités annexes, notamment les commissions reçues sur la vente ou la distribution de produits financiers,
- les commissions reçues au titre des activités de gestion d'actifs,
- les loyers perçus par les sociétés foncières,
- ainsi que la production vendue par les sociétés de promotion immobilière.

### 3.8.2. VARIATION DES PROVISIONS POUR PRIMES NON ACQUISES

Cette variation constate l'évolution d'un exercice à l'autre des provisions pour primes non acquises (pour plus de détail, se reporter au paragraphe ci-dessus "Provisions pour primes non acquises"). Les primes émises ajustées de cette variation représentent les primes acquises (brutes de cession en réassurance).

### 3.8.3. PRODUITS FINANCIERS NETS DE CHARGES

Les produits financiers nets de charges incluent :

- les revenus financiers sur placements présentés, pour les activités d'assurance et de réassurance, nets de dotations aux amortissements sur immeubles de placement (pour les autres activités, les charges d'amortissement sont comprises dans les charges d'exploitation),
- les charges financières,
- les plus ou moins-values réalisées nettes de dotations et reprises de provisions pour dépréciation,
- les ajustements de valeur des placements évalués en valeur de marché (cf. paragraphe 3.5.3).

Cependant, pour les entreprises du secteur bancaire, les produits et charges sur actifs et passifs liés à l'activité bancaire figurent en produits et charges d'exploitation bancaires.

Lorsqu'une opération en capital (autre qu'interne au Groupe) se traduit par la réduction du pourcentage d'intérêt du Groupe dans une filiale consolidée, un profit (ou perte) de dilution est enregistré en résultat de la gestion financière ; ce profit (perte) correspond à la variation de quote-part de fonds propres de la filiale avant et après l'opération.

## 3.9. TITRES DÉTENUS DANS LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE

Les titres d'autocontrôle sont portés en diminution des capitaux propres consolidés, sauf s'ils ont été affectés à la régularisation du cours de bourse ou à l'attribution aux salariés, ou encore s'ils sont détenus dans le cadre de la gestion normale des placements représentant des engagements en unités de compte.

## 3.10. PLAN DE STOCK-OPTIONS

La comptabilisation des plans de stock-options varie en fonction de leur type de plan :

### 3.10.1. OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS (ENTRAÎNANT UNE AUGMENTATION DE CAPITAL)

S'il n'y a **pas de garantie de liquidité** accordée aux salariés, il n'y a pas lieu, en principe, de constater de charges, les options étant attribuées à la valeur de marché de l'action. Toutefois, pour les plans qui portent sur des titres autres que ceux de la Société et qui octroient aux salariés un avantage (le prix d'exercice de l'option étant inférieur à la valeur de marché à la date à laquelle le nombre d'options et le prix d'exercice sont connus), celui-ci est provisionné sur la période d'acquisition des droits.

S'il y a une **garantie de liquidité** accordée aux salariés, une provision (correspondant à la différence entre la valeur de marché des actions et le prix d'exercice de l'option) est constituée sur la période d'acquisition des droits et fait l'objet, chaque année au-delà de cette période, d'un ajustement en fonction de l'évolution de la valeur de marché des actions concernées à la date de clôture. S'il existe des actionnaires minoritaires, le rachat des titres aux salariés aboutit à une augmentation du pourcentage d'intérêt du Groupe. Il convient alors de décomposer le surpris payé (différence entre le prix de rachat et l'augmentation des capitaux propres du Groupe) en, d'une part, une charge correspondant à la "relution" au niveau du pourcentage d'intérêt antérieur, et d'autre part, un écart d'acquisition à hauteur du pourcentage d'intérêt complémentaire.

### 3.10.2. OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

Si, lors de l'attribution des options d'achat, **le Groupe ne détient pas les actions** destinées aux salariés, une provision (correspondant à la différence entre la valeur de marché des actions à acquérir à l'extérieur d'AXA et le prix d'exercice de l'option) est constituée sur la période d'acquisition des droits et fait l'objet, chaque année au-delà de cette période, d'un ajustement en fonction de l'évolution de la valeur de marché à la date de clôture des actions à acquérir, et ce, jusqu'à la date effective de leur acquisition.

## 4. Sociétés consolidées

### 4.1. VARIATIONS DU PÉRIMÈTRE

#### 4.1.1. PRINCIPALES ÉVOLUTIONS DU PÉRIMÈTRE EN 2002

La principale variation du périmètre intervenue en 2002 concerne la **cession de AXA Health Insurance Pty Ltd** en Australie, intervenue et prise en compte au 31 août 2002 (8 mois d'activité en 2002).

Les activités de **Banque Directe** ont été fusionnées avec AXA Banque. Celles de **ipac Securities Limited** ont été intégrées à la date d'acquisition à celles du sous-groupe AXA Australia New-Zealand.

Les autres variations intervenues en 2002 sont indiquées dans les tableaux présentés en note 4.2.

#### 4.1.2. PRINCIPALES ÉVOLUTIONS DU PÉRIMÈTRE EN 2001

La principale variation du périmètre de consolidation intervenue en 2001 concernait la cession de la **Banque Worms** à Deutsche Bank, intervenue le 2 avril 2001. La sortie de périmètre avait été prise en compte au 1<sup>er</sup> janvier 2001.

### 4.2. LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES

#### 4.2.1. ENTREPRISES CONSOLIDÉES PAR INTÉGRATION GLOBALE

Certaines sociétés reprises ci-dessous dans le périmètre de consolidation représentent en fait la société mère d'un sous-groupe, qui peut détenir des sociétés dans plusieurs pays et dont certaines peuvent être consolidées à des taux d'intérêt légèrement inférieurs à ceux indiqués en face de la tête de sous-groupe.

Société-mère et holdings intermédiaires	Variation périmètre	31 décembre 2002		31 décembre 2001	
		Taux de contrôle	Taux d'intérêt	Taux de contrôle	Taux d'intérêt
<b>France</b>					
AXA		Mère		Mère	
AXA China		100,00	76,31	100,00	75,99
AXA France Assurance		100,00	100,00	100,00	100,00
Colisée Excellence		100,00	100,00	100,00	100,00
AXA Participations II (ex-Financière Mermoz)		100,00	100,00	100,00	100,00
Jour Finance		100,00	99,94	100,00	100,00
Mofipar		100,00	99,90	100,00	100,00
Société Beaujon		99,99	99,99	99,99	99,99
AXA Technology Services		100,00	99,99	100,00	99,81
<b>Etats-Unis</b>					
AXA Financial, Inc.		100,00	100,00	100,00	100,00
<b>Royaume-Uni</b>					
Guardian Royal Exchange Plc		100,00	99,99	100,00	99,99
AXA UK Holdings Limited		100,00	100,00	100,00	100,00
AXA UK Plc		100,00	99,99	100,00	99,99
AXA Equity & Law Plc		99,95	99,95	99,94	99,94
<b>Asie/Pacifique</b>					
National Mutual International Pty Ltd		100,00	51,66	100,00	51,00
AXA Insurance Holding Co. Japan		96,42	96,42	96,42	96,42
AXA Asia Pacific Holdings Ltd		51,66	51,66	51,00	51,00
<b>Allemagne</b>					
GRE Continental Europe Holding GmbH		100,00	90,17	100,00	90,17
Kölnische Verwaltungs AG für Versicherungswerte		99,56	97,30	99,56	97,30
AXA Konzern AG		90,86	90,17	90,86	90,17
<b>Belgique</b>					
AXA Holdings Belgium		99,98	99,88	99,98	99,87
Royale Belge Investissement		100,00	99,88	99,98	99,87
<b>Luxembourg</b>					
AXA Luxembourg SA		100,00	99,88	100,00	99,87
<b>Autriche</b>					
AXA Nordstern Holding		100,00	90,17	100,00	90,17
<b>Pays-Bas</b>					
AXA Verzekeringen		100,00	99,88	100,00	99,87
Gelderland		100,00	99,88	100,00	99,87
Royale Belge International	Fusion avec Gelderland	–	–	100,00	99,87
Vinci BV		100,00	100,00	100,00	100,00
AXA Nederland BV	Fusion avec Gelderland	–	–	94,36	99,87
<b>Espagne</b>					
AXA Aurora SA		100,00	100,00	100,00	100,00
<b>Italie</b>					
AXA Italia SpA		100,00	100,00	100,00	100,00
<b>Maroc</b>					
AXA Ona		51,00	51,00	51,00	51,00

Vie, épargne, retraite et Dommages	Variation périmètre	31 décembre 2002		31 décembre 2001	
		Taux de contrôle	Taux d'intérêt	Taux de contrôle	Taux d'intérêt
<b>France</b>					
AXA France Iard		99,92	99,92	100,00	100,00
AXA Conseil Iard	Fusion avec AXA Assurances IARD	–	–	100,00	100,00
AXA Conseil Vie	Fusion avec AXA Assurances Vie	–	–	100,00	100,00
Direct Assurances Iard		100,00	100,00	100,00	100,00
Direct Assurances Vie	Déconsolidation (*)	–	–	100,00	100,00
AXA France Vie		100,00	99,95	100,00	99,93
AXA France Collectives		99,40	99,39	99,40	99,40
AXA Courtage Iard	Fusion avec AXA Assurances IARD	–	–	99,65	99,65
Juridica		98,51	98,51	98,51	98,51
<b>Etats-Unis</b>					
The Equitable Life Assurance Society of the United States		100,00	100,00	100,00	100,00
<b>Canada</b>					
AXA Canada Inc.		100,00	100,00	100,00	100,00
<b>Royaume-Uni</b>					
AXA Equity & Law Life Assurance Soc.	Fusion avec AXA Sun Life	–	–	100,00	99,99
AXA Insurance Plc		100,00	99,99	100,00	99,99
AXA Sun Life Plc		100,00	99,99	100,00	99,99
GRE A Insurance (Activité "discontinued")		100,00	99,99	100,00	99,99
PPP Group Plc		100,00	99,99	100,00	99,99
PPP Healthcare Ltd		100,00	99,99	100,00	99,99
PPP Lifetimedcare	Fusion avec AXA Sun Life	–	–	100,00	99,99
E-business AXAUK	Fusion avec AXA UK Plc	–	–	100,00	99,99
<b>Irlande</b>					
Guardian PMPA Group Ltd		100,00	99,99	100,00	99,99
<b>Asie/Pacifique</b>					
AXA Group Life Insurance (Japon)		100,00	96,42	100,00	96,42
AXA Insurance Co. (Japon)		100,00	96,42	100,00	96,42
AXA Life Insurance Singapore		100,00	51,66	100,00	51,00
AXA Non Life Insurance Co Ltd (Japon)		100,00	100,00	100,00	100,00
AXA Australia New Zealand		100,00	51,66	100,00	51,00
AXA China Region Limited		100,00	51,66	100,00	51,00
National Mutual Health Insurance	Cession (8 mois d'activité en 2002)	–	–	100,00	51,00
Australian Casualty Insurance Pty Ltd	Liquidation/Fusion avec National Mutual	–	–	100,00	51,00
AXA Minmetals Assurance Co Ltd (Chine)	Déconsolidation (*)	–	–	51,00	38,75
<b>Allemagne</b>					
AXA Versicherung AG		100,00	90,17	100,00	90,17
AXA Leben Versicherung AG		100,00	90,17	100,00	90,17
Die Alternative Versicherung AG		100,00	100,00	100,00	100,00
AXA Kranken Versicherung AG		99,42	89,43	99,40	89,63

(\*) Ces entités, devenues sans activité, et dont les agrégats sont inférieurs aux seuils de matérialité, ont été déconsolidées.

Vie, épargne, retraite et Dommages	Variation périmètre	31 décembre 2002		31 décembre 2001	
		Taux de contrôle	Taux d'intérêt	Taux de contrôle	Taux d'intérêt
<b>Hongrie</b>					
AXA Biztosito Rt		100,00	90,17	100,00	90,17
<b>Autriche</b>					
AXA Versicherung		100,00	90,17	100,00	90,17
<b>Belgique</b>					
Ardenne Prévoyante		100,00	99,88	100,00	99,87
AXA Belgium SA		100,00	99,88	100,00	99,87
UAB		100,00	99,88	100,00	99,87
<b>Luxembourg</b>					
AXA Assurances Luxembourg		100,00	99,88	100,00	99,87
AXA Assurances Vie Luxembourg		100,00	99,88	100,00	99,87
<b>Pays-Bas</b>					
AXA Leven N.V.		100,00	99,88	100,00	99,87
AXA Schade N.V.		100,00	99,88	100,00	99,87
AXA Zorg N.V.		100,00	99,88	100,00	99,87
Unirobe Groep B.V.		100,00	99,88	100,00	99,87
<b>Espagne</b>					
Ayuda Legal SA de Seguros y Reaseguros		100,00	99,68	100,00	99,68
AXA Aurora SA Iberica de Seguros y Reaseguros		99,68	99,68	99,68	99,68
AXA Aurora SA Vida de Seguros y Reaseguros		99,68	99,68	99,68	99,68
AXA Aurora SA Vida		99,96	99,65	99,96	99,65
<b>Italie</b>					
AXA Interlife		100,00	100,00	100,00	100,00
UAP Vita		100,00	100,00	100,00	100,00
AXA Assicurazioni		100,00	99,98	100,00	99,98
<b>Suisse</b>					
AXA Compagnie d'Assurances sur la Vie		100,00	100,00	99,99	99,98
AXA Compagnie d'Assurances		100,00	100,00	99,95	99,95
<b>Portugal</b>					
AXA Portugal Companhia de Seguros SA		99,61	99,36	99,62	99,39
AXA Portugal Companhia de Seguros de Vida SA		95,09	95,05	95,09	95,09
<b>Maroc</b>					
AXA Assurance Maroc		100,00	51,00	99,99	51,00
Epargne Croissance		99,59	50,79	99,59	50,80

Assurance internationale (entités dont l'activité est diversifiée géographiquement)	Variation périmètre	31 décembre 2002		31 décembre 2001	
		Taux de contrôle	Taux d'intérêt	Taux de contrôle	Taux d'intérêt
AXA Corporate Solutions (sous-groupe)		100,00	100,00	100,00	99,99
AXA Assistance SA (sous-groupe)		100,00	100,00	100,00	100,00
AXA Cessions		100,00	99,99	100,00	100,00
English & Scottish		100,00	100,00	100,00	100,00
Créalux		100,00	99,88	100,00	99,87
Futur Ré		100,00	98,49	100,00	98,48
Paneuroré	Liquidation	–	–	100,00	97,94
Saint-Georges Ré		100,00	100,00	100,00	100,00

Gestion d'actifs (entités dont l'activité est diversifiée géographiquement)	Variation périmètre	31 décembre 2002		31 décembre 2001	
		Taux de contrôle	Taux d'intérêt	Taux de contrôle	Taux d'intérêt
AXA Investment Managers (sous-groupe)		95,56	93,11	96,00	94,06
Alliance Capital (sous-groupe)		55,72	55,72	52,28	52,28
National Mutual Funds Management (sous-groupe)		100,00	51,66	100,00	51,00

Autres services financiers	Variation périmètre	31 décembre 2002		31 décembre 2001	
		Taux de contrôle	Taux d'intérêt	Taux de contrôle	Taux d'intérêt
<b>France</b>					
AXA Banque		100,00	99,98	100,00	100,00
AXA Crédit		65,00	64,99	65,00	65,00
Banque des Tuileries	Fusion avec Compagnie Financière de Paris	–	–	100,00	100,00
Colisée Suresnes		96,33	96,30	100,00	96,32
Compagnie Financière de Paris		100,00	100,00	100,00	100,00
Holding Soffim		100,00	100,00	100,00	100,00
Sofapi		100,00	100,00	100,00	100,00
Sofinad		100,00	100,00	100,00	100,00
AXA France Finance	Fusion avec AXA Banque	–	–	100,00	99,97
<b>Allemagne</b>					
AXA Vorsorgebank		100,00	90,17	100,00	90,17
AXA Bausparkasse AG		99,69	89,89	99,67	89,87
<b>Belgique</b>					
AXA Bank Belgium		100,00	99,88	100,00	99,87
IPPA Vastgoed		100,00	99,88	100,00	99,87
<b>Hongrie</b>					
AXA Biztosito Pension Fund		100,00	90,17	100,00	90,17

## 4.2.2. ENTREPRISES CONSOLIDÉES PAR INTÉGRATION PROPORTIONNELLE

Vie, épargne, retraite et Dommages	Variation périmètre	31 décembre 2002		31 décembre 2001	
		Taux de contrôle	Taux d'intérêt	Taux de contrôle	Taux d'intérêt
<b>France</b>					
Natio Assurances		50,00	49,96	50,00	50,00
NSM Vie		40,07	40,07	40,07	40,07
Fonds immobiliers Paris Office Funds	Création	50,00	49,89	-	-
<b>Belgique</b>					
Assurances de la Poste		50,00	49,94	50,00	49,94
Assurances de la Poste Vie		50,00	49,94	50,00	49,94

## 4.2.3. ENTREPRISES MISES EN ÉQUIVALENCE

	Variation périmètre	31 décembre 2002		31 décembre 2001	
		Taux de contrôle	Taux d'intérêt	Taux de contrôle	Taux d'intérêt
<b>France</b>					
Compagnie Financière de Paris Crédit	Mise en équivalence en 2002	100,00	100,00	100,00	100,00
Argovie	Mise en équivalence en 2002	94,03	93,46	94,03	93,46
Banque de Marchés et d'Arbitrages		27,71	27,70	27,71	27,68
<b>Allemagne</b>					
Général Ré		49,90	44,99	49,90	44,99
<b>Asie/Pacifique</b>					
AXA General Insurance Hong Kong Ltd	Mise en équivalence en 2002	100,00	100,00	100,00	100,00
AXA Insurance Investment Holding	Mise en équivalence en 2002	100,00	100,00	100,00	100,00
AXA Insurance Hong Kong Ltd	Mise en équivalence en 2002	100,00	100,00	100,00	100,00
AXA Insurance Singapore	Mise en équivalence en 2002	100,00	100,00	100,00	100,00
National Mutual Home Loans Origination Fund No. 1		100,00	51,66	100,00	51,00
Members Equity Pty Ltd		50,00	25,83	50,00	25,50
Ticor		28,62	14,98	28,62	14,60
<b>Espagne</b>					
Hilo Direct SA de Seguros y Reaseguros	Mise en équivalence en 2002	50,00	50,00	50,00	50,00
<b>Turquie</b>					
AXA Oyak Holding AS	Mise en équivalence en 2002	50,00	50,00	50,00	50,00
AXA Oyak Hayat Sigorta AS	Mise en équivalence en 2002	100,00	50,00	100,00	50,00
AXA Oyak Sigorta AS	Mise en équivalence en 2002	70,91	35,45	70,92	35,46

## 5. Total de l'actif par activité

La répartition du total de l'actif par activité s'analyse de la façon suivante :

(en millions d'euros)

	31 décembre 2002	31 décembre 2001	31 décembre 2000
Vie, épargne, retraite	336.681	370.287	373.263
Domages	39.127	41.601	40.985
Assurance internationale	17.095	17.921	14.004
Gestion d'actifs	7.132	9.828	9.102
Autres services financiers	17.474	17.406	16.125
Holdings	27.148	28.556	33.033
<b>TOTAL</b>	<b>444.657</b>	<b>485.599</b>	<b>486.513</b>

La répartition des actifs entre les activités reste comparable entre 2001 et 2002. La diminution du total du bilan est à mettre en relation avec la baisse des marchés financiers.

## 6. Écarts d'acquisition

Le tableau ci-dessous donne les principaux écarts d'acquisition inscrits au bilan des comptes consolidés d'AXA, détaillés par acquisition et par segment d'activité. Les montants présentés se rapportent généralement à plusieurs sociétés opérationnelles, dont la contribution au résultat net part du Groupe est minorée du montant de l'amortissement de ces écarts d'acquisition.

(en millions d'euros)

	Valeur nette au 31/12/2000	Acquisition	Variation de change	Amortis- sement	Autres variations
AXA Colonia (rachat d'intérêts minoritaires)	217	4	-	(10)	-
AXA China Region	314	-	(18)	(20)	-
AXA Investment Managers (y compris AXA Rosenberg)	109	-	7	(9)	-
Guardian Royal Exchange (hors Albingia)	426	-	8	(23)	-
Guardian Royal Exchange (Albingia)	343	-	-	(20)	-
Royale Belge (rachat des minoritaires)	616	-	-	(22)	-
UAP	250	-	-	(15)	-
Alliance Capital	557	-	38	(30)	-
Sanford C. Bernstein	3.566	-	235	(190)	8
Nippon Dantai (AXA Nichidan)	1.976	-	(252)	(65)	130
SLPH (rachat des minoritaires)	1.863	-	-	(72)	-
AXA Financial, Inc. (rachat des minoritaires)	4.782	-	-	(191)	7
AXA Aurora (rachat des minoritaires)	104	-	-	(3)	-
Sterling Grace	-	129	-	-	-
ipac	-	-	-	-	-
Réorganisation financière AXA Equity & Law	-	451	10	(11)	-
Montant net unitaire inférieur à 100 millions d'euros	741	-	6	(107)	40
<b>TOTAL</b>	<b>15.865</b>	<b>584</b>	<b>34</b>	<b>(789)</b>	<b>185</b>
Dont :					
Vie, épargne, retraite <sup>(a)</sup>	8.062	580	(259)	(315)	104
Dommages	2.264	4	8	(133)	26
Assurance internationale	54	-	1	(8)	-
Gestion d'actifs	5.359	-	284	(286)	55
Autres	126	-	-	(47)	-

(a) Pour la partie de l'écart d'acquisition correspondant aux activités de gestion d'actifs, l'amortissement s'effectue sur 20 ans (durée résiduelle 18 ans).

(b) En 2001, 47 millions d'euros ont été reclassés du poste "Acquisition" à "Autres variations".

Valeur nette au 31/12/2001	Acquisition	Variation de change	Amortissement	Autres variations	Valeur nette au 31/12/2002	Durée résiduelle d'amortissement au 31/12/2002
211	-	-	(6)	(51)	154	27 ans
276	-	(18)	(16)	(8)	235	17 ans
107	46	(15)	(11)	4	131	12 ans
411	-	(17)	(13)	(0)	381	27 ans
323	-	-	(14)	50	359	27 ans
593	-	-	(22)	(2)	570	26 ans
235	-	-	(10)	-	226	24 ans
565	-	(87)	(28)	(0)	449	18 ans
3.619	-	(559)	(308)	127	2.879	18 ans
1.789	-	(154)	(60)	(1)	1.574	28 ans
1.791	-	-	(64)	(1)	1.726	29 ans
4.599	-	-	(191)	1	4.409	29 ans <sup>(a)</sup>
101	-	-	(3)	(0)	97	28 ans
129	5	(9)	(9)	-	116	14 ans
-	108	(7)	(2)	-	99	15 ans
449	-	(28)	(15)	(0)	406	28 ans
680	-	-	(107)	23	597	-
<b>15.879</b>	<b>159</b>	<b>(895)</b>	<b>(879)</b>	<b>142</b>	<b>14.407</b>	
8.171	113	(216)	(319)	8	7.758	
2.168	-	(17)	(113)	23	2.061	
48	-	-	(27)	(5)	16	
5.412	-	(662)	(405)	151	4.497	
79	46	-	(15)	(34)	76	

Les principaux écarts d'acquisitions se rapportent aux opérations et entités suivantes :

### **6.1. AXA UK (2001)**

Dans le cadre de la réorganisation financière d'AXA Equity & Law, AXA a acquis la propriété d'actifs dormants et des bénéfices futurs y afférents correspondant à la quote-part des assurés ayant accepté son offre. Cette acquisition s'est effectuée moyennant le versement aux assurés qui acceptaient l'offre d'une somme de 260 millions de livres sterling et de coûts annexes à l'opération pour 18 millions de livres sterling (soit un coût total d'environ 451 millions d'euros au taux moyen de l'exercice). Ce coût total constitue un écart d'acquisition qui sera amorti sur 30 ans et génère une charge annuelle d'amortissement de 15 millions d'euros.

### **6.2. AXA FINANCIAL - RACHAT DES MINORITAIRES (2000)**

Le coût total d'acquisition s'est élevé à 11.213 millions d'euros :

- 3.868 millions d'euros financés par augmentation de capital, en valorisant les 25,8 millions nouvelles actions ordinaires AXA émises au prix unitaire de 149,9 euros - *avant division par 4 du nominal de l'action* (cours de bourse au 22 décembre 2000, jour de clôture de l'offre initiale),
- 7.316 millions d'euros correspondant aux paiements en numéraire, aux coûts liés aux plans d'options de souscription d'actions AXA Financial existants à la date de l'opération, et aux honoraires et autres frais directs de transaction.

Le pourcentage de contrôle dans AXA Financial est ainsi passé de 60 % à 100 %. Compte tenu de l'engagement inconditionnel à la date du 26 décembre 2000 de rachat par la Société (et AXA Merger Co. sa filiale à 100%) de la totalité des actions d'AXA Financial encore en circulation à cette date (et de fait acquis le 2 janvier 2001 à la suite de la fusion d'AXA Merger Co. dans AXA Financial), il a été considéré qu'AXA détenait 100 % d'AXA Financial au 31 décembre 2000.

Sur la base d'une situation nette acquise, établie au 31 décembre 2000, de 3.913 millions d'euros, il ressortait de cette opération un écart d'acquisition de 7.301 millions d'euros. En application de l'article D248-3 du décret du 17 janvier 1986 et des recommandations de la Commission des Opérations de Bourse publiées dans son Bulletin n° 210 de janvier 1988, l'écart d'acquisition constaté a été imputé sur les fonds propres consolidés à hauteur de 2.518 millions d'euros ; soit le montant total de l'écart d'acquisition auquel a été appliqué le prorata du financement en titres du capital par rapport au coût total de l'acquisition.

Le solde, soit 4.782 millions d'euros, a été porté à l'actif du bilan et représente une charge annuelle d'amortissement de 191 millions d'euros en 2002, compte tenu de l'affectation notionnelle suivante, effectuée sur la base des projections de contributions estimées des activités acquises :

- 80 % aux activités d'assurance Vie aux Etats-Unis (amortis sur 30 ans),
- 20 % aux activités de gestion d'actifs d'Alliance Capital (amortis sur 20 ans).

La charge annuelle théorique d'amortissement afférente à la partie de l'écart d'acquisition imputée sur les fonds propres consolidés s'élève à 92 millions d'euros.

### **6.3. ACQUISITION DES ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ SANFORD C. BERNSTEIN (2000)**

Le montant total de la transaction s'est élevé à 3,5 milliards de dollars (4,0 milliards d'euros). Elle a été payée en numéraire à hauteur de 1,5 milliard de dollars et pour le solde par émission de 40,8 millions de parts nouvelles d'Alliance Capital. La partie du montant de l'acquisition payée en numéraire par Alliance Capital a été financée par AXA Financial qui a souscrit à une augmentation de capital réservée d'Alliance Capital pour 1,6 milliard de dollars en juin 2000. L'écart d'acquisition s'élève à 583 millions d'euros au titre de l'augmentation de capital et de 3.689 millions d'euros au titre de l'acquisition des activités de Sanford C. Bernstein, soit un total de 4.272 millions d'euros qui est amorti sur 20 ans. La charge annuelle d'amortissement de cet écart d'acquisition s'élève à 336 millions d'euros à 100 % en 2002 (187 millions d'euros net part du Groupe).

En 2000, dans le cadre de cette acquisition, AXA Financial s'est engagé à assurer la liquidité des nouvelles parts d'Alliance Capital remises aux anciens actionnaires de Sanford C. Bernstein. Cet engagement était effectif après un délai de deux ans et durant les huit années suivantes pour un maximum annuel de 20 % du total des parts remises. En novembre 2002, les anciens actionnaires de Sanford C. Bernstein ont partiellement exercé leurs options et revendu à AXA Financial 8,16 millions de titres Alliance Capital, générant un écart d'acquisition complémentaire de 122 millions de dollars US (127 millions d'euros au taux de clôture 2002), totalement amorti sur l'exercice.

*Voir également note de bas de tableau (d) page 180.*

### **6.4. SUN LIFE & PROVINCIAL HOLDINGS (RENOMMÉE AXA UK HOLDINGS) RACHAT DES MINORITAIRES (2000)**

Le coût total de l'acquisition des 44 % d'intérêts auparavant détenus par les minoritaires s'est élevé à 2,3 milliards de livres sterling (environ 3,7 milliards d'euros). L'écart d'acquisition constaté lors de cette opération s'élève à 1.971 millions d'euros et est amorti sur 30 ans. La charge annuelle d'amortissement s'élève à 64 millions d'euros en 2002.

### **6.5. AXA NICHIDAN (RENOMMÉE AXA LIFE JAPAN) (2000)**

La valorisation des actifs apportés respectivement par Nippon Dantai et AXA dans la nouvelle entité commune aux deux partenaires, AXA Nichidan Holding, ainsi que les deux augmentations de capital souscrites par AXA, ont généré un écart d'acquisition de 1.856 millions d'euros qui, conformément aux principes du Groupe, est amorti sur 30 ans. A la suite d'une revalorisation en 2001 d'un actif incorporel, les capitaux propres d'ouverture (part du Groupe) ont été revus de 130 millions d'euros (à la baisse) et l'écart d'acquisition a été modifié (à la hausse) en conséquence. La charge annuelle d'amortissement s'élève à 60 millions d'euros en 2002.

### **6.6. AXA CHINA REGION - RACHAT DES MINORITAIRES (2000)**

Le montant de la transaction s'est élevé à 519 millions d'euros et a généré un écart d'acquisition de 300 millions d'euros qui est amorti sur 20 ans, durée identique à celle qui avait été retenue en 1995 lors de l'acquisition de la participation majoritaire dans AXA Asia Pacific Holdings (holding de tête d'AXA Australia et AXA China Region). La charge annuelle d'amortissement de cet écart d'acquisition s'élève à 16 millions d'euros en 2002.

### **6.7. GUARDIAN ROYAL EXCHANGE (1999)**

L'écart d'acquisition enregistré lors de l'acquisition de GRE s'élevait au 31 décembre 1999 à 1.138 millions d'euros, à amortir sur 30 ans.

L'écart d'acquisition relatif aux filiales d'assurance dommages anglaises, irlandaises et portugaises résultait principalement d'une insuffisance significative des provisions techniques et avait fait l'objet, en 1999, d'un amortissement exceptionnel à hauteur des insuffisances de provisions constatées dans le bilan d'ouverture, pour 446 millions d'euros (soit 259 millions d'euros, net part du Groupe).

Compte tenu d'une revue en 2000 des risques en portefeuille et des rechargements techniques qui en ont découlé, les capitaux propres d'ouverture des entités britanniques de l'ex-groupe GRE ont été revus et l'écart d'acquisition a été modifié en conséquence. Au 31 décembre 2000, il s'élevait à 1.261 millions d'euros en valeur brute et, compte tenu d'un amortissement cumulé de 505 millions d'euros (dont 25 millions d'euros au titre de l'exercice 2000) et des effets de change de + 14 millions d'euros, la valeur nette était de 770 millions d'euros. La charge d'amortissement constatée en 2002 s'élève à 27 millions d'euros.

### 6.8. ROYALE BELGE (1998)

L'écart d'acquisition total lié au rachat de la part des minoritaires de la Royale Belge s'élevait au 31 décembre 1999 à 1.007 millions d'euros, dont 337 millions d'euros avaient été portés en déduction des fonds propres. Au 31 décembre 2001, la valeur brute de l'écart d'acquisition comptabilisé à l'actif s'élevait à 670 millions d'euros et après prise en compte d'amortissements cumulés de 77 millions d'euros (dont 22 millions d'euros enregistrés au cours de l'exercice), la valeur nette ressortait à 593 millions d'euros.

La charge d'amortissement constatée en 2002 s'élève à 22 millions d'euros. La charge annuelle complémentaire d'amortissement qui aurait été constatée en l'absence d'imputation de l'écart d'acquisition sur les fonds propres ressort à 11 millions d'euros.

### 6.9. UAP (1997)

L'écart d'acquisition résultant de la première consolidation des sociétés du groupe UAP s'est élevé à 1.863 millions d'euros dont 1.641 millions d'euros ont été imputés sur les capitaux propres du Groupe. Compte tenu des ajustements réalisés en 1998 et en 1999 (selon principe défini à la note 3 paragraphe 3.4), l'écart d'acquisition total était de 1.866 millions d'euros au 31 décembre 1999 dont 1.584 millions imputés sur les capitaux propres du Groupe.

Au 31 décembre 2002, la valeur brute de l'écart d'acquisition comptabilisé à l'actif s'élevait à 289 millions d'euros et après prise en compte d'amortissements cumulés de 63 millions d'euros (dont 10 millions d'euros enregistrés au cours de l'exercice) la valeur nette ressortait à 226 millions d'euros.

La charge annuelle complémentaire d'amortissement qui aurait été constatée en l'absence d'imputation de l'écart d'acquisition sur les fonds propres s'élève à 53 millions d'euros.

La dotation aux amortissements des écarts d'acquisition (positifs et négatifs) s'analyse de la façon suivante :

(en millions d'euros)

	Dotations aux amortissements		
	2002	2001	2000
Ecarts d'acquisition positifs relatifs à des filiales consolidées par intégration globale	(879)	(789)	(360)
Ecarts d'acquisition positifs relatifs aux sociétés mises en équivalence	–	–	–
Ecarts d'acquisition négatifs relatifs à des filiales consolidées par intégration globale	1	1	7
<b>TOTAL</b>	<b>(877)</b>	<b>(788)</b>	<b>(353)</b>

A fin 2002, les amortissements cumulés des écarts d'acquisition s'élèvent à 3.083 millions d'euros contre 2.394 millions d'euros à fin 2001.

## 6.10. VALEUR DES ÉCARTS D'ACQUISITION IMPUTÉS SUR FONDS PROPRES

A fin décembre 2002, les écarts d'acquisition nets d'amortissements notionnels imputés sur fonds propres ressortent à 3.882 millions d'euros (valeur brute de 4.439 millions d'euros) contre 4.038 millions d'euros au 31 décembre 2001 et 4.194 millions d'euros au 31 décembre 2000. Les amortissements notionnels au titre de l'exercice 2002 s'élèvent à 156 millions d'euros (11 millions d'euros pour Royale Belge, 53 millions d'euros pour UAP et 92 millions d'euros pour AXA Financial).

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2001 et de l'entrée en application des nouvelles règles de consolidation, il n'est plus possible d'imputer des écarts d'acquisition sur les capitaux propres. Le poste n'a donc pas varié au cours des exercices 2001 et 2002, en dehors des dotations aux amortissements notionnels.

## 7. Portefeuilles de contrats des sociétés d'assurance Vie

La valeur nette au 31 décembre 2002 des portefeuilles de contrats des sociétés d'assurance vie (acquis lors d'opérations de croissance externe) s'élève à 3.224 millions d'euros. Le tableau ci-dessous présente l'évolution du poste au cours de l'exercice et la répartition par type de produits. En 2001, dans le cadre de la réorganisation financière des activités Vie au Royaume-Uni, le portefeuille de contrats en unités de compte avait été transféré dans les nouveaux fonds sans participation aux bénéficiaires, conduisant à l'enregistrement d'une valeur de portefeuille de 466 millions d'euros. L'exercice 2000 avait été marqué par l'entrée dans le périmètre d'AXA Nichidan.

(en millions d'euros)

		2002	2001	2000
<b>Solde à l'ouverture</b>		<b>3.739</b>	<b>3.724</b>	<b>2.438</b>
Entrées de périmètre		-	466	1.365
Intérêts capitalisés		150	210	167
Amortissement de l'exercice		(395)	(531)	(371)
Variation de change		(263)	(150)	125
Autres variations		(7)	20	1
<b>Solde à la clôture</b>		<b>3.224</b>	<b>3.739</b>	<b>3.724</b>
- Dont Epargne / prévoyance	Brut	1.937		
	Net	1.426		
- Dont Epargne / retraite	Brut	1.771		
	Net	1.343		
- Dont Santé	Brut	629		
	Net	455		
- Dont Autres	Brut	3		
	Net	0		

L'amortissement de la valeur de portefeuille, en tenant compte des effets liés à l'actualisation, est estimé à 272 millions d'euros en 2003 et respectivement 252, 239, 230 et 189 millions d'euros pour les quatre années suivantes. La cadence d'amortissement retenue est fonction d'hypothèses quant au rythme d'émergence des profits futurs et peut faire l'objet d'ajustements après chaque année écoulée.

## 8. Placements

### 8.1 DÉTERMINATION DES VALEURS DE RÉALISATION

Les règles de valorisation des actifs investis en valeur de réalisation (ou "valeur de marché") sont les suivantes :

- La valeur de marché des valeurs mobilières faisant l'objet d'une cotation régulière est déterminée d'après le cours de bourse à la date d'inventaire.
- La valeur de marché des immeubles résulte en général d'une évaluation externe basée sur une approche multicritère et selon une fréquence et des modalités fixées par la réglementation locale en vigueur.
- La valeur de marché des prêts est évaluée sur la base des cash-flows futurs actualisés estimés en utilisant les taux d'intérêts répondant aux conditions de marché du moment. Toutefois, pour les prêts douteux, la valeur de marché retenue correspond à la valeur réelle de la garantie, si celle-ci s'avère inférieure aux montants des cash flows futurs actualisés.
- Dans les autres cas, la valeur de réalisation est estimée à partir des informations de marché disponibles ou des prévisions de cash-flows attendus, compte tenu de l'intégration d'une prime de risques.

Les modalités de détermination des valeurs de marché des actifs investis ne tiennent pas compte des suppléments ou réductions de prix qui résulteraient éventuellement de la vente en un seul lot d'une catégorie d'actifs, ni de l'impact fiscal lié à la réalisation des plus ou moins-values latentes.

La différence entre la valeur nette comptable et la valeur de marché représente les plus et moins-values latentes. La réalisation de celles-ci donnerait naissance à des droits en faveur des assurés et des actionnaires minoritaires ainsi qu'à des impositions.

## 8.2 ANALYSE DES PLACEMENTS

A. Les placements s'analysent de la façon suivante :

(en millions d'euros)

Placements (Actifs investis)	Assurance			31 décembre 2002 Autres activités			TOTAL		
	Valeur brute comptable	Valeur nette comptable	Valeur de réalisation <sup>(a)</sup>	Valeur brute comptable	Valeur nette comptable	Valeur de réalisation <sup>(a)</sup>	Valeur brute comptable	Valeur nette comptable	Valeur de réalisation <sup>(a)</sup>
– Actions et titres à revenus variables		26.006	23.712		377	395		26.383	24.107
– OPCVM obligataires		16.526	16.444		40	49		16.566	16.493
– Autres OPCVM		14.771	11.892		4	4		14.775	11.896
Actions et OPCVM	59.349	57.303	52.048	455	421	447	59.804	57.724	52.495
Obligations	149.640	147.750	156.412	7.367	7.364	7.560	157.007	155.115	163.972
Immobilier	13.899	12.714	14.932	247	214	236	14.147	12.928	15.167
Prêts et autres placements	18.362	18.265	19.004	226	170	179	18.588	18.434	19.183
<b>Placements hors titres de participation</b>	<b>241.250</b>	<b>236.032</b>	<b>242.396</b>	<b>8.295</b>	<b>8.170</b>	<b>8.422</b>	<b>249.545</b>	<b>244.202</b>	<b>250.817</b>
– dont cotés		167.436	171.552		7.665	7.891		175.101	179.443
– dont non cotés		68.596	70.843		505	531		69.100	71.374
<b>Titres de participation</b>	<b>3.984</b>	<b>3.784</b>	<b>4.166</b>	<b>842</b>	<b>854</b>	<b>863</b>	<b>4.827</b>	<b>4.638</b>	<b>5.029</b>
<b>TOTAL PLACEMENTS</b>	<b>245.235</b>	<b>239.816</b>	<b>246.562</b>	<b>9.138</b>	<b>9.024</b>	<b>9.284</b>	<b>254.372</b>	<b>248.840</b>	<b>255.847</b>
– Vie, épargne, retraite	208.151	204.359	210.806				208.151	204.359	210.806
– Dommages	29.841	28.439	28.585				29.841	28.439	28.585
– Assurance internationale	7.244	7.018	7.172				7.244	7.018	7.172

(a) La réalisation de plus-values latentes peut donner naissance à des droits en faveur des bénéficiaires de contrats d'assurance et des actionnaires minoritaires ainsi qu'à des impositions.

(en millions d'euros)

Placements (Actifs investis)	Assurance			31 décembre 2001 Autres activités			TOTAL		
	Valeur brute comptable	Valeur nette comptable	Valeur de réalisation <sup>(a)</sup>	Valeur brute comptable	Valeur nette comptable	Valeur de réalisation <sup>(a)</sup>	Valeur brute comptable	Valeur nette comptable	Valeur de réalisation <sup>(a)</sup>
– Actions et titres à revenus variables		37.918	38.711		471	500		38.389	39.210
– OPCVM obligataires		11.839	12.049		81	82		11.920	12.131
– Autres OPCVM		14.780	15.221		9	24		14.789	15.244
Actions et OPCVM	66.061	64.537	65.981	614	562	605	66.674	65.098	66.586
Obligations	145.388	143.527	147.695	8.287	8.285	8.374	153.675	151.812	156.069
Immobilier	14.676	13.409	15.747	353	320	358	15.028	13.729	16.105
Prêts et autres placements	23.001	22.907	23.215	244	219	219	23.246	23.127	23.434
<b>Placements hors titres de participation</b>	<b>249.126</b>	<b>244.380</b>	<b>252.638</b>	<b>9.497</b>	<b>9.385</b>	<b>9.556</b>	<b>258.623</b>	<b>253.765</b>	<b>262.195</b>
– dont cotés		171.034	176.878		8.777	8.908		179.811	185.786
– dont non cotés		73.346	75.760		609	648		73.954	76.408
<b>Titres de participation</b>	<b>4.069</b>	<b>3.828</b>	<b>4.902</b>	<b>1.006</b>	<b>970</b>	<b>1.415</b>	<b>5.074</b>	<b>4.797</b>	<b>6.317</b>
<b>TOTAL PLACEMENTS</b>	<b>253.195</b>	<b>248.208</b>	<b>257.540</b>	<b>10.503</b>	<b>10.355</b>	<b>10.971</b>	<b>263.698</b>	<b>258.563</b>	<b>268.512</b>
– Vie, épargne, retraite	214.666	211.002	218.343				214.666	211.002	218.343
– Dommages	31.767	30.554	32.321				31.767	30.554	32.321
– Assurance internationale	6.761	6.652	6.877				6.761	6.652	6.877

(a) La réalisation de plus-values latentes peut donner naissance à des droits en faveur des bénéficiaires de contrats d'assurance et des actionnaires minoritaires ainsi qu'à des impositions.

### B. Titres détenus dans la société consolidante

Au 31 décembre 2002, la Société et ses filiales détiennent environ 30,5 millions de titres AXA, en diminution légère de -0,2 million par rapport au 31 décembre 2001. Ces titres ont une valeur nette en consolidation de 487 millions d'euros et représentent 1,7 % du capital, stable par rapport à 2001. Ces titres sont alloués à la couverture des programmes de stock-options des salariés d'AXA Financial, qui bénéficient d'options d'achat d'AXA ADS.

En 2002, AXA a cédé 0,7 million de titres sans réalisation de plus-values comme en 2001 (contre 60 millions d'euros en 2000).

### 8.3. TITRES DE PARTICIPATION

Au 31 décembre 2002, les placements dans des entreprises liées et dans les entreprises avec lesquelles existe un lien de participation s'analysent de la façon suivante :

(en millions d'euros)

	Valeur nette comptable	Valeur de réalisation	Capitaux propres hors résultat	Résultat du dernier exercice connu		Date de clôture	% de détention
				Montant	Année		
<b>Sociétés cotées :</b>							
BNP - Paribas	1.585	1.801	25.400	3.295	2002	31.12.02	5,2 %
Crédit Lyonnais	498	956	9.207	853	2002	31.12.02	5,1 %
Schneider	141	178	7.363	422	2002	31.12.02	1,6 %
Banque de Crédit Marocain	115	90	567	84	2001	31.12.01	10,6 %
<b>Sociétés non cotées :</b>							
Lor Patrimoine	53	53	53	0	2002	31.12.02	100,0 %
SGCI	144	144	115	9	2002	31.12.02	100,0 %
Millenium Entertainment Partners	64	71	315	(1)	2002	31.12.02	13,4 %
<b>Total</b>	<b>2.599</b>	<b>3.293</b>					
Titres dont le montant unitaire est inférieur à 50 millions d'euros et titres des sociétés déconsolidées mises en équivalence	2.040	1.736					
<b>TOTAL</b>	<b>4.639</b>	<b>5.029</b>					
Dont détenus par des entreprises d'assurance	3.785	4.166					
Dont détenus par des entreprises du secteur bancaire et des autres activités	854	863					

## 8.4. VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement (hors actifs mis en représentation des contrats en unités de compte) se détaillent de la façon suivante. Le coût historique ou amorti correspond au coût d'acquisition des valeurs mobilières concernées, net des amortissements de surcote / décote pour les actifs obligataires.

(en millions d'euros)

	Coût historique ou amorti	31 décembre 2002		Valeur de réalisation
		Plus-values latentes <sup>(1)</sup>	Moins-values latentes <sup>(1)</sup>	
<b>Obligations</b>				
(a) Détenues jusqu'à maturité et disponibles à la revente	138.265	9.595	(738)	146.546
– de l'Etat français	24.437	2.878	(145)	27.170
– des Etats étrangers	41.499	2.357	(57)	43.758
– des collectivités locales françaises ou étrangères	4.999	380	(36)	5.336
– des secteurs public et semi-public	10.944	667	(54)	11.490
– du secteur privé	48.382	2.767	(383)	50.323
– garanties par une hypothèque	5.863	319	(6)	6.175
– autres	2.143	227	(56)	2.295
(b) Allouées aux contrats "With-profit" britanniques				15.362
(c) Titres de transactions				2.065
<b>Total obligations</b>				<b>163.972</b>
<b>Actions &amp; OPCVM</b>				
(a) Disponibles à la revente	48.332	1.561	(6.790)	41.024
(b) Allouées aux contrats "With-profit" britanniques				10.342
(c) Titres de transactions				1.130
<b>Total actions &amp; OPCVM</b>				<b>52.495</b>
<b>Titres de participation</b>				<b>5.029</b>
<b>TOTAL VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT</b>				<b>221.497</b>

(1) La réalisation de plus-values latentes peut donner naissance à des droits en faveur des bénéficiaires de contrats d'assurance et des actionnaires minoritaires ainsi qu'à des impositions.

(en millions d'euros)

	Coût historique ou amorti	31 décembre 2001		Valeur de réalisation
		Plus-values latentes <sup>(1) (2)</sup>	Moins-values latentes <sup>(1) (2)</sup>	
<b>Obligations</b>				
(a) Détenues jusqu'à maturité et disponibles à la revente	139.639	5.345	(1.087)	143.288
– de l'Etat français	26.385	1.908	(164)	28.128
– des Etats étrangers	44.822	1.232	(198)	45.781
– des collectivités locales françaises ou étrangères	884	114	(4)	997
– des secteurs public et semi-public	10.533	390	(52)	10.869
– du secteur privé	52.537	1.650	(661)	52.997
– garanties par une hypothèque	2.948	48	(8)	2.988
– autres	1.530	3	(0)	1.527
(b) Allouées aux contrats "With-profit" britanniques				10.859
(c) Titres de transactions				1.922
<b>Total obligations</b>				<b>156.069</b>
<b>Actions &amp; OPCVM</b>				
(a) Disponibles à la revente	45.361	3.713	(2.291)	45.273
(b) Allouées aux contrats "With-profit" britanniques				19.792
(c) Titres de transactions				1.522
<b>Total actions &amp; OPCVM</b>				<b>66.586</b>
<b>Titres de participation</b>				<b>6.317</b>
<b>TOTAL VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT</b>				<b>228.972</b>

(1) La réalisation de plus-values latentes peut donner naissance à des droits en faveur des bénéficiaires de contrats d'assurance et des actionnaires minoritaires ainsi qu'à des impositions.

(2) Un reclassement a été opéré entre la colonne "Plus-values latentes" et "Moins-values latentes" pour – 557 millions d'euros sur actions et 119 millions d'euros sur obligations.

## 8.5 PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION ET AMORTISSEMENT DES ACTIFS INVESTIS

Les variations des provisions pour dépréciation et amortissement des placements ont évolué de la façon suivante au cours des trois derniers exercices :

(en millions d'euros)

	1 <sup>er</sup> janvier 2002	Dotations	Reprises	Autres variations <sup>(b)</sup>	31 décembre 2002
Provisions sur placements immobiliers	463	58	(95)	78	504
Provisions sur actions et OPCVM	1.853	1.147	(563)	(169)	2.268
Provisions sur obligations et autres titres à revenus fixes	608	361	(303)	(89)	577
Provisions sur prêts et autres placements	119	73	(19)	(19)	154
<b>TOTAL PROVISIONS <sup>(a)</sup></b>	<b>3.043</b>	<b>1.640</b>	<b>(980)</b>	<b>(199)</b>	<b>3.503</b>
Amortissements sur immeubles hors exploitation	837	115	–	(238)	714
<b>TOTAL</b>	<b>3.880</b>	<b>1.754</b>	<b>(980)</b>	<b>(437)</b>	<b>4.217</b>

(a) Y compris sur les actifs liés à l'exploitation bancaire.

(b) Principalement, changements de périmètre et variations de conversion.

(en millions d'euros)

	1 <sup>er</sup> janvier 2001	Dotations	Reprises	Autres variations <sup>(b)</sup>	31 décembre 2001
Provisions sur placements immobiliers	123	127	(253)	466	463
Provisions sur actions et OPCVM	509	1.178	(282)	447	1.853
Provisions sur obligations et autres titres à revenus fixes	153	419	(706)	742	608
Provisions sur prêts et autres placements	433	99	(71)	(342)	119
<b>TOTAL PROVISIONS <sup>(a)</sup></b>	<b>1.218</b>	<b>1.823</b>	<b>(1.313)</b>	<b>1.314</b>	<b>3.043</b>
Amortissements sur immeubles hors exploitation	1.060	134	–	(357)	837
<b>TOTAL</b>	<b>2.278</b>	<b>1.957</b>	<b>(1.313)</b>	<b>958</b>	<b>3.880</b>

(a) Y compris sur les actifs liés à l'exploitation bancaire.

(b) Principalement, changements de périmètre et variations de conversion. Par ailleurs, les provisions sur les placements obligataires des Etats-Unis étaient présentées en diminution de la valeur brute de ces actifs en 2000. Ces provisions ont été reclassées dans un compte de provisions pour un montant de 774 millions d'euros qui apparaît dans la colonne "autres variations".

(en millions d'euros)

	1 <sup>er</sup> janvier 2000	Dotations	Reprises	Autres variations <sup>(b)</sup>	31 décembre 2000
Provisions sur placements immobiliers	306	169	(387)	34	123
Provisions sur actions et OPCVM	596	645	(206)	(525)	509
Provisions sur obligations et autres titres à revenus fixes	230	54	(37)	(93)	153
Provisions sur prêts et autres placements	424	69	(125)	66	433
<b>TOTAL PROVISIONS <sup>(a)</sup></b>	<b>1.555</b>	<b>937</b>	<b>(755)</b>	<b>(519)</b>	<b>1.218</b>
Amortissements sur immeubles hors exploitation	1.119	171	–	(230)	1.060
<b>TOTAL</b>	<b>2.674</b>	<b>1.108</b>	<b>(755)</b>	<b>(749)</b>	<b>2.278</b>

(a) Y compris sur les actifs liés à l'exploitation bancaire.

(b) Principalement changements de périmètre et variations de conversion.

Les dotations et reprises de provisions mentionnées dans les tableaux ci-dessus figurent pour partie dans le résultat de la gestion financière, l'exercice 2002 étant marqué par une augmentation des provisions pour dépréciation des actions, liée à la baisse des marchés financiers. Le solde concerne des provisions sur actifs liés à l'exploitation bancaire des services financiers, enregistré à ce titre dans les charges d'exploitation bancaire, et des provisions sur placements en titres non cotés (principalement en Allemagne).

## 9. Placements représentant les engagements des contrats en unités de compte

Les placements représentant les engagements des contrats en unités de compte (évalués en valeur de marché cf. note 3.5 des principes comptables) se répartissent de la façon suivante. Les "autres OPCVM" sont essentiellement constitués des placements des entreprises d'assurance vie françaises dans des SICAV à dominante immobilière.

(en millions d'euros)

<b>Placements représentant les engagements des contrats en unités de compte</b>	<b>31 décembre 2002</b>	<b>31 décembre 2001</b>
Placements immobiliers	4.531	5.365
Titres à revenus variables et assimilés	48.837	71.063
OPCVM Actions	6.613	5.674
Valeurs amortissables (Obligations) et assimilés	13.828	13.617
OPCVM Obligataires	2.978	3.723
Autres OPCVM	13.671	16.282
<b>TOTAL</b>	<b>90.458</b>	<b>115.723</b>

Les variations de valeur sont enregistrées dans le résultat de la gestion financière.

## 10. Placements des entreprises du secteur bancaire et des autres activités

Les placements des entreprises du secteur bancaire et des autres activités sont décrits dans la note 8.

## 11. Titres mis en équivalence

Le poste "titres mis en équivalence" a évolué de la façon suivante au cours des deux derniers exercices :

(en millions d'euros)

	1 <sup>er</sup> janvier 2002	Variations de périmètre	Autres <sup>(a)</sup>	31 décembre 2002	Contribution au résultat consolidé 2002
Filiales de AXA Colonia :					
– Général Ré - CKAG	654	–	–	654	–
Filiales d'AXA Asia Pacific Holdings :					
– NM Home Loans Trust	69	–	(5)	65	–
– NM Property Trust	85	–	(7)	78	(2)
– Ticor	31	–	3	35	6
– Autres filiales	678	247	(58)	867	(17)
Filiales d'AXA Seguros :					
– Hilo direct de seguros y reaseguros	–	39	–	39	4
Filiales d'AXA France Vie					
– Argovie	–	26	–	26	2
AXA Insurance Hong Kong	–	69	–	69	6
AXA Insurance Singapore	–	49	–	49	3
AXA Oyak Sigorta	–	59	–	59	0
Autres sociétés <sup>(b)</sup>	51	97	4	153	21
<b>TOTAL</b>	<b>1.570</b>	<b>586</b>	<b>(63)</b>	<b>2.093</b>	<b>23</b>

(a) Y compris les variations de change, résultat de l'exercice et dividendes distribués.

(b) Les variations de périmètre sur les autres sociétés incluent 60 millions d'euros suite à l'application du règlement 99-02 aux cas de l'Autriche et de la Hongrie et 34 millions suite à la mise en équivalence de la Compagnie Financière de Paris Crédit.

(en millions d'euros)

	1 <sup>er</sup> janvier 2001	Variations de périmètre	Autres <sup>(a)</sup>	31 décembre 2001	Contribution au résultat consolidé 2001
Filiales de AXA Colonia :					
– Général Ré - CKAG	654	–	–	654	–
Filiales d'AXA Asia Pacific Holdings :					
– NM Home Loans Trust	74	–	(5)	69	–
– NM Property Trust	89	–	(4)	85	(2)
– Ticor	63	–	(32)	31	5
– Autres filiales	229	490	(40)	678	8
Banque Worms	54	(54)	–	–	–
Autres sociétés	55	1	(5)	51	7
<b>TOTAL</b>	<b>1.217</b>	<b>438</b>	<b>(85)</b>	<b>1.570</b>	<b>17</b>

(a) Y compris les variations de change, résultat de l'exercice et dividendes distribués.

Les mouvements sur l'exercice 2001 étaient liés à la cession de la Banque Worms et à la consolidation par mise en équivalence d'entités immobilières en Australie / Nouvelle-Zélande auparavant consolidées par intégration globale.

Les mouvements sur l'exercice 2002 sont liés principalement à la consolidation par mise en équivalence d'entités du Groupe auparavant consolidées par intégration globale. Ces sociétés sont désormais consolidées par mise en équivalence car elles ne répondent plus aux exigences de matérialité fixées par le Groupe, la liste exhaustive de ces entités se trouve dans la note 4 de la présente annexe. La variation de périmètre sur les autres filiales d'AXA Asia Pacific Holdings (247 millions d'euros) correspond à une augmentation de participation dans les entités détenues.

Les dividendes reçus par AXA des sociétés mises en équivalence s'élèvent à 46 millions d'euros en 2002, 63 millions en 2001 et 4 millions d'euros en 2000. La diminution des dividendes perçus entre 2001 et 2002 est liée aux dividendes versés par les entités australiennes suite aux résultats négatifs réalisés en 2001.

Les entités nouvellement mises en équivalence en 2002 n'ont pas encore versé de dividendes sur l'exercice 2002.

## 12. Créances et dettes nées des opérations d'assurance et de réassurance

Au titre de ses activités d'assurance et de réassurance, le Groupe AXA détient les créances et a inscrit en dettes les montants suivants :

(en millions d'euros)

	Créances		Valeur nette comptable	Dettes
	Valeur brute	Provisions		
Dépôts et cautionnements	4.408	–	4.408	1.730
Comptes courants vis-à-vis d'autres compagnies	2.190	(62)	2.128	2.975
Assurés, courtiers, agents généraux	4.477	(260)	4.217	2.951
Primes à émettre	2.769	–	2.769	–
Autres	536	(54)	481	643
<b>TOTAL au 31 décembre 2002</b>	<b>14.379</b>	<b>(376)</b>	<b>14.003</b>	<b>8.299</b>
TOTAL au 31 décembre 2001	15.911	(341)	15.571	8.806

Comptes consolidés

## 13. Créances sur les entreprises du secteur bancaire

Les créances sur les entreprises du secteur bancaire sont constituées des disponibilités et des placements court terme ; elles sont détenues par les entreprises exerçant dans les secteurs d'activité suivants :

(en millions d'euros)

<b>Créances sur les entreprises du secteur bancaire</b>	<b>31 décembre 2002</b>	<b>31 décembre 2001</b>
<b>Valeur nette comptable</b>	<b>17.592</b>	<b>17.646</b>
dont entreprises d'assurance	16.362	15.955
dont entreprises du secteur bancaire	259	361
dont autres entreprises	971	1.330

## 14. Frais d'acquisition reportés

Les frais d'acquisition reportés se décomposent de la façon suivante par type d'activité :

(en millions d'euros)

	31 décembre 2002			TOTAL	31 décembre	31 décembre
	Vie, épargne, retraite	Dommages	Assurance internationale		2001	2000
					TOTAL	TOTAL
Frais d'acquisition sur primes non acquises	25	1.003	380	1.408	1.305	1.206
Autres frais d'acquisition reportés						
– bruts des provisions pour chargements non acquis	11.395			11.395	11.344	9.676
– provisions pour chargements non acquis	(1.837)			(1.837)	(1.729)	(1.523)
Autres frais d'acquisition reportés (nets de provisions)	9.557			9.557	9.613	8.154
<b>TOTAL FRAIS D'ACQUISITION REPORTÉS</b>	<b>9.582</b>	<b>1.003</b>	<b>380</b>	<b>10.965</b>	<b>10.917</b>	<b>9.359</b>

Par ailleurs, les variations des autres frais d'acquisition reportés de l'activité Vie, épargne et retraite s'analysent de la façon suivante :

(en millions d'euros)

<b>Autres frais d'acquisition reportés (nets de provisions pour chargements non acquis)</b>	<b>2002</b>	<b>2001</b>	<b>2000</b>
<b>OUVERTURE</b>	<b>9.613</b>	<b>8.154</b>	<b>6.779</b>
Impact de la nouvelle réglementation sur les comptes consolidés	–	(47)	–
Capitalisation de l'exercice	2.137	2.265	1.995
Intérêts capitalisés	640	707	567
Amortissement de l'exercice	(1.397)	(1.632)	(1.249)
Variation nette des provisions pour chargements	(170)	(161)	(196)
Variation de change	(1.192)	344	386
Autres variations	(72)	(18)	(129)
<b>CLÔTURE</b>	<b>9.557</b>	<b>9.613</b>	<b>8.154</b>

## 15. Capitaux propres du Groupe

Au cours des trois derniers exercices, les capitaux propres du Groupe ont évolué de la façon suivante :

(en millions d'euros, excepté le nombre d'actions exprimé en millions)

	Capital social		Primes d'émission, de fusion et d'apport	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Total des capitaux propres du Groupe
	Nombre d'actions	Montant				
<b>Situation à la clôture 1999</b>	<b>356,3</b>	<b>3.260</b>	<b>5.350</b>	<b>4.195</b>	<b>3.552</b>	<b>16.357</b>
- Remboursement des ORA émises en 1997	4,1	38	245	-	-	282
- Fusion AXA Participations	2,0	19	197	-	-	216
- Augmentation de capital du 15 juin 2000 avec maintien du droit préférentiel de souscription	30,2	277	3.404	-	-	3.681
- Augmentation de capital réservée aux salariés de juillet 2000	2,0	18	217	-	-	235
- Augmentation de capital des 22 et 29 décembre 2000 (rachat des minoritaires d'AXA Financial)	20,9	191	2.940	-	-	3.131
- Autres augmentations de capital (levées d'options de souscription et conversion d'obligations)	0,7	7	27	-	-	34
- Dividendes versés par la Société	-	-	-	(713)	-	(713)
- Variation de change	-	-	-	(296)	-	(296)
- Imputation partielle de l'écart d'acquisition relatif à l'acquisition des minoritaires d'AXA Financial	-	-	-	(2.518)	-	(2.518)
- Autres	-	-	-	8	-	8
- Résultat de l'exercice	-	-	-	-	3.904	3.904
<b>Situation à la clôture 2000</b>	<b>416,2</b>	<b>3.809</b>	<b>12.380</b>	<b>676</b>	<b>7.456</b>	<b>24.321</b>
<b>Situation à la clôture 2000<sup>(a)</sup></b>	<b>1 664,9</b>	<b>3.809</b>	<b>12.380</b>	<b>676</b>	<b>7.456</b>	<b>24.321</b>
- Impact de la nouvelle réglementation sur les comptes consolidés	-	-	-	(593)	-	(593)
- Impact du changement de méthode sur les contrats "With-profit" britanniques	-	-	-	(79)	-	(79)
- Augmentation de capital liée au remboursement de l'ORA 4,5 % - 1995	28,7	66	254	-	-	320
- Augmentation de capital de janvier 2001 (rachat des intérêts minoritaires d'AXA Financial)	19,7	45	692	-	-	737
- Augmentation de capital réservée aux salariés (juillet et décembre 2001)	18,3	42	279	-	-	321
- Autres augmentations de capital (levées d'options de souscription et conversion d'obligations)	2,6	9	22	-	-	31
- Dividendes versés par la Société	-	-	-	(1.053)	-	(1.053)
- Variation de change	-	-	-	300	-	300
- Autres	-	-	-	(49)	-	(49)
- Résultat de l'exercice	-	-	-	-	520	520
<b>Situation à la clôture 2001</b>	<b>1 734,2</b>	<b>3.971</b>	<b>13.627</b>	<b>(796)</b>	<b>7.976</b>	<b>24.779</b>
- Augmentation de capital réservée aux salariés (juillet et décembre 2002)	27,2	62	192	-	-	254
- Autres augmentations de capital (levées d'options de souscription et conversion d'obligations)	0,8	2	6	-	-	8
- Dividendes versés par la Société <sup>(b)</sup>	-	-	-	(1.117)	-	(1.117)
- Variation de change	-	-	-	(1.197)	-	(1.197)
- Autres	-	-	-	34	-	34
- Résultat de l'exercice	-	-	-	-	949	949
<b>Situation à la clôture 2002<sup>(c)</sup></b>	<b>1 762,2</b>	<b>4.035</b>	<b>13.824</b>	<b>(3.076)</b>	<b>8.925</b>	<b>23.711</b>

(a) A la suite des décisions de l'Assemblée Générale Mixte du 9 mai 2001, le montant du nominal de l'action AXA a été divisé par 4 et le nombre d'actions multiplié par 4 le 16 mai 2001.

(b) Ce montant comprend 971 millions d'euros de dividendes versés au titre de l'exercice 2002 et un précompte de 146 millions d'euros.

(c) Un montant de 906 millions d'euros relatif à la réserve de capitalisation est inclus dans les réserves consolidées au 31 décembre 2002.

## 16. Intérêts minoritaires dans les capitaux propres

(en millions d'euros)

	2002	2001	2000
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>3.409</b>	<b>3.702</b>	<b>7.454</b>
Impact de la nouvelle réglementation sur les comptes consolidés	–	(16)	–
Variation dans le périmètre de consolidation	(129)	(228)	–
Incidence des acquisitions	–	–	(5.423)
Dividendes versés par les filiales	(467)	(560)	(513)
Variation de change sur la part des minoritaires	(375)	68	84
Autres variations (y compris restructurations internes)	6	58	(25)
Part des minoritaires dans le résultat de l'exercice	368	385	2.124
<b>Au 31 décembre</b>	<b>2.812</b>	<b>3.409</b>	<b>3.702</b>

### Variation dans le périmètre de consolidation et impact des acquisitions :

L'exercice 2000 avait été marqué par une forte baisse des intérêts minoritaires liée aux acquisitions des intérêts détenus par des tiers dans AXA Financial (pour 3.457 millions d'euros), AXA UK Holdings (1.718 millions d'euros) et dans une moindre mesure dans AXA Aurora et AXA China Region.

Le montant de – 228 millions d'euros en 2001 s'expliquait principalement par la déconsolidation d'AXA Millésimes (– 135 millions d'euros), par le changement de méthode de consolidation de sociétés immobilières consolidées dans le sous-groupe AXA Asia Pacific Holdings, ainsi que par l'exercice de stock-options chez Alliance Capital pour 22 millions d'euros (ramenant le pourcentage d'intérêt d'AXA de 52,64 % au 31 décembre 2000 à 52,28 % au 31 décembre 2001).

En 2002, la principale composante du poste correspond à hauteur de –113 millions à l'effet de la "relution" de 3,4 points de la part du Groupe dans Alliance Capital (de 52,3 % à 55,7 %) suite au rachat de 8,16 millions de titres aux anciens actionnaires de Sanford Bernstein.

### Part des minoritaires :

La part des minoritaires dans les capitaux propres correspond à hauteur de 1.683 millions d'euros aux intérêts des minoritaires dans Alliance Capital, le solde étant constitué des intérêts des tiers en Australie / Nouvelle-Zélande, en Allemagne et au Japon.

## 17. Autres fonds propres

Au 31 décembre 2000, ce poste n'était plus composé que d'un emprunt obligataire remboursable en actions d'un montant total de 192 millions d'euros (320 millions d'euros pour la Société avant élimination des opérations intra-groupe). Cet emprunt a été remboursé en totalité le 1<sup>er</sup> janvier 2001 et a donné lieu à la création de 28,7 millions d'actions, après division par 4 du nominal de l'action AXA, dont 11,2 millions sont détenues par les filiales d'AXA. Cette opération a entraîné une augmentation des fonds propres d'AXA de 320 millions d'euros. Le solde est donc à zéro au 31 décembre 2001 et au 31 décembre 2002.

## 18. Passifs subordonnés

Les emprunts et titres subordonnés s'élèvent à 8.300 millions d'euros au 31 décembre 2002 contre 8.868 millions d'euros fin 2001 et se décomposent de la façon suivante :

(en millions d'euros, au 31 décembre)

	2002	2001
<b>AXA</b>		
Obligations subordonnées perpétuelles, taux variables, USD et Euros	941	1.033
Obligations subordonnées perpétuelles, Yens, 3,29 %	217	234
Obligations convertibles subordonnées, Euros, 2,5 %, échéance 2014	1.518	1.518
Emprunts subordonnés perpétuels, Euros	234	234
Obligations subordonnées perpétuelles, Euros, 7,25 %	500	500
Obligations convertibles subordonnées, Euros, 3,75 %, échéance 2017	1.099	1.099
Obligations subordonnées, Euros, échéance 2020	215	215
Titres subordonnés remboursables (TSR), USD, 8,60 %, échéance 2030 (a)	1.192	1.418
Titres subordonnés remboursables (TSR), GBP, 7,125 %, échéance 2020	500	534
Titres subordonnés remboursables (TSR), Euros, 6,75 %, échéance 2020 (b)	1.070	1.090
Effet des produits dérivés de change affectés à l'endettement subordonné	(289)	(193)
<b>AXA Financial</b>		
Surplus Notes, 6,95 %, échéance 2005	381	453
Surplus Notes, 7,70 %, échéance 2015	191	227
<b>AXA Life Japan (Nichidan Life)</b>		
Obligations subordonnées, taux variable, échéance 2010	144	166
<b>AXA Bank Belgium (Banque IPPA)</b>		
Obligations subordonnées renouvelables, de 3,14 % à 6,90 %, échéance 2008	156	156
<i>Autres dettes subordonnées d'un montant unitaire inférieur à 100 millions d'euros</i>	232	183
<b>TOTAL</b>	<b>8.300</b>	<b>8.868</b>

Au 31 décembre 2002, le remboursement prévu des dettes subordonnées venant à maturité en 2003 et au cours des quatre années suivantes s'élève à 59 millions d'euros en 2003, 40 millions d'euros en 2004, 401 millions d'euros en 2005, 0 million d'euros en 2006 et 2007, puis 7.800 millions d'euros à partir de 2008.

En 2002, les écarts de change (- 582 millions d'euros) expliquent la majorité de la variation (- 568 millions d'euros). En 2001, en dehors des effets de change, les principales variations étaient les suivantes :

- En février 2001, afin de tirer partie de conditions de marché favorables, AXA a augmenté de 770 millions de dollars (827 millions d'euros au taux du jour d'opération) les tranches en dollars **(a)** et en euros **(b)**, dans le cadre de son programme de 5,0 milliards de dollars d'émission obligataire subordonnée de décembre 2000.
- Le remboursement par AXA Australia d'une dette subordonnée venue à échéance.

## 19. Provisions techniques d'assurance

La nature des provisions techniques par segment d'activité est la suivante :

(en millions d'euros, au 31 décembre)

	Vie, épargne, retraite		Dommages <sup>(1)</sup>		Assurance internationale <sup>(1)</sup>		Total Assurance	
	2002	2001	2002	2001	2002	2001	2002	2001
Provisions techniques brutes :								
- Provisions mathématiques (b)	209.800	215.227	20	33	216	218	210.037	215.478
- Provisions de sinistres	5.196	5.183	23.730	25.162	11.533	11.841	40.459	42.186
- Autres provisions	2.360	3.846	2.824	2.812	87	84	5.272	6.742
- Provisions pour primes non acquises	560	637	5.037	5.072	1.807	2.011	7.405	7.720
<b>Total des provisions techniques d'assurance brutes</b>	<b>217.916</b>	<b>224.892</b>	<b>31.612</b>	<b>33.079</b>	<b>13.644</b>	<b>14.154</b>	<b>263.172</b>	<b>272.125</b>
<b>Provisions techniques représentatives des contrats en unités de compte</b>	<b>90.011</b>	<b>115.305</b>	-	-	-	-	<b>90.011</b>	<b>115.305</b>
Provisions techniques cédées en réassurance :								
- Provisions mathématiques	3.410	3.640	-	-	7	7	3.417	3.647
- Provisions de sinistres et autres provisions	400	397	2.405	2.775	3.333	4.243	6.138	7.415
- Provisions pour primes non acquises	2	5	107	165	247	359	355	529
<b>Part des cessionnaires et récessionnaires dans les provisions techniques</b>	<b>3.812</b>	<b>4.042</b>	<b>2.512</b>	<b>2.940</b>	<b>3.586</b>	<b>4.609</b>	<b>9.910</b>	<b>11.591</b>
<b>Part des réassureurs dans les provisions techniques des contrats en unités de compte</b>	<b>20</b>	<b>28</b>	-	-	-	-	<b>20</b>	<b>28</b>
<b>TOTAL DES PROVISIONS TECHNIQUES NETTES</b>	<b>304.096</b>	<b>336.127</b>	<b>29.100</b>	<b>30.140</b>	<b>10.057</b>	<b>9.544</b>	<b>343.253</b>	<b>375.811</b>
(b) Dont :								
- Provisions pour participation des assurés aux bénéfices	9.737	10.832						
- Provisions relatives aux contrats "With-profit" britanniques	30.745	35.041						

(1) Transfert des activités "discontinued" du segment Royaume-Uni "Dommages" au segment "Assurance internationale" des provisions techniques brutes pour un montant de 988 millions au 1<sup>er</sup> janvier 2002.

L'évolution des provisions (brutes des cessions en réassurance) pour sinistres à payer des activités d'assurance Dommages et d'Assurance internationale est détaillée ci-dessous :

(en millions d'euros)

	2002		2001		2000	
	Dommages	Assurance internationale	Dommages	Assurance internationale	Dommages	Assurance internationale
<b>Provisions de sinistres au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>25.162</b>	<b>11.841</b>	<b>24.012</b>	<b>8.602</b>	<b>23.007</b>	<b>8.194</b>
Variation du périmètre de consolidation, transferts de portefeuille et changements de méthode comptable <sup>(a)</sup>	(1.619)	1.136	191	(9)	706	271
Variations de change <sup>(b)</sup>	(479)	(1.345)	58	235	11	51
	<b>23.064</b>	<b>11.632</b>	<b>24.261</b>	<b>8.828</b>	<b>23.723</b>	<b>8.517</b>
Charge sur exercice en cours	10.884	2.904	12.125	5.100	11.879	2.684
(Boni) Mali sur exercices antérieurs	(118)	1.008	(262)	920	247	951
<b>Charge de sinistres totale</b>	<b>10.766</b>	<b>3.912</b>	<b>11.863</b>	<b>6.020</b>	<b>12.127</b>	<b>3.635</b>
Paiement sur sinistres de l'exercice en cours	(4.279)	(1.266)	(4.882)	(1.264)	(4.992)	(1.856)
Paiements sur sinistres des exercices antérieurs	(5.820)	(2.744)	(6.080)	(1.743)	(6.845)	(1.693)
<b>Paiements totaux</b>	<b>(10.099)</b>	<b>(4.011)</b>	<b>(10.962)</b>	<b>(3.006)</b>	<b>(11.838)</b>	<b>(3.550)</b>
<b>Provisions de sinistres au 31 décembre</b>	<b>23.730</b>	<b>11.533</b>	<b>25.162</b>	<b>11.841</b>	<b>24.012</b>	<b>8.602</b>

(a) Les variations du périmètre s'expliquent par le transfert des activités "discontinued" au Royaume-Uni du segment "Dommages" au segment "Assurance internationale" pour un montant de 1.142 millions d'euros au 1<sup>er</sup> janvier 2002, ainsi que par la cession de l'Autriche et de la Hongrie (- 234 millions d'euros), les déconsolidations et les mises en équivalence de certaines entités, notamment Hong Kong Dommages (- 176 millions d'euros), Direct Assurances en Espagne (- 48 millions d'euros), et Singapour Dommages (- 60 millions d'euros).

(b) Les variations de change de l'"Assurance internationale" en 2002 s'expliquent principalement par des provisions techniques (comptabilisées en dollars) sur le WTC.

## RISQUES LIÉS A L'AMIANTE ET À LA POLLUTION

AXA a, dans le passé, assuré et réassuré des risques liés à l'amiante et à la pollution. Des sociétés d'assurance du Groupe sont toujours parties prenantes à des actions judiciaires en cours, portant sur l'interprétation juridique de leurs engagements dans le cadre de sinistres relatifs à ces deux risques. AXA a reçu et continue de recevoir, en tant qu'assureur ou réassureur, des avis de sinistres ; par expérience, les avis de sinistres liés à l'environnement sont souvent transmis aux assureurs et réassureurs par pure précaution. Compte tenu des incertitudes existantes, il est difficile aux sociétés d'assurance et de réassurance d'en évaluer les charges futures. En France, la Cour de Cassation ayant récemment condamné pour faute inexcusable des employeurs au titre de maladies professionnelles contractées par leurs salariés, les sociétés d'AXA concernées par cette nouvelle jurisprudence ont procédé à une revue de leur portefeuille pour identifier les contrats potentiellement concernés par cette extension de garantie.

Dans le cadre de ces contrats d'assurance et de réassurance liés à la pollution et à l'amiante, AXA a payé en 2002 45 millions d'euros au titre de sinistres et de frais légaux (77 millions d'euros en 2001 et 67 millions d'euros en 2000). Au 31 décembre 2002, les paiements cumulés au titre des exercices passés s'élevaient à 377 millions d'euros contre 332 millions d'euros au 31 décembre 2001.

A fin 2002, les provisions de sinistres s'élevaient à 909 millions d'euros dont 350 millions d'euros pour des sinistres déclarés (349 millions d'euros à fin 2001) et 559 millions d'euros de provisions pour sinistres survenus mais non encore déclarés (577 millions d'euros à fin 2001). Ces sinistres survenus mais non encore déclarés sont estimés et régulièrement réévalués en fonction des informations disponibles.

## 20. Provisions pour risques et charges

(en millions d'euros)

	31 décembre 2000	1 <sup>er</sup> janvier 2001 <sup>(a)</sup>	31 décembre 2001	31 décembre 2002
I Impôts différés	5.354	5.176	4.420	4.592
II Engagements de retraite et obligations similaires <sup>(b)</sup>	3.396	3.416	2.953	2.865
III Provisions pour restructuration	640	673	368	154
Provisions à caractère immobilier	67	67	67	28
IV Autres provisions <sup>(b)</sup>	2.074	2.074	2.744	2.136
<b>TOTAL</b>	<b>11.530</b>	<b>11.406</b>	<b>10.553</b>	<b>9.775</b>

(a) Après impact de la nouvelle réglementation sur les comptes consolidés.

(b) La variation en 2001 de ces postes provient pour l'essentiel du reclassement des provisions du coût des stock options d'AXA Financial de "Engagements de retraite et obligations similaires" vers "Autres provisions".

### I) IMPÔTS DIFFÉRÉS

La ventilation de l'impôt différé au bilan se détaille de la façon suivante :

(en millions d'euros)

	31 décembre 2002		31 décembre 2001	
	Impôt différé net <sup>(a)</sup> actif	Impôt différé passif	Impôt différé net <sup>(a)</sup> actif	Impôt différé passif
Placements	1.454	(2.278)	1.834	(2.215)
Frais d'acquisition des contrats, provisions techniques et réassurance	1.160	(1.808)	1.064	(1.680)
Rémunérations et assimilés	1.023	(463)	1.388	(412)
Autres	1.126	(42)	877	(113)
<b>TOTAL</b>	<b>4.763</b>	<b>(4.592)</b>	<b>5.164</b>	<b>(4.420)</b>
<b>SOLDE</b>	<b>171</b>	<b>-</b>	<b>743</b>	<b>-</b>

(a) Net de provisions.

A taux de change constant, la diminution du solde net d'impôt différé actif entre 2001 et 2002 (- 610 millions d'euros) s'explique principalement par :

- Une augmentation de la provision pour dépréciation de l'impôt différé actif au Japon (- 40 millions d'euros),
- Une reprise de l'impôt différé actif antérieurement constitué au titre des plus-values latentes sur OPCVM sur les activités Dommages en France (- 115 millions d'euros),
- Une reprise de l'impôt différé actif constaté antérieurement sur les charges liées aux stock-options payées aux salariés d'AXA Financial lors du rachat des minoritaires, le remboursement du crédit d'impôt ayant eu lieu au cours de l'exercice 2002 (- 78 millions d'euros),
- Une forte diminution du solde net d'impôt différé actif aux Etats-Unis Vie, correspondant à une baisse de l'impôt différé actif (- 105 millions d'euros liés aux différences temporaires sur les contributions versées à des plans de retraite, et - 20 millions liés à un remboursement de crédit d'impôt) et à un renforcement des impôts différés passifs (+ 287 millions d'euros, du fait des divergences entre bases fiscale et comptable sur le rythme d'amortissement des coûts d'acquisition différés),
- La comptabilisation chez la Société AXA SA d'un impôt différé actif relatif aux profits de change latents sur une dette venant en couverture d'un investissement (+ 170 millions d'euros).

## II) ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET OBLIGATIONS SIMILAIRES

Les passifs sociaux à long terme sont calculés en application de la méthode dite préférentielle. Ils comprennent les sommes qui seront versées aux employés du Groupe AXA à compter de leurs départs à la retraite (indemnité de départ, retraite complémentaire, aide médicale ainsi que les médailles du travail). Pour couvrir ces engagements, certaines législations ont autorisé ou imposé la mise en place de fonds dédiés spécialisés. Les modalités de fonctionnement et de placement sont propres à chaque pays et à chaque fonds.

Les passifs sociaux peuvent être couverts par des régimes à cotisations définies et/ou par des régimes à prestations définies.

A) Les régimes à cotisations définies se caractérisent par des versements à des organismes qui libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure, l'organisme se chargeant de verser au salarié les montants qui lui sont dûs. De ce fait, une fois les cotisations payées, aucun passif ou aucun engagement ne figure dans les comptes du Groupe à l'exception de la charge des cotisations payées aux organismes.

B) Les régimes à prestations définies se caractérisent par l'évaluation actuarielle des engagements sur la base des règlements internes de chaque régime. La valeur actualisée des prestations futures de l'employeur, PBO (Projected Benefit Obligation), est calculée sur la base de projections à long terme de taux de croissance des salaires, de taux d'inflation, de table de mortalité, du taux de rotation des effectifs, de la durée résiduelle d'activité et de la revalorisation des rentes. Les hypothèses retenues pour chaque régime sont conformes aux caractéristiques économiques des pays où ces engagements se situent. Les valeurs moyennes des principales hypothèses par zone géographique se détaillent de la façon suivante :

### Hypothèses retenues pour les calculs au 31 décembre 2001

	Europe	Amérique du Nord	Japon	Autres zones
Taux d'actualisation pour les années futures	5,8 %	7,2 %	2,3 %	6,6 %
Taux de rendement des actifs investis attendu au 1 <sup>er</sup> janvier 2001 pour 2001	7,0%	10,2 %	3,5 %	8,2 %
Taux de croissance des salaires pour les années futures	3,5 %	7,0 %	2,5 %	4,4 %

### Hypothèses retenues pour les calculs au 31 décembre 2002

	Europe	Amérique du Nord	Japon	Autres zones
Taux d'actualisation pour les années futures	5,5 %	6,8 %	2,3 %	6,6 %
Taux de rendement des actifs investis attendu au 1 <sup>er</sup> janvier 2002 pour 2002	6,5 %	9,0 %	3,5 %	8,2 %
Taux de croissance des salaires pour les années futures	3,5 %	7,0 %	2,5 %	4,4 %

#### Situation financière :

La valeur actualisée des prestations futures de l'employeur ou dette actuarielle évolue annuellement en fonction des facteurs suivants :

- coût des services rendus (augmentation due à l'acquisition d'une année de droit supplémentaire),
- coût financier (augmentation due à la charge liée à une année d'actualisation des engagements en moins),
- prestations payées (diminution liée à l'exercice des droits),
- gains et pertes actuariels (variation due à des modifications des hypothèses à long terme, variation des effectifs, ...),
- amendements de régime.

Les passifs sociaux étant par nature des engagements à long terme, les différences qui résultent des variations de marché et des autres gains/pertes actuariels sont amortis<sup>1</sup> sur la durée de l'engagement (de l'ordre de 15 ans) et prises en charge sur l'exercice suivant.

Les charges annuelles s'analysent de la manière suivante :

(en millions d'euros)

	Engagements de retraite 2002	Engagements de retraite 2001	Autres engagements 2002	Autres engagements 2001
Coûts des services rendus	180	212	6	7
Coût financier	495	529	38	40
Rendement attendu des actifs	(524)	(625)	0	0
Amortissement des gains / pertes non reconnus <sup>2</sup>	37	6	0	(5)
Amendements et contributions employés	12	(11)	(1)	(1)
<b>Charge nette comptabilisée au compte de résultat</b>	<b>201</b>	<b>111</b>	<b>43</b>	<b>41</b>

La valeur inscrite au bilan au titre des passifs sociaux correspond à la différence entre la valeur actualisée des prestations futures (PBO<sup>3</sup> ou dette actuarielle) et les actifs investis (en valeur de marché) destinés à les couvrir, augmentés des pertes ou diminués des gains non reconnus<sup>2</sup>. Lorsque cette différence est positive, une provision pour risque et charge est dotée au passif du bilan. Dans le cas inverse, un actif est comptabilisé au bilan.

(en millions d'euros)

	Engagements de retraite 2002	Engagements de retraite 2001	Autres engagements 2002	Autres engagements 2001
<b>Dette actuarielle à l'ouverture</b>	<b>9.010</b>	<b>8.049</b>	<b>578</b>	<b>587</b>
Coûts des services rendus	180	212	6	7
Coût financier	495	529	38	40
Pertes et gains actuariels	243	571	92	(27)
Acquisition, cession / Réduction, liquidation de régime	(67)	(89)	(27)	(11)
Prestations payées par les actifs	(354)	(423)	(5)	(4)
Prestations payées par l'entreprise	(95)	(139)	(35)	(37)
Ecart de conversion	(650)	300	(81)	23
<b>Dette actuarielle à la clôture (A)</b>	<b>8.762</b>	<b>9.010</b>	<b>567</b>	<b>578</b>
<b>Valeur vénale des actifs de couverture à l'ouverture</b>	<b>6.876</b>	<b>7.503</b>	<b>7</b>	<b>9</b>
Rendement réel des actifs	(813)	(553)	1	0
Cotisations patronales	467	95	1	1
Cotisations salariales	9	12	1	1
Acquisition, cession / Réduction, liquidation de régime <sup>(a)</sup>	(77)	(100)	0	0
Prestations payées par les actifs	(354)	(423)	(4)	(4)
Ecart de conversion	(577)	342	0	0
<b>Valeur vénale des actifs de couverture à la clôture (B)</b>	<b>5.531</b>	<b>6.876</b>	<b>7</b>	<b>7</b>
Insuffisance de couverture (B) - (A)	(3.231)	(2.133)	(560)	(571)
(Gains) et Pertes non reconnus <sup>(b)</sup>	3.517	2.174	119	60
<b>Position nette</b>	<b>285</b>	<b>42</b>	<b>(441)</b>	<b>(511)</b>
Reflétée au bilan par la somme des plans en :				
<b>Situation de position nette positive (Actif)</b>	<b>2.029</b>	<b>1.758</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Situation de position nette négative (Passif)</b>	<b>1.743</b>	<b>1.716</b>	<b>441</b>	<b>511</b>

(a) Ce montant n'est pas nécessairement égal à celui repris dans le calcul de la dette actuarielle car les régimes de retraite ne sont pas tous couverts par des actifs.

(b) i.e. non encore comptabilisés.

(1) Pour la quote-part qui excède 10% du maximum entre la valeur actualisée des prestations futures de l'employeur et la valeur de marché des actifs investis.

(2) i.e. non encore comptabilisés.

(3) Pension Benefits Obligation.

La valeur inscrite au bilan des régimes à prestations définies évolue en fonction :

- du cumul des charges enregistrées dans le compte de résultat,
- du cumul des prestations payées aux bénéficiaires,
- du cumul des cotisations patronales dans le plan.

(en millions d'euros)

	Engagements de retraite		Autres engagements	
	2002	2001	2002	2001
<b>Position nette à l'ouverture</b>	<b>42</b>	<b>(161)</b>	<b>(511)</b>	<b>(489)</b>
Charge nette comptabilisée au compte de résultat	(201)	(111)	(43)	(41)
Prestations payées par l'entreprise	95	139	35	37
Cotisations patronales	467	95	1	1
Ecart de conversion	(118)	80	76	(19)
<b>Position nette à la clôture</b>	<b>285</b>	<b>42</b>	<b>(441)</b>	<b>(511)</b>

L'ensemble des provisions comptabilisées au titre des engagements de retraite et obligations similaires s'analyse de la manière suivante :

(en millions d'euros)

	2002	2001
<b>Situation de position nette négative :</b>		
Engagements de retraite et autres	2.184	2.227
Autres passifs sociaux <sup>(a)</sup>	681	726
<b>Total</b>	<b>2.865</b>	<b>2.953</b>

(a) Principalement des engagements de pré-retraite.

### III) PROVISIONS DE RESTRUCTURATION

(en millions d'euros)

	2002			2001		
	Provisions constituées lors d'une acquisition	Autres provisions	Total	Provisions constituées lors d'une acquisition	Autres provisions	Total
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>144</b>	<b>224</b>	<b>368</b>	<b>179</b>	<b>461</b>	<b>640</b>
Impact de la nouvelle réglementation sur les comptes consolidés	-	-	-		33	33
Reclassement <sup>(a)</sup>	(89)	16	(74)	109	(109)	-
<b>Nouvelles provisions ou complément de provisions</b>						
Bilan d'ouverture	2	-	2	57	-	57
Compte de résultat	0	26	26	93	144	237
<b>Consommation</b>	<b>(15)</b>	<b>(141)</b>	<b>(156)</b>	<b>(246)</b>	<b>(159)</b>	<b>(405)</b>
<b>Excédent de provisions</b>						
Bilan d'ouverture	-	-	-	-	-	-
Compte de résultat	(1)	(1)	(2)	(48)	(112)	(160)
<b>Autres variations</b>	<b>(2)</b>	<b>(7)</b>	<b>(10)</b>	<b>-</b>	<b>(34)</b>	<b>(34)</b>
<b>Au 31 décembre</b>	<b>38</b>	<b>116</b>	<b>154</b>	<b>144</b>	<b>224</b>	<b>368</b>

(a) En 2002, AXA Belgium a reclassé 74 millions d'euros de provisions de restructuration en provisions pour engagements de retraite.

L'absence d'acquisitions significatives en 2002 explique le faible niveau des nouvelles provisions constituées. La plus grande partie des nouvelles provisions dotées en 2002 sont relatives aux mesures de fins de carrière en France (15 millions d'euros) et en Allemagne (8 millions d'euros). Les autres dotations de l'exercice concernent le Royaume-Uni (4 millions d'euros dans le cadre du projet First Choice dont 2 millions consommés durant l'exercice) et l'Australie / Nouvelle-Zélande suite à l'acquisition d'ipac en 2002 (2 millions d'euros).

Les consommations de l'exercice concernent les coûts de restructuration au Royaume-Uni (6 millions d'euros, projet BluePrint) et en Belgique (9 millions d'euros). En sus des consommations d'AXA Financial (28 millions d'euros au titre des coûts de restructuration du siège, 9 millions au titre des coûts de restructuration de la force de vente), les autres consommations de l'exercice couvrent notamment des mesures de fin de carrière en France (78 millions d'euros) et des coûts de restructuration en Australie / Nouvelle-Zélande (12 millions d'euros).

#### **IV) AUTRES PROVISIONS**

Ce poste comprend notamment :

- Le solde de la provision constituée en 2000 pour neutraliser le profit de dilution sur Alliance Capital constaté lors de l'acquisition des activités de Sanford Bernstein pour un montant de 583 millions d'euros,
- Le solde des provisions constituées à la suite de la cession de la Banque Worms pour un montant de 236 millions d'euros. En 2002, 137 millions d'euros ont été repris incluant 50 millions d'euros de provisions devenues sans objet et 75 millions d'euros consommés sur des prêts provisionnés en 2001 et cédés en-dessous de leur montant nominal en 2002,
- Les provisions pour les coûts des stock-options des salariés d'AXA Financial constatés au moment du rachat des minoritaires d'AXA Financial pour un montant de 277 millions d'euros, en diminution de 66 millions d'euros en 2002 du fait, principalement, de la péremption de ces options,
- Les provisions pour les plans de "deferred compensation" des salariés d'AXA Financial (149 millions d'euros) et d'Alliance Capital (120 millions d'euros).

## 21. Dettes représentées par des titres

(en millions d'euros, au 31 décembre)

	2002	2001
<b>FINANCEMENT</b>	<b>3.622</b>	<b>4.712</b>
<i>AXA</i>		
Bons à Moyen Terme Négociables, échéances 1999 à 2005	–	162
Euro Medium Term Notes, échéances jusqu'à 2013	1.370	1.025
Billets de trésorerie	–	826
Autres	22	71
<i>AXA Germany</i>		
Emprunt obligataire, 6 %	258	258
<i>AXA Financial Inc.</i>		
Obligations "Senior", 7,75 %, échéance jusqu'en 2010 ("Senior Notes")	455	541
Obligations "Senior", 7 %, échéance 2028	332	395
Obligations "Senior", 6,5 %, échéance 2008	238	283
Obligations "Senior", 9 %, échéance 2004	286	341
Obligations "Senior", 6,75 % / 7,30 %, échéances jusqu'en 2003	74	151
<i>AXA UK Holdings</i>		
GRE Loan Notes, 6,625 %, échéance 2023	238	255
<i>Equitable Life</i>		
Emprunts hypothécaires, 4,92 % / 12 %, échéances jusqu'à 2017 ("mortgage notes")	334	397
<i>Autres emprunts</i>	16	8
<b>EXPLOITATION DES SERVICES FINANCIERS</b>	<b>1.060</b>	<b>1.245</b>
<i>Alliance Capital</i>		
Obligations "Senior", 5,625 %, échéance 2006 ("Senior Notes")	386	452
Commercial paper et Extensible Commercial note program	21	261
<i>Banque française</i>		
AXA Banque	357	530
<i>Autres services financiers en France</i>		
Fonds Immobilier Paris Office Funds (FIPOF)	63	–
<i>Dettes AXA SA souscrites pour le compte des filiales françaises et allemandes</i>	232	–
<i>Autres</i>	1	2
<b>INTERETS COURUS<sup>(a)</sup></b>	<b>–</b>	<b>183</b>
<b>TOTAL</b>	<b>4.682</b>	<b>6.140</b>

(a) A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2002, les intérêts courus sont classés dans le compte "Comptes de régularisation - passif".

Les échéances de remboursement sont de 0,7 million d'euros en 2003, 0,7 million en 2004, 0,4 million en 2005, 0,4 million en 2006, 0,2 million en 2007 et le solde (2,3 milliards d'euros) au cours des exercices suivants.

En 2002, la baisse de la dette représentée par des titres s'explique principalement par :

- les effets favorables du change (– 528 millions d'euros),
- la fin du remboursement des billets de trésorerie émis en 2000 par AXA SA (– 826 millions d'euros),
- le remboursement partiel des Obligations Senior d'AXA Financial (– 53 millions d'euros),
- partiellement compensés par une nouvelle émission d'emprunts dans le cadre du programme européen d'obligations à moyen terme ("EMTN"), pour 532 millions d'euros,

– la baisse de la dette opérationnelle (– 185 millions d’euros) en particulier chez Alliance Capital (réduction de la dette commerciale suite à l’émission en 2001 d’obligations “senior”) et chez AXA Banque (diminution des besoins de refinancements).

Les principaux mouvements intervenus en 2001 étaient les suivants :

- Emission en juin 2001 d’emprunt de 1 milliard d’euros dans le cadre du programme européen d’obligations à moyen terme (“EMTN”), dont l’enveloppe globale s’élève à 3 milliards d’euros,
- Remboursement de billets de trésorerie émis fin 2000 par la Société,
- Remboursement à échéance par AXA UK Holdings de son emprunt syndiqué,
- Emission en août 2001 de 400 millions de dollars d’obligations seniors ouvertes au public et remboursables à tout moment, utilisés pour rembourser des emprunts liés à des facilités de crédit (cf. tableau de la Note 22) ainsi que pour réduire la dette commerciale. Le prospectus déposé auprès de la “SEC” permet l’émission de 600 millions de dollars d’obligations senior.

## 22. Dettes envers les entreprises du secteur bancaire

La variation des dettes envers les entreprises du secteur bancaire au cours de l’exercice 2002 (– 1.591 millions d’euros) est principalement liée à la diminution de la dette d’exploitation, chez AXA Banque (moindres besoins de refinancements en 2002), CFP Crédit et AXA Bank Belgium (essentiellement diminution des comptes à terme).

En 2001, celle-ci était liée au remboursement de ligne de crédit syndiquée de 3 milliards d’euros par la Société.

(en millions d’euros, au 31 décembre)

	2002	2001
<b>FINANCEMENT</b>	<b>304</b>	<b>246</b>
AXA :		
Autres lignes de crédit	254	145
Autres	50	100
<b>EXPLOITATION DES SERVICES FINANCIERS</b>	<b>3.635</b>	<b>4.735</b>
<i>Autres services financiers en France</i>		
CFP	93	422
AXA Banque	408	758
AXA France Finance	–	50
<i>Autres services financiers en Allemagne</i>		
Colonia Bausparkasse	350	351
AXA Vorsorgebank	213	5
<i>Autres services financiers en Belgique</i>		
AXA Bank Belgium	2.570	3.149
<b>COMPTES COURANTS</b>	<b>1.077</b>	<b>1.628</b>
<b>TOTAL</b>	<b>5.017</b>	<b>6.608</b>

## 23. Informations sectorielles et comptes techniques

### 23.1. CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires par activité se répartit de la façon suivante :

(en millions d'euros)

<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>2002</b>	<b>2001</b>	<b>2000</b>
<b>Vie, épargne, retraite</b>	<b>48.586</b>	<b>48.399</b>	<b>45.997</b>
<i>dont primes émises en affaires directes</i>	<i>46.351</i>	<i>46.400</i>	<i>44.044</i>
<i>dont primes émises sur acceptations</i>	<i>1.696</i>	<i>1.513</i>	<i>1.516</i>
<i>dont produits des autres activités</i>	<i>539</i>	<i>486</i>	<i>436</i>
France	10.423	10.997	12.528
Etats-Unis	12.726	11.642	12.483
Royaume-Uni	8.362	9.086	7.939
Japon	6.428	5.475	3.353
Allemagne	3.140	2.997	2.912
Belgique	1.629	1.686	1.099
Autres pays	5.877	6.517	5.682
<b>Dommmages</b>	<b>15.948</b>	<b>15.896</b>	<b>15.579</b>
<i>dont primes émises en affaires directes</i>	<i>15.569</i>	<i>13.478</i>	<i>15.175</i>
<i>dont primes émises sur acceptations</i>	<i>367</i>	<i>2.416</i>	<i>404</i>
<i>dont produits des autres activités</i>	<i>12</i>	<i>2</i>	<i>-</i>
France	4.383	4.171	4.001
Allemagne	2.843	3.142	3.085
Royaume-Uni	2.749	2.480	2.683
Belgique	1.395	1.323	1.297
Autres pays	4.577	4.780	4.513
<b>Assurance internationale</b>	<b>5.762</b>	<b>5.678</b>	<b>3.651</b>
<i>dont primes émises en affaires directes</i>	<i>1.276</i>	<i>1.525</i>	<i>1.106</i>
<i>dont primes émises sur acceptations</i>	<i>4.464</i>	<i>4.139</i>	<i>2.544</i>
<i>dont produits des autres activités</i>	<i>22</i>	<i>14</i>	<i>1</i>
AXA Corporate Solutions	5.335	5.288	3.297
Assistance	397	381	328
Autres	30	9	26
<b>Gestion d'actifs</b>	<b>3.411</b>	<b>3.730</b>	<b>2.984</b>
Alliance Capital	2.778	3.200	2.577
AXA Investment Managers	633	503	383
National Mutual Funds Management	-	26	24
<b>Autres services financiers</b>	<b>1.020</b>	<b>1.128</b>	<b>11.760</b>
Donaldson, Lufkin & Jenrette (DLJ)	-	-	10.686
Banques Françaises	134	187	182
Banques Allemandes	117	100	82
AXA Bank Belgium	717	763	757
Autres	52	77	53
<b>TOTAL</b>	<b>74.727</b>	<b>74.832</b>	<b>79.971</b>

## 23.2. INFORMATIONS PAR PRODUIT

La ventilation des primes et des provisions techniques par produit se décompose de la manière suivante :

(en millions d'euros)

Vie, épargne, retraite	Chiffre d'affaires			Provisions techniques brutes au 31/12/2002
	2002	2001	2000	
Epargne / prévoyance individuelle	24.136	22.426	23.332	171.319
Epargne / prévoyance collective	5.298	4.083	3.313	35.000
Epargne / prévoyance	10.481	13.407	12.006	77.533
Santé	6.067	5.474	4.244	9.696
Autres	2.065	2.522	2.664	14.379
<b>TOTAL Primes émises</b>	<b>48.048</b>	<b>47.913</b>	<b>45.560</b>	<b>307.927</b>
<i>Produits des autres activités</i>	539	486	436	-
<b>TOTAL</b>	<b>48.586</b>	<b>48.399</b>	<b>45.997</b>	<b>-</b>
<i>Dont unités de compte</i>	14.344	16.767	19.612	90.011
<i>Dont "With-profit"</i>	3.128	3.443	2.383	30.745

(en millions d'euros)

Dommages	Chiffre d'affaires			Provisions techniques brutes au 31/12/2002
	2002	2001	2000	
Particuliers				
Automobile	5.686	5.880	5.939	10.577
Dommages aux biens	2.273	2.330	2.223	2.096
Autres	1.548	1.514	1.136	3.145
Entreprises				
Automobile	1.252	1.231	1.121	1.412
Dommages aux biens	2.078	1.896	1.695	2.244
Responsabilité civile	1.111	1.058	1.238	4.588
Autres	1.179	1.162	1.704	4.960
Autres	808	823	523	2.590
<b>TOTAL Primes émises</b>	<b>15.936</b>	<b>15.894</b>	<b>15.579</b>	<b>31.612</b>
<i>Produits des autres activités</i>	12	2	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>15.948</b>	<b>15.896</b>	<b>15.579</b>	<b>-</b>

(en millions d'euros)

Assurance internationale	Chiffre d'affaires			Provisions techniques brutes au 31/12/2002
	2002	2001	2000	
Dommages aux biens	2.852	2.945	1.589	5.025
Automobile, Maritime, Aviation	1.235	836	738	4.095
Responsabilité civile	689	470	473	3.272
Assistance	397	381	328	142
Autres	566	1.032	525	1.109
<b>TOTAL Primes émises</b>	<b>5.740</b>	<b>5.664</b>	<b>3.650</b>	<b>13.644</b>
<i>Produits des autres activités</i>	22	14	1	-
<b>TOTAL</b>	<b>5.762</b>	<b>5.678</b>	<b>3.651</b>	<b>-</b>

### 23.3. COMPTES DE RÉSULTAT CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉ

Le compte de résultat consolidé du Groupe se décompose de la façon suivante :

(en millions d'euros)

	Exercice 2002						Eliminations inter-segments	Total
	Vie, épargne, retraite	Dommages	Assurance internationale	Gestion d'actifs	Autres services financiers	Holdings		
Données avant éliminations des opérations inter-segments								
Primes émises	48.080	15.969	5.844	-	-	-	(169)	69.723
Produits d'exploitation bancaire	-	-	-	-	1.038	-	(26)	1.012
Produits des autres activités	539	12	28	3.724	8	-	(319)	3.992
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>48.619</b>	<b>15.981</b>	<b>5.872</b>	<b>3.724</b>	<b>1.046</b>	<b>-</b>	<b>(514)</b>	<b>74.727</b>
Variation des primes non acquises	(16)	(307)	(58)	-	-	-	(2)	(382)
Produits financiers nets de charges	(10.684)	1.230	396	233	98	(33)	47	(8.713)
<b>Produits bruts d'exploitation</b>	<b>37.920</b>	<b>16.904</b>	<b>6.210</b>	<b>3.957</b>	<b>1.144</b>	<b>(33)</b>	<b>(470)</b>	<b>65.632</b>
Charges des prestations d'assurance	(30.958)	(12.038)	(5.035)	-	-	-	110	(47.922)
Charges ou produits nets des cessions en réassurance	288	(229)	(638)	-	-	-	57	(523)
Frais d'acquisition des contrats	(2.806)	(2.754)	(351)	-	-	-	20	(5.891)
Charges d'exploitation bancaire	-	-	-	-	(625)	-	25	(600)
Frais d'administration	(2.868)	(1.658)	(367)	(2.952)	(335)	(177)	259	(8.098)
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>1.575</b>	<b>224</b>	<b>(182)</b>	<b>1.005</b>	<b>184</b>	<b>(210)</b>	<b>-</b>	<b>2.597</b>
Impôts sur les résultats	(119)	(153)	43	(140)	(64)	8	-	(426)
<b>Résultat net des sociétés intégrées</b>	<b>1.456</b>	<b>71</b>	<b>(139)</b>	<b>865</b>	<b>120</b>	<b>(202)</b>	<b>-</b>	<b>2.171</b>
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	(7)	19	(1)	-	14	(2)	-	23
Dotation aux amortissements (part du Groupe) des écarts d'acquisition	(319)	(113)	(27)	(405)	(14)	-	-	(877)
Intérêts minoritaires	(68)	5	(9)	(242)	(1)	(53)	-	(368)
<b>RESULTAT NET PART DU GROUPE</b>	<b>1.063</b>	<b>(19)</b>	<b>(176)</b>	<b>218</b>	<b>119</b>	<b>(257)</b>	<b>-</b>	<b>949</b>

(en millions d'euros)

	Exercice 2001							Total
	Vie, épargne, retraite	Dommages	Assurance internationale	Gestion d'actifs	Autres services financiers	Holdings	Eliminations inter- segments	
Données avant éliminations des opérations inter-segments								
Primes émises	47.921	15.925	5.724	–	–	–	(100)	69.471
Produits d'exploitation bancaire	–	–	–	–	1.167	–	(40)	1.127
Produits des autres activités	486	2	27	4.100	1	1	(383)	4.234
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>48.407</b>	<b>15.928</b>	<b>5.751</b>	<b>4.100</b>	<b>1.168</b>	<b>1</b>	<b>(522)</b>	<b>74.832</b>
Variation des primes non acquises	(2)	(115)	(238)	–	–	–	–	(355)
Produits financiers nets de charges	(3.531)	1.916	445	4	69	(217)	70	(1.244)
<b>Produits bruts d'exploitation</b>	<b>44.875</b>	<b>17.729</b>	<b>5.958</b>	<b>4.104</b>	<b>1.236</b>	<b>(217)</b>	<b>(452)</b>	<b>73.233</b>
Charges des prestations d'assurance	(36.744)	(13.007)	(6.972)	–	–	–	55	(56.668)
Charges ou produits nets des cessions en réassurance	139	(112)	1.101	–	–	–	35	1.163
Frais d'acquisition des contrats	(3.193)	(2.868)	(340)	–	–	–	6	(6.394)
Charges d'exploitation bancaire	–	–	–	–	(874)	–	36	(838)
Frais d'administration	(3.326)	(1.803)	(299)	(3.130)	(315)	(222)	320	(8.775)
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>1.751</b>	<b>(60)</b>	<b>(551)</b>	<b>974</b>	<b>47</b>	<b>(439)</b>	<b>–</b>	<b>1.721</b>
Impôts sur les résultats	(481)	262	179	(180)	98	77	–	(45)
<b>Résultat net des sociétés intégrées</b>	<b>1.269</b>	<b>201</b>	<b>(372)</b>	<b>795</b>	<b>145</b>	<b>(362)</b>	<b>–</b>	<b>1.676</b>
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	16	5	–	(4)	–	–	–	17
Dotation aux amortissements (part du Groupe) des écarts d'acquisition	(315)	(133)	(8)	(285)	(47)	–	–	(788)
Intérêts minoritaires	(48)	(22)	(5)	(353)	(1)	44	–	(385)
<b>RESULTAT NET PART DU GROUPE</b>	<b>922</b>	<b>52</b>	<b>(386)</b>	<b>153</b>	<b>97</b>	<b>(318)</b>	<b>–</b>	<b>520</b>

(en millions d'euros)

	Exercice 2000 <sup>(a)</sup>							Total
	Vie, épargne, retraite	Assurance Dommages internationale	Gestion d'actifs	Autres services financiers	Holdings	Eliminations inter- segments		
Données avant éliminations des opérations inter-segments								
Primes émises	45.561	15.605	3.695	–	–	–	(74)	64.788
Produits d'exploitation bancaire	–	–	–	–	11.793	–	(39)	11.754
Produits des autres activités	436	–	1	3.352	7	2	(369)	3.429
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>45.998</b>	<b>15.605</b>	<b>3.696</b>	<b>3.352</b>	<b>11.799</b>	<b>2</b>	<b>(482)</b>	<b>79.971</b>
Variation des primes non acquises	(32)	(207)	(195)	–	–	–	(5)	(439)
Produits financiers nets de charges	8.821	2.316	616	(32)	219	2.790	82	14.811
<b>Produits bruts d'exploitation</b>	<b>54.786</b>	<b>17.714</b>	<b>4.117</b>	<b>3.320</b>	<b>12.018</b>	<b>2.792</b>	<b>(404)</b>	<b>94.342</b>
Charges des prestations d'assurance	(44.955)	(12.877)	(4.063)	–	–	1	66	(61.828)
Charges ou produits nets des cessions en réassurance	118	92	775	–	–	–	15	1.001
Frais d'acquisition des contrats	(2.901)	(2.710)	(364)	–	–	–	16	(5.958)
Charges d'exploitation bancaire	–	–	–	–	(6.529)	–	19	(6.509)
Frais d'administration	(2.668)	(1.917)	(259)	(2.454)	(4.739)	(123)	288	(11.871)
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>4.381</b>	<b>303</b>	<b>207</b>	<b>865</b>	<b>751</b>	<b>2.669</b>	<b>–</b>	<b>9.176</b>
Impôts sur les résultats	(1.399)	40	(47)	(186)	(267)	(915)	–	(2.773)
<b>Résultat net des sociétés intégrées</b>	<b>2.982</b>	<b>343</b>	<b>160</b>	<b>680</b>	<b>484</b>	<b>1.754</b>	<b>–</b>	<b>6.403</b>
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	41	1	0	(5)	(60)	–	–	(23)
Dotation aux amortissements (part du Groupe) des écarts d'acquisition	(98)	(109)	(15)	(99)	(29)	(3)	–	(353)
Intérêts minoritaires	(875)	72	(7)	(410)	(275)	(628)	–	(2.124)
<b>RESULTAT NET PART DU GROUPE</b>	<b>2.050</b>	<b>306</b>	<b>137</b>	<b>166</b>	<b>121</b>	<b>1.123</b>	<b>–</b>	<b>3.904</b>

(a) Données telles que publiées dans les comptes consolidés de l'exercice 2000 (mais présentées selon la nouvelle réglementation).

## 23.4. COMPTES TECHNIQUES

Les comptes de résultat techniques des activités d'assurance se décomposent de la façon suivante :

(en millions d'euros)

Vie, épargne et retraite	2002		Opérations nettes	2001	2000
	Opérations brutes	Cessions et rétrocessions		Opérations nettes	Opérations nettes
Primes émises	48.080	(809)	47.271	47.144	44.836
Variation des provisions pour primes non acquises	(16)	–	(16)	(3)	(31)
Part du compte technique dans les produits nets de placements	6.340	–	6.340	7.454	12.325
Ajustement ACAV (net)	(17.576)	–	(17.576)	(11.613)	(4.713)
Prestations et frais payés	(39.481)	840	(38.641)	(40.025)	(36.713)
Charges des provisions pour sinistres	(96)	16	(80)	238	952
Charges des provisions mathématiques	4.332	174	4.506	7.370	6.996
Charges des provisions en unités de compte	6.546	(9)	6.537	351	(7.009)
Charges des autres provisions techniques	96	(26)	70	(299)	(1.052)
Participation aux résultats	(2.330)	28	(2.302)	(3.488)	(7.307)
Frais d'acquisition	(2.777)	–	(2.777)	(3.144)	(2.838)
Frais d'administration	(2.671)	–	(2.671)	(3.108)	(2.483)
Commissions reçues des réassureurs	–	73	73	56	76
Variation de la provision d'égalisation	(24)	–	(24)	(31)	(54)
<b>Résultat technique</b>	<b>422</b>	<b>288</b>	<b>710</b>	<b>903</b>	<b>2.983</b>
Produits nets de placement hors part du compte technique			553	629	1.209
Autres produits nets de charges			313	219	189
<b>Résultat d'exploitation</b>			<b>1.575</b>	<b>1.751</b>	<b>4.381</b>

*(en millions d'euros)***Dommages**

	Opérations brutes	2002 Cessions et rétrocessions	Opérations nettes	2001 Opérations nettes	2000 Opérations nettes
Primes émises	15.969	(1.172)	14.796	14.705	14.419
Variation des provisions pour primes non acquises	(307)	(28)	(335)	(151)	(245)
Part du compte technique dans les produits nets de placements	999	–	999	1.551	1.882
Prestations et frais payés	(11.333)	806	(10.527)	(11.153)	(10.980)
Charges des provisions pour sinistres	(681)	33	(647)	(762)	(993)
Charges des provisions mathématiques	12	–	12	21	(6)
Charges des autres provisions techniques	(40)	(11)	(51)	(111)	36
Participation aux résultats	–	1	1	–	–
Frais d'acquisition	(2.751)	–	(2.751)	(2.868)	(2.710)
Frais d'administration	(1.658)	–	(1.658)	(1.803)	(1.917)
Commissions reçues des réassureurs	–	142	142	152	217
Variation de la provision d'égalisation	3	–	3	(9)	165
<b>Résultat technique</b>	<b>214</b>	<b>(229)</b>	<b>(15)</b>	<b>(427)</b>	<b>(131)</b>
Produits nets de placement hors part du compte technique			230	365	434
Autres produits nets de charges			9	2	–
<b>Résultat d'exploitation</b>			<b>224</b>	<b>(60)</b>	<b>303</b>

*(en millions d'euros)***Assurance internationale**

	Opérations brutes	2002 Cessions et rétrocessions	Opérations nettes	2001 Opérations nettes	2000 Opérations nettes
Primes émises	5.844	(1.865)	3.979	4.065	2.643
Variation des provisions pour primes non acquises	(58)	(66)	(123)	(77)	(164)
Part du compte technique dans les produits nets de placements	340	–	340	378	501
Prestations et frais payés	(5.085)	1.111	(3.974)	(3.286)	(2.460)
Charges des provisions pour sinistres	82	(394)	(312)	(1.310)	(19)
Charges des provisions mathématiques	(40)	5	(35)	(80)	22
Charges des autres provisions techniques	(4)	–	(4)	7	(21)
Participation aux résultats	1	–	1	–	(3)
Frais d'acquisition	(351)	–	(351)	(340)	(364)
Frais d'administration	(363)	–	(363)	(298)	(259)
Commissions reçues des réassureurs	–	572	572	258	110
Variation de la provision d'égalisation	11	–	11	39	104
<b>Résultat technique</b>	<b>377</b>	<b>(638)</b>	<b>(261)</b>	<b>(645)</b>	<b>91</b>
Produits nets de placement hors part du compte technique			56	68	115
Autres produits nets de charges			24	27	1
<b>Résultat d'exploitation</b>			<b>(182)</b>	<b>(551)</b>	<b>207</b>

## 24. Produits financiers nets de charges

(en millions d'euros)

	Assurance			Services financiers			Holdings			Eliminations inter-segments			Total		
	2002	2001	2000	2002	2001	2000	2002	2001	2000	2002	2001	2000	2002	2001	2000
<b>Revenus financiers nets</b>	<b>12.714</b>	<b>13.335</b>	<b>12.744</b>	<b>(44)</b>	<b>(24)</b>	<b>(38)</b>	<b>(457)</b>	<b>(612)</b>	<b>(270)</b>	<b>47</b>	<b>70</b>	<b>82</b>	<b>12.260</b>	<b>12.769</b>	<b>12.519</b>
Revenus des placements :															
Obligations	8.462	8.554	8.050	-	-	-	7	27	27	(17)	(10)	(13)	8.453	8.571	8.064
Actions	1.915	1.997	2.257	7	23	9	35	55	253	-	-	-	1.958	2.075	2.519
Prêts	1.528	1.790	1.575	-	-	-	7	14	8	(178)	(82)	(86)	1.357	1.722	1.496
Immeubles de placement	824	828	687	2	(1)	(3)	(1)	(2)	(1)	(0)	(2)	(1)	825	823	682
Autres produits des placements	822	1.178	1.497	16	23	19	386	423	442	(215)	(205)	(237)	1.009	1.419	1.722
Charges d'intérêts	(274)	(328)	(464)	(58)	(55)	(60)	(862)	(1.090)	(905)	361	286	318	(832)	(1.186)	(1.111)
Autres charges des placements	(564)	(684)	(857)	(12)	(14)	(3)	(30)	(39)	(95)	96	83	102	(510)	(654)	(852)
<b>Plus (moins) valeurs nettes de provisions</b>	<b>(4.196)</b>	<b>(2.891)</b>	<b>3.720</b>	<b>376</b>	<b>97</b>	<b>225</b>	<b>424</b>	<b>395</b>	<b>3.060</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(3.396)</b>	<b>(2.399)</b>	<b>7.004</b>
Obligations	726	73	(585)	46	62	7	(10)	-	2	-	-	-	762	136	(577)
Actions	(5.457)	(3.186)	3.678	361	2	234	446	429	3.209	-	-	-	(4.650)	(2.755)	7.121
Prêts	(108)	(129)	17	-	-	(41)	(12)	(25)	1	-	-	-	(120)	(154)	(23)
Immeubles de placement	557	344	459	10	-	35	1	9	(5)	-	-	-	567	353	488
Autres actifs	87	7	151	(41)	33	(9)	(1)	(19)	(146)	-	-	-	45	20	(5)
<b>Ajustement ACAV (net)</b>	<b>(17.576)</b>	<b>(11.613)</b>	<b>(4.713)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(17.576)</b>	<b>(11.613)</b>	<b>(4.713)</b>
<b>Produits financiers nets de charges <sup>(a)</sup></b>	<b>(9.058)</b>	<b>(1.170)</b>	<b>11.752</b>	<b>331</b>	<b>73</b>	<b>186</b>	<b>(33)</b>	<b>(217)</b>	<b>2.790</b>	<b>47</b>	<b>70</b>	<b>82</b>	<b>(8.713)</b>	<b>(1.244)</b>	<b>14.811</b>

(a) N'inclut pas les produits et charges sur les actifs et les dettes liés à l'activité bancaire, ceux-ci figurant respectivement en "produits d'exploitation bancaire" dans le chiffre d'affaires et en charges d'exploitation. Il exclut également les dotations aux amortissements sur les immeubles détenus par les sociétés immobilières du secteur Services financiers, ces dotations étant aussi intégrées aux charges d'exploitation.

(en millions d'euros)

	Vie, épargne, retraite			Dommages			Assurance internationale			Total Assurance		
	2002	2001	2000	2002	2001	2000	2002	2001	2000	2002	2001	2000
<b>Revenus financiers nets</b>	<b>10.997</b>	<b>11.407</b>	<b>10.839</b>	<b>1.375</b>	<b>1.543</b>	<b>1.548</b>	<b>342</b>	<b>385</b>	<b>358</b>	<b>12.714</b>	<b>13.335</b>	<b>12.744</b>
Revenus des placements :												
Obligations	7.336	7.342	6.804	849	909	945	278	303	301	8.462	8.554	8.050
Actions	1.545	1.565	1.777	348	403	448	23	29	32	1.915	1.997	2.257
Prêts	1.385	1.705	1.497	113	80	73	30	6	5	1.528	1.790	1.575
Immeubles de placement	667	660	619	139	145	73	18	23	(5)	824	828	687
Autres produits des placements	678	951	1.153	75	160	256	69	67	89	822	1.178	1.497
Charges d'intérêts	(183)	(258)	(275)	(53)	(44)	(151)	(38)	(25)	(38)	(274)	(328)	(464)
Autres charges des placements	(431)	(558)	(735)	(94)	(108)	(96)	(38)	(18)	(26)	(564)	(684)	(857)
<b>Plus (moins) valeurs nettes de provisions</b>	<b>(4.105)</b>	<b>(3.324)</b>	<b>2.694</b>	<b>(145)</b>	<b>373</b>	<b>768</b>	<b>54</b>	<b>60</b>	<b>258</b>	<b>(4.196)</b>	<b>(2.891)</b>	<b>3.720</b>
Obligations	532	(127)	(595)	88	106	29	106	95	(19)	726	73	(585)
Actions	(5.047)	(3.401)	2.790	(298)	252	651	(113)	(37)	237	(5.457)	(3.186)	3.678
Prêts	(106)	(125)	17	(1)	(4)	0	(0)	-	(0)	(108)	(129)	17
Immeubles de placement	474	333	335	75	19	113	8	(8)	11	557	344	459
Autres actifs	43	(4)	147	(9)	(0)	(25)	53	11	29	87	7	151
<b>Ajustement ACAV (net)</b>	<b>(17.576)</b>	<b>(11.613)</b>	<b>(4.713)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(17.576)</b>	<b>(11.613)</b>	<b>(4.713)</b>
<b>Produits financiers nets de charges</b>	<b>(10.684)</b>	<b>(3.531)</b>	<b>8.821</b>	<b>1.230</b>	<b>1.916</b>	<b>2.316</b>	<b>396</b>	<b>445</b>	<b>616</b>	<b>(9.058)</b>	<b>(1.170)</b>	<b>11.752</b>

Comme en 2001, l'exercice 2002 a été marqué par la baisse des marchés financiers, qui a eu deux conséquences majeures sur le résultat de la gestion financière :

- D'une part, la variation de la valeur de marché des actifs représentant les engagements des contrats en unités de compte a eu un impact négatif de – 17,6 milliards d'euros sur le résultat de la gestion financière des entreprises d'assurance Vie (contre – 11,6 milliards en 2001 et – 4,7 milliards en 2000).
- D'autre part, compte tenu des baisses de valeurs de marché, le montant des plus ou moins-values, nettes de provisions pour dépréciation, est négatif de – 3,4 milliards d'euros comparés à – 2,4 milliards d'euros en 2001, et alors que l'exercice 2000 bénéficiait d'un montant net de plus-values de + 7,0 milliards d'euros (y compris la plus-value de cession de 5,4 milliards d'euros de la banque DLJ). Ces montants incluent notamment la variation de la valeur de marché des actifs "With-profit" au Royaume-Uni (inscrits en valeur de marché au bilan, hors impact positif des revenus financiers) pour – 3,4 milliards d'euros (– 3,0 milliards en 2001), des dotations pour dépréciation à caractère durable des actions d'un montant de près de 912 millions d'euros (995 millions en 2001), des dotations aux provisions pour dépréciation du portefeuille obligataire de la filiale d'assurance Vie aux Etats-Unis pour 341 millions d'euros (312 millions en 2001).

L'exercice 2000 avait été marqué par les deux événements suivants :

- La cession de la banque DLJ avait permis de réaliser une plus-value de cession de 5,4 milliards d'euros (100% et avant impôts et nette des moins-values ou dépréciations des titres Crédit Suisse reçus en rémunération, soit 2,0 milliards d'euros en net part du Groupe). Celle-ci avait affecté le résultat de la gestion financière des activités d'assurance Vie à hauteur de 2,5 milliards d'euros (936 millions d'euros en net part du Groupe) et celui des holdings à hauteur de 2,9 milliards d'euros (1.068 millions d'euros en net part du Groupe).
- Le résultat de la gestion financière de l'assurance Vie avait par ailleurs été impacté par des moins-values et des provisions pour dépréciation du portefeuille obligataire (essentiellement sur les obligations à haut rendement) de la filiale d'assurance Vie aux Etats-Unis, en liaison avec la baisse de la valeur de marché de ces placements, pour un montant de – 604 millions d'euros à 100 % (soit – 236 millions d'euros net part du Groupe et net des effets induits sur les coûts d'acquisition différés), durant les troisième et quatrième trimestres de l'exercice, du fait du changement d'orientation de la gestion d'actifs lié au rachat des minoritaires d'AXA Financial et au retrait de cette société de la Bourse de New York.

## 25. Cessions en réassurance

Le résultat des cessions en réassurance par type d'activité a évolué de la façon suivante au cours des trois derniers exercices :

(en millions d'euros)

	Vie, épargne, retraite			Dommages			Assurance internationale			Eliminations intra-segments			Total Assurance		
	2002	2001	2000	2002	2001	2000	2002	2001	2000	2002	2001	2000	2002	2001	2000
Cotisations cédées	(809)	(777)	(725)	(1.172)	(1.221)	(1.186)	(1.865)	(1.660)	(1.052)	169	93	61	(3.678)	(3.565)	(2.902)
Part des réassureurs dans la variation des provisions de prime	139	99	54	(39)	(46)	(39)	(60)	165	8	10	(7)	11	49	210	34
Prestations et frais cédés (y compris variation des provisions de sinistres)	885	762	713	840	1.003	1.101	716	2.338	1.709	(110)	(47)	(52)	2.331	4.056	3.471
Commissions reçues des réassureurs	73	56	76	142	152	217	572	258	110	(12)	(4)	(4)	774	462	398
<b>Résultat des cessions en réassurance</b>	<b>288</b>	<b>139</b>	<b>118</b>	<b>(229)</b>	<b>(112)</b>	<b>92</b>	<b>(638)</b>	<b>1.101</b>	<b>775</b>	<b>57</b>	<b>35</b>	<b>15</b>	<b>(523)</b>	<b>1.163</b>	<b>1.001</b>

La forte dégradation du résultat des cessions en réassurance en 2002 s'explique par le coût exceptionnel des attentats du 11 septembre 2001, dont la charge brute en 2001 était pour partie récupérée auprès des réassureurs.

## 26. Charges d'exploitation nettes

### CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation faisant l'objet d'une ventilation dans le tableau ci-dessous ne comprennent pas les charges d'exploitation bancaires qui sont comptabilisées dans une rubrique spécifique du compte de résultat.

Le tableau ci-dessous présente la ventilation des charges par destination et par nature. Chaque destination correspond aux principales fonctions existant dans les sociétés d'assurances, les charges des services financiers étant présentées en totalité sur la ligne frais d'administration et de gestion.

(en millions d'euros)

	2002								
	Vie, épargne, retraite	Assurance internationale	Assurance Dommmages	Total Assurance	Gestion d'actifs	Autres services financiers	Holdings	Eliminations inter- segments	TOTAL
<b>Frais d'acquisition des contrats <sup>(a)</sup></b>	<b>(2.806)</b>	<b>(2.754)</b>	<b>(351)</b>	<b>(5.912)</b>	–	–	–	<b>20</b>	<b>(5.891)</b>
Frais d'acquisition des contrats <sup>(b)</sup>	(3.775)	(2.806)	(351)	(6.932)	–	–	–	20	(6.911)
Frais de gestion des sinistres <sup>(c)</sup>	(382)	(932)	(1.041)	(2.355)	–	–	–	5	(2.349)
Frais de gestion des placements <sup>(d)</sup>	(248)	(33)	(11)	(292)	–	–	–	126	(166)
Frais d'administration	(2.868)	(1.658)	(367)	(4.892)	(2.952)	(335)	(177)	259	(8.098)
<b>TOTAL CHARGES PAR DESTINATION</b>	<b>(7.273)</b>	<b>(5.429)</b>	<b>(1.769)</b>	<b>(14.471)</b>	<b>(2.952)</b>	<b>(335)</b>	<b>(177)</b>	<b>411</b>	<b>(17.525)</b>
Elimination des opérations inter-segments	–	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>TOTAL CHARGES A VENTILER PAR NATURE</b>	<b>(7.273)</b>	<b>(5.429)</b>	<b>(1.769)</b>	<b>(14.471)</b>	<b>(2.952)</b>	<b>(335)</b>	<b>(177)</b>	<b>411</b>	<b>(17.525)</b>
<b>Ventilation des charges par nature</b>									
Frais de personnel	(2.241)	(1.748)	(288)	(4.277)	(1.237)	(150)	(61)	–	(5.724)
Dotations aux amortissements des immobilisations	(240)	(64)	(26)	(330)	(73)	(15)	(11)	–	(429)
Commissions	(2.559)	(2.690)	(1.088)	(6.337)	–	–	–	32	(6.305)
Autres charges	(2.234)	(928)	(367)	(3.528)	(1.642)	(171)	(105)	379	(5.066)

(a) Les frais d'acquisition des contrats d'assurance sont présentés au compte de résultat nets de l'amortissement des valeurs de portefeuille et nets de la variation des frais d'acquisition différés, des provisions pour chargement non acquis et frais d'acquisition reportés sur primes non acquises.

(b) Bruts de l'amortissement des valeurs de portefeuille et bruts de la variation des frais d'acquisition différés, des provisions pour chargements non acquis et des frais d'acquisition reportés sur primes non acquises.

(c) Les frais de gestion des sinistres sont présentés, au compte de résultat, sur la ligne "charges des prestations d'assurance".

(d) Les frais de gestion des placements sont présentés au compte de résultat, sur la ligne "produits financiers nets de charges".

(en millions d'euros)

	2001								TOTAL
	Vie, épargne, retraite	Dommages	Assurance internationale	Total Assurance	Gestion d'actifs	Autres services financiers	Holdings	Eliminations inter-segments	
Frais d'acquisition des contrats <sup>(a)</sup>	(3.193)	(2.868)	(340)	(6.401)	-	-	-	6	(6.394)
Frais d'acquisition des contrats <sup>(b)</sup>	(4.058)	(2.865)	(340)	(7.263)	-	-	-	6	(7.257)
Frais de gestion des sinistres <sup>(c)</sup>	(398)	(1.005)	(906)	(2.309)	-	-	-	-	(2.309)
Frais de gestion des placements <sup>(d)</sup>	(183)	(28)	(10)	(221)	-	-	-	131	(91)
Frais d'administration	(3.326)	(1.803)	(299)	(5.428)	(3.130)	(315)	(222)	320	(8.775)
<b>TOTAL CHARGES PAR DESTINATION</b>	<b>(7.966)</b>	<b>(5.701)</b>	<b>(1.554)</b>	<b>(15.221)</b>	<b>(3.130)</b>	<b>(315)</b>	<b>(222)</b>	<b>457</b>	<b>(18.431)</b>
Elimination des opérations inter-segments	252	17	2	271	176	(5)	15	(457)	-
<b>TOTAL CHARGES A VENTILER PAR NATURE</b>	<b>(7.713)</b>	<b>(5.684)</b>	<b>(1.552)</b>	<b>(14.949)</b>	<b>(2.954)</b>	<b>(321)</b>	<b>(207)</b>	<b>-</b>	<b>(18.431)</b>
<b>Ventilation des charges par nature</b>									
Frais de personnel	(2.366)	(1.624)	(266)	(4.256)	(1.243)	(154)	(47)	-	(5.700)
Dotations aux amortissements des immobilisations	(234)	(115)	(21)	(371)	(68)	(16)	(16)	-	(471)
Commissions	(2.550)	(2.797)	(990)	(6.336)	-	-	-	-	(6.336)
Autres charges	(2.564)	(1.148)	(275)	(3.987)	(1.642)	(150)	(144)	-	(5.923)

(a) Les frais d'acquisition des contrats d'assurance sont présentés au compte de résultat nets de l'amortissement des valeurs de portefeuille et nets de la variation des frais d'acquisition différés, des provisions pour chargement non acquis et frais d'acquisition reportés sur primes non acquises.

(b) Bruts de l'amortissement des valeurs de portefeuille et bruts de la variation des frais d'acquisition différés, des provisions pour chargements non acquis et des commissions sur primes non acquises.

(c) Les frais de gestion des sinistres sont présentés, au compte de résultat, sur la ligne "charges des prestations d'assurance".

(d) Les frais de gestion des placements sont présentés au compte de résultat, sur la ligne "produits financiers nets de charges".

(en millions d'euros)

	2000								TOTAL
	Vie, épargne, retraite	Dommages	Assurance internationale	Total Assurance	Gestion d'actifs	Autres services financiers	Holdings	Eliminations inter-segments	
Frais d'acquisition des contrats <sup>(a)</sup>	(2.901)	(2.710)	(364)	(5.974)	-	-	-	16	(5.958)
Frais d'acquisition des contrats <sup>(b)</sup>	(3.817)	(2.762)	(419)	(6.998)	-	-	-	16	(6.983)
Frais de gestion des sinistres <sup>(c)</sup>	(368)	(885)	(544)	(1.797)	-	-	-	-	(1.797)
Frais de gestion des placements <sup>(d)</sup>	(178)	(41)	(5)	(224)	-	(7)	-	111	(120)
Frais d'administration	(2.668)	(1.917)	(259)	(4.843)	(2.454)	(4.739)	(123)	288	(11.871)
<b>TOTAL CHARGES PAR DESTINATION</b>	<b>(7.030)</b>	<b>(5.606)</b>	<b>(1.227)</b>	<b>(13.862)</b>	<b>(2.454)</b>	<b>(4.745)</b>	<b>(123)</b>	<b>415</b>	<b>(20.770)</b>
Elimination des opérations inter-segments	246	10	15	272	137	7	-	(415)	-
<b>TOTAL CHARGES A VENTILER PAR NATURE</b>	<b>(6.784)</b>	<b>(5.596)</b>	<b>(1.211)</b>	<b>(13.591)</b>	<b>(2.317)</b>	<b>(4.739)</b>	<b>(123)</b>	<b>-</b>	<b>(20.770)</b>
<b>Ventilation des charges par nature</b>									
Frais de personnel	(2.230)	(1.725)	(226)	(4.180)	(870)	(3.046)	(40)	-	(8.135)
Dotations aux amortissements des immobilisations	(167)	(100)	(15)	(282)	(53)	(134)	(8)	-	(477)
Commissions	(2.410)	(2.824)	(746)	(5.980)	-	-	-	-	(5.980)
Autres charges	(1.977)	(947)	(225)	(3.149)	(1.394)	(1.559)	(75)	-	(6.177)

(a) Les frais d'acquisition des contrats d'assurance sont présentés au compte de résultat nets de l'amortissement des valeurs de portefeuille et nets de la variation des frais d'acquisition différés, des provisions pour chargement non acquis et frais d'acquisition reportés sur primes non acquises.

(b) Bruts de l'amortissement des valeurs de portefeuille et bruts de la variation des frais d'acquisition différés, des provisions pour chargements non acquis et commissions sur primes non acquises.

(c) Les frais de gestion des sinistres sont présentés, au compte de résultat, sur la ligne "charges des prestations d'assurance".

(d) Les frais de gestion des placements sont présentés au compte de résultat, sur la ligne "produits financiers nets de charges".

## EFFECTIFS

Les effectifs des entreprises consolidées au 31 décembre 2002 et les charges de personnel correspondantes se détaillent comme suit :

	Effectifs <sup>(a)</sup>	Charges de personnel (millions d'euros)
Vie, épargne, retraite et Dommages <sup>(b)</sup>	64.052	(3.989)
Assurance internationale	5.451	(288)
Services financiers et Holdings <sup>(b)</sup>	8.639	(1.447)
<b>TOTAL</b>	<b>78.142</b>	<b>(5.724)</b>

*(a) Les effectifs des sociétés intégrées proportionnellement sont pris en compte au prorata du taux d'intégration.*

*(b) Compte tenu du caractère intégré de l'Assurance et de la Banque en Belgique, les effectifs n'ont pu être isolés, ainsi les effectifs de la Banque sont compris dans la ligne "Vie, épargne, retraite et Dommages".*

Sur une base comparable de 81.978 personnes au 1<sup>er</sup> janvier 2002, les effectifs sont en diminution de 3.836 personnes dont 3.459 sur les entreprises d'assurances. Les principaux pays ayant contribué à cette diminution sont le Royaume-Uni (- 1.412 personnes), la France (- 671 personnes, dont 376 départs à la retraite/pré-retraite), la Belgique (- 314 personnes), les Etats-Unis (- 300 personnes), l'Espagne (- 254 personnes) et l'Allemagne (- 248 personnes) suite aux mesures de restructuration prises en 2001 et 2002.

## RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

Le montant des rémunérations allouées, au cours de l'exercice<sup>1</sup>, aux membres des organes d'administration et de direction de l'entreprise consolidante, à raison de leurs fonctions dans des entreprises contrôlées s'élève à 30 millions d'euros (11 millions d'euros pour le Directoire et 19 millions d'euros pour le Comité Exécutif).

Les membres du Conseil de Surveillance ne reçoivent pas de rémunération au titre de leur fonction dans les entreprises contrôlées en dehors de leurs jetons de présence dont le montant total est inférieur à 1 million d'euros.

Aucun engagement de pensions ou indemnités assimilées n'a été accordé aux membres des organes évoqués ci-dessus. De même, aucune avance ou crédit n'a été accordé aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance par l'entreprise consolidante ou par les entreprises placées sous son contrôle.

## 27. Impôt sur les bénéfices

*(en millions d'euros)*

	2002	2001	2000
<b>Impôt sur les bénéfices en France :</b>	<b>(152)</b>	<b>(18)</b>	<b>(162)</b>
– courant	(19)	(203)	(331)
– différé	(133)	185	169
<b>Impôt sur les bénéfices à l'Étranger :</b>	<b>(274)</b>	<b>(27)</b>	<b>(2.611)</b>
– courant	79	68	(2.773)
– différé	(353)	(94)	162
<b>TOTAL IMPOT SUR LES BENEFICES</b>	<b>(426)</b>	<b>(45)</b>	<b>(2.773)</b>

*(1) Les rémunérations versées en 2002 incluent la part variable 2001 versée en 2002.*

Plusieurs éléments, résumés dans le tableau ci-après, expliquent que la charge effective d'impôt sur les bénéfices soit différente de la charge d'impôt théorique qui correspond au résultat avant impôt multiplié par le taux d'imposition effectif en France pour l'exercice concerné (35,43 % en 2002, 36,43 % en 2001, 38 % en 2000).

(en millions d'euros)

	2002	2001	2000
Charge théorique d'impôt selon le taux effectif en France	(609)	(340)	(3.331)
Différentiel de taux sur la charge théorique d'impôt	5	(35)	163
Différences permanentes sur produits et charges financiers	495	321	208
Différences permanentes sur autres produits et charges	(271)	(379)	(326)
Utilisation des impositions et des déficits fiscaux antérieurs	(38)	80	50
Différentiel et impact des changements de taux d'imposition	(7)	309	463
<b>CHARGE EFFECTIVE D'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES</b>	<b>(426)</b>	<b>(45)</b>	<b>(2.773)</b>

L'exercice 2001 avait été marqué par l'entrée en application de la réforme fiscale en Allemagne : à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2002, les plus-values réalisées sur actions n'étaient plus taxables. En conséquence, les impôts différés passifs qui avaient été enregistrés au titre des plus-values latentes lors de l'acquisition avaient été repris. Le montant de la reprise sur ces impôts différés passif s'élevait à 221 millions d'euros (à 100 %). En outre, un impôt différé actif (130 millions d'euros) avait été constaté au titre de provisions non déductibles comptabilisées sur les activités en run-off des entités de Services financiers, et 63 millions d'euros utilisés au titre du déficit fiscal de Sicher Direct en Allemagne.

En 2002, aux Etats-Unis, une économie d'impôt de 152 millions d'euros a été reconnue suite à une prise de position plus favorable de l'administration fiscale américaine sur le traitement des revenus financiers liés aux investissements relatifs aux contrats en unités de compte.

Les charges d'impôts différés proviennent de décalages temporaires entre l'enregistrement comptable des charges et produits et leur déductibilité ou imposition sur le plan fiscal. L'origine de ces décalages est détaillée dans le tableau ci-dessous :

(en millions d'euros)

	2002	2001	2000
Placements	(38)	97	513
Frais d'acquisition des contrats, provisions techniques et réassurance	(260)	(376)	(499)
Rémunérations et assimilés	(270)	(20)	78
Autres	82	390	238
<b>TOTAL</b>	<b>(486)</b>	<b>91</b>	<b>331</b>

Certaines sociétés d'AXA font l'objet de contrôles fiscaux. La Société estime avoir correctement provisionné les risques de redressements fiscaux identifiés par l'Administration Fiscale.

Au 31 décembre 2002, l'impôt relatif à des déficits fiscaux inscrit au bilan s'élève à 737 millions d'euros (618 millions en 2001), dont 327 millions d'euros pour le Japon (362 millions en 2001), 309 millions d'euros pour le Royaume-Uni (99 millions en 2001), 39 millions d'euros pour l'Australie / Nouvelle-Zélande et 37 millions d'euros pour le Maroc.

## 28. Résultat par action

La Société calcule un résultat par action et un résultat par action sur une base totalement diluée :

- Le résultat par action ne tient pas compte des actions potentielles. Il est établi sur la base du nombre moyen d'actions en circulation, pondéré sur l'exercice.
- A partir de 2002, le résultat par action sur une base totalement diluée est établi en ne prenant en compte que les actions dilutives émises au titre des plans de stock-options et des émissions d'obligations convertibles. L'effet de plans de stock-options sur le nombre de titres totalement dilués est retenu dans le calcul dans la mesure où celles-ci sont exerçables compte tenu du cours moyen du titre AXA dans la période. L'effet des obligations convertibles est intégré dans le calcul du résultat par action (au niveau du nombre de titres et du résultat) uniquement lorsque celles-ci génèrent une dilution du résultat par action.

En 2002, compte tenu de la baisse du cours de bourse moyen de – 41 % (17,8 euros contre 30,3 euros en 2001), une partie des stock-options n'a pas été prise en compte dans le calcul du nombre de titres moyen pondéré sur base totalement diluée, pour 37 millions (contre 14 millions en 2001). Compte tenu de cet élément, et compte tenu de l'effet anti-dilutif des plans d'obligations convertibles, ce nombre de titres s'élève à 1.739 millions.

Le détail des calculs du résultat par action et du résultat par action sur une base totalement diluée est présenté dans le tableau ci-dessous :

(en millions d'euros sauf le nombre d'actions exprimé en millions et le résultat par action en euros)

	2002			2001 (retraité) <sup>(b)</sup>			2001 (publié)			2000 <sup>(a)</sup>		
	Actions ordinaires	Résultat net	Résultat courant	Actions ordinaires	Résultat net	Résultat courant	Actions ordinaires	Résultat net	Résultat courant	Actions ordinaires	Résultat net	Résultat courant
<b>RESULTAT PART DU GROUPE</b>	<b>1.736,13</b>	<b>949</b>	<b>1.357</b>	<b>1.715,71</b>	<b>520</b>	<b>1.201</b>	<b>1.715,71</b>	<b>520</b>	<b>1.201</b>	<b>1.518,15</b>	<b>3.904</b>	<b>2.540</b>
<b>BENEFICE NET PAR ACTION</b>	<b>-</b>	<b>0,55</b>	<b>0,78</b>		<b>0,30</b>	<b>0,70</b>		<b>0,30</b>	<b>0,70</b>	<b>-</b>	<b>2,57</b>	<b>1,67</b>
Intégration des actions potentielles												
Dilution liée à l'émission potentielle de titres par les filiales d'AXA	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(5)	(5)
Options de souscription d'actions	2,99	-	-	7,63	-	-	7,63	-	-	12,96	-	-
Obligations remboursables en actions 4,5 % 1995-2001	-	-	-	-	-	-	-	-	-	28,72	9	9
Obligations convertibles subordonnées 2,5 % 1999-2014	-	-	-	-	-	-	37,17	24	24	37,16	24	24
Obligations convertibles subordonnées 3,75 % 2000-2017	-	-	-	-	-	-	26,82	26	26	26,82	23	23
<b>RESULTAT PART DU GROUPE SUR UNE BASE TOTALEMENT DILUEE</b>	<b>1.739,12</b>	<b>949</b>	<b>1.357</b>	<b>1.723,34</b>	<b>520</b>	<b>1.201</b>	<b>1.787,33</b>	<b>571</b>	<b>1.251</b>	<b>1.623,81</b>	<b>3.954</b>	<b>2.590</b>
<b>BENEFICE NET PAR ACTION SUR UNE BASE TOTALEMENT DILUEE</b>	<b>-</b>	<b>0,55</b>	<b>0,78</b>	<b>-</b>	<b>0,30</b>	<b>0,70</b>	<b>-</b>	<b>0,32</b>	<b>0,70</b>	<b>-</b>	<b>2,44</b>	<b>1,60</b>

(a) A la suite des décisions de l'Assemblée Générale Mixte du 9 mai 2001, le montant du nominal de l'action AXA a été divisé par 4 et le nombre d'actions multiplié par 4 le 16 mai 2001. Le nombre d'actions en 2000 prend en compte cette opération.

(b) A partir de l'exercice 2002, les effets relatifs des obligations convertibles sont éliminés du calcul du résultat par action. Les chiffres 2001 ont été retraités pour être à base comparable.

## 29. Instruments financiers à terme

Le Groupe AXA a recours à des instruments financiers à terme ("IFT", appelés ci-dessous produits dérivés) dans le cadre, principalement, de la gestion de son exposition financière, notamment en terme de taux d'intérêt et de devises.

Le nominal est la variable la plus usitée afin d'évaluer les volumes de produits dérivés échangés. Il ne peut cependant s'agir d'une variable de mesure du risque puisque le nominal est largement supérieur au gain ou à la perte potentielle émanant de ces transactions. Le Groupe AXA reste exposé au risque de défaut de ses contreparties dans le cadre de l'utilisation de ses produits dérivés mais n'est pas exposé au risque de crédit sur le montant nominal : en effet, le nominal ne représente pas la transaction réelle entre les deux parties et ne reflète donc pas l'exposition du Groupe AXA au risque sur produits dérivés. En revanche, l'exposition du Groupe AXA peut se mesurer par une évaluation de la valeur de marché du contrat à un moment donné.

Au 31 décembre 2002, le nominal total des produits dérivés détenus par le Groupe AXA s'élève à 177,4 milliards d'euros (contre 101,8 milliards en 2001). La valeur de marché de ces mêmes produits dérivés s'établit à 1.044 millions d'euros au 31 décembre 2002 (contre 157 millions en 2001). L'utilisation de produits dérivés de crédit au sein du Groupe est limitée à quelques swaps établis par AXA Corporate Solutions durant les exercices précédents. Au 31 décembre 2002, le Groupe AXA n'a pas d'exposition matérielle sur les dérivés de crédit.

### **PRODUITS DÉRIVÉS À CARACTÈRE SPÉCULATIF OU COMPTABILISÉS COMME TELS**

AXA utilise ces produits dérivés afin de gérer l'exposition de ses actifs et passifs aux risques de variations de taux d'intérêt, de taux de change et de marché.

Au 31 décembre 2002, le nominal total de ces produits dérivés s'élève à 23.938 millions d'euros tandis que leur valeur de réalisation se monte à 83 millions d'euros contre respectivement 1.762 et 38 millions d'euros en 2001. L'utilisation de ces produits dérivés a induit une charge de 208 millions d'euros (net part du Groupe) en 2002 contre une charge de 56 millions en 2001. Les principales filiales d'AXA à utiliser des **produits dérivés** classés dans cette catégorie sont (i) AXA Bank Belgium qui, dans le cadre de son activité, utilise des forwards de taux libellés en devises euros ainsi que des swaps de taux d'intérêt et de change générateurs de profits à court terme et (ii) AXA Japan qui achète et souscrit des options et des swaptions sur le marché, libellées en devises locales ou étrangères afin de gérer les risques de taux d'intérêt, de change et de marché associés à son portefeuille d'actifs et d'engagements : ces instruments dérivés sont utilisés pour couvrir principalement des risques de taux d'intérêt mais ne remplissent pas certains critères permettant de les comptabiliser comme instruments de couverture.

### **PRODUITS DÉRIVÉS À CARACTÈRE DE COUVERTURE**

AXA utilise ces produits dérivés pour gérer son exposition aux risques de variation de taux d'intérêt et de taux de change. **La gestion des risques et les stratégies de couverture** associées sont définies et mises en œuvre par chacune des filiales du Groupe au niveau local dans le respect à la fois des normes comptables françaises et des normes locales. Ces stratégies de couverture permettent notamment de gérer (i) l'exposition aux variations de taux d'intérêt sur le portefeuille obligataire, sur la dette à long terme et sur les contrats d'assurance à rendement garanti, (ii) l'exposition aux risques de variations de change sur les placements et les engagements en devises étrangères et (iii) la liquidité des actifs dans le cas de non-congruence avec le passif et dans celui imposé par les normes réglementaires applicables localement aux activités d'assurance et de banque.

Au 31 décembre 2002, le nominal des produits dérivés utilisés pour les opérations de couverture par l'ensemble du Groupe AXA s'élève à 153.445 millions d'euros (2001 : 102.006 millions d'euros), leur valeur de réalisation nette à 962 millions d'euros (2001 : 118 millions d'euros). En 2002, ces produits dérivés ont représenté un produit de 119 millions d'euros contre une charge de 167 millions d'euros en 2001 (net part du Groupe).

Au 31 décembre 2002, près de 50 % des produits dérivés utilisés pour les opérations de couverture sont des swaps de taux d'intérêt (principalement) et de devises. AXA a également recours à d'autres catégories de produits dérivés, les caps et les contrats à terme tels que présentés ci-dessous :

- **Un swap** est un accord entre deux parties visant à échanger un flux de trésorerie contre un autre. Les paiements sont effectués sur une base nominale. Dans le cadre de la réglementation comptable française, des montants à recevoir ou à payer peuvent être comptabilisés au bilan en face de ces flux de trésorerie provisionnés mais non réglés à la clôture de l'exercice. AXA a recours principalement à (i) des swaps de taux d'intérêts afin d'optimiser la gestion des intérêts reçus ou payés et (ii) dans une moindre mesure, à des swaps de devises afin de gérer les flux de trésorerie et les investissements en devises étrangères. Sur une base consolidée, le montant nominal des swaps au 31 décembre 2002 est de 78.195 millions d'euros (2001 : 49.959 millions d'euros), leur valeur de réalisation de 1.453 millions d'euros (2001 : 121 millions d'euros). Ces produits dérivés ont généré un produit de 584 millions d'euros en 2002 contre une charge de 86 millions d'euros en 2001 (net part du Groupe). Au 31 décembre 2002, les swaps de taux d'intérêt représentent 80 % des swaps utilisés par AXA et sont utilisés en particulier (i) par la Société afin de limiter son exposition au risque de variations de taux sur ses financements et (ii) par AXA Bank Belgium afin de se couvrir contre le risque de taux d'intérêt dans le cadre de ses activités bancaires, de façon à obtenir un spread homogène entre les intérêts reçus sur ses placements et les intérêts à payer sur ses dettes. Le Groupe AXA utilise également des swaps de devises afin de limiter son exposition aux variations de cours de change, en particulier dans la Société.
- **Les contrats à terme et les futures** sont des contrats dont la conclusion intervient à une date spécifiée pour un montant spécifié. Sur une base consolidée, le montant nominal de ces contrats s'élève à 49.301 millions d'euros au 31 décembre 2002 (2001 : 29.314 millions d'euros) tandis que leur valeur de réalisation s'établit à -79 millions d'euros (2001 : 106 millions d'euros). En 2002, ces produits dérivés ont représenté une charge de 199 millions d'euros contre une charge de 23 millions d'euros en 2001 (net part du Groupe). Les contrats à terme et les futures non liés à des opérations de change représentent 85 % de l'ensemble de ces contrats. Ils sont principalement utilisés par les compagnies d'assurance françaises et par AXA Bank Belgium pour couvrir leurs futures marges opérationnelles.
- **Les caps** sont des contrats par lesquels le vendeur s'engage à payer à sa contrepartie la différence (sur une base nominale) entre le taux d'intérêt lié à un indice spécifié et le taux d'intérêt du cap. Le montant nominal des caps s'élève à 25.259 millions d'euros au 31 décembre 2002 (2001 : 21.880 millions d'euros) tandis que leur valeur de réalisation s'établit à -230 millions d'euros (2001 : -112 millions d'euros). En 2002, ces produits dérivés ont donné lieu à une charge de 295 millions d'euros contre une charge de 59 millions d'euros en 2001 (net part du Groupe). Ces caps sont principalement utilisés par les activités d'assurance Vie, épargne, retraite américaines et françaises afin de couvrir les taux d'intérêt sur les produits à taux garantis. Les produits et les charges générés par ces couvertures sont intégrés aux intérêts crédités aux assurés. Toute prime réglée au titre de ces contrats est amortie sur la durée de vie du contrat.

## 30 Hors Bilan

(en millions d'euros, au 31 décembre)

	Reçus		Donnés 2002				2001
	2002	2001	A moins d'un an	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans	TOTAL	TOTAL
Engagements de financement							
Vis-à-vis des établissements de crédit	6.991	4.967	5	81	22	108	39
Vis-à-vis de la clientèle	–	–	1.291	37	60	1.388	1.052
Engagements de garantie							
Vis-à-vis des établissements de crédit	220	168	93	386	176	656	514
Vis-à-vis de la clientèle	2.351	2.681	126	102	4.365	4.593	5.046
Autres engagements							
Titres nantis	610	972	8	34	267	310	231
Sûretés réelles	7.099	5.832	2.426	–	2.043	4.469	4.791
Lettres de crédit	63	126	129	173	1.089	1.391	1.442
Engagements de vente en l'état futur d'achèvement	40	22	–	–	–	–	–
Engagements de construire	–	2	111	29	5	144	200
Autres engagements	965	496	377	424	2.267	3.068	2.262
<b>TOTAL</b>	<b>18.338</b>	<b>15.267</b>	<b>4.566</b>	<b>1.267</b>	<b>10.294</b>	<b>16.126</b>	<b>15.577</b>

Les principaux engagements hors bilan reçus par AXA sont les suivants :

– **Engagements de financement et garanties** : Dans le cadre de ses activités d'assurance, AXA bénéficie de facilités de crédit auprès d'établissements de crédit. En 2001, ces informations n'incluaient pas les facilités de crédit d'AXA Financial et Alliance Capital.

Sur une base comparable, les engagements de financement reçus par AXA en 2001 s'élevaient à 7.120 millions d'euros contre 6.991 millions d'euros en 2002. Cette baisse de 129 millions s'explique principalement par la diminution des facilités de crédit d'AXA Financial, l'arrivée à échéance d'accords de refinancement accordés à la CFP partiellement compensée par l'ouverture de nouvelles lignes de crédit par AXA SA.

Les engagements de garantie diminuent de 283 millions d'euros et concernent principalement AXA Belgium et AXA Bank Belgium. Ces engagements de garantie sont essentiellement des cautions de tiers et des hypothèques sur immeubles pour des prêts consentis à la clientèle.

– **Sûretés réelles** : Ces engagements sont principalement donnés par les clients d'AXA Bank Belgium et sont le résultat des inscriptions hypothécaires (fortement en hausse en 2002).

– **Autres engagements reçus** : Ces autres engagements concernent principalement des valeurs gérées, par AXA France Assurances pour le compte d'organismes de prévoyance (740 millions d'euros).

Les principaux engagements hors bilan donnés par AXA sont les suivants :

– **Engagements de financement et garantie** : AXA est amené à fournir des engagements de financement et des garanties à des investisseurs, banques et autres partenaires. Ces engagements comprennent des engagements d'injections de fonds dans des joint-ventures immobilières et des fonds de placements en actions.

Dans le cadre de ses opérations bancaires usuelles au travers d'AXA Banque (France), AXA Crédit (France) et AXA Bank Belgium, AXA fournit des engagements de garantie et de financement à sa clientèle. La diminution des

engagements de garantie en 2002 (- 311 millions d'euros) résulte principalement de la venue à échéance de certaines garanties de performance accordées aux OPCVM par AXA Banque et d'un niveau de production de crédit en baisse sur la BIA, filiale d'AXA Bank Belgium. Au contraire, l'augmentation des engagements de financement (+ 405 millions d'euros) résulte à la fois (i) d'une augmentation des engagements liés à des prêts au logement par AXA Bank Belgium et (ii) d'une augmentation des découverts de la clientèle en provenance de Banque Directe et d'ouvertures de crédit confirmé sur des comptes assurance Vie.

- **Sûretés réelles** : Aux 31 décembre 2002 et 2001, la quasi-totalité de ces engagements étaient accordés par AXA Bank Belgium qui, dans le cadre de son activité bancaire quotidienne, fournit des sûretés réelles (i) à la banque centrale belge comme garantie de ces activités de compensation et (ii) aux autres établissements financiers dans le cadre de placements mobiliers avec engagements de rachat.
- **Lettres de crédit** : Au 31 décembre 2002, les engagements donnés sous forme de lettres de crédit sont principalement liés aux activités d'assurance et plus particulièrement à celle d'AXA Corporate Solutions (1.261 millions d'euros). Une partie de ces engagements ont été donnés en 2001 dans le cadre du sinistre découlant des attaques terroristes du 11 septembre 2001 et sont donc en diminution en 2002.
- **Autres engagements donnés** : AXA a émis des dettes subordonnées convertibles pour (i) 1.524 millions d'euros en février 1999, au taux de 2,5 % et arrivant à maturité en 2014 et (ii) 1.099 millions d'euros en février 2000, au taux de 3,75 %, et arrivant à maturité en 2017. Dans le cas où ces dettes n'auraient pas été converties en titres AXA avant l'échéance, elles seront remboursées par AXA à un prix excédant celui d'émission. Au 31 décembre 2002, cette différence s'élevait à 1.215 milliards d'euros après constitution d'une provision d'un montant de 79 millions d'euros au 31 décembre 2002.

Le plan de réorganisation financière d'AXA Sun Life qui a pris effet en 2001 (le "plan") détaille les conditions dans lesquelles les actifs de "l'Inherited Estate" attribués à AXA au moment de la réorganisation sont susceptibles d'être transférés, sur une base temporaire ou permanente, aux fonds "With-profit" afin de supporter les besoins en capital de ces fonds tels que déterminés dans le plan. Dans le cas d'un transfert temporaire, les actifs et les revenus associés restent attribués à AXA car ils seront restitués quand les tests définis de façon prudente par le plan n'exigeront plus la présence de ces actifs dans les fonds "With-profit". Si l'actuaire agréé estime qu'il est peu probable que les actifs soient restitués dans un délai prévisible (délai tenant compte de la durée des polices d'assurance "With-profit" en portefeuille), alors tout ou partie du transfert doit être désigné comme permanent. Seul un transfert permanent aux fonds "With-profit" entraînerait une charge en compte de résultat. Le montant maximum susceptible d'être transféré dans le cadre du plan est plafonné à la valeur de marché des actifs excédentaires dans les fonds "Non-profit", égale à 1,2 milliard de livres sterling (1,8 milliard d'euros) au 31 décembre 2002.

Durant le second semestre 2002, la baisse des marchés financiers a déclenché un transfert vers les fonds "With-profit" de 451 millions de livres sterling (693 millions d'euros). Un transfert complémentaire, d'un montant estimé à 114 millions de livres sterling (175 millions d'euros au taux de clôture 2002), a été requis au 31 janvier 2003 à la suite d'une nouvelle baisse des marchés financiers. Les projections actuelles, qui tiennent compte des décisions de gestion de la Société, sont telles qu'il est raisonnable de penser que ces transferts cumulés seront restitués par les fonds "With-profit" et donc qu'ils ne sont pas permanents.

Pour satisfaire les prescriptions réglementaires sur la nature des actifs admis en représentation des engagements techniques, AXA Collectives, au cours du premier semestre 2002, a mobilisé auprès d'un fonds commun de créance une fraction de ses créances d'assurance directe en prévoyance collective. Cette opération a conduit à remplacer au bilan une créance par des liquidités d'un montant de 250 millions d'euros. Dans le cadre de cette mobilisation, prévue pour 5 ans, AXA France Assurance a donné une garantie destinée à couvrir le risque de défaillance des délégataires d'AXA Collectives chargés de l'encaissement de ces créances, dans la limite de 230 millions d'euros.

En outre, le 12 septembre 2001, dans le cadre d'un protocole d'une durée de trois ans, renouvelable par tacite reconduction, le Groupe AXA s'est engagé à assurer la liquidité de la participation de BNP Paribas dans FINAXA. Enfin, dans le cadre de l'acquisition de Sanford C. Bernstein par Alliance Capital en octobre 2000, les anciens actionnaires de Sanford C. Bernstein ont reçu 40,8 millions de titres Alliance Capital non cotés dont la liquidité est garantie par AXA Financial Holding à compter d'octobre 2002. En fin d'année 2002, les anciens actionnaires de Sanford C. Bernstein ont revendu à AXA Financial 8,16 millions de titres. Le stock résiduel de 32,6 millions de titres, pourra être revendu au prix de marché à AXA Financial au cours des 7 prochaines années, jusqu'en 2009, dans la limite maximum de 20 % des 40,8 millions de titres à l'origine par an.

## 31. Opérations avec des entreprises liées

Des Groupements d'Intérêt Economique (GIE) centralisent en France des dépenses, telles les frais liés aux systèmes d'information, et les répartissent ensuite en fonction des services effectifs dont a bénéficié effectivement chacun de leurs membres, ou si une telle répartition s'avère impossible, en proportion du chiffre d'affaires brut ou des charges d'exploitation respectives des différents membres. En 2002, les charges ainsi facturées à la Société et ses filiales, par l'intermédiaire des GIE, ont représenté 626 millions d'euros contre 770 millions d'euros en 2001 et 827 millions d'euros en 2000.

De même, la gestion de la trésorerie de la Société et de ses filiales françaises est également prise en charge par un GIE pour ses membres. Au 31 décembre 2002, ce GIE gère un total de liquidités pour AXA de 6,8 milliards d'euros contre 5,7 milliards d'euros au 31 décembre 2001.

Sont membres de ces GIE, la Société, des sociétés qu'elle contrôle directement et indirectement ainsi que les trois mutuelles AXA<sup>1</sup> contre quatre au 31 décembre 2001 (AXA Conseil Vie Assurance Mutuelle ne fait plus partie du périmètre en 2002).

En 2002, des conventions de gestion de tout ou partie des portefeuilles de ces mutuelles ont été signées entre ces dernières et certaines filiales d'assurance françaises d'AXA. Les résultats techniques d'assurance Dommages du réseau de courtiers, étaient toujours répartis entre AXA Courtage IARD S.A. et AXA Courtage Assurance Mutuelle, par l'intermédiaire d'un GIE régi par un accord de co-assurance. Suite à la restructuration des activités en France au 1<sup>er</sup> janvier 2003, ce GIE est amené à disparaître et un nouveau contrat de co-assurance sera mis en place pour assurer cette répartition en quote-part des primes émises d'AXA Courtage IARD Mutuelle avec la nouvelle entité juridique créée "AXA France Dommages".

Les résultats techniques sont répartis entre les sociétés membres en fonction de leurs primes émises. Le chiffre d'affaires total (Mutuelle et Société Anonyme) rentrant dans le cadre de cet accord s'est établi à 1.262 millions d'euros en 2002 (dont 1.123 millions d'euros sont revenus à la Société Anonyme), 1.127 millions d'euros en 2001 (dont 1.003 millions d'euros sont revenus à la Société Anonyme), et à 986 millions d'euros (dont 868 millions d'euros pour la Société Anonyme) en 2000.

FINAXA<sup>2</sup> a consenti à AXA une licence non exclusive de la marque AXA, dans l'ensemble des pays où ces licences sont déposées. AXA a la possibilité d'établir des contrats de sous-licence au profit des sociétés qu'elle contrôle.

(1) Les trois mutuelles AXA Assurances IARD Mutuelle, AXA Assurances Vie Mutuelle et AXA Courtage Assurance Mutuelle détiennent directement 2,8 % du capital de la Société au 31 décembre 2002.

(2) FINAXA est détenue à 64 % par les mutuelles AXA et détient directement 17 % d'AXA (au 31 décembre 2002).

## 32. Tableau explicatif de la variation de trésorerie

(en millions d'euros)

	2002	2001	2000
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>949</b>	<b>520</b>	<b>3.904</b>
<i>Opérations d'exploitation :</i>			
Plus-values réalisées nettes <sup>(a)</sup>	3.343	1.811	(10.256)
Intérêts minoritaires dans le résultat	368	385	2.124
Variation des amortissements et des provisions	1.621	2.253	1.163
Variation des provisions techniques	8.517	9.011	14.873
Variation nette des comptes de règlement de l'activité bancaire	1	(187)	1.457
Variation des valeurs données ou reçues en pension	627	53	(2.907)
Variation des titres de transaction, des autres dettes et créances	(1.098)	(1.053)	3.720
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</b>	<b>14.328</b>	<b>12.795</b>	<b>14.078</b>
<i>Opérations d'investissement <sup>(b)</sup> :</i>			
Cessions d'actifs :			
Obligations	60.800	60.491	43.878
Actions	22.361	23.003	40.047
Immobilier	2.217	3.225	4.082
Prêts et autres actifs	4.649	5.101	4.335
Acquisitions d'actifs :			
Obligations	(68.633)	(71.090)	(41.347)
Actions	(22.398)	(31.421)	(47.487)
Immobilier <sup>(c)</sup>	(1.244)	(1.211)	(2.310)
Prêts et autres actifs <sup>(c)</sup>	(8.531)	(8.892)	(16.418)
<b>Flux de trésorerie provenant de l'investissement</b>	<b>(10.780)</b>	<b>(20.793)</b>	<b>(15.220)</b>
<i>Opérations de financement :</i>			
Variation nette des dettes à long terme	(24)	1.432	193
Variation des emprunts et titres subordonnés	(810)	(1.774)	8.174
Augmentations de capital <sup>(d)</sup>	262	301	4.567
Dividendes versés à l'extérieur du Groupe	(1.553)	(1.584)	(1.224)
<b>Flux de trésorerie provenant du financement</b>	<b>(2.126)</b>	<b>(1.625)</b>	<b>11.710</b>
<i>Autres variations nettes de trésorerie résultant de :</i>			
Variations de change	(768)	(514)	915
Changements de périmètre et reclassements	(157)	91	452
<b>Variation de trésorerie <sup>(e) (f)</sup></b>	<b>497</b>	<b>(10.047)</b>	<b>11.935</b>
Trésorerie d'ouverture (nette)	16.018	26.065	14.130
Trésorerie de clôture (nette)	16.515	16.018	26.065

(a) Y compris la plus-value de cession sur DLJ en 2000 de 3.407 millions d'euros, dont 1.336 au titre des intérêts minoritaires.

(b) Y compris les cessions et acquisitions de sociétés consolidées.

(c) Y compris ceux alloués aux contrats en unités de compte.

(d) Le montant présenté ne comprend que les augmentations de capital en numéraire ; ne sont pas compris dans ce montant les résultats du remboursement d'ORA, de fusion-absorption, de conversions d'obligations et d'actions remises en échange aux minoritaires d'AXA Financial.

(e) Sur la base des données publiées dans les comptes consolidés de l'exercice 2000 mais présentées selon la nouvelle réglementation.

(f) La trésorerie correspond à des disponibilités, nettes de découverts bancaires. Les disponibilités sont présentées au bilan, brutes de découverts bancaires, lesquels sont isolés séparément au passif du bilan sur la ligne "Dettes envers les entreprises du secteur bancaire". Les disponibilités brutes représentaient respectivement au 31 décembre 2002, 2001 et 2000, 17.592, 17.646 et 28.728 millions d'euros.

## 33. Règles en matière de distribution de dividendes et de ratio de solvabilité

La Société n'est soumise à aucune restriction légale en matière de distribution de dividendes, dans la limite toutefois de son résultat et de ses réserves distribuables. En revanche, la distribution de dividendes par certaines de ses filiales, principalement des sociétés d'assurance, est soumise à des limites spécifiques.

Dans la plupart des cas, les montants distribuables par les filiales d'assurance d'AXA sont limités aux résultats et reports à nouveau calculés selon les normes comptables applicables dans les comptes sociaux. Des contraintes complémentaires peuvent en outre être mises en place par les organismes locaux de supervision du secteur de l'assurance. Dans certains cas, les montants distribuables sont aussi déterminés en fonction des résultats de tests de solvabilité, de dispositions spécifiques inscrites dans les statuts des sociétés ou de l'accord d'un actuaire indépendant.

Conformément aux directives de l'Union Européenne, les sociétés dont le siège est situé dans l'un des pays de l'Union Européenne sont tenues de respecter des ratios de solvabilité minima. La marge de solvabilité requise est constituée par le capital, les réserves de la société, les plus-values latentes nettes sur valeurs mobilières et les plus-values latentes nettes immobilières, telles qu'elles apparaissent dans l'état des placements en France ou sous réserve de l'accord des autorités de contrôle dans certains pays. Les filiales d'assurance d'AXA situées en dehors de l'Union Européenne sont également soumises à des contraintes de solvabilité définies par les régulateurs locaux. Au 31 décembre 2002, les filiales d'AXA respectent leurs exigences de solvabilité réglementaires.

En outre, la directive européenne du 27 octobre 1998 sur la surveillance complémentaire des entreprises d'assurance faisant partie d'un groupe d'assurance, rend obligatoire, à compter des comptes de l'exercice 2001, un calcul de solvabilité ajustée au niveau du Groupe. Cette directive a été transposée en France par l'ordonnance du 29 août 2001 laquelle a fait l'objet d'un décret d'application le 14 mars 2002.

## 34. Comptes consolidés en normes américaines

Les éléments relatifs aux comptes consolidés en normes américaines sont présentés à compter de 2002 dans la partie "Autres informations à caractère financier".

## **RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

Exercice clos le 31 décembre 2002

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la Société AXA SA établis en euros, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2002, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

Par ailleurs, nous avons procédé à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du Groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris, le 04 avril 2003

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit  
Gérard Danthény Catherine Pariset

Mazars & Guérard  
Patrick de Cambourg Charles Vincensini



# Autres informations à caractère financier



**COMPTES CONSOLIDÉS EN NORMES AMÉRICAINES** 252

1. Principales différences  
entre les normes comptables françaises et américaines 252

2. Rapprochement des résultats  
selon les normes françaises et américaines 262

3. Réconciliation sur le résultat net et les capitaux propres  
entre les normes comptables françaises et américaines 265

4. Etats financiers aux normes américaines 268

# Comptes consolidés en normes américaines

Par convention, dans les paragraphes qui suivent, les comptes consolidés en « normes américaines » correspondent aux comptes consolidés d'AXA selon les principes comptables, tels que définis par la réglementation en vigueur aux Etats-Unis et sont désignés sous le terme "U.S. GAAP". Les principes comptables français, décrits dans la note 3 de l'annexe aux comptes consolidés, sont désignés sous le terme "French GAAP".

## 1. PRINCIPALES DIFFÉRENCES ENTRE LES NORMES COMPTABLES FRANÇAISES ET AMÉRICAINES

En 2002 et 2001, suite à l'application de la nouvelle réglementation française sur les comptes consolidés et à certains changements des principes comptables U.S., certaines différences ont évolué ou disparu et d'autres sont apparues. Les principales différences entre les principes comptables français et américains ainsi que ces évolutions sont décrites dans les paragraphes suivants.

### 1.1. CHANGEMENT DES PRINCIPES AMÉRICAINS

#### Comptabilisation des acquisitions, écart d'acquisition et autres actifs incorporels, et depreciation ou cession des actifs a detention durable

Au 1<sup>er</sup> janvier 2002, AXA a adopté pour ses comptes U.S. GAAP les normes FAS 141 "Acquisitions" ("Business combinations"), FAS 142 "Ecart d'acquisition et autres actifs incorporels" ("Goodwill and other Intangible Assets"), et FAS 144 "Comptabilisation des dépréciations ou cession des actifs à détention durable".

#### FAS 141 : ACQUISITIONS

Le FAS 141 traite de la comptabilisation et des informations relatives aux acquisitions intervenues depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2001, y compris les investissements dans les sociétés comptabilisées par mise en équivalence. Toute acquisition entrant dans le périmètre du FAS 141 doit être comptabilisée en incluant les actifs et passifs identifiables de la société acquise à leur valeur réévaluée à la date de l'acquisition. La différence entre le prix d'acquisition et la quote-part d'actif net acquise est inscrite au bilan en tant qu'écart d'acquisition. Si celui-ci est négatif, il n'est plus inscrit au passif du bilan et repris en résultat sur sa durée de vie économique, mais reconnu comme un profit exceptionnel dans le résultat de l'année d'acquisition. La méthode du "pooling of interests" n'est plus autorisée. En outre, d'autres actifs incorporels peuvent être reconnus en plus de l'écart d'acquisition, si l'actif intangible concerné soit (i) reflète l'acquisition d'un droit contractuel, soit (ii) peut être considéré comme "dissociable", c'est à dire pouvant être dissocié, vendu, divisé ou transféré, et ce quel que soit l'intention de le détenir, de façon individuelle ou au sein d'un portefeuille d'actifs. Précédemment, seuls les actifs incorporels pouvant être identifiés et nommés pouvaient être reconnus en plus des écarts d'acquisition. Le FAS 141 n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe AXA depuis son adoption au 1<sup>er</sup> janvier 2002.

#### FAS 142 : ECART D'ACQUISITION ET AUTRES ACTIFS INCORPORELS

Le FAS 142 traite de la comptabilisation et des informations relatives aux écarts d'acquisitions et autres actifs incorporels, incluant les actifs incorporels acquis individuellement ou au sein d'un portefeuille d'actifs, mais pas dans le cadre d'une acquisition de société. Selon la nouvelle réglementation, les écarts d'acquisition ne sont plus amortis, et leur valeur dans les livres est figée au 1<sup>er</sup> janvier 2002, et fait l'objet d'un test de dépréciation à cette date et chaque année.

Suite à l'adoption du FAS 142 en U.S. GAAP, AXA a cessé d'amortir ses écarts d'acquisition et les écarts résiduels négatifs à la date du 1<sup>er</sup> janvier 2002 ont été annulés et comptabilisés dans le résultat de l'exercice. Les actifs incorporels du Groupe ont une durée de vie économique limitée et continuent à être amortis sur cette durée de vie.

#### FAS 144 : COMPTABILISATION DES DEPRECIATIONS OU CESSIONS DES ACTIFS A DETENTION DURABLE

Le FAS 144 reprend la plupart des dispositions du FAS 121 "Comptabilisation des dépréciations sur actifs à détention durable destinés à être cédés" ("Accounting for the Impairment of Long-Lived Assets to be Disposed of"). Les principales différences concernent l'exclusion du périmètre d'application des écarts d'acquisition, la définition de règles relatives au test de recouvrabilité de "cash-flow" positifs et aux critères définis pour qu'un actif à détention durable soit reconnu comme "détenu en vue d'être vendu".

#### Produits dérivés et opérations de couverture

Le 1<sup>er</sup> janvier 2001, AXA a adopté pour ses comptes U.S. GAAP, la norme FAS 133 "Comptabilisation des produits dérivés et des opérations de couverture" ("Accounting for Derivative Instruments and Hedging Activities"). Le FAS 133 a introduit de nouvelles règles de comptabilisation et d'information financière pour tous les produits dérivés, y compris ceux intégrés dans d'autres instruments financiers (dont les contrats d'assurance), ainsi que pour les opérations de couverture. En application du FAS 133, tous les dérivés doivent être reconnus au bilan.

#### COMPTABILISATION DES DERIVES INTEGRES ("EMBEDDED DERIVATIVES") :

Pour les dérivés intégrés à des instruments financiers hybrides qui ont été acquis, émis ou restructurés avant le 1<sup>er</sup> janvier 1999, date de transition adoptée par AXA, les nouvelles règles de comptabilisation ne s'appliquent pas. De ce fait, compte tenu également des avis interprétatifs émis par le comité comptable américain "FASB" (ainsi que par le "DIG", groupe chargé de la mise en oeuvre de la méthodologie sur les dérivés) sur les contrats d'assurance et leurs particularités, l'adoption des nouvelles règles sur les dérivés intégrés n'a pas d'impact significatif sur la situation financière et sur les résultats consolidés d'AXA en U.S. GAAP. Il n'existe pas à ce jour de réglementation spécifique en French GAAP portant sur l'évaluation et la comptabilisation des produits dérivés intégrés.

#### COMPTABILISATION DES OPERATIONS DE COUVERTURE :

Les règles du FAS 133 qui s'appliquent en U.S. GAAP sont plus précises et plus restrictives que les règles françaises, en particulier en ce qui concerne la nature et l'étendue de l'exposition au risque pouvant être couvertes ; par exemple, en French GAAP, il est possible contrairement aux U.S. GAAP d'adopter une comptabilité de couverture pour un dérivé (dit alors "non-spéculatif") qui couvre (i) l'exposition nette à un ensemble d'actifs et de passifs, (ii) l'exposition nette aux marges d'intérêts des comptes clients de l'activité bancaire ou l'exposition nette au risque de taux d'intérêts garantis aux assurés dans le cadre de leurs contrats d'assurance ou (iii) certaines clauses contractuelles qui font partie intégrante de ces derniers.

En U.S. GAAP, la variation de la valeur de marché d'un dérivé est enregistrée en résultat, en tant que profit ou perte, à moins que le dérivé soit utilisé comme instrument de couverture. Si tel est le cas, la méthode de comptabilisation de la variation de la valeur de marché dépend du type de la couverture, comme indiqué ci dessous.

– *Couvertures contre les risques de variation des valeurs de marché ("Fair Value Hedges")*. Le dérivé sert à couvrir les expositions aux risques de variation des valeurs de marché, y compris ceux découlant des variations de change. La totalité de la variation de la valeur de marché du dérivé est enregistrée en résultat, symétriquement au profit ou à la perte sur l'élément couvert.

- *Couvertures contre les risques de variation des flux de trésorerie attendus (“Cash-flow Hedges”)*. Le dérivé a pour objet la couverture des expositions aux risques de variation des flux de trésorerie, y compris ceux en devises étrangères. La variation de la valeur de marché du dérivé, qui est attribuée à la partie efficace de la couverture, est enregistrée dans les capitaux propres (sous la rubrique “Other Comprehensive Income”) ; le montant ainsi comptabilisé est reclassé ultérieurement en résultat au cours de l’exercice où l’opération attendue est elle-même enregistrée en résultat. La variation de valeur de marché du dérivé qui est attribuable à la partie non efficace de la couverture est inscrite en résultat.
- *Couvertures d’un investissement net (“Net Investment Hedges”)*. Des instruments financiers dérivés, mais également certains non dérivés, peuvent être qualifiés selon le FAS 133 d’instruments de couverture d’un investissement net dans une filiale étrangère. La variation de valeur de marché de ces instruments (dérivés ou non) attribuable à la partie efficace de la couverture de change, de même que le gain ou la perte de change sur l’investissement, sont enregistrés dans les capitaux propres (sous la rubrique “Other Comprehensive Income”), en tant qu’élément des écarts de conversion. La variation de valeur de marché du dérivé qui est attribuable à la partie non efficace de la couverture est inscrite en résultat.

Compte tenu des interprétations très strictes données par le FASB et le DIG, peu de stratégies d’investissement mises en place par AXA peuvent faire l’objet de comptabilisation de couverture telle qu’énoncée par le FAS 133. En effet AXA gère ses risques et donc ses stratégies de couverture dans le cadre des contraintes French GAAP, plutôt qu’U.S. GAAP ; de ce fait, certaines opérations de couverture mises en place par AXA ne peuvent être qualifiées d’opérations de couverture selon le FAS 133. N’étant pas considérées comme des couvertures, elles sont enregistrées en tant qu’autres dérivés (“free standing derivatives”), la variation de leur valeur de marché étant inscrite en résultat à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2001. Conformément aux dispositions de transition prévues par le FAS 133, AXA a enregistré un produit de 18 millions d’euros, au 1<sup>er</sup> janvier 2001, correspondant à la différence entre les valeurs de marché et les valeurs nettes comptables des “free standing derivatives”.

Comme les stratégies de couverture d’AXA sont élaborées de façon à ce qu’elles respectent les contraintes French GAAP, le résultat net consolidé U.S. GAAP d’AXA pourrait être soumis à une volatilité importante au cours des prochains exercices. Des différences significatives sont donc susceptibles d’apparaître au niveau du résultat net et des capitaux propres consolidés entre les normes French GAAP et les normes U.S. GAAP.

### Reclassement de valeurs mobilières

Dans le cadre des dispositions de transition prévues par le FAS 133, AXA a procédé aux reclassements suivants au 1<sup>er</sup> janvier 2001 :

- 19.806 millions de livres sterling (environ 31.492 millions d’euros) de “titres disponibles à la vente” à “titres de transaction”, avec un impact en résultat (net part du Groupe) de 2.697 millions d’euros en provenance du “Other comprehensive income”, sur les valeurs mobilières allouées aux contrats “With-profit”.
- 257 millions de dollars (273 millions d’euros) de “titres conservés jusqu’à maturité” à “titres disponibles à la vente”, conduisant à un accroissement de 10 millions d’euros des capitaux propres.

Ce reclassement conformément aux dispositions du FAS 133 (i) ne remet pas en question l’intention d’AXA de détenir, aujourd’hui comme dans l’avenir, des obligations jusqu’à leur échéance et (ii) n’a aucun effet sur la méthode de comptabilisation des obligations et des actions en French GAAP.

## 1.2. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

- En U.S. GAAP, les sociétés dont AXA a le contrôle sur la base d'un taux de détention direct ou indirect supérieur à 50 % des droits de vote sont consolidées par intégration globale.
- Les sociétés dont AXA détient entre 20 % et 50 % des droits de vote, sont consolidées par mise en équivalence, y compris celles qui sont consolidées par intégration proportionnelle en French GAAP.
- En French GAAP, les sociétés d'investissement (y compris les OPCVM) sont comptabilisées en coût historique. En U.S. GAAP, ces sociétés sont consolidées par intégration globale si AXA en détient le contrôle exclusif, ou par mise en équivalence dans le cas contraire. Les valeurs mobilières détenues par ces sociétés sont classées en "titres de transaction" et donc comptabilisées en valeur de marché, la variation de celle-ci étant constatée dans le résultat U.S. GAAP.

## 1.3. ACQUISITIONS - VALORISATION DES ENTITÉS ACQUISES

En règle générale, en U.S. GAAP comme en French GAAP, tous les actifs et passifs identifiables d'une entité acquise, y compris les actifs incorporels, sont réévalués à la date de l'acquisition. Les règles de détermination des écarts d'acquisition sont cependant assez différentes entre les deux normes. Les principales sources d'écart sont les suivantes :

### Prix d'acquisition

- En principes américains, comme en principes français, le prix d'acquisition est fixé au jour de la transaction, sauf si celle-ci s'accompagne d'un échange d'actions émises. Lorsque des actions nouvelles sont émises en échange des actions acquises, le prix d'acquisition est déterminé, en French GAAP, à la date de clôture de l'offre d'échange, alors qu'en U.S. GAAP, il est évalué à la date d'annonce et de signature de l'opération (dans la mesure où les termes de l'échange sont arrêtés), en utilisant le cours moyen de l'action calculé sur une période de quelques jours précédant et suivant le jour de l'annonce ou accord.
- A l'occasion d'une prise de contrôle majoritaire, le prix de transaction inclut, en French GAAP comme en U.S. GAAP, les coûts de liquidation ou de modification des plans de stock-options de l'entreprise acquise. Lors de l'acquisition ultérieure d'intérêts minoritaires, le principe de comptabilisation reste le même en normes françaises ; en revanche, en normes américaines, les coûts doivent être enregistrés en charges.

### Détermination de la situation nette acquise

En French GAAP, sauf dans le cas d'un rachat d'intérêts minoritaires, les actifs et passifs des sociétés entrant dans le périmètre de consolidation sont valorisés à leur valeur d'utilité (ou juste valeur) à la date d'acquisition ; pour les provisions techniques, la valeur d'utilité retenue est en principe le montant des provisions tel qu'établi localement par l'entreprise entrant dans le périmètre de consolidation, sous réserve de l'homogénéité des méthodes utilisées avec celles d'AXA. Lors du rachat d'intérêts minoritaires portant sur une société déjà consolidée par intégration globale, les quotes-parts d'actifs et de passifs acquis sont, dans ce cas, conservées à leur coût historique.

En U.S. GAAP, toute acquisition, y compris le rachat d'intérêts minoritaires, conduit à une réévaluation à leur juste valeur à la date de l'acquisition de l'ensemble des actifs et passifs acquis.

### Actifs incorporels inclus dans la situation nette acquise

En French GAAP, la valeur actuelle des profits futurs des portefeuilles d'assurance Vie acquis (VBI ou "Value of Business

in Force”) est inscrite au bilan en tant qu’actif incorporel. En U.S. GAAP, la valeur attribuable à tout actif incorporel identifiable doit être reconnue à la date d’acquisition; ces actifs incorporels peuvent notamment inclure la valeur d’un portefeuille de contrats (hors assurance Vie) ou celle d’un fichier clients.

### Écart d’acquisition

En French GAAP, avant le 1<sup>er</sup> janvier 2001, lorsqu’une acquisition était financée en tout ou partie par l’émission d’actions nouvelles de la société consolidante, l’écart d’acquisition correspondant pouvait être porté en réduction des capitaux propres du Groupe à hauteur de la quote-part financée par l’émission d’actions nouvelles. L’écart d’acquisition résiduel était enregistré à l’actif. Pour toutes les acquisitions réalisées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2001, la différence entre le prix d’acquisition et la quote-part d’actif net acquis est inscrite au bilan en tant qu’écart d’acquisition. Cependant le montant de l’écart d’acquisition constaté en French GAAP peut ne pas être égal à celui enregistré en U.S. GAAP en raison des différences déjà évoquées ci-dessus et qui ont trait notamment (i) aux règles d’enregistrement des actifs acquis dans le cas d’un rachat d’intérêts minoritaires, (ii) à la détermination de la valeur des titres échangés, (iii) à la comptabilisation des coûts de liquidation ou de modification des plans de stock options de la société acquise, et (iv) à l’identification et l’évaluation des actifs incorporels.

En French GAAP, les écarts d’acquisition sont amortis sur leur durée de vie économique. En U.S. GAAP, les écarts d’acquisition ne sont plus amortis et font l’objet de tests de dépréciation annuels (ou plus fréquents si un événement significatif se produit dans l’intervalle et le rend nécessaire). Tout écart d’acquisition négatif est repris en résultat sur la durée de vie économique en French GAAP, alors qu’en U.S. GAAP, la reconnaissance en résultat se fait sur l’exercice d’acquisition.

### Révision du prix et de l’écart d’acquisition

En French GAAP, une révision des valeurs des actifs ou des passifs acquis peut venir modifier l’écart d’acquisition jusqu’à la clôture de l’exercice qui suit l’acquisition. En U.S. GAAP, ce délai est limité aux 12 mois qui suivent l’opération et les révisions ne peuvent concerner que des événements en suspens déjà connus à la date de l’acquisition.

### Émission d’actions par une filiale (profit de dilution)

Lorsqu’une entité du Groupe émet des actions et que le pourcentage d’intérêt du Groupe s’en trouve diminué, cette opération s’assimile à une cession de titres à l’extérieur du Groupe.

En French GAAP comme en U.S. GAAP, la différence entre la valeur de quote-part cédée et le prix d’émission est enregistrée dans le compte de résultat pour son montant net d’impôt. La valeur de ce profit ou de cette perte nette de dilution peut toutefois être différente entre les deux normes, dans la mesure où la valeur de la quote-part cédée est susceptible d’être différente.

Lorsqu’une filiale accompagne l’émission d’actions nouvelles en faveur d’un tiers d’une clause de rachat accordée par AXA, le profit de dilution est reconnu en French GAAP mais est neutralisé par une provision pour risques d’un montant équivalent, sans qu’il y ait d’impact sur le résultat et les capitaux propres consolidés du Groupe. Cette provision est reprise au fur et à mesure des rachats, avec, en contrepartie, une réduction des nouveaux écarts d’acquisition éventuellement constatés. En U.S. GAAP, le profit de dilution est comptabilisé directement dans les capitaux propres (pour son montant net d’impôt).

## 1.4. RÈGLES D'ÉVALUATION DES PLACEMENTS

### Placements autres que ceux alloués aux contrats en unités de compte et aux contrats "With-profit"

En French GAAP, les obligations et les actions sont en général comptabilisées respectivement en coût amorti et coût historique, net de provisions pour dépréciation. En revanche, dans les comptes consolidés américains, la méthode de comptabilisation dépend de la classification de l'investissement :

- les valeurs mobilières destinées à être conservées jusqu'à leur échéance sont comptabilisées en coût amorti ;
- les titres de transaction apparaissent au bilan en valeur de marché et la variation de celle-ci est constatée en résultat ;
- les titres disponibles à la vente sont enregistrés en valeur de marché et la variation de celle-ci est inscrite, non pas en résultat, mais directement dans les capitaux propres sous une rubrique spécifique ("Other Comprehensive Income").

En French GAAP, les actions, obligations et titres d'OPCVM font l'objet d'une **provision pour dépréciation** lorsque leur baisse de valeur est considérée comme durable, et ces provisions pour dépréciation peuvent être reprises ultérieurement en cas de reprise du marché. En ce qui concerne les actions, la dépréciation doit être comptabilisée si la valeur de marché du titre est devenue inférieure à sa valeur nette comptable (avec un seuil de 20 % en 2001 et 30 % en 2002 compte tenu de la volatilité des marchés), et sur une période de 6 mois consécutifs précédant la clôture; la dépréciation correspondante correspond à la différence entre la valeur nette comptable du titre et la valeur d'inventaire du titre; dans le cas de titres destinés à être conservés de façon durable, celle-ci est la valeur la plus élevée entre la valeur de marché du titre et sa valeur recouvrable, déterminée en tenant compte de l'horizon de détention, selon une approche multicritères (approche patrimoniale, valeur actuelle des flux futurs, spécificités du secteur d'activité considéré).

En U.S. GAAP, de façon générale, une action doit être dépréciée si sa valeur de marché représente 80 % ou moins de sa valeur nette comptable à la date de clôture des comptes, sur une période de 6 mois ou plus, et en fonction de certains facteurs qualitatifs affectant le secteur d'activité ou l'émetteur. En outre et compte tenu de certaines conditions de marché, les titres en moins-value latente significatives à la date de clôture (quelle que soit la durée continue de celle-ci) et de plus de 12 mois peuvent aussi faire l'objet de dépréciation. En French GAAP, ces provisions pour dépréciation peuvent être reprises ultérieurement en cas de reprise du marché. En U.S. GAAP, l'enregistrement des dépréciations en résultat est irréversible.

### Placements alloués aux contrats "With-profit" britanniques

Les placements représentatifs des provisions techniques afférentes aux contrats "With-profit" britanniques consistent principalement en des obligations et des actions. Les contrats "With-profit" britanniques sont des contrats avec participations bénéficiaires des assurés et les distributions à l'actionnaire à partir du fonds cantonné "With-profit" sont soumises à des contraintes légales, lesquelles prévoient que les assurés ont droit à 90 % de l'ensemble des risques et bénéfices du fonds participatif "With-profit". Les variations de valeur de marché des actifs détenus dans ce fonds ont un impact sur la valeur du fonds et donc sur le montant des provisions techniques afférentes.

En normes françaises, les placements alloués au fonds cantonné "With-profit" sont comptabilisés en valeur de marché, et la variation de celle-ci est constatée en résultat, les provisions techniques évoluant elles-mêmes en fonction de ces valeurs de marché. Ces placements se composent d'obligations, d'actions, d'actifs immobiliers et de prêts.

En normes américaines, les actifs immobiliers et les prêts alloués aux contrats "With-profit" sont enregistrés respectivement au coût historique net d'amortissement, en coût amorti ou pour le montant restant à rembourser. Par ailleurs, avant le 1<sup>er</sup> janvier 2001, les obligations et actions allouées aux contrats "With-profit" étaient considérées comme disponibles à la vente. Les variations des plus ou moins-values latentes sur ces actifs ne transitaient donc pas par le résultat mais étaient comptabilisées dans les capitaux propres sous la rubrique "Other Comprehensive Income", alors même que l'impact de ces variations sur l'évaluation des provisions techniques "With-profit" était enregistré en résultat sur le même exercice. AXA considérait que cette absence de prise en compte des variations des valeurs de marché des actifs dans le résultat U.S. GAAP ne donnait pas une image économique des contrats "With-profit" britanniques : en effet une hausse des valeurs de marché des actifs entraînait une hausse des engagements techniques et une diminution du résultat net consolidé d'AXA. A l'inverse, une baisse des valeurs de marché réduisait le montant des provisions techniques et avait ainsi une incidence positive sur le résultat consolidé d'AXA.

C'est pourquoi AXA présentait le tableau de passage des résultats et des capitaux propres French GAAP vers les U.S. GAAP avec une étape intermédiaire "U.S. GAAP ajusté" dont le résultat incluait la variation de la valeur de marché des actifs alloués aux contrats "With-profit" britanniques. AXA considérait que cette présentation avait davantage de signification.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2001, et ainsi que le permettent les règles de transition du FAS 133 (cf. ci-dessus), les obligations et les actions allouées aux contrats participatifs ("With-profit") ont été reclassées de "titres disponibles à la vente" à "titres de transaction". Ces placements sont toujours valorisés en valeur de marché, mais la variation de celle-ci est désormais enregistrée en résultat et non plus dans les capitaux propres. En conséquence, la présentation des données "U.S. GAAP ajusté" n'est plus nécessaire à compter de l'exercice 2001.

### 1.5. PROVISIONS MATHÉMATIQUES

En French GAAP, les provisions mathématiques des sociétés d'assurance sont calculées selon les méthodes admises localement (sous réserve de leur homogénéité avec les principes appliqués par AXA) sur la base d'hypothèses actuarielles pour les rendements des actifs investis, la mortalité, la morbidité et les frais de gestion. Les contrats sont supposés rester en vigueur jusqu'à leur terme ou jusqu'au décès de l'assuré.

En U.S. GAAP, les provisions mathématiques des contrats d'assurance vie traditionnels (qui comportent des garanties décès et invalidité importantes) sont déterminées sur la base d'hypothèses actuarielles de mortalité, de taux de chute et de taux d'intérêts reposant sur l'expérience de la compagnie, et incluent par ailleurs une marge de prudence. Les hypothèses sont déterminées lors de l'émission du contrat. Lorsque les provisions mathématiques majorées de la valeur présente des primes futures attendues se révèlent insuffisantes pour couvrir les paiements et charges à venir, une provision complémentaire est constituée.

Aux Etats-Unis, pour les besoins des comptes French GAAP, Equitable Life a modifié en 1996 les méthodes de comptabilisation de certains de ses contrats à longue durée avec participation des assurés aux bénéfices, en adoptant la norme FAS n°120. Cette norme n'a pas été retenue pour la présentation des comptes d'AXA en U.S. GAAP, les règles précédemment utilisées continuant à être appliquées.

Les contrats de réassurance couvrant les garanties planchers "en cas de vie" incluses dans les contrats d'épargne-retraite dits "GMIB - Guaranteed Minimum Income Benefits" sont comptabilisés comme un contrat d'assurance classique en French GAAP, sur une base prospective. En U.S GAAP, ils sont considérés comme des instruments dérivés et comptabilisés à leur valeur de marché selon la réglementation FAS 133.

## 1.6. PROVISIONS D'ÉGALISATION

En French GAAP, et en conformité avec la réglementation locale de certains pays où AXA exerce son activité, des provisions d'égalisation peuvent être constituées afin de couvrir des risques catastrophiques. Ces provisions ne sont pas admises par les normes américaines (la charge ne devant être comptabilisée que lorsque l'événement survient).

## 1.7. RÉORGANISATION FINANCIÈRE D'AXA EQUITY & LAW

### Comptabilisation de l'opération

Dans le cadre de cette réorganisation, une partie des actifs excédentaires du fonds participatif "With-profit", désignés sous le terme « Inherited Estate », a été attribuée à AXA, en tant qu'actionnaire de la société. La part d'AXA dans l'Inherited Estate ainsi que les activités d'assurance autres que celle "With-profit" ont été transférées hors du fonds cantonné "With-profit" vers des fonds non participatifs juridiquement disjoints dont les résultats d'exploitation futurs seront en totalité acquis à AXA. De ce fait, de nouvelles différences significatives sont apparues, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2001, entre les French GAAP et les U.S. GAAP.

En French GAAP, l'opération s'apparente comptablement à l'acquisition d'une société, les assurés ayant été considérés comme des intérêts tiers. De ce fait, (i) les actifs et passifs transférés du fonds participatif vers le fonds non participatif ont été réévalués à leur valeur de marché ou sur la base de nouvelles hypothèses de taux d'intérêts et de mortalité, (ii) une valeur de portefeuille a été reconnue, représentative des profits futurs de l'activité en unités de compte qui a été transférée dans le fonds non participatif, (iii) le coût relatif à la prime d'incitation payée aux assurés qui ont voté en faveur de la réorganisation constituant par ailleurs un écart d'acquisition.

En U.S. GAAP, l'opération ne peut pas être comptabilisée selon ces principes, s'agissant d'un transfert de portefeuille à l'intérieur d'un groupe contrôlé. En conséquence, (i) aucune valeur de portefeuille n'a été enregistrée au bilan et (ii) le coût de la prime d'incitation a été inscrit dans les charges de l'exercice.

### Reconnaissance du résultat sur les activités "With-profit"

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2001, en French GAAP, le résultat enregistré par AXA, en tant qu'actionnaire, sur les activités "With-profit" représente 10 % des bonus déclarés par l'actuaire sur l'année pour ces contrats, ce qui constitue un changement de méthode en 2001, s'inscrivant dans le cadre de la réorganisation financière.

En U.S. GAAP, le résultat dégagé par AXA est constitué de 10 % de tous les produits et charges enregistrés par le fonds "With-profit", les 90 % restants étant inscrits dans les provisions pour participation aux assurés non allouée, reflétant ainsi les conséquences de la restructuration juridique réalisée dans le cadre de la réorganisation financière.

## 1.8. IMPACT DES CHANGEMENTS DANS LES PRINCIPES COMPTABLES FRANÇAIS EN 2001

Du fait de l'application au 1<sup>er</sup> janvier 2001 des nouvelles règles de consolidation françaises, certaines différences de principes comptables qui existaient antérieurement ne sont plus représentatives des différences qui existeront dans le futur, comme indiqué ci-dessous, ou l'inverse.

L'effet cumulé des changements dans les principes comptables français a donné lieu à un ajustement des capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier 2001 en French GAAP.

### Provisions d'égalisation

Jusqu'au 31 décembre 2000, les provisions d'égalisation en French GAAP incluaient des provisions pour déviation de sinistralité. Ces provisions étaient constatées en conformité avec les réglementations locales de certains pays où AXA exerce son activité. Ces provisions et leurs variations, non admises en U.S. GAAP car ne correspondant pas à des événements déjà survenus, étaient retraitées dans la réconciliation du résultat net et des capitaux propres consolidés entre les normes françaises et les normes américaines.

Ces provisions pour déviation de sinistralité ne sont plus admises par la nouvelle réglementation française sur les comptes consolidés. L'effet cumulé de leur élimination a donné lieu à un ajustement des capitaux propres d'ouverture French GAAP, sans impact sur la réconciliation du résultat net de l'exercice 2001. Les différences qui existaient auparavant entre les données French GAAP et les U.S. GAAP s'en trouvent donc réduites.

### Cessions en réassurance

Dans le cadre de l'application de la nouvelle réglementation française sur les comptes consolidés, le coût de toute cession en réassurance doit être constaté en résultat au cours de l'exercice où le traité prend effet, y compris lorsque le traité concerne des contrats de longue durée, alors que, dans ce cas, le coût peut-être étalé en U.S. GAAP.

Ce changement dans les principes comptables d'AXA a donné lieu à un ajustement des capitaux propres d'ouverture French GAAP. La réconciliation des capitaux propres consolidés d'AXA entre les French GAAP et les U.S. GAAP intègre à présent cette nouvelle différence (dans la rubrique "provisions mathématiques").

### Opérations intra-groupe

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2001, conformément à la nouvelle réglementation française sur les comptes consolidés des entreprises d'assurance, les plus ou moins-values sur cessions internes d'actifs sont toutes éliminées, sauf en cas de dépréciation à caractère durable. Les principes français et américains sont donc désormais identiques.

Auparavant dans le cadre des anciennes normes françaises, les plus et moins-values (autres que celles portant sur des titres consolidés) n'étaient pas retraitées dès lors que l'acheteur ou le vendeur était une société d'assurance ou de réassurance ; pour cette raison, la réconciliation du résultat net et des capitaux propres consolidés d'AXA entre les French GAAP et les U.S. GAAP présente toujours une différence sur les exercices passés.

Par ailleurs, en French GAAP, les plus-values dégagées lors de l'apport d'actifs à des OPCVM ou des sociétés immobilières créés en vue de servir de support aux contrats d'épargne de l'assurance vie, sont constatées en résultat au moment de l'apport ; en U.S. GAAP, les plus-values ne seraient dégagées qu'au fur et à mesure de la souscription effective des contrats concernés, ou au moment de la cession des OPCVM / sociétés immobilières en dehors du Groupe.

## 1.9. AUTRES DIFFÉRENCES

### Provisions pour restructuration

La nature des coûts susceptibles d'être inclus dans les provisions pour restructuration est globalement similaire en French GAAP et en U.S. GAAP. Cependant, certaines conditions requises en normes américaines préalablement à l'enregistrement d'une provision pour restructuration ne sont pas exigées par la réglementation française. En particulier, les normes américaines demandent à ce que les plans sociaux soient communiqués aux salariés et comportent une

information suffisante pour permettre à chacun d'entre eux de déterminer la nature et le montant des indemnités qu'ils recevraient en cas de départ. En conséquence, certaines provisions pour restructuration sont retraitées en normes américaines car les critères d'admissibilité ne sont pas remplis.

### Stock-options et plans d'actionnariat salariés

En French GAAP, les règles de comptabilisation dépendent des caractéristiques du plan selon (i) qu'il s'agit d'un plan d'options de souscription ou d'achat d'actions, (ii) qu'il existe un engagement de liquidité ou non, et (iii) qu'il soit émis par la Société consolidante ou une autre société du Groupe. En U.S. GAAP, les principes de comptabilisation sont identiques quelles que soient les caractéristiques du plan.

Les deux principales différences entre les French GAAP et les U.S. GAAP sont les suivantes :

- en French GAAP, les plans qui ne prévoient pas de garantie de liquidité et qui portent sur des actions de la Société, ne donnent lieu à aucune écriture comptable avant l'exercice des stock options ; en U.S. GAAP, une charge est enregistrée sur la durée d'acquisition des droits en cas de rabais significatif.
- pour tous les autres plans, les principes d'évaluation sont similaires entre les normes françaises et les normes américaines. Toutefois, la charge fait l'objet d'une provision sur la durée d'acquisition des droits en French GAAP, alors qu'en U.S. GAAP, elle est enregistrée avec contrepartie en capitaux propres.

### Engagements sociaux

La méthode actuarielle utilisée en French GAAP par AXA est similaire aux principes d'évaluation et de comptabilisation prescrits par les U.S. GAAP, à l'exception des règles relatives à la constatation d'un complément d'engagement qui ne sont pas reconnues par la réglementation française. Pour ses comptes U.S. GAAP, AXA a adopté, au 1<sup>er</sup> janvier 1989, le FAS 87. A cette date, l'excédent des engagements de retraite d'AXA Equity & Law a donné lieu à l'enregistrement d'un actif amorti sur 15 ans (qui correspondait à la durée moyenne de travail résiduelle des salariés concernés). Si l'engagement de retraite réévalué est supérieur à la valeur de marché des actifs du plan, un complément de passif ("Additional minimum pension liability") est comptabilisé de façon à ce que le total des provisions au bilan soit au moins égal au montant de l'engagement de retraite réévalué diminué de la valeur des actifs du plan. Le montant net d'impôt est en général enregistré en moins des capitaux propres (sous la rubrique séparée "Other Comprehensive Income").

### Dettes à long terme

En French GAAP, quand une dette convertible à long terme est émise avec des droits de remboursement anticipés à une valeur supérieure au nominal, la différence entre le prix de remboursement de cette dette et son montant nominal peut ne pas être amortie sur la période comprise entre l'émission et la première date d'application des droits, en fonction des conditions de marché existant à la date de clôture.

En U.S. GAAP, une telle différence doit être amortie sur la période définie ci-dessus dès lors qu'elle est significative. L'amortissement est comptabilisé en charges d'intérêts avec, en contrepartie, une augmentation au bilan de la valeur de la dette.

### Impôts différés

En French GAAP, les impôts différés relatifs aux distributions ne sont pas reconnus si la distribution n'est pas prévisible dans un avenir proche et si celle-ci est sous le contrôle des dirigeants de la société. En U.S. GAAP, ces impôts différés sont intégralement comptabilisés même si la distribution est taxable localement, si elle n'est pas prévisible dans un avenir proche, et si elle est sous le contrôle des dirigeants de la société.

En French GAAP, les provisions pour dépréciation sur impôts différés actif ne sont pas comptabilisées dans le cas où une approche économique (fondée sur une analyse prospective des profits statutaires de la société) démontre la recouvrabilité de ces impôts différés actif. En U.S. GAAP, ces provisions pour dépréciation sont comptabilisées selon les principes du FAS 109, qui accordent plus d'importance aux pertes fiscales cumulées réalisées qu'aux perspectives de rentabilité de la Société.

En French GAAP comme en U.S. GAAP, l'impact d'un changement de taux sur les impôts différés actif et passif est enregistré dans le compte de résultat. Toutefois, comme il existe des différences entre les méthodes françaises et américaines dans la valorisation des actifs et passifs qui sont à l'origine de ces impôts différés (en particulier dans le cas d'obligations et d'actions qui restent à leur coût amorti ou historique en French GAAP et sont revalorisées en valeur de marché en U.S. GAAP), le montant enregistré en résultat au titre du changement de taux ne sera pas identique.

### Titres détenus dans la société consolidante

Dans les comptes français, ces titres peuvent être maintenus à l'actif du bilan consolidé, dans certains cas spécifiques (notamment régulation du cours ou titres affectés à l'attribution aux salariés), avec enregistrement des plus ou moins values en résultat.

Dans les comptes américains, le prix de revient de ces titres est déduit des fonds propres consolidés. Ces derniers sont ensuite augmentés lorsque les titres sont cédés : le montant effectif de la vente est porté en augmentation des capitaux propres et aucune plus ou moins-value n'est constatée en résultat.

### Non-reconnaissance d'actifs transférés

Les transferts d'actifs dans des sociétés dans lesquelles AXA n'a pas de lien en capital peuvent être reconnues en French GAAP comme des cessions d'actifs, et les résultats de cession afférents reconnus en résultat. En U.S. GAAP, les plus ou moins values afférentes sont éliminées du résultat de l'exercice si la transaction ne peut être considérée comme valable à la vue de certains facteurs (en particulier la participation à la gestion de la société).

## 2. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS SELON LES NORMES FRANÇAISES ET AMÉRICAINES

### 2.1. EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2002

(en millions d'euros)

#### Contribution au résultat consolidé

	Exercice 2002	
	Normes américaines	Normes françaises
Vie, épargne, retraite	(1.782)	1.063
Domages	(980)	(19)
Assurance internationale	(438)	(176)
<b>Total Assurance</b>	<b>(3.200)</b>	<b>869</b>
Gestion d'actifs	223	218
Autres services financiers	61	119
<b>Total Services Financiers</b>	<b>284</b>	<b>337</b>
Holdings	29	(257)
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>(2.887)</b>	<b>949</b>

Le **résultat net part du Groupe** en normes américaines 2002 s'élève à **- 2.887 millions d'euros**, inférieur de 3.836 millions d'euros au résultat en normes françaises.

Il a été principalement impacté par :

- de plus importantes dépréciations à caractère durable sur actions en normes U.S. GAAP. Les différences de principe entre les deux référentiels (décrites dans le paragraphe 1.4 de la présente note) ont induit en U.S. GAAP la comptabilisation de 2.221 millions d'euros de dotations aux provisions de l'exercice (impact net part du Groupe), contre 614 millions dans les comptes French GAAP.
- l'impact défavorable des marchés financiers sur (i) les placements détenus dans les OPCVM, consolidés à leur valeur liquidative en U.S. GAAP (-1.008 millions d'euros), et (ii) le résultat des fonds "With-profit" britanniques, reconnu à hauteur de 10 % en normes U.S. GAAP (impact de - 274 millions d'euros).
- un complément de dépréciation de l'impôt différé actif japonais (- 1.014 millions d'euros) constaté mécaniquement en U.S. GAAP du fait de la constatation de trois années cumulées de pertes fiscales en U.S. GAAP, et le maintien d'un impôt de distribution différé passif au Royaume-Uni (- 345 millions d'euros), sur les profits émergeant des fonds "Non-profit", sans tenir compte de l'horizon de distribution de ces derniers à l'actionnaire.
- la non-existence en U.S. GAAP du profit exceptionnel comptabilisé en French GAAP chez Alliance Capital (148 millions d'euros) au titre de la reprise partielle de la provision sur le profit de dilution 'Sanford Bernstein' comptabilisé lors de son acquisition en 2000, dans la mesure où en U.S. GAAP, à cette date, le profit de dilution avait été entièrement comptabilisé en capitaux propres.
- la non-reconnaissance de la plus value de cession des activités Santé en Australie (87 millions d'euros).
- la différence de valorisation entre French et U.S. GAAP (impact de - 119 millions) des actifs et passifs de réassurance comptabilisés respectivement chez AXA Financial (cession) et AXA Corporate Solutions (acceptation), relatifs aux contrats à garantie planchers; ces éléments sont considérés comme des produits dérivés en U.S. GAAP et sont de ce fait valorisés à leur valeur de marché selon la réglementation FAS 133.
- ces éléments défavorables ont été partiellement compensés par l'absence d'amortissement en U.S. GAAP des écarts d'acquisition du Groupe à compter de l'exercice 2002 (+ 588 millions d'euros) et par l'impact positif de l'application du FAS 133 (+ 412 millions d'euros).

Le segment **Vie, épargne, retraite** est le plus affecté par ces retraitements, avec un résultat net part du Groupe inférieur de 2,845 millions en U.S. GAAP, du fait

- (i) du complément de dépréciation de l'impôt différé actif japonais pour 1.014 millions d'euros,
- (ii) d'un complément de provision sur actions pour 940 millions d'euros,
- (iii) de la baisse de valeur de marché des placements en OPCVM pour 421 millions d'euros,
- (iv) du maintien d'un impôt différé de distribution au Royaume-Uni pour 345 millions d'euros,
- (v) de la reconnaissance en U.S. GAAP de 10 % des résultats des fonds "With-profit" britanniques (impact - 274 millions d'euros),
- (vi) partiellement compensés par l'absence d'amortissement des écarts d'acquisition (+ 301 millions d'euros)

Sur le segment **Domages**, le résultat net part du Groupe est inférieur de 961 millions d'euros en U.S. GAAP, essentiellement du fait (i) de la baisse de valeur de marché des placements en OPCVM (- 515 millions d'euros) et (ii) de compléments de provision sur actions (- 546 millions d'euros), partiellement compensé par (iii) l'absence d'amortissement des écarts d'acquisition (103 millions d'euros).

Le résultat net part du Groupe du segment **Assurance internationale** est inférieur en U.S. GAAP de 262 millions d'euros, du fait (i) de la différence de valorisation du passif de réassurance relatif aux contrats à garantie planchers (– 148 millions d'euros), (ii) de compléments de provision sur actions (– 56 millions d'euros), et (iii) de la baisse de valeur de marché des placements en OPCVM (– 67 millions d'euros).

Sur les activités de Gestion d'actifs, l'absence d'amortissement des écarts d'acquisition en U.S. GAAP (+ 154 millions d'euros) est presque totalement compensée par la non reconnaissance du profit exceptionnel de 148 millions d'euros liés à Sanford Bernstein.

Le résultat des **holdings** est supérieur de 286 millions d'euros en U.S. GAAP, du fait (i) de la comptabilisation des produits dérivés suivant la réglementation FAS 133 (+ 498 millions d'euros) partiellement compensée par (ii) la non reconnaissance de la plus value de cession des activités Santé en Australie (– 87 millions d'euros), (iii) de compléments de provision pour dépréciation sur actions (– 66 millions d'euros), et (iv) des charges liées au rabais accordés aux salariés dans le cadre d'AXA Actionnariat (– 61 millions d'euros).

## 2.2. EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2001

(en millions d'euros)

### Contribution au résultat consolidé

	Exercice 2001	
	Normes américaines	Normes françaises
Vie, épargne, retraite <sup>1</sup>	589	922
Dommages	(538)	52
Assurance internationale	(439)	(386)
<b>Total Assurance</b>	<b>(388)</b>	<b>588</b>
Gestion d'actifs	131	153
Autres services financiers	74	97
<b>Total Services Financiers</b>	<b>204</b>	<b>250</b>
Holdings	(999)	(318)
<b>TOTAL (avant impact des opérations exceptionnelles)</b>	<b>(1.183)</b>	<b>520</b>
Impact des opérations exceptionnelles	2.667	–
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>1.484</b>	<b>520</b>

(1) Hors impact des éléments exceptionnels.

Le résultat net part du Groupe en normes américaines 2001 s'élève à 1.484 millions d'euros, supérieur de 964 millions d'euros au résultat en normes françaises.

Il a été favorablement impacté pour un montant total de 2.667 millions d'euros par la réorganisation financière d'AXA Equity & Law, de la façon suivante :

- mise en valeur de marché des actifs (valeurs mobilières) alloués aux contrats "With-profit", dans le cadre de la mise en œuvre du FAS 133, avec un impact net part du Groupe de 2 697 millions d'euros, montant qui était comptabilisé au 31 décembre 2000 dans une rubrique spécifique des fonds propres consolidés ("Other comprehensive income"),
- enregistrement d'une charge correspondante à l'"Incentive" (indemnité de dédommagement) payée aux assurés pour un montant de – 433 millions d'euros (affectant le résultat des holdings), en partie compensée par la reconnaissance des effets positifs de la réorganisation financière (au net du changement de méthode sur la reconnaissance des résultats des activités "With-profit" pour l'actionnaire) pour un montant de + 762 millions d'euros (segment Vie, épargne, retraite).

En French GAAP, ces deux derniers éléments ont été enregistrés en moins des fonds propres pour un montant de – 79 millions d’euros (les placements alloués aux contrats “With-profit” étant déjà comptabilisés en valeur de marché en French GAAP), après reconnaissance (i) d’un écart d’acquisition de 451 millions d’euros correspondant au montant payé aux assurés et aux frais annexes liés à l’opération et (ii) d’une valeur de portefeuille de 466 millions d’euros.

Hors ces effets liés à la réorganisation financière d’AXA Equity & Law, le résultat net part du Groupe en normes américaines est inférieur de 1.703 millions d’euros à celui en normes françaises, notamment du fait des éléments suivants :

- Vie, épargne, retraite : leur contribution subit notamment l’impact de la baisse des marchés sur (i) les placements détenus par les OPCVM consolidés (– 291 millions d’euros) et (ii) la reconnaissance en U.S. GAAP du résultat des activités “With-profit” à – 310 millions d’euros.
- Dommages : le résultat U.S. GAAP est inférieur au résultat French GAAP, principalement du fait de l’impact de la baisse des marchés sur les OPCVM (-367 millions d’euros),
- Holdings : Le résultat U.S. GAAP comprend les charges liées (i) au rabais accordé aux salariés dans le cadre d’AXA actionariat et (ii) à l’amortissement de la prime d’émission des obligations convertibles émises par la Société, ainsi que les effets de l’application du FAS 133.

### 3. RÉCONCILIATION SUR LE RÉSULTAT NET ET LES CAPITAUX PROPRES ENTRE LES NORMES COMPTABLES FRANÇAISES ET AMÉRICAINES

#### 3.1. CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE (Y COMPRIS RÉSULTAT DE LA PÉRIODE)

(en millions d'euros)

<b>Capitaux propres part du Groupe</b>	<b>31 décembre 2002</b>	<b>31 décembre 2001</b>	<b>31 décembre 2000</b>
<b>EN NORMES FRANÇAISES</b>	<b>23.711</b>	<b>24.780</b>	<b>24.322</b>
Sources d'écart (nettes d'impôts) :			
Périmètre de consolidation	(1.198)	4	581
Ecart d'acquisition et d'évaluation <sup>(a)</sup> <sup>(b)</sup>	4.266	3.867	4.162
Différence sur prix d'émission d'actions de la Société	(388)	(327)	(265)
Coût des stocks-options relevant de rachat d'intérêts minoritaires	(272)	(286)	(211)
Actifs investis <sup>(a)</sup>	408	1.407	2.670
Coûts d'acquisition différés	(96)	(4)	187
Provisions d'égalisation	200	201	416
Provisions mathématiques (nettes de réassurance)	(194)	77	(171)
Titres d'autocontrôle détenus	(485)	(485)	(384)
Produits dérivés et couvertures	(41)	(69)	-
Impôt différé	(1.359)	-	-
Réserve minimum pour engagement de retraite <sup>(c)</sup>	(1.039)	(122)	-
Autres éléments	344	296	254
Total des ajustements	146	4.560	7.239
<b>EN NORMES AMÉRICAINES</b>	<b>23.857</b>	<b>29.340</b>	<b>31.561</b>
Dont activités encore en cours	23.857	29.340	31.561
Dont activités cédées ("Discontinued")	-	-	-
Plus(moins)-values nettes latentes des actifs immobiliers alloués aux contrats "With-profit"	NA	NA	273
<b>EN NORMES AMÉRICAINES AJUSTÉES</b>	<b>NA</b>	<b>NA</b>	<b>31.834</b>

(a) En 2001, l'impact de la réorganisation financière au Royaume-Uni de 2.698 millions d'euros a été reclassé de la ligne "Ecart d'acquisition et d'évaluation" à la ligne "Actifs investis" pour présenter cet impact de façon cohérente avec l'analyse des résultats 2001.

(b) Y compris les profits de dilution sur Alliance Capital qui figuraient auparavant sur une ligne séparée : 347 millions d'euros en 2001 et 326 millions d'euros en 2000.

(c) Précédemment présentes sur la ligne "Autres éléments".

## 3.2. RÉSULTAT NET PART DU GROUPE

(en millions d'euros)

Résultat net part du Groupe	Au 31 décembre,		
	2002	2001	2000
<b>EN NORMES FRANCAISES</b>	<b>949</b>	<b>520</b>	<b>3.904</b>
Sources d'écart (avant impôt) :			
Périmètre de consolidation	(1.481)	(614)	(171)
Ecart d'acquisition et d'évaluation <sup>(a)</sup>	402	(683)	(398)
Coût des stocks-options relevant de rachat d'intérêts minoritaires	(11)	67	(828)
Actifs investis (hors actifs alloués aux contrats "With-profit")	(2.154)	(58)	(31)
Actifs alloués aux contrats "With-profit" :			
– Variation des (plus) moins-values latentes nettes	–	–	682
– Impact du changement de méthode comptable au 1 <sup>er</sup> janvier 2001	–	3.853	–
Frais d'acquisition différés	(112)	(51)	(45)
Provisions d'égalisation	–	(224)	(246)
Provisions mathématiques (nettes de réassurance)	(297)	(226)	(54)
Plus-values sur cession de titres d'autocontrôle	–	–	(75)
Provisions de restructuration et autres provisions non admises	(12)	(218)	29
Produits dérivés et couvertures	486	(109)	–
Autres éléments	(48)	83	(46)
Impôt différé	(1.359)	–	–
Impôts	750	(857)	527
Total des ajustements	(3.836)	964	(656)
<b>EN NORMES AMERICAINES</b>	<b>(2.887)</b>	<b>1.484</b>	<b>3.249</b>
<i>Dont activités encore en cours</i>	<i>(2.887)</i>	<i>1.484</i>	<i>951</i>
<i>Dont activités cédées ("Discontinued")</i>	<i>–</i>	<i>–</i>	<i>2.298</i>
Variation des (plus)moins-values latentes nettes des actifs alloués aux contrats "With-profit" (nette d'impôt)	NA	NA	(477)
<b>EN NORMES AMERICAINES AJUSTEES</b>	<b>NA</b>	<b>NA</b>	<b>2.772</b>

(a) Y compris le profit exceptionnel comptabilisé chez Alliance Capital pour 148 millions d'euros non reconnu en U.S. GAAP dont + 277 millions d'euros au titre de la reprise partielle de provision sur le profit de dilution et – 129 millions d'euros au titre de l'amortissement exceptionnel de l'écart d'acquisition relatif.

## 4. ETATS FINANCIERS AUX NORMES AMÉRICAINES

### 4.1. DIFFÉRENCES DE PRÉSENTATION

Les états financiers aux normes américaines présentés ci-après intègrent l'effet des principales différences avec les règles comptables françaises (décrites dans les paragraphes ci-dessus), y compris celles liées au périmètre de consolidation.

En normes américaines, les produits bruts d'exploitation ne tiennent pas compte des cotisations des contrats d'assurance d'épargne ou ceux dont le risque de mortalité n'est pas significatif. Les cotisations se rapportant à ce type de contrat sont directement créditées aux provisions techniques ; parallèlement, les paiements effectués par la société d'assurance s'imputent sur les provisions, au lieu de transiter par les charges techniques. Les éléments constatés en résultat correspondent donc uniquement aux frais prélevés sur les contrats (en produits d'exploitation), au résultat de la gestion financière lié à l'investissement des cotisations encaissées, aux intérêts crédités aux assurés et éventuellement aux paiements excédant les montants des provisions constituées.

### 4.2. CESSION D'ACTIVITÉS CONSOLIDÉES ("DISCONTINUED OPERATIONS")

Les normes américaines requièrent une présentation particulière des états financiers consolidés, à la suite de la cession d'un secteur d'activité (ou d'une partie significative d'un secteur). La cession de DLJ en 2000 est considérée comme telle. Le compte de résultat de l'exercice en cours et des exercices précédents fait l'objet d'une présentation distinguant, d'une part, le compte de résultat des activités faisant toujours partie du Groupe, et, d'autre part, la contribution au résultat net part du Groupe de l'activité cédée et la plus-value consolidée de cession ; de même les éléments d'actif et de passif de l'activité cédée font l'objet d'une présentation globale à l'actif du bilan consolidé.

### 4.3. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES ("OTHER COMPREHENSIVE INCOME")

En juin 1997, la norme SFAS 130 sur le "Other comprehensive income" a été introduite aux Etats-Unis. Cette nouvelle norme prescrit la présentation du "Other comprehensive income" qui décrit toutes les variations de capitaux propres qui ne proviennent ni du résultat de la période, ni de transactions avec les actionnaires.

(en millions d'euros, en normes américaines)

"Other comprehensive income"	2002	2001	2000	
	Non ajustées	Non ajustées	Non ajustées	Ajustées
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>2.240</b>	<b>6.276</b>	<b>7.938</b>	<b>4.704</b>
Impact cumulé net de taxes des changements de méthode	–	(2.698)	–	–
<b>Sous-total</b>	<b>2.240</b>	<b>3.578</b>	<b>7.938</b>	<b>4.704</b>
Plus (moins) values latentes nettes d'impôt	585	(1.447)	(1.346)	(790)
Variation de change sur les capitaux propres	(1.404)	237	(302)	(322)
Cession de participations consolidées et restructurations internes	55	(7)	(14)	(14)
Réserve minimum pour engagements de retraite	(1.039)	(122)	–	–
<b>Au 31 décembre</b>	<b>437</b>	<b>2.240</b>	<b>6.276</b>	<b>3.578</b>

## 4.4. BILANS RÉSUMÉS

*(en millions d'euros)***Bilan**

**31 décembre 2002**  
Normes américaines      Normes françaises

**Actif**

Placements	251.828	248.840
Créances sur les entreprises du secteur bancaire	17.575	17.592
Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques	9.853	9.930
Frais d'acquisition reportés	7.747	10.965
Ecarts d'acquisition	16.582	14.407
Portefeuilles de contrats	5.694	3.224
Autres actifs	52.195	49.242
Placements représentant les engagements des contrats en unités de compte	89.233	90.458

**TOTAL****450.708****444.657****Passif**

Provisions techniques d'assurance brutes	263.763	263.172
Dettes	10.301	9.700
Passifs subordonnés	8.461	8.300
Autres fonds propres	-	-
Autres passifs	51.404	46.952
Provisions techniques des contrats en unités de comptes	88.789	90.011

**Sous-total****422.719****418.134**

Intérêts minoritaires

4.133

2.812

**Capitaux propres (part du Groupe)**

Capital	4.035	4.035
Primes d'émission, de fusion, et d'apport	13.824	13.824
Valeur des actions propres détenues	(485)	-
Other comprehensive Income	437	-
Résultat et réserves consolidés	6.045	5.851

**Capitaux propres****23.857****23.711****TOTAL****450.708****444.657**

*(en millions d'euros)***Bilan**

**31 décembre 2001**  
**Normes américaines      Normes françaises**

**Actif**

Placements	264.299	258.563
Créances sur les entreprises du secteur bancaire	17.598	17.646
Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques	11.617	11.619
Frais d'acquisition reportés	7.320	10.917
Ecarts d'acquisition	17.093	15.879
Portefeuilles de contrats	7.489	3.739
Autres actifs	53.356	51.512
Placements représentant les engagements des contrats en unités de compte	114.292	115.723

**TOTAL****493.065****485.599****Passif**

Provisions techniques d'assurance brutes	273.128	272.125
Dettes	13.304	12.748
Passifs subordonnés	8.752	8.867
Autres fonds propres	-	-
Autres passifs	49.464	48.364
Provisions techniques des contrats en unités de comptes	113.845	115.305

**Sous-total****458.493****457.410**

Intérêts minoritaires

5.231

3.409

**Capitaux propres (part du Groupe)**

Capital	3.971	3.971
Primes d'émission, de fusion, et d'apport	13.963	13.627
Valeur des actions propres détenues	(485)	-
Other comprehensive Income	2.240	-
Réserves consolidées	10.407	6.662
Résultat consolidé	1.484	520
Résultat et réserves consolidés	9.652	7 182
Capitaux propres	29.340	24.780

**TOTAL****493.065****485.599**

(en millions d'euros)

**Bilan**

	<b>31 décembre 2000</b>		
	<b>Normes américaines</b>	<b>Normes américaines ajustées</b>	<b>Normes françaises</b>
<b>Actif</b>			
Placements	271.336	271.726	254.015
Créances sur les entreprises du secteur bancaire	28.717	28.717	28.728
Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques	9.228	9.228	9.234
Frais d'acquisition reportés	5.985	5.985	9.359
Ecarts d'acquisition	17.595	17.595	15.865
Portefeuilles de contrats	7.937	7.937	3.724
Autres actifs	42.617	42.617	48.327
Placements représentant les engagements des contrats en unités de compte	115.745	115.745	117.261
<b>TOTAL</b>	<b>499.161</b>	<b>499.551</b>	<b>486.513</b>
<b>Passif</b>			
Provisions techniques d'assurance brutes	267.798	267.798	263.174
Dettes	16.346	16.346	16.309
Passifs subordonnés	8.333	8.333	8.261
Autres fonds propres	192	192	192
Autres passifs	53.186	53.303	53.084
Provisions techniques des contrats en unités de comptes	115.932	115.932	117.469
<b>Sous-total</b>	<b>461.787</b>	<b>461.904</b>	<b>458.490</b>
Intérêts minoritaires	5.813	5.813	3.702
<b>Capitaux propres (part du Groupe)</b>			
Capital	3.809	3.809	3.809
Primes d'émission, de fusion, et d'apport	12.700	12.700	12.379
Valeur des actions propres détenues	(384)	(384)	(96)
Other comprehensive Income	6.275	3.578	-
Résultat et réserves consolidés	9.161	12.131	8.230
<b>Capitaux propres</b>	<b>31.561</b>	<b>31.834</b>	<b>24.322</b>
<b>TOTAL</b>	<b>499.161</b>	<b>499.551</b>	<b>486.513</b>

## 4.5. COMPTES DE RÉSULTAT RÉSUMÉ

*(en millions d'euros)***Compte de résultat**

	2002	
	Normes américaines	Normes françaises
Primes émises (nettes de réassurance)	38.845	66.046
Produits d'exploitation bancaire	5.053	5.004
Produits financiers nets de charges	3.083	8.863
Variation des provisions pour primes non acquises (nettes)	(474)	(475)
<b>Produits bruts d'exploitation</b>	<b>46.507</b>	<b>79.437</b>
Charge de sinistres (nette de réassurance)	(34.092)	(63.025)
Frais d'acquisition (nets de réassurance)	(5.277)	(5.117)
Charges d'exploitation bancaire	(594)	(600)
Frais d'administration et autres frais	(8.216)	(8.098)
Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition	(0)	(877)
<b>Résultat total avant impôt</b>	<b>(1.671)</b>	<b>1.720</b>
Impôts sur les résultats	(1.034)	(426)
Intérêts minoritaires	(209)	(368)
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	26	23
<b>RESULTAT NET PART DU GROUPE</b>	<b>(2.887)</b>	<b>949</b>

*(en millions d'euros)***Compte de résultat**

	2001	
	Normes américaines	Normes françaises
Primes émises (nettes de réassurance)	40.099	65.906
Produits d'exploitation bancaire	5.296	5.361
Produits financiers nets de charges	12.793	10.370
Variation des provisions pour primes non acquises (nettes)	(231)	(243)
<b>Produits bruts d'exploitation</b>	<b>57.957</b>	<b>81.394</b>
Charge de sinistres (nette de réassurance)	(38.148)	(64.128)
Frais d'acquisition (nets de réassurance)	(6.145)	(5.933)
Charges d'exploitation bancaire	(823)	(838)
Frais d'administration et autres frais	(9.527)	(8.775)
Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition	(795)	(788)
<b>Résultat total avant impôt</b>	<b>2.520</b>	<b>933</b>
Impôts sur les résultats	(854)	(45)
Intérêts minoritaires	(195)	(385)
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	14	17
<b>RESULTAT NET PART DU GROUPE</b>	<b>1.484</b>	<b>520</b>

*(en millions d'euros)***Compte de résultat**

	<b>2000</b>		
	<b>Normes américaines</b>	<b>Normes américaines ajustées</b>	<b>Normes françaises</b>
Primes émises (nettes de réassurance)	35.538	35.538	61.886
Produits d'exploitation bancaire	4.441	4.441	4.496
Produits financiers nets de charges	14.696	13.771	15.086
Variation des provisions pour primes non acquises (nettes)	(435)	(435)	(445)
<b>Produits bruts d'exploitation</b>	<b>54.240</b>	<b>53.315</b>	<b>81.023</b>
Charge de sinistres (nette de réassurance)	(37.142)	(37.142)	(64.053)
Frais d'acquisition (nets de réassurance)	(5.959)	(5.959)	(5.877)
Charges d'exploitation bancaire	(714)	(714)	(692)
Frais d'administration et autres frais	(8.602)	(8.602)	(7.535)
Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition	(347)	(347)	(345)
<b>Résultat total avant impôt</b>	<b>1.477</b>	<b>552</b>	<b>2.522</b>
Impôts sur les résultats	169	446	(339)
Intérêts minoritaires	(670)	(500)	(518)
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	(24)	(24)	(23)
<b>RESULTAT NET PART DU GROUPE (hors DLJ)</b>	<b>951</b>	<b>474</b>	<b>1 642</b>
Contribution DLJ ("Discontinued")	192	192	191
Plus value de cession DLJ	2.105	2.105	2.071
<b>RESULTAT NET PART DU GROUPE</b>	<b>3.248</b>	<b>2.771</b>	<b>3.904</b>



# Comptes sociaux





Commentaires sur les comptes sociaux 276

Bilan 280

Compte de résultat 282

Tableau de financement 283

Tableau des filiales et participations 284

Résultats financiers de la Société  
au cours des cinq derniers exercices 288

# Commentaires sur les comptes sociaux

## RÉSULTATS

Le résultat après impôt de l'exercice clos le 31 décembre 2002 s'élève à 1.066 millions d'euros, contre 1.620 millions d'euros au 31 décembre 2001.

Les **revenus des titres de participation** s'élèvent à 1.481 millions d'euros au 31 décembre 2002, en baisse de 401 millions par rapport à l'exercice précédent.

Les dividendes reçus des sociétés d'assurance s'élèvent respectivement à 838 millions d'euros en 2002 contre 1.433 millions d'euros en 2001 pour les sociétés européennes, et 382 millions d'euros contre 261 millions d'euros pour les sociétés hors d'Europe.

La baisse des dividendes des sociétés européennes est principalement le fait de l'Allemagne, qui avait distribué un dividende exceptionnel en 2001, de la Belgique et du Royaume-Uni. Elle résulte de la baisse des marchés financiers qui a réduit les excédents de fonds propres de ces sociétés.

L'augmentation du dividende des sociétés d'assurance hors d'Europe est principalement le fait d'AXA Financial, qui a distribué un dividende de 302 millions d'euros contre 199 millions d'euros l'exercice précédent.

Les dividendes des sociétés financières sont en progression de 60 millions d'euros. Cette évolution est principalement imputable à AXA Participation II dont les dividendes versés augmentent de 104 millions d'euros, compte tenu des plus-values enregistrées en 2001 lors de la cession des titres BBVA.

La **charge financière nette** est de 129 millions d'euros ; en baisse de 220 millions d'euros.

Les revenus de placements, 499 millions d'euros, progressent de 150 millions d'euros. Cette augmentation est principalement liée aux produits de swaps de taux ; fin 2001, la Société avait converti une partie de son endettement en taux fixe à taux variable principalement sur les Titres Subordonnés Remboursables finançant l'acquisition des intérêts minoritaires d'AXA Financial et des opérations au Japon. AXA SA a pu ainsi profiter pleinement de la baisse des taux intervenue en 2002.

Par ailleurs, la charge financière diminue suite à la baisse de l'encours moyen de la dette, baisse liée aux cash-flows nets positifs de l'exercice.

Les **charges d'exploitation** s'élèvent à 152 millions d'euros contre 183 millions d'euros en 2001.

Cette baisse s'inscrit dans le cadre des efforts engagés pour la diminution des frais généraux au sein du Groupe et porte principalement sur la réduction du coût de la marque, qui baisse de 6 millions d'euros, et par la baisse des refacturations des fonctions centrales.

Les **opérations sur titres de placement** ont généré en 2002 une plus-value de 2 millions d'euros contre 110 millions d'euros en 2001; il s'agissait alors de la plus-value dégagée lors de la cession des titres Crédit Suisse.

Le **résultat sur opérations en capital** qui comprend les plus-values réalisées, les dotations et reprises aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières et aux provisions pour risques et charges, le résultat de change ainsi que le résultat exceptionnel, dégage une perte de 2 millions d'euros contre une perte de 93 millions d'euros l'exercice précédent.

Les plus-values nettes de reprises de provisions s'élèvent à 89 millions d'euros, dont 54 millions d'euros sur les titres Schneider et 10 millions d'euros sur les titres Simco, contre 406 millions d'euros en 2001. Il s'agissait principalement de 150 millions d'euros de plus-values sur titres BNP Paribas et de la reprise de la provision pour dépréciation des titres AXA Italia SpA pour 147 millions d'euros.

Les dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières s'élèvent à 150 millions d'euros, dont une partie, 90 millions d'euros, avait été appréhendée en 2001 sous forme de provision pour risques. Les dotations complémentaires liées à l'exercice se portent ainsi à 60 millions d'euros dont 21 millions d'euros couvrant des risques sur des filiales sud-américaines et 11 millions d'euros couvrant les titres AXA UK Holdings Limited compte tenu des pertes techniques de sa filiale English & Scottish.

Le résultat de change s'élève à 49 millions d'euros en 2002, contre une perte de 23 millions d'euros en 2001. Ce gain, lié au renforcement de l'euro, s'explique essentiellement par le remboursement d'une dette libellée en dollars fin 2002.

Les dotations aux provisions pour risques et charges s'élèvent à 102 millions d'euros contre 193 millions d'euros à fin 2001. La dotation 2002 concerne principalement la provision liée aux primes de remboursements des emprunts obligataires convertibles. La dotation en 2001 tenait compte de 123 millions d'euros concernant la garantie donnée à la Compagnie Financière de Paris et couvrant l'estimation des pertes sur des crédits conservés lors de la cession de la Banque Worms.

La **charge fiscale** de 134 millions d'euros s'explique essentiellement par la taxation des écarts de change positifs sur les dettes en devises liés à la forte appréciation de l'euro.

La convention d'intégration fiscale prévoit que les économies d'impôts soient directement comptabilisées dans les comptes de la société-mère du groupe fiscal. Son impact est cependant neutre sur les comptes de l'exercice dans la mesure où l'intégralité de l'économie d'impôt générée par les filiales déficitaires, 140 millions d'euros, a fait l'objet d'une provision d'un montant équivalent au titre du risque de restitution des économies d'impôts dans la mesure où il existe une forte probabilité que ces filiales redeviennent fiscalement bénéficiaires.

## BILAN DE LA SOCIÉTÉ

Le total du bilan arrêté au 31 décembre 2002 s'élève à 38.950 millions d'euros contre 39.371 millions d'euros au 31 décembre précédent.

### ACTIF

#### Actif immobilisé

L'actif immobilisé diminue de 297 millions d'euros à 38.188 millions d'euros au 31 décembre 2002 contre 38.485 millions d'euros au 31 décembre 2001 du fait d'une baisse des autres immobilisations financières partiellement compensée par les titres de participation et créances rattachées.

Les **titres de participation et créances rattachées**, nettes de provisions pour dépréciation, passent de 34.771 millions d'euros à 35.883 millions d'euros en 2002.

Cette progression de 1.112 millions d'euros s'explique principalement par l'augmentation de la participation d'AXA S.A. dans la société AXA Financial, de 1.052 millions d'euros, par rachat de titres auprès de sa filiale anglaise AXA Life UK. En fin d'exercice, 58 millions d'euros de titres ont été revendus à AXA Holdings Belgium. AXA S.A. détient désormais à la clôture 96 % de la société AXA Financial.

Les augmentations de capital s'élèvent à 320 millions d'euros, dont 196 millions d'euros pour AXA RE, recapitalisée à la suite des pertes réalisées en 2001.

Par ailleurs, la société a vendu sur le marché des titres Schneider, et dans le cadre de l'offre publique mixte initiée par la société Gecina, des titres SIMCO. Par ailleurs, des titres Crédit Lyonnais ont été cédés à la filiale anglaise, AXA Life UK dans le cadre de son allocation d'actifs. Le prix de revient global des trois lignes cédées ci-dessus s'élève à 204 millions d'euros.

Les **autres titres immobilisés et créances rattachées** diminuent de 287 millions d'euros par rapport à l'année précédente.

Une partie des titres subordonnés souscrits par AXA S.A. en 2001 auprès de sa filiale australienne AXA Asia Pacific Holdings Ltd, ont été cédés à Axa Group Life Insurance pour 278 millions d'euros.

Les **prêts**, nets de dépréciation, s'élèvent à 2.056 millions d'euros fin 2002 contre 3.177 millions d'euros fin 2001. Cette baisse de 1.121 millions d'euros est principalement imputable aux réallocations d'actifs opérées au sein du groupe au cours de l'exercice 2002, à hauteur de 1.335 millions d'euros.

Par ailleurs, Sofinad a remboursé 85 millions d'euros du prêt qui lui avait été consenti en 2001 et AXA France Assurance a poursuivi son désendettement avec un remboursement anticipé de 194 millions d'euros.

De nouvelles avances ont été accordés à AXA Asia Pacific Holdings Ltd pour 208 millions d'euros dans le cadre du financement de l'acquisition d'Ipac Securities Limited, société de conseil en gestion patrimoniale. Enfin, un prêt de 120 millions d'euros a été consenti à AXA Bank Germany afin de permettre à cette dernière de refinancer son portefeuille de crédit.

#### Actif circulant

Les **créances** d'un montant de 227 millions d'euros au 31 décembre 2002, s'élevaient à 510 millions d'euros au 31 décembre 2001; l'écart est essentiellement lié à la baisse des comptes courants des filiales intégrées fiscalement.

## PASSIF

Les **capitaux propres**, avant résultat de la période et après distribution du résultat de l'exercice précédent, ressortent à 26.072 millions d'euros en augmentation de 262 millions d'euros dont 254 millions d'euros d'augmentations de capital réservées aux salariés et 8 millions d'euros au titre des levées d'options de souscription.

(en millions d'euros, sauf le nombre d'actions)

	Nombre d'actions émises	Capital d'émission et de fusion	Primes	Total
Augmentations de capital réservées aux salariés	27.173.513	62	192	254
Levées d'options et conversion de bons de souscription	806.562	2	6	8
<b>TOTAL</b>	<b>27.980.075</b>	<b>64</b>	<b>198</b>	<b>262</b>

Les **autres fonds propres**, 1.892 millions d'euros, comprennent les dettes perpétuelles émises en décembre 1997 pour 941 millions d'euros et en juin 1998 pour 217 millions d'euros, ainsi que 734 millions d'euros d'autres titres subordonnés à durée indéterminée émis en euros.

Les **provisions pour risques et charges**, 784 millions d'euros, comprennent principalement 568 millions d'euros de provision pour risque de restitution des économies d'impôt réalisées dans le cadre du régime d'intégration fiscale et d'impôts différés, 48 millions d'euros au titre de la garantie donnée à la Compagnie Financière de Paris couvrant l'estimation des pertes sur des crédits conservés par la Banque Worms, ainsi que 86 millions d'euros de provisions couvrant principalement les situations nettes négatives de certaines filiales et 79 millions d'euros au titre des primes de remboursements des emprunts obligataires convertibles.

Les **dettes subordonnées** s'élèvent à 5.623 millions d'euros fin 2002, contre 5.884 millions d'euros fin 2001. Ce poste comprend 2.617 millions d'euros d'obligations subordonnées convertibles en actions ainsi que 3.006 millions d'euros de Titres Subordonnés Remboursables émis en décembre 2000 pour le financement du rachat des minoritaires d'AXA Financial. La diminution de ce poste est principalement liée aux effets de change.

Les **dettes financières**, 2.813 millions d'euros, sont en diminution de 620 millions d'euros en raison de la baisse des encours de lignes de crédit et de billets de trésorerie pour 923 millions d'euros. Par ailleurs, 163 millions d'euros d'emprunt ont été remboursés par anticipation.

Une partie des éléments ci-dessus a été refinancée par l'émission de 551 millions d'euros de "Notes" d'une durée de deux et trois ans, émises dans le cadre du programme EMTN (Euro-Medium Term Notes) de 3 milliards d'euros.

Les **dettes diverses** s'élèvent à 420 millions d'euros contre 381 millions d'euros au 31 décembre de l'année précédente.

Au 31 décembre 2002, subsistent principalement une dette de 105 millions d'euros vis-à-vis des minoritaires d'AXA Financial, 54 millions d'euros au titre des versements restant à effectuer sur les titres AXA Italia SpA, et 85 millions d'euros de comptes courants vis-à-vis des sociétés intégrées fiscalement.

Les écarts de conversion passif passent de 70 millions d'euros en 2001 à 279 millions d'euros au 31 décembre 2002. Ce compte est la contrepartie des effets positifs de change lié à la réévaluation des dettes et créances libellées en devises au cours de clôture.

## AFFECTATION DU RÉSULTAT

Le montant disponible pour l'affectation du résultat s'élève à 2.839 036 073 €  
soit :

- le bénéfice de l'exercice 1.066.190.046 €
- le report à nouveau 1.772.846.027 €

Votre Directoire vous propose l'affectation suivante :

- dotation à la réserve légale 6.407.437 €
- dotation à la réserve spéciale des plus-values à long-terme 189.232.454 €
- dividende de 303.765.605 €
- report à nouveau 2.339.630.577 €

Il vous est également proposé de prélever 376.636.061 euros sur la réserve spéciale des plus-values à long terme

Ce prélèvement sera affecté :

- au paiement d'un dividende complémentaire de 295.371.292 €
- au paiement d'un précompte de 81.264.769 €

Il sera ainsi distribué aux 1.762.167.344 actions de 2,29 € de valeur nominale portant jouissance au 1<sup>er</sup> janvier 2002, un dividende net de 0,34 € par action, qui augmenté d'un avoir fiscal de 0,17 € forme un revenu global de 0,51 €. Celui-ci sera mis en paiement le 7 mai 2003.

## Bilan

(en millions d'euros)

ACTIF	Au 31 décembre 2002			Net au 31 décembre 2001	Net au 31 décembre 2000
	Brut	Amortissements et provisions	Net		
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>					
<i>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</i>	0	0	0	0	0
<i>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</i>					
Terrains	1	0	1	1	1
Constructions et autres immobilisations	4	1	3	3	4
<i>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</i>					
Participations : titres et créances rattachées	36.376	493	35.883	34.771	32.140
<i>AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</i>					
Titres immobilisés et créances	252	5	246	533	56
Prêts	2.088	32	2.056	3.177	2.798
<b>I</b>	<b>38.720</b>	<b>532</b>	<b>38.188</b>	<b>38.485</b>	<b>34.998</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>					
<i>CRÉANCES D'EXPLOITATION</i>					
État	114		114	18	143
Créances diverses et compte courant des filiales	229	2	227	510	322
Valeurs mobilières de placement	2	–	2	4	1.002
Disponibilités	193	–	193	39	2.908
<i>COMPTES DE RÉGULARISATION</i>					
Charges à étaler	172	83	88	109	122
Charges constatées d'avance	1	–	1	3	10
Écart de conversion actif	132	–	132	198	252
<i>PRIMES DE REMBOURSEMENT</i>					
Primes de remboursement	5	–	5	5	5
<b>II</b>	<b>847</b>	<b>85</b>	<b>761</b>	<b>886</b>	<b>4.765</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>I + II</b>	<b>39.567</b>	<b>617</b>	<b>38.950</b>	<b>39.371</b>
		<b>39.567</b>	<b>617</b>	<b>38.950</b>	<b>39.762</b>

(en millions d'euros)

<b>PASSIF</b>		<b>Au 31 décembre 2002</b>	<b>Au 31 décembre 2001</b>	<b>Au 31 décembre 2000</b>
<i>CAPITAUX PROPRES</i>				
<i>CAPITAL</i>				
Capital social		4.035	3.971	3.809
<i>PRIME D'ÉMISSION, DE FUSION, D'APPORT</i>				
Prime d'émission		12.937	12.739	11.493
Prime de fusion, d'apport		887	887	886
<i>RÉSERVES</i>				
Réserve légale		397	353	300
Réserve spéciale des plus-values à long terme		2.372	3.196	3.470
Réserve pour éventualités diverses		3.671	3.671	1.474
Report à nouveau		1.773	490	263
Résultat de l'exercice		1.066	1.620	1.058
	<b>I</b>	<b>27.139</b>	<b>26.928</b>	<b>22.754</b>
<i>AUTRES FONDS PROPRES</i>				
	<b>II</b>			
ORA				320
TSDI		1.892	2.001	1.996
<i>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</i>				
	<b>III</b>	<b>784</b>	<b>674</b>	<b>525</b>
<i>DETTES SUBORDONNÉES</i>				
	<b>IV</b>	<b>5.623</b>	<b>5.884</b>	<b>4.920</b>
<i>EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES</i>				
		2.813	3.433	5.821
<i>DETTES D'EXPLOITATION</i>				
Dettes fiscales		1		
Dettes sociales		1	1	1
<i>DETTES DIVERSES</i>				
Dettes sur immobilisations, comptes rattachés		54	54	17
Autres dettes		361	322	3327
<i>COMPTES DE RÉGULARISATION</i>				
Produits à étaler		3	4	
Écart de conversion passif		279	70	83
	<b>V</b>	<b>3.512</b>	<b>3.884</b>	<b>9.247</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>I+II+III+IV+V</b>	<b>38.950</b>	<b>39.371</b>	<b>39.762</b>

# Compte de résultat

(en millions d'euros)

	2002	2001	2000
<b>I. RÉSULTAT COURANT</b>			
<i>PRODUITS FINANCIERS ET D'EXPLOITATION</i>			
Revenus des immeubles	0	0	0
Revenus des titres de participation	1.481	1.882	1.520
Revenus des prêts placements à court terme	499	350	235
Reprises de provisions et transfert de charges	0	0	0
Autres produits	0	0	0
<b>I</b>	<b>1.981</b>	<b>2.232</b>	<b>1.756</b>
<i>CHARGES D'EXPLOITATION</i>			
Charges externes et autres charges	(127)	(149)	(145)
Impôts, taxes et versements assimilés	(1)	(2)	(1)
Salaires, traitements et charges sociales	(3)	(11)	(11)
Intérêts et charges assimilées	(629)	(699)	(402)
Dotations :			
aux amortissements sur immeubles et charges étaler	(21)	(21)	(10)
aux provisions sur créances		(1)	0
Autres charges	-	-	-
<b>II</b>	<b>(781)</b>	<b>(882)</b>	<b>(567)</b>
<b>EXCÉDENT D'EXPLOITATION</b>	<b>III = I + II</b>	<b>1.200</b>	<b>1.350</b>
<b>Quote-part des opérations faites en commun</b>	<b>IV</b>	<b>0</b>	<b>1</b>
<i>OPÉRATIONS SUR TITRES DE PLACEMENT</i>			
Produits nets sur cessions	2	110	0
Reprises de provisions pour dépréciation	0	0	0
Reprises de provisions pour risques et charges	0	0	0
Charges nettes sur cessions	0	0	0
Dotations aux provisions pour dépréciations	-	-	-
Dotations aux provisions pour risques et charges	-	-	-
<b>Résultat sur gestion des titres de placement</b>	<b>V</b>	<b>2</b>	<b>110</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT</b>	<b>VI = III + IV + V</b>	<b>1.202</b>	<b>1.460</b>
<b>II. RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS EN CAPITAL</b>			
Produits sur cession d'actifs immobilisés	732	1.284	423
Reprises de provisions pour risques et charges	126	92	157
Reprises de provisions sur titres	125	287	92
Résultat de change	49	(23)	(101)
Valeur nette comptable sur cession d'actifs immobilisés	(768)	(1.165)	(365)
Dotations aux provisions pour risques et charges	(102)	(193)	(116)
Dotations aux provisions sur titres	(150)	(200)	(333)
Produits et charges nets exceptionnels	(14)	(175)	(13)
<b>VII</b>	<b>(2)</b>	<b>(93)</b>	<b>(256)</b>
<b>Impôt sur les sociétés</b>	<b>VIII</b>	<b>(134)</b>	<b>253</b>
<b>III. RÉSULTAT DE LA PÉRIODE</b>	<b>VI + VII + VIII</b>	<b>1.066</b>	<b>1.620</b>
		<b>1.058</b>	

# Tableau de financement

(en millions d'euros)

	Du 01/01/2002 au 31/12/2002	Du 01/01/2001 au 31/12/2001	Du 01/01/2000 au 31/12/2000
<b>RESSOURCES</b>			
Résultat courant après impôt	1.202	1.460	1.190
Résultat sur opérations en capital après impôt	(135)	160	(132)
Variation des provisions et amortissements	150	83	281
<b>Capacité d'autofinancement de l'exercice</b>	<b>1.217</b>	<b>1.702</b>	<b>1.338</b>
Augmentation des capitaux propres	262	3.607	7.578
Souscription d'emprunts	571	2.805	7.436
Cessions ou réduction d'éléments de l'actif immobilisé			
– Immobilisations corporelles	0	1	0
– Immobilisations financières	1.654	2.700	988
<b>TOTAL RESSOURCES</b>	<b>3.704</b>	<b>10.814</b>	<b>17.340</b>
<b>EMPLOIS</b>			
Distributions mises en paiement au cours de l'exercice	1.117	1.053	713
Remboursements des dettes financières	1.165	4.654	294
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé			
– Immobilisations corporelles	0	0	0
– Immobilisations financières	1.486	5.971	15.625
<b>TOTAL EMPLOIS</b>	<b>3.768</b>	<b>11.677</b>	<b>16.632</b>
<b>VARIATION FONDS DE ROULEMENT</b>	<b>(64)</b>	<b>(863)</b>	<b>709</b>
Contrepartie a court terme			
<b>Variation :</b>			
– de créances d'exploitation	(186)	244	271
– de dettes d'exploitation	(30)	2.759	(3.289)
– des disponibilités et valeurs mobilières de placement	152	(3.867)	3.727
<b>TOTAL</b>	<b>(64)</b>	<b>(863)</b>	<b>709</b>

## Tableau des filiales et participations

(en millions d'euros, sauf pourcentages)

Sociétés ou groupe de Sociétés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenue en %	Valeur comptable des titres détenus
	1	2	3	Valeur Brute 4
<b>A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessous dont la valeur brute excède 1% du capital d'AXA</b>				
<b>1) Filiales (50 % au moins détenu)</b>				
<b>COMPAGNIE FINANCIÈRE DE PARIS "CFP"</b> 137, rue Victor-Hugo, 92687 Levallois-Perret	9	1	100,00 %	184
<b>SOCIÉTÉ DE GESTION CIVILE IMMOBILIÈRE "SGCI"</b> Cœur Défense - Tour B - La Défense 4 - 100, esplanade du Général-de-Gaulle - 92932 Paris-La Défense	43	72	100,00 %	144
<b>AXA HOLDING UK</b> 140, Frenchurch Street, EC3M 6BL, London	62	(51)	100,00 %	61
<b>AXA ASSISTANCE</b> 12 bis, boulevard des Frères-Voisins 92798 Issy-les-Moulineaux, cedex 9	42	54	100,00 %	48
<b>AXA CANADA</b> 2020, rue University - Montréal - Québec H 3A 2A5	142	114	100,00 %	205
<b>AXA DIRECT JAPON</b> Ariake Frontier Building Tower A 135-0063 Tokyo	90	(48)	100,00 %	184
<b>AXA EQUITY AND LAW plc</b> 107, Cheapside, EC2V 6DU, London	2	1.629	99,95 %	1.133
<b>AXA OYAK HOLDING AS</b> Meclisi Mebusan Caddasi, N 81, Oyak Hann Salipazari, 80040 Istanbul	60	(17)	50,00 %	45
<b>AXA PARTICIPATION 2</b> 23, avenue Matignon, 75008 Paris	3	502	100,00 %	455
<b>AXA FRANCE ASSURANCE</b> 370, rue Saint-Honoré, 75001 Paris	358	3.190	100,00 %	3.070
<b>AXA INSURANCE HOLDING JAPAN</b> 1-2-19, Higashi-Shibuya-ku 150-8020 Tokyo, 150	1.158	869	96,42 %	2.372
<b>VINCI B.V.</b> Graadt van Roggenweg 500, Postbus 30800 3503 AP Utrecht, Pays-Bas	471	2.082	100,00 %	2.910
<b>AXA GENERAL INSURANCE HK</b> 30th F, Hong-Kong Telecom Tower, Taikoo Place, 979 King's Road, Quarry Bay, Hong-Kong	20	31	100,00 %	65
<b>LOR PATRIMOINE</b> 23, avenue Matignon, 75008 Paris	53	0	100,00 %	53
<b>AXA CORPORATE SOLUTIONS HOLDING</b> 39, rue du Colisée, 75008 Paris	313	1 233	94,99 %	1.325
<b>AXA INSURANCE INVESTMENT HOLDING</b> 77, Robinson Road, # 11, 00 SIA Building 068896 Singapore	51	(1)	100,00 %	78
<b>MOFIPAR</b> 23, avenue Matignon, 75008 Paris	11	42	99,90 %	62

(1) Pour les sociétés d'assurance : cotisations émises brutes.  
 Pour les sociétés immobilières : loyers.  
 Pour les sociétés holdings : dividendes des participations.  
 Pour les sociétés financières : produit brut bancaire.

Valeur comptable des titres détenus Valeur Nette 5	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés 6	Montant des cautions et avals donnés par la société 7	Chiffre d'affaires H.T. du dernier exercice écoulé <sup>1</sup> 8	Résultats du dernier exercice clos 9	Dividendes encaissés 10	Observations (date de clôture) 11
90	20	-	25	120	-	31 décembre 2002
144	-	-	5	9	3	31 décembre 2002
0	-	-		(15)	-	31 décembre 2002
48	6	-	465	3	6	31 décembre 2002
205	12	-	753	5	-	31 décembre 2002
184	-	-	76	(25)	-	31 décembre 2002
1.133	-	-	0	(2)	-	31 décembre 2002
45	-	-	20	18	8	31 décembre 2002
455	-	-	33	148	227	31 décembre 2002
3.070	-	-	814	791	478	31 décembre 2002
2.372	185	-	0	(113)	-	31 décembre 2002
2.910	-	-	133	131	133	31 décembre 2002
65	-	-	98	6	-	31 décembre 2002
53	-	-	1	0	-	31 décembre 2002
1.325	-	-	5.971	(104)	-	31 décembre 2002
56	-	-	0	0	-	31 décembre 2002
57	-	-	6	3	2	31 décembre 2002

(en millions d'euros, sauf pourcentages)

Sociétés ou groupe de Sociétés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenue en %	Valeur comptable des titres détenus Valeur Brute
	1	2	3	4
<b>AXA UK plc</b> 107, Cheapside London, EC2V 6DU	1.593	4.123	78,31 %	4.556
<b>AXA AURORA</b> Plaza de Federico Moyua n°4, 48009 Bilbao	260	25	100,00 %	565
<b>AXA FINANCIAL, INC.</b> 1290, avenue of the Americas, New York 10104	4	11.628	96,10 %	11.706
<b>AXA ITALIA SPA</b> 15, Via Léopardi, 20123 Milano	624	(1)	98,24 %	715
<b>AXA ONA</b> 120, avenue Hassan II, Casablanca 21000	436	3	51,00 %	229
<b>AXA PORTUGAL COMPANHIA DE SEGUROS</b> Praça Marquês de Pombal, 14 - 1058-801 Lisbonne	37	16	83,01 %	72
<b>SAINT-GEORGES RE</b> 21, rue de Châteaudun, 75009 Paris	10	(4)	100,00 %	82
<b>AXA HOLDINGS BELGIUM</b> 25, boulevard du Souverain, 1170 Bruxelles	453	3.291	84,28 %	3.885
<b>AXA TECHNOLOGY SERVICES</b> 80, rue Taitbout, 75009 Paris	35	0	99,78 %	73
<b>2) Participations (10 à 50 % du capital détenu)</b>				
<b>AXA INVESTMENT MANAGERS SA</b> Cœur Défense - Tour B - La Défense 4 - 100, esplanade du Général-de-Gaulle, 92932 Paris-La Défense	47	577	47,42 %	110
<b>AXA KONZERN AG</b> Gereonsdriesch 9-11 postfach, 50670 Köln	80	555	25,49 %	697
<b>AXA ASIA PACIFIC HOLDING LIMITED</b> 447, Collins Street, Melbourne, Victoria 3000	629	200	42,65 %	541
<b>Sous-total A</b>				<b>35.625</b>
<b>B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations</b>				
<b>1) Filiales non reprises au paragraphe A</b>				
a) filiales françaises (ensemble)				78
b) filiales étrangères (ensemble)				301
<b>2) Participations non reprises au paragraphe A</b>				
a) dans les sociétés françaises (ensemble)				57
b) dans les sociétés étrangères (ensemble)				48
<b>TOTAL (A+B)</b>				<b>36.108</b>

(1) Pour les sociétés d'assurance : cotisations émises brutes.

Pour les sociétés immobilières : loyers.

Pour les sociétés holdings : dividendes des participations.

Pour les sociétés financières : produit brut bancaire.

Valeur comptable des titres détenus Valeur Nette 5	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés 6	Montant des cautions et avals donnés par la société 7	Chiffre d'affaires H.T. du dernier exercice écoulé <sup>1</sup> 8	Résultats du dernier exercice clos 9	Dividendes encaissés 10	Observations (date de clôture) 11
4.556	323	-	11.649	108	-	31 décembre 2002
565	-	-	7	(13)	-	31 décembre 2002
11.706	-	-	15.501	683	302	31 décembre 2002
715	-	-	56	58	-	31 décembre 2002
229	-	-	71	71	17	31 décembre 2002
72	13	-	326	1	-	31 décembre 2002
6	60	-	6	5	-	31 décembre 2002
3.885	-	-	235	220	177	31 décembre 2002
73	11	-	0	(26)	-	31 décembre 2002
110	-	-	24	24	14	31 décembre 2002
697	245	-	98	22	42	31 décembre 2002
541	905	-	0	267	52	31 décembre 2002
<b>35.368</b>	<b>1.779</b>	<b>-</b>	<b>36.372</b>	<b>2.396</b>	<b>1.461</b>	
69	-				0	
165	-				8	
38	-				0	
36	4				1	
<b>35.675</b>	<b>1.784</b>				<b>1.469</b>	

## Résultats financiers de la Société au cours des cinq derniers exercices

(en millions d'euros)

	01/01/1998 31/12/1998	01/01/1999 31/12/1999	01/01/2000 31/12/2000	01/01/2001 31/12/2001	01/01/2002 31/12/2002
<b>1 - SITUATION FINANCIÈRE EN FIN D'EXERCICE</b>					
a) Capital social	3.204	3.260	3.809	3.971	4.035
b) Nombre d'actions émises	350	356	416	1.734	1.762
c) Nombre d'obligations convertibles en actions	2	9	16	16	16
<b>2 - RÉSULTAT GLOBAL DES OPÉRATIONS EFFECTIVES</b>					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	1.112	1.576	1.755	2.232	1.981
b) Bénéfice courant avant impôts, amortissements et provisions	827	1.165	1.199	1.481	1.223
c) Bénéfice avec plus ou moins-values sur actif immobilisé avant impôts, amortissements et provisions	909	1.189	1.143	1.402	1.222
d) Impôt sur les bénéfices	68	188	124	253	(134)
e) Bénéfice après impôts et dotations aux amortissements et provisions	944	1.160	1.058	1.620	1.066
f) Bénéfice distribué	595	713	927	971	599
<b>3 - RESULTAT DES OPÉRATIONS RÉDUIT À UNE SEULE ACTION (en euros)</b>					
a) Bénéfice après impôts mais avant amortissements et provisions	2,55	3,87	3,04	0,95	0,62
b) Bénéfice après impôt et dotations aux amortissements et provisions	2,69	3,26	2,54	0,93	0,61
c) Dividende attribué à chaque action	1,70	2,00	2,20	0,56	0,34 <sup>(1)</sup>
<b>4 - PERSONNEL</b>					
a) Nombre de salariés	-	-	-	-	-
b) Montant de la masse salariale	-	-	-	-	-
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité Sociale, œuvres sociales, etc.)	-	-	-	-	-

(1) Proposition de 0,34 euro par action à l'Assemblée Générale du 30 avril 2003.





# Renseignements de caractère général





Principales dispositions statutaires sur la Société	292
Renseignements concernant le capital de la Société	296
Synthèse des plans d'options	300
Responsables du document	307
Sommaire COB	308

# Principales dispositions statutaires sur la société

## Dénomination Sociale

AXA

Siège social:

25, avenue Matignon, 75008 PARIS

## Forme, nationalité et législation

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance régie par la législation française, notamment par le Code de commerce et par le Code des assurances.

## Constitution et durée

La Société a été constituée en 1852. La durée de la Société expirera le 31 décembre 2059, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

## Objet social résumé (article 3 des statuts)

- la prise de participations sous toutes leurs formes dans toutes sociétés ou entreprises françaises ou étrangères quelle qu'en soit la forme juridique, la gestion et, le cas échéant, l'aliénation de ces participations, ainsi que toutes opérations de toute nature se rapportant directement ou indirectement à cet objet ou concourant à sa réalisation,
- en particulier dans ce cadre, la prise et la gestion de participations sous toutes leurs formes, directement ou indirectement dans toutes sociétés ou entreprises d'assurances françaises ou étrangères.

## Registre du commerce et des sociétés

572 093 920 RCS Paris

Code APE : 741 J

## Lieu où peuvent être consultés les documents relatifs à la Société

Les documents relatifs à la Société peuvent être consultés à la Direction Juridique - 21, avenue Matignon, 75008 Paris.

## Exercice social

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

## Répartition des bénéfices

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice net de l'exercice diminué des pertes antérieures et des sommes portées en réserve en application de la loi et augmenté le cas échéant du report bénéficiaire. Ce bénéfice est à la disposition de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui décide souverainement de son affectation et qui peut décider, en outre, la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition. En ce cas, sa décision indique expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués.

Hormis le cas de réduction du capital, aucune distribution ne peut être faite aux actionnaires lorsque les capitaux propres sont ou deviendraient à la suite de celle-ci inférieurs au montant du capital augmenté des réserves que la loi ne permet pas de distribuer.

### **Assemblées d'actionnaires et droit de vote**

Les assemblées d'actionnaires sont convoquées, se réunissent et délibèrent dans les conditions prévues par la loi.

Tout actionnaire peut participer, personnellement ou par mandataire, aux assemblées s'il est inscrit sur les registres de la Société.

Ces formalités doivent être accomplies 5 jours au moins avant la réunion. Toutefois, le Directoire peut abréger ou supprimer ce délai, à condition que ce soit au profit de tous les actionnaires. Le Directoire d'AXA a ramené ce délai à 2 jours.

Le vote par correspondance s'exerce selon les conditions et modalités fixées par les dispositions législatives et réglementaires.

Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Cependant, les propriétaires d'actions entièrement libérées et inscrites sous la forme nominative depuis deux ans au moins à la fin de l'année civile précédant la date de réunion de l'assemblée considérée, disposent d'un droit de vote double. En cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfiques, primes d'émission ou de fusion, le droit de vote double est conféré, dès leur émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire en raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

La Société est en droit de demander, à ses frais, à tous moments, dans les conditions légales, à l'organisme chargé de la compensation des titres, tout renseignement d'identification sur les détenteurs des titres de la Société conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans les assemblées d'actionnaires, ainsi que le nombre de titres détenu par chacun d'eux.

### **Déclaration de franchissement de seuils statutaires** (article 7 des statuts)

Toute personne qui vient à posséder directement ou indirectement au moins 0,5 % du capital et/ou des droits de vote est tenue dans les cinq jours de l'inscription en compte des titres qui lui permet d'atteindre ou de franchir ce seuil, de déclarer à la Société par lettre recommandée avec accusé de réception, le nombre total d'actions qu'elle possède. Cette déclaration devra être renouvelée chaque fois qu'un nouveau seuil de 0,5 % est franchi.

La non-déclaration des franchissements de seuils statutaires peut entraîner la privation des droits de vote pour les actions excédant la fraction non déclarée tant que la situation n'a pas été régularisée et jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de cette régularisation.

## CONTRÔLE DES COMPTES

Les Commissaires aux Comptes sont :

### Titulaires :

- **PricewaterhouseCoopers Audit**, 32, rue Guersant, 75017 Paris, représenté par Mme Catherine Pariset et M. Gérard Dantheny, dont le premier mandat a commencé à courir à partir du 28 février 1989. Le mandat en cours a une durée de 6 ans, jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2005.
- **Mazars & Guérard**, 125, rue de Montreuil, 75011 Paris, représenté par MM. Patrick de Cambourg et Charles Vincensini, dont le premier mandat a commencé à courir à partir du 8 juin 1994. Le mandat en cours a une durée de 6 ans, jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2003.

### Suppléants :

- **M. Patrick Frotié**, 32, rue Guersant, 75017 Paris dont le premier mandat a commencé à courir à partir du 17 mai 1995. Le mandat en cours a une durée de 6 ans, jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2005.
- **M. José Marette**, 125, rue de Montreuil, 75011 Paris dont le premier mandat a commencé à courir à partir du 8 juin 1994. Le mandat en cours a une durée de 6 ans, jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2003.

## TABLEAU DES RÉMUNÉRATIONS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES PERÇUES EN 2002

(en milliers d'euros)

	PricewaterhouseCoopers		Mazars & Guérard	
<b>Audit</b>	<b>23.295</b>	<b>71 %</b>	<b>1.895</b>	<b>92 %</b>
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	20.256	62 %	1.866	90 %
Missions accessoires	3.039	9 %	29	1 %
<b>Autres prestations</b>	<b>9.601</b>	<b>29 %</b>	<b>167</b>	<b>8 %</b>
Juridique, fiscal et social	4.003	12 %	35	2 %
Technologies de l'information <sup>(a)</sup>	1.815	6 %	–	0 %
Audit interne	193	1 %	12	1 %
Autres <sup>(b)</sup>	3.590	11 %	120	6 %
<b>TOTAL</b>	<b>32.896</b>	<b>100 %</b>	<b>2.062</b>	<b>100 %</b>

(a) PricewaterhouseCoopers s'est séparé de son activité conseil le 30 septembre 2002. La plupart des missions de conseil en technologies de l'information sont effectuées par cette branche en 2002 et devraient disparaître en 2003.

(b) Les autres missions de conseil effectués par PricewaterhouseCoopers concernent principalement la France (1,4 million d'euros dont 0,2 million d'euros dans le cadre du projet "Holocauste" et 0,5 million de maîtrise d'ouvrage) et le Japon (0,7 million d'euros essentiellement dans le cadre de la revue des processus financiers).

## **PROPRIÉTÉ DE LA MARQUE AXA PAR FINAXA**

Finaxa, en qualité de propriétaire, assure la gestion et la protection du terme "AXA" en tant que marque. En 1996, la Société et Finaxa ont conclu un contrat de licence par lequel Finaxa a accordé à la Société une licence non exclusive d'utilisation de la marque AXA dans les pays dans lesquels la Société et ses filiales opèrent actuellement. Cette licence comporte la faculté pour AXA de sous-licencier l'utilisation de la marque AXA et/ou de ses déclinaisons à travers le monde. Au 1<sup>er</sup> février 2003, la Société a consenti 27 sous-licences.

En vertu de ce contrat de licence, la Société est tenue de verser à Finaxa une redevance annuelle de 762.245 euros auxquels s'ajoutent 50 % des redevances nettes que la Société serait amenée à recevoir de ses licenciés.

## **ACCORD AVEC BNP PARIBAS**

Les groupes AXA (AXA, Finaxa et les Mutuelles AXA) et BNP Paribas ont signé le 12 septembre 2001, un protocole d'accord consistant à assurer le maintien de leurs participations minimales (respectivement de 4,9 % du groupe AXA dans BNP Paribas et de 22,25 % de BNP Paribas dans Finaxa) et à se concéder un droit de préemption mutuel à l'échéance du protocole portant sur une participation minimale ainsi qu'une option d'achat réciproque en cas de changement de contrôle de l'un d'eux. Le Groupe AXA s'engage, en outre, à assurer la liquidité de la participation de BNP Paribas dans Finaxa. Le protocole est conclu pour une période de trois ans à compter de sa signature, renouvelable ensuite par tacite reconduction pour des périodes successives de trois ans chacune, sauf dénonciation par l'une des parties avec un préavis de trois mois avant chaque échéance. Ce protocole a fait l'objet d'une publication au Conseil de Marché Financiers le 28 septembre 2001.

# Renseignements concernant le capital de la Société

## ÉVOLUTION DU CAPITAL

Date	Nature des opérations	Nombre d'actions émises	Prime d'émission <sup>(c)</sup>	Nombre d'actions après opération	Montant du capital social après opération en euros
1998	Levées d'options de souscription	212.351	36.997.684 <sup>(a)</sup>	331.569.633	3.032.847.881
	Conversion d'obligations en actions	2.272.525	459.359.220	333.842.158	3.053.634.533
	Augmentation de capital <sup>(b)</sup>	9.556.915	5.887.059.640 <sup>(a)</sup>	343.399.073	3.141.051.071
	Augmentation de capital réservée aux salariés du Groupe	686.930	322.857.100	344.086.003	3.147.334.380
	Conversion d'obligations en actions	6.050.063	1.222.806.120	350.136.066	3.202.673.949
	Levées d'options de souscription	152.755	24.332.792	350.288.821	3.204.071.190
1999	Augmentation de capital par incorporation de réserves (conversion du capital en euros)	–	–	350.288.821	3.205.142.712
	Levées d'options de souscription	211.833	3.976.555	350.500.654	3.207.080.984
	Conversion d'obligations en actions	542.441	16.705.461	351.043.095	3.212.044.319
	Augmentation de capital réservée aux salariés	184.321	16.671.834	351.227.416	3.213.730.856
	Levées d'option de souscription	624.365	16.208.125	351.851.781	3.219.443.796
	Conversion d'obligations en actions	1.036.410	31.931.307	352.888.191	3.228.926.947
	Augmentation de capital réservée aux salariés	980.053	85.313.613	353.868.244	3.237.894.432
	Levées d'option de souscription	2.467.439	61.683.108	356.335.683	3.260.471.499
	Conversion d'obligations en actions	45	7.013	356.335.728	3.260.471.911

(a) Reconstitution de la réserve spéciale des plus-values à long terme.

(b) Consécutive à l'Offre Publique d'Echange sur Royale Belge.

(c) En francs jusqu'au 31 décembre 1998, en euros à partir de 1999.

Date	Nature des opérations	Nombre d'actions émises	Prime d'émission	Nombre d'actions après opération	Montant du capital social après opération en euros
2000	Remboursement d'obligations	4.114.000	244.585.766	360.449.728	3.298.115.011
	Augmentation de capital	2.023.778	197.048.504	362.473.506	3.316.632.579
	Conversion d'obligations en actions	45.428	7.083.481	362.518.934	3.317.048.246
	Levées d'options de souscription	274.146	9.168.254	362.793.080	3.319.556.682
	Augmentation de capital	30.232.756	3.403.502.793	393.025.836	3.596.186.399
	Augmentation de capital réservée aux salariés	1.970.360	216.524.113	394.996.196	3.614.215.193
	Conversion d'obligations en actions	1.062	163.865	394.997.258	3.614.224.910
	Levées d'options de souscription	243.497	8.677.461	395.240.755	3.616.452.908
	Augmentation de capital	17.210.490	2.421.730.759	412.451.245	3.773.928.891
	Augmentation de capital	3.677.833	517.654.994	416.129.078	3.807.581.063
	Levées d'options de souscription	101.624	3.389.284	416.230.702	3.808.510.923
	2001	Augmentation de capital	4.916.344	691.975.418	421.147.046
Remboursement d'obligations		7.180.360	254.442.642	428.327.406	3.919.195.764

Date	Nature des opérations	Nombre d'actions émises	Prime d'émission	Nombre d'actions après opération	Montant du capital social après opération en euros
<b>2001</b>	Levées d'options de souscription	5.415	718.859	428.332.821	3.919.245.312
	Levées d'options de souscription	116.486	3.463.637	428.449.307	3.920.311.159
	Division du nominal	–	–	1.713.797.228	3.920.311.159
	Augmentation de capital	–	(4.284.493)	1.713.797.228	3.924.595.652
	Levées d'options de souscription	54.684	603.822	1.713.851.912	3.924.720.878
	Réduction de capital	(19.996)	(709.888)	1.713.831.916	3.924.675.087
	Augmentation de capital réservée aux salariés du Groupe	978.476	22.524.517	1.714.810.392	3.926.915.797
	Levées d'options de souscription	942.524	11.600.032	1.715.752.916	3.929.074.177
	Conversion d'obligations en actions	106	4.047	1.715.753.022	3.929.074.420
	Augmentation de capital réservée aux salariés	16.702.674	245.465.482	1.732.455.696	3.967.323.543
	Augmentation de capital réservée aux salariés	572.561	10.935.915	1.733.028.257	3.968.634.708
	Levées d'options de souscription	1.158.810	10.593.596	1.734.187.067	3.971.288.383
	Conversion d'obligations	202	7.787	1.734.187.269	3.971.288.846

Date	Nature des opérations	Nombre d'actions émises	Prime d'émission	Nombre d'actions après opération	Montant du capital social après opération en euros
<b>2002</b>	Levées d'options de souscription	322.983	2.505.905	1.734.510.252	3.972.028.477
	Levées d'options de souscription	267.887	2.254.863	1.734.778.139	3.972.641.938
	Augmentation de capital réservée aux salariés du Groupe	689.142	12.011.745	1.735.467.281	3.974.220.073
	Levées d'options de souscription	147.185	519.863	1.735.614.466	3.974.557.127
	Bons de souscriptions (salariés allemands)	443	8.461	1.735.614.909	3.974.558.141
	Augmentation de capital réservée aux salariés du Groupe	25.506.749	171.015.878	1.761.121.658	4.032.968.596
	Augmentation de capital réservée aux salariés allemands	977.622	8.798.598	1.762.099.280	4.035.207.351
	Levées d'options de souscription	68.064	584.201	1.762.167.344	4.035.363.217
<b>28/02/03</b>	Levées d'options de souscription	10.448	–	1.762.177.792	4.035.387.143

## RÉPARTITION DU CAPITAL

A la connaissance de la Société, au 28 février 2003, le capital et les droits de vote étaient répartis comme suit :

	Nombre d'actions	Capital	Droits de vote
Mutuelles AXA <sup>(a)</sup>	360.662.568	20,47 %	33,15 %
dont : – Mutuelles AXA	48.903.116	2,78 %	4,45 %
– Finaxa <sup>(a)</sup>	311.759.452	17,69 %	28,70 %
Autocontrôle	29.795.245	1,69 %	–
Salariés et agents	71.467.853	4,06 %	4,26 %
Public	1.300.252.126	73,78 %	62,59 %
<b>TOTAL</b>	<b>1.762.177.792</b>	<b>100,00 %</b>	<b>100,00 %</b>

(a) Directement et indirectement (y compris ANF).

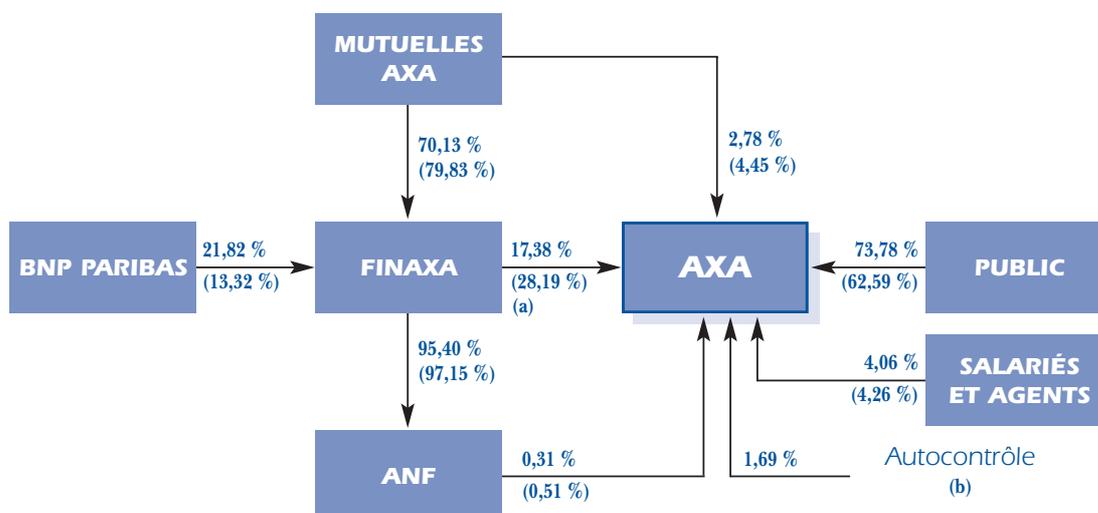
A la connaissance du Directoire, il n'existe pas d'autre actionnaire détenant plus de 5 % du capital social.

Sur les 1.762.177.792 actions composant le capital, 414.152.685 actions jouissaient d'un droit de vote double le 28 février 2003.

Au 28 février 2003, les Mutuelles AXA, principalement par l'intermédiaire de Finaxa (société cotée) détenaient directement et indirectement 20,47 % du capital et 33,15 % des droits de vote au sein des assemblées d'actionnaires de la Société. Finaxa détenait 95,40 % de capital et 97,15 % des droits de vote d'ANF, holding qui détenait 0,31 % du capital et 0,51 % des droits de vote au sein des assemblées d'actionnaires de la Société.

Les Mutuelles AXA, détenant ensemble, directement et indirectement, le contrôle de Finaxa (70,13 % du capital et 79,83 % des droits de vote au 28 février 2003), sont liées entre elles par une convention soumettant leurs titres Finaxa à un droit mutuel de préemption.

## ORGANIGRAMME DE L'ACTIONNARIAT AU 28 FÉVRIER 2003



( ) : En droit de vote.

(a) Directement et indirectement.

(b) Les actions d'autocontrôle sont affectées au plan d'options d'achat d'actions AXA Financial.

## ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION DU CAPITAL

L'évolution de la répartition du capital de la Société entre le 31 décembre 2000 et le 31 décembre 2002 a été marquée par différentes opérations décrites dans le tableau d'évolution du capital ci-avant.

	31/12/2000	31/12/2001	31/12/2002
<b>Mutuelles AXA <sup>(a)</sup></b>	<b>21,1 %</b>	<b>20,6 %</b>	<b>20,5 %</b>
dont : – Mutuelles AXA	2,8 %	2,8 %	2,8 %
– Finaxa <sup>(a)</sup>	18,4 %	17,8 %	17,7 %
<b>Autocontrôle</b>	<b>1,1 %</b>	<b>1,7 %</b>	<b>1,7 %</b>
<b>Public</b>	<b>77,8 %</b>	<b>77,7 %</b>	<b>77,8 %</b>
<b>TOTAL</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>

(a) Directement et indirectement.

Au 31 décembre 2002, les membres du Directoire et du Conseil de Surveillance d'AXA détenaient 1.515.531 actions et ADR AXA, soit 0,09 % du capital de la Société.

## CAPITAL POTENTIEL AU 28 FÉVRIER 2003

Le tableau ci-après permet d'apprécier ce que serait l'évolution théorique du capital social de la Société compte tenu de la création potentielle d'actions maximale résultant de la conversion des obligations convertibles et de l'exercice de la totalité des options de souscription d'actions.

	Nombre de titres en circulation	Nombre maximum d'actions créées
Actions ordinaires émises au 28 février 2003	1.762.177.792	1.762.177.792
Obligations subordonnées convertibles 1999-2014	9.199.793	37.167.164
Obligations subordonnées convertibles 2000-2017	6.639.463	26.823.431
Options de souscription d'actions	43.789.361	43.789.361
Nombre maximum d'actions au total	–	1.869.957.748

## DIVIDENDES

Exercice	Distribution en millions d'euros	Nombre d'actions	Dividende par action en euros	Avoir fiscal par action en euros	Revenu global par action en euros
31/12/1997	454	331.357.282	1,37	0,69	2,06
31/12/1998	595	350.288.821	1,70	0,85	2,55
31/12/1999	713	356.335.728	2,00	1,00	3,00
31/12/2000	926	421.147.046 <sup>(a)</sup>	2,20	1,10	3,30
31/12/2001 <sup>(a)</sup>	971	1.734.187.269	0,56	0,28	0,84
31/12/2002 <sup>(b)</sup>	599	1.762.167.344	0,34	0,17	0,51

(a) Montants après division du nominal par 4.

(b) Proposition faite à l'Assemblée Générale Mixte du 30 avril 2003.

(c) Y compris les actions émises dans le cadre du rachat des minoritaires d'AXA Financial au 2 janvier 2001.

Les dividendes se prescrivent dans un délai de cinq ans. Passé ce délai, ils sont versés au Trésor Public.

## Synthèse des plans d'options

### AXA

En vertu des pouvoirs conférés par diverses assemblées générales extraordinaires et à la suite de la reprise des options consenties dans des sociétés absorbées, le Conseil d'Administration puis le Directoire de la Société ont consenti des options de souscription d'actions de la Société selon les conditions suivantes :

Date du conseil	29/01/92 (2)	27/10/92 (2)	27/10/92 (2bis)	13/04/94 (2)	04/11/94 (1) - (5)
Date de l'assemblée	19/06/91	19/06/91	20/10/92	19/06/91	21/02/90
Attribution d'origine ajustée au 16/05/01 (3)	3.111.588	6.434.088	13.167.332	9.021.420	1.945.024
– Nombre de bénéficiaires	94	3	105	214	192
– Attribution Comex	483.640		1.840.000	195.700	28.800
– Comex bénéficiaires (5)	5		5	3	1
Point de départ d'exercice des options	29/01/93	27/10/93	27/10/95	13/04/96	04/11/96
Date d'expiration	28/01/02	26/10/02	26/10/02	12/04/04	03/11/01
Rabais accordé	10,00 %	10,00 %		9,98 %	9,58 %
Modalités d'exercice	25 % 29/01/93	25 % 27/10/93	80 % 27/10/95	25 % 13/04/96	30 % 04/11/96
	50 % 29/01/94	50 % 27/10/94	100 % 27/10/98	50 % 13/04/97	60 % 04/11/97
	75 % 29/01/95	75 % 27/10/95		75 % 13/04/98	100 % 04/11/98
	100 % 29/01/01	100 % 27/10/01		100 % 13/04/99	
Nombre d'actions souscrites jusqu'au 28/02/03 (3)	2.871.064	6.334.088	11.387.332	8.032.276	1.916.060
Options annulées jusqu'au 28/02/03 (3)	240.524	100.000	1.780.000	417.568	28.964
<b>SOLDE au 28/02/03 (3)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>571.576</b>	<b>0</b>
Prix de souscription en euros (4)	5,61	4,82	2,00	8,84	11,27

(1) Origine UAP. (2) Origine AXA. (2bis) Origine Lor Finance. (3) Montants ajustés. (4) Prix de souscription ajustés. (5) Comité Exécutif dans la composition actuelle.

Date du conseil	29/03/95	14/05/96	10/07/96	22/01/97	10/09/97
Date de l'assemblée	(2) 08/06/94	(1) 26/06/95	(2) 08/06/94	(2) 08/06/94	(2bis) 20/10/92
Attribution d'origine ajustée au 16/05/01 (3)	5.102.660	1.143.368	3.942.232	5.263.996	166.668
– Nombre de bénéficiaires	193	153	162	62	1
– Attribution Comex	655.044	32.464	226.372	1.094.480	166.668
– Comex bénéficiaires (5)	5	1	5	8	1
Point de départ d'exercice des options	29/03/97	14/05/98	10/07/98	22/01/99	10/09/99
Date d'expiration	28/03/05	13/05/03	09/07/06	21/01/07	9/09/07
Rabais accordé	4,99 %	3,70 %	5,34 %	4,96 %	
Modalités d'exercice	25 % 29/03/97	30 % 14/05/98	25 % 10/07/98	25 % 22/01/99	25 % 10/09/99
	50 % 29/03/98	60 % 14/05/99	50 % 10/07/99	50 % 22/01/00	50 % 10/09/00
	75 % 29/03/99	100 % 14/05/00	75 % 10/07/00	75 % 22/01/01	75 % 10/09/01
	100 % 29/03/00		100 % <sup>(a)</sup> 10/07/01	100 % 22/01/02	100 % 10/09/02
Nombre d'actions souscrites jusqu'au 28/02/03 (3)	3.164.940	838.708	1.638.881	1.640.003	0
Options annulées jusqu'au 28/02/03 (3)	512.300	77.100	676.754	368.219	0
<b>SOLDE au 28/02/03 (3)</b>	<b>1.425.420</b>	<b>227.560</b>	<b>1.626.597</b>	<b>3 255.774</b>	<b>166.668</b>
Prix de souscription en euros (4)	8,26	9,86	10,07	12,10	11,29

(a) Dernière tranche soumise à la réalisation des objectifs assignés aux différentes entités pour la période allant du 31/12/1996 au 31/12/2000.

Date du conseil	30/09/97	20/04/98	09/06/99	09/06/99	18/11/99
Date de l'assemblée	(2) 12/05/97	(2) 12/05/97	(2) 12/05/97	(2) 05/05/99	(2) 05/05/99
Attribution d'origine ajustée au 16/05/01 (3)	202.896	9.563.372	3.136.452	4.217.740	460.456
– Nombre de bénéficiaires	2	357	168	180	91
– Attribution Comex	101.448	1.582.592	60.868	1.576.508	32.464
– Comex bénéficiaires (5)	1	9	1	11	1
Point de départ d'exercice des options	30/09/99	20/04/00	9/06/01	9/06/01	18/11/01
Date d'expiration	29/09/07	19/04/08	8/06/09	8/06/09	17/11/09
Rabais accordé	0,00 %	5,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Modalités d'exercice	25 % 30/09/99	25 % 20/04/00	25 % 09/06/01	25 % 09/06/01	25 % 18/11/01
	50 % 30/09/00	50 % 20/04/01	50 % 09/06/02	50 % 09/06/02	50 % 18/11/02
	75 % 30/09/01	75 % 20/04/02	75 % 09/06/03	75 % 09/06/03	75 % 18/11/03
	100 % 30/09/02	100 % 20/04/03	100 % 09/06/04	100 % 09/06/04	100 % 18/11/04
Nombre d'actions souscrites jusqu'au 28/02/03 (3)	50.724	555.120	14.710	86.299	0
Options annulées jusqu'au 28/02/03 (3)	50.724	2.349.864	741.355	1.055.169	204.776
<b>SOLDE au 28/02/03 (3)</b>	<b>101.448</b>	<b>6.658.388</b>	<b>2.380.387</b>	<b>3.076.272</b>	<b>255.680</b>
Prix de souscription en euros (4)	14,81	23,65	28,25	28,25	32,28

(1) Origine UAP. (2) Origine AXA. (2bis) Origine Lor Finance. (3) Montants ajustés. (4) Prix de souscription ajustés. (5) Comité Exécutif dans la composition actuelle.

Date du conseil	05/07/00 (2)	12/07/00 (2)	13/11/00 (2)	09/05/01 (2)	27/02/02 (2)
Date de l'assemblée	05/05/99	05/05/99	05/05/99	09/05/01	09/05/01
Attribution d'origine ajustée au 16/05/01 (3)	7.586.200	275.368	292.000	9.807.204	9.816.970
– Nombre de bénéficiaires	889	113	98	1.419	1.655
– Attribution Comex	1.232.000	24.864	0	2.600.000	2.940.000
– Comex bénéficiaires (5)	13	1	0	13	14
Point de départ d'exercice des options	5/07/02	12/07/02	13/11/02	9/05/03	27/02/04
Date d'expiration	4/07/10	11/07/10	12/11/10	8/05/11	26/02/12
Rabais accordé	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Modalités d'exercice	1/3 le 05/07/02 2/3 le 05/07/03 3/3 le 05/07/04	25 % 12/07/02 50 % 12/07/03 75 % 12/07/04 100 % 12/07/05	1/3 le 13/11/02 2/3 le 13/11/03 3/3 le 13/11/04	1/3 le 09/05/03 2/3 le 09/05/04 3/3 le 09/05/05	1/3 le 27/02/04 2/3 le 27/02/05 3/3 le 27/02/06
Nombre d'actions souscrites jusqu'au 28/02/03 (3)	0	0	0	0	0
Options annulées jusqu'au 28/02/03 (3)	1.642.133	156.488	47.288	1.446.316	441.926
<b>SOLDE au 28/02/03 (3)</b>	<b>5.944.067</b>	<b>118.880</b>	<b>244.712</b>	<b>8.360.888</b>	<b>9.375.044</b>
Prix de souscription en euros (4)	40,96	41,06	38,73	32,32	20,98

En dehors des plans d'origine UAP, jusqu'au plan du 18 novembre 1999, la levée des options est fractionnée dans le temps comme suit :

- 25 % du total attribué peut être levé à la fin de la deuxième année suivant la date d'attribution ;
- 50 % du total attribué à partir de la troisième année suivant la date d'attribution ;
- 75 % du total attribué à partir de la quatrième année suivant la date d'attribution ;
- 100 % du total attribué à partir de la cinquième année suivant la date d'attribution.

A compter du plan du 5 juillet 2000, la levée des options est fractionnée dans le temps comme suit :

- 33,33 % du total attribué peut être levé à la fin de la deuxième année suivant la date d'attribution ;
- 66,66 % du total attribué peut être levé à la fin de la troisième année suivant la date d'attribution ;
- 100 % du total attribué peut être levé à la fin de la quatrième année suivant la date d'attribution.

(1) Origine UAP. (2) Origine AXA. (2bis) Origine Lor Finance. (3) Montants ajustés. (4) Prix de souscription ajustés. (5) Comité Exécutif dans la composition actuelle.

## FINAXA

FINAXA est une société anonyme au capital de 203.759.693,85 euros au 18 mars 2003 qui a consenti des options de souscription selon les conditions suivantes :

Date du conseil Date de l'assemblée	13/04/94 27/04/90	10/07/96 15/06/95	07/05/98 28/05/97
Nombre d'options total	512.500	540.000	400.000
– Nombre de bénéficiaires	6	5	1
– Attribution Comex	277.500	170.000	0
– Comex bénéficiaires	3	3	0
Point de départ d'exercice des options	13/04/96	10/07/98	07/05/00
Date d'expiration	12/04/04	09/07/06	06/05/08
Rabais accordé	10 %	5 %	5 %
Modalités d'exercice	25 % 13/04/96 50 % 13/04/97 75 % 13/04/98 100 % 13/04/03	25 % 10/07/98 50 % 10/07/99 75 % 10/07/00 100 % <sup>(a)</sup> 10/07/01	25 % 07/05/00 50 % 07/05/01 75 % 07/05/02 100 % 07/05/03
Nombre d'actions souscrites jusqu'au 28/02/03	437.500	255.000	0
Options annulées jusqu'au 28/02/03	75.000	0	0
<b>Solde au 28/02/03</b>	<b>0</b>	<b>285.000</b>	<b>400.000</b>
Prix de souscription en euros	31,47	35,06	83,13

(a) Dernière tranche soumise à la réalisation des objectifs assignés aux différentes entités pour la période allant du 31/12/1996 au 31/12/2000.

Date du conseil Date de l'assemblée	26/05/99 28/05/97	26/05/99 26/05/99	05/07/00 26/05/99	30/05/01 26/05/99
Nombre d'options total	176.285	123.715	205.000	225.000
– Nombre de bénéficiaires	1	1	5	1
– Attribution Comex	0	0	140.000	0
– Comex bénéficiaires	0	0	3	0
Point de départ d'exercice des options	26/05/01	26/05/01	05/07/02	30/05/03
Date d'expiration	25/05/09	25/05/09	04/07/10	29/05/11
Rabais accordé	0 %	0 %	0 %	0 %
Modalités d'exercice	25 % 26/05/01 50 % 26/05/02 75 % 26/05/03 100 % 26/05/04	25 % 26/05/01 50 % 26/05/02 75 % 26/05/03 100 % 26/05/04	1/3 le 5/07/02 2/3 le 5/07/03 3/3 le 5/07/04	1/3 le 30/05/03 2/3 le 30/05/04 3/3 le 30/05/05
Nombre d'actions souscrites jusqu'au 28/02/03	0	0	0	0
Options annulées jusqu'au 28/02/03	0	0	65.000	0
<b>Solde au 28/02/03</b>	<b>176.285</b>	<b>123.715</b>	<b>140.000</b>	<b>225.000</b>
Prix de souscription en euros	92,62	92,62	163,84	129,26

## MOFIPAR

MOFIPAR est une société anonyme au capital de 11.039.240,70 euros, créée en 1993. Un nouveau capital de 11.491.355,70 euros sera constaté lors d'un Comité de Direction d'approbation des comptes de l'exercice 2002, suite à des levées d'options pour un montant de 452.115 euros.

En août 1996, un plan d'options de souscription d'actions portant sur 33 % du capital de Mofipar a été mis en place au sein de cette société au profit des salariés et des mandataires sociaux d'AXA.

Ce plan unique permet aux bénéficiaires d'options d'être associés indirectement à l'appréciation de l'action ordinaire d'AXA Asia Pacific Holdings en bourse.

Au 31 décembre 2002, 119 personnes bénéficient des plans d'options de souscription d'actions de Mofipar.

<b>MOFIPAR</b>	
Date du conseil	5/08/96
Date de l'assemblée	29/07/96
Nombre d'options total	2.152.310
– Nombre de bénéficiaires	119
– Attribution Comex	230.000
– Comex bénéficiaires	6
Point de départ d'exercice des options	5/08/99
Date d'expiration	4/08/06
Modalités d'exercice	100 % 5/08/01
Nombre d'actions souscrites jusqu'au 28/02/03	1.056.250
Options annulées jusqu'au 28/02/03	446.060
<b>Solde au 28/02/03</b>	<b>650.000</b>
Prix de souscription en euros	7,09

### CONVENTION AVEC LES MANDATAIRES SOCIAUX

Aucune opération n'a été conclue par la Société avec ses mandataires sociaux.

Aucun prêt ou garantie n'a été accordé ou constitué par la Société en faveur d'un membre des organes d'administration ou de direction.

## AUTORISATIONS FINANCIÈRES

### AUTORISATIONS D'ÉMETTRE DES ACTIONS ET AUTRES VALEURS MOBILIÈRES

Les autorisations d'émettre des actions et autres valeurs mobilières, qui ont été consenties au Directoire par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 3 mai 2002 et celles qui devraient être consenties par la prochaine Assemblée du 30 avril 2003, sont les suivantes :

#### Émissions avec droit préférentiel de souscription

Titres	Montant nominal maximum d'émission en euros	Montant nominal maximum d'augmentation de capital en euros	Durée	Expiration
Actions	–	1 milliard	26 mois	30 juin 2005
Valeurs mobilières donnant droit par souscription, conversion, échange, remboursement ou autre à des titres de capital	6 milliards	1 milliard	26 mois	30 juin 2005
Bons autonomes de souscription d'actions	–	1 milliard	26 mois	30 juin 2005

#### Émissions sans droit préférentiel de souscription

Titres	Montant nominal maximum d'émission en euros	Montant nominal maximum d'augmentation de capital en euros	Durée	Expiration
Actions	–	1 milliard	26 mois	30 juin 2005
Valeurs mobilières donnant droit par souscription, conversion, échange, remboursement, présentation d'un bon ou autre à des titres de capital	6 milliards	1 milliard	26 mois	30 juin 2005
Bons autonomes de souscription d'actions	–	1 milliard	26 mois	30 juin 2005
Actions en conséquence de l'émission d'obligations à bons de souscription d'actions et de valeurs mobilières composées par les filiales du Groupe	–	1 milliard	24 mois	30 avril 2005
Actions réservées aux salariés	–	150 millions	26 mois	30 juin 2005
Actions issues d'options de souscription <sup>(1)</sup>	–	3 % du capital	38 mois	2 juillet 2005

Le montant nominal global des augmentations de capital réalisées par émission de titres représentant une quote-part de capital, hors actions réservées aux salariés et actions issues d'options de souscription, ne peut être supérieur à 2 milliards d'euros.

(1) Résolution votée à l'Assemblée Générale du 3 mai 2002.

#### ACHAT ET VENTE DE SES ACTIONS PAR LA SOCIÉTÉ

L'Assemblée Générale du 3 mai 2002 a proposé à ses actionnaires d'autoriser le Directoire à opérer en bourse sur les actions de la Société en vue d'en régulariser le cours, dans les conditions suivantes :

Prix maximum d'achat .....	40 €
Prix minimum de vente .....	20 €
Nombre maximal d'actions pouvant être achetées ou vendues .....	173.418.727

Au cours de l'exercice 2002, la Société n'a pas racheté ses propres actions. Néanmoins, elle a opéré sur son propre titre en vue d'en régulariser le cours, à travers des instruments dérivés. Au 31 décembre 2002, les options de vente vendues portent sur 5,5 millions d'actions sous-jacentes, pour un montant nominal de 81,4 millions d'euros.

Lors de la prochaine Assemblée Générale du 30 avril 2003, il sera à nouveau proposé aux actionnaires d'autoriser le Directoire à opérer en bourse sur les actions de la Société en vue notamment d'en régulariser le cours, dans les conditions suivantes :

Prix maximum d'achat.....	30 €
Prix minimum de vente.....	10 €
Nombre maximal d'actions pouvant être achetées ou vendues .....	176.216.734

Ce programme de rachat d'actions a fait l'objet d'une note d'information visée par la Commission des opérations de bourse et portant le numéro 03-211 en date du 2 avril 2003.

## Responsables du document de référence

### PERSONNES QUI ASSUMENT LA RESPONSABILITÉ DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

A notre connaissance, les données du présent document sont conformes à la réalité ; elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la Société ; elles ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Paris, le 8 avril 2003,  
Le Président du Directoire  
Henri de Castries

### ATTESTATION DES CONTRÔLEURS LÉGAUX

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de la société AXA et en application du règlement COB 98-01, nous avons procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes historiques données dans le présent document de référence.

Ce document de référence a été établi sous la responsabilité du Président du Directoire. Il nous appartient d'émettre un avis sur la sincérité des informations qu'elle contient portant sur la situation financière et les comptes.

Nos diligences ont consisté, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à apprécier la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes, à vérifier leur concordance avec les comptes ayant fait l'objet d'un rapport.

Elles ont également consisté à lire les autres informations contenues dans le document de référence, afin d'identifier le cas échéant les incohérences significatives avec les informations portant sur la situation financière et les comptes, et de signaler les informations manifestement erronées que nous aurions relevées sur la base de notre connaissance générale de la société acquise dans le cadre de notre mission, à l'exception des informations concernant "l'Embedded Value" du groupe AXA (hors ANRA qui a fait l'objet des diligences prévues dans ce paragraphe) que nous n'avons pas revue. S'agissant :

- des informations relatives à l'embedded value incluses dans la section *Chiffres Clés* du document de référence page 51 à 53, nous nous sommes assurés de leur concordance avec les conclusions des travaux de l'actuaire indépendant Tillinghast établies en date du 27 février 2003, et émises suite à sa revue limitée des calculs effectués par AXA,
- de la marge de solvabilité européenne consolidée du Groupe AXA, les calculs estimés au 31 décembre 2002 ont été effectués par référence aux textes des Directives Européennes.

Le présent document de référence ne contient pas de données prévisionnelles isolées.

Les comptes annuels et les comptes consolidés pour les exercices clos les 31 décembre 2000, 2001 et 2002 arrêtés par le Directoire, ont fait l'objet d'un audit par nos soins, selon les normes professionnelles applicables en France, et ont été certifiés sans réserve ni observation.

Sur la base de ces diligences, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes, présentées dans ce document de référence.

Paris, le 8 avril 2003,

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit  
représenté par Mme Catherine Pariset  
et M. Gérard Dantheny

Mazars & Guerard  
représenté par MM. Patrick de Cambourg  
et Charles Vincensini

### RESPONSABLES DE L'INFORMATION

M. Gérard de La Martinière  
M. Denis Duverne  
**AXA**  
25, avenue Matignon, 75008 Paris  
Tél. : 01.40.75.57.00

## Sommaire COB

<b>Sections</b>	<b>Rubriques</b>	<b>Pages</b>
1.1	Noms et fonctions des responsables du document .....	307
1.2	Attestation des responsables.....	307
1.3	Noms et adresses des contrôleurs légaux .....	294
1.4	Responsables de l'information.....	307
3.1	Renseignements de caractère général concernant la Société .....	292
3.2	Renseignements de caractère général concernant le capital.....	296
3.3	Répartition actuelle du capital et des droits de vote .....	298
3.4	Marché des titres de la Société .....	31
3.5	Dividendes .....	299
4.1	Présentation de la Société et du Groupe .....	55
4.2	Contrats significatifs .....	295
4.3	Effectifs .....	49
4.4	Politique d'investissement.....	85
4.7	Risques de l'émetteur.....	95
5.1	Comptes de l'émetteur.....	177
6	Administration, Direction et Contrôle.....	12
6.2	Intérêt des dirigeants dans le capital.....	24
6.3	Schémas d'intéressement du personnel .....	35
7	Evolution récente et Perspectives d'avenir .....	171



Le présent document de référence a été déposé auprès de la Commission des Opérations de Bourse le 9 avril 2003 conformément au règlement n° 98-01. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par la Commission des Opérations de Bourse.

25, AVENUE MATHIGNON  
F-75008 PARIS



RÉF : 701977 - DESIGN MEDIA - 01 40 55 16 66 -  
Crédits photos : Médiathèque AXA : Family Reads (1<sup>re</sup> de couverture)  
Kurt Schraepen (page 17).

[www.axa.com](http://www.axa.com)